

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

*à Fleury sous le Roy*

# HISTOIRE

DE FL. IOSEPHE

SACRIFICATEUR

324756

HEBRIEV.

MISE EN FRANCOIS.

Reuenü sur le Grec, & illustree de Chronologie, plusieurs annotations, & tables. tant des chapitres, que des principales matieres.

P A R

D. GILB. GENEBRAD, Docteur en Theologie de Paris, & Professeur du ROY es lettres saintes & Hebraïques.

AV ROY TRES-CHRESTIEN.



*Baron de Lamoignon*

A PARIS,

Chez AMBROISE Droüart rue Saint Iaques  
à l'Escu au Soleil.

M.D. XCIX.

LE PREMIER TOME CONTIENT

*Les antiquitez Iudaiques.*

*Liures XX*

*L'Apologie des Antiquités contre Appion, Apoloine,*

*Molon &, Lismach,*

*Liures II*

LE SECOND TOME CONTIENT

*La guerre, destruction & captivité des Iuifs.*

*Liures VI.*

*Le martyre des Machabees, attestat la domination de raison  
sur les sens corporels*

*Liure I.*

*La vie de Iosephe, escrite par luy-mesme.*

*Iossepe abbreviateur de la ruine des Iuifs.*



A V R O Y T R E S-  
CHRISTIEEN HENRY TROI-  
SIESME DE CE NOM.



I RE voyāt que d'vne part plusi-  
eurs ne sont d'aduis, que indifferā-  
ment la sainte Bible soit maniee  
d'vn chacun, pour la foiblesse & in-  
capacitē de ceux qui font mal leur  
profit des choses haultes, profondes,  
& saintes, & par faute de sçauoir  
engendrent dedās leurs esprits mal

composez plusieurs s̄uistres opinions & phantasies: & que  
d'autre part nous sommes tombez en vn s̄ecle, auquel la  
curiositē des hommes est s̄ grande & excessiue, qu'ils veulent  
auoir communication de tout, sans aucune crainte ne def-  
fiance de leur propre insuffisance, & indignitē: i'ay aduisē  
pour contenter l'vn & l'autre au mieux qu'il m'est possible,  
de remettre les vers̄ions en langue vulgaire, & comme delo  
sephe Historiographe & Saccificateur Hebrien sur le Grec  
& les metre en lumiere en la plus grāde puretē, que ie pour-  
rois: par ce que les liures d'iceluy sont comme vne Bible hi-  
storiee, escrits en langage commun & populaire & accommo-  
dēs à la capacitē de toutes personnes, vtils aux doctes & di-  
ligens chercheurs de l'estat du Viel Testament & de la pre-  
miere antiquitē, tant de nostre Eglise Chrestienne, que des  
Empires & Royaumes de l'Vniuers. Et quant ie dirois, neces-  
saires, ie pense que ie ne serois esloignē de la veritē, d'autant

## EPISTRE

que non seulement Iosephe a esclarci, & mis en brief & bon ordre ce qui est d'un stile haut & obscur dans les livres sacrez, mais aussi il fait mention de plusieurs choses qui seruent pour entendre la continuatiõ de l'Histoire sacree, & du peuple de Dieu des le commencement du monde iusques au temps dudit Iosephe, c'est à dire, iusques apres la ruine & desolation de son pays de Iudee quarãte ans apres la mort de nostre sauueur, qui est tout le cours de l'ancienne Eglise commenee des Adam premier pere de tous les hommes, & conuito de droit fil d'aage en aage iusques aux Apostres & autres premiers Chrestiens, pour le moins de quatre mil ans. Des livres duquel Iosephe ie pense (SIRE) que pour le present vostre commun peuple se pourra contenter, en attendant que sous l'aduis de sa sainteté, & sous vostre authorité les versions de sa sainte Bible, contenant le vieil & nouveau Testament (lesquelles se trouuent en grande diuersité & nombre) ayent esté conferees avec le texte Hebreu & Grec, & corrigees selon l'interpretation & intelligence de l'Eglise catholique, Apostolique & Romaine, à l'imitatiõ & exemple de Ptolemee Philadelphie Roy d'Egypte, lequel sous le congé du grand Põtif Eleazar avec grand fraiz & despès apella de Iudee 72. Interpretes les plus doctes & excellens dudit pays, pour translater les livres de Moysse & des Prophetes d'Hebreu en la langue Grecque. Or non seulement le commun a occasion de lire nostre present autheur Iosephe, & de s'en edifier: mais aussi les Princes & Monarques. Car en le lisant ils apprendront, comment il faut heureusement regner & à honneur & à profit: & que leur Maieité ne doit pas estre seulement illustree d'armes & prouesses fournie & armee de loix & iustice, mais sur tout embellie & comblee de pieté & religio, qui est vn poinct, par lequel les auteurs sacrez different des profanes politiques à la maniere de l'institution du Prince, lesquels au grand malheur &

preiudice du public, & à la totale ruine, & euerfion de ceux qui l'administrent & gouvernent, ne se soucient pas beaucoup de Dieu & moins de la mettre deuant les yeux des Princes, pensans que les empires & Royaumes chrestiens soient pures & simples Monarchies, où Dieu n'ait que faire. Au nombre desquels profanes politiques ie tiens, pour le desir que i'ay d'enseuelir leur memoire, tous Macquiavelistes & autres tels Ateistes, forgeurs de nouvelles Republicques, du grand nombre desquels les Princes sont souuent fournis, qui leur mettent au deuant leur grandeur, plaisir, vouloir, puissance, & n'adioustant qu'ils sont subiets à la grandeur & maiesté de Dieu, & que leur Empire ou regne n'est proprement Monarchie ou Monocratie: mais sacree & diuine principauté, & comme parle Iosephe contre vn semblable garnement Appion, Theocratie, en laquelle Dieu est le premier & le Souuerain, & lequel il faut consulter en toute matiere d'Estat, deuant que passer outre. Qui est le principal but & argument des S. liures de Iosué, des Iuges, des Rois, des Chroniques appellees Paralipomenon, de Esdras, de Nebemie, & autres semblables escrits, qui pour ceste cause spécialement ont esté mis dans la sainte Bible. Je n'en veux discourir d'auantage, d'autant que nostre Iosephe refutera assez telle maniere de gens, & monstrera à l'œil, que les affaires d'Estat son tellement vnis & mesiez avec la loy de Dieu, qu'il est impossible de les separer & demesler d'ensemble, sans qu'il en aduienne ce qui est aduenü à Ioas, Antioque, à Herodes, aux Babyloniens, Perses, Grecs, Romains, & autres Alteesses de ce monde, qui n'apparoissent plus, par faute de ce point. Ce que ie vous ay bien voulu dedier, esperant, que vostre Maiesté se plaira à la lecture d'vn si excellent suiet, par ce que c'est aux Rois & Princes d'aimer toutes ceures, qui traitent des choses diuines, & les aduisent

## EPISTRE

de leur Estat & deuoir. le supplie la diuine bonté (SIRE)  
que vous en puissiez si bien faire vostre profit : que vous en  
tiriez salutaire exemple, en receuiez fructueuse consolation,  
& rapportiez heureuse prosperité. De nostre Estude de Pa-  
ris ce 26. Mars, 1578.

Vostre tres-humble & tres-obeissant Professeur és lettres sain-  
tes Hebraïques, G. Genebrad Docteur en Theologie.

# PREFACE DV MESME

## AV LECTEUR.



Et'esmerueille pas, amy lecteur, si apres vn certain Heretique nommé Bourgoing, l'ay voulu reuoir & renouveler en François l'Historiographie Iosephe, d'autant, que, outre vne infinité de bestises & asneries procedees de celuy, qui ne sçauoit ny Grec ny hebreu, & bien peu entendoit le Latin de Sigismond Gelenius, lequel seul il s'estoit proposé de suiure, il y a meslé de la poison, à la maniere des autres heretiques, d'où tu peux bien rememorer ce verset du Poëte.

*Quicquid id, est timeo Danaos & dona ferentes :*

Quoy que ce soit, ie crains ceste nation perfide, voire quand elle porteroit des presens sur l'autel. Ie le veux declarer par exemple, afin que tu ne penses, que ie vueille calomnier : & afin aussi, que tu voye mon labeur n'estre du tout inuile, & sans profit. Et d'aüetage, que ceux qui s'employeroüt à refondre ce qui est tourné par telle maniere de canaille, qui ont fait banque-route à la foy, meriteront beaucoup de la Republique, & mettront les estudians & lecteurs hors de soupçon. Par exemple donc, sur la fin du premier chapitre, nostre predicantereau en parlant de la punition du serpent faict que l'homme & la femme indifferemment, quiconque soit, luy brisent la teste. Qui est vne inuentio de Calvin contre la gloire du fils de Dieu, & de sa sainte mere, le fils de laquelle est seul apparu en ce monde pour accomplir ceste diuine promesse & pour ruiner, selon les escriptures, destruire, dissoudre, briser les ceures & puissances de Satan, duquel l'homme & la femme estoient serfs & esclaves. Tant s'en faut, qu'il pouissent l'opprimer & luy briser la teste. Mais c'est la ruze de Satan, qui par Calvin & consequemment ceux qui ont iuré de tenir & defendre routes ses phantasies, vouloit attribuer à l'homme simple, ce que Iesus-Christ nostre Sauueur s'est acquis à grand prix. Et combié que Iosephe n'interprete pas ce bel oracle nommeement du Messie, si est-ce qu'il ne chante rien du contraire, quelque chose qu'aye voulu gazouiller ce gentil interprete, soit que ledict Ioseph ne l'entédit pas, comme estant plus versé aux histoires qu'à la Theologie, soit

que ce ne fut son but de reueler aux Cētils le mystere de ceste benite semence solennellement par toutes les propheties & saintes lettres promise. Mais passōs vn peu plus outre. Tu sçais les blasphemies, voire atheïsmes de Caluin, touchant la sainte predestination, à sçauoir que Dieu a egalemēt predestiné les hommes à biē & mal, à vertu & peché, à mort & vie, ainsi que defend Beze contre Castaljon, qui soustenoit le contraire, quelque heretique qu'il fut. Or ce galand fait tenir tel langage à son pretendu Iosephe au chapitre troisieme du premier des Antiquitez, Dieu (tourne il) *destina les homes de ce tēps à vne malice extreme.* L'auteur parloit du deluge que Dieu deliberoit plouuoir sur les meſchans du siecle de Noé, & au lieu de traduire que *Dieu les destina ou condamna à vn mal & suplice extreme,* Il luy apresté l'erreur de son maistre, que dieu les destina à vne malice extreme. Sē tences tant esloignees l'vne de l'autre que le Leuant du Ponāt, l'vne estant trespernicieuse, l'autre trescatholique. Semblablement craignant, que dans ce liure on remarquast quelque trace du soing, que les saints ont des affaires des viuans, il a raclé tout ce que l'auteur narroit de l'Assumptiō du saint Prophete Elie au liure neufiesme: chapitre premier, encor que Sigismond Gelenius l'interprete Latin, lequel toutesfois il s'estoit proposé de trāslater sans recourir ailleurs, ne l'eut aucunemēt oublié. La raison est manifeste à ceux, qui comparent le precedant au cōsequent. Il voyoit, qu'au chapitre luiuant, onze ou douze années apres, Elie enuoyoit (du ciel asseuremēt, comme mesme confessent les rabbins: auquel il auoit esté ia rauy durant le regne de Iosaphat) enuoyoit, dy-ie, apres son departement de ce monde au Roy Ioram fils dudit Iosaphat vne lettre l'aduertissant de lire de Dieu sur luy, à cause de son impieté. Qui mōstroit le singulier, soing, & affection, que ce bon Prophete gardoit à ceux qu'il auoit laissé çà bas. Ce faulsaire eut biē fait de se souuenir ou d'appredre, qu'vn Ioab fut declaré auoir iustement massacré vn Rabbin son maistre, pour auoir faulsemēt interpreté vn lieu d'importance du Deuteronomie, touchant les Amalechites. Quant aux autres passages ie m'en tais volontiers, par ce que ie n'aurois iamais fait, & qu'ils seront trop apparens à ceux, qui voudront conferer ceste edition avecques la sienne. Mais ie ne puis & ne doibs oublier vn lieu singulier, qui est dans le second liure contre Appion, là où Iosephe signifie que l'Ecclesiastique

liure reietté par nos nouveaux, estoit de son temps entre les Iuifs au catalogue des liures Saints, lequel lieu y a bien huit ans que j'ay montré à quelques singuliers personnes & de rare doctrine, qui en ont bien sceu faire depuis leur profit. L'attribue à ignorance plustost, qu'à malice, de ce que Gelenius Latin & son Singe François l'ont passé sous silence. D'autant que le passage est vn petit plus obscur, que la teste de l'heretique ne peut porter. C'est vn verset prins du 42. chapitre de l'Ecclesiastique sous le nom de la loy de Dieu, pour la superiorité des hommes sur les femmes, lequel ne se trouue ailleurs dans Moÿse ny les Prophetes. D'où ceux-cy ne se doutant qu'il fut dans l'Ecclesiastique, ou que Iosephe comprit l'Ecclesiastique sous le tiltre de l'écriture & de la loy de Dieu, l'ont tresbien teu & laissé. Ils ont tronquez plusieurs autres lieux, qui seruent à la condamnation de leurs heresies, comme celuy du trezieme des Antiquitez, qui contient les trois marques de la vraye Eglise, selon lesquelles la secte des Samaritains fut iugée en *Ægypte* en pleine assemblee, present le Roy Ptolemee, faulse, peruerse & heretique. Qui pourroit estre la cause pour laquelle Theodore de Beze n'a guere gousté cest Auteur. Car en l'oraison, qu'il fit pour lors, que sous son Rectoral l'Vniuersité de Geneue fut fondée, laquelle (comme il est Cynique & impudent en toutes ses actions) il a bien osé inserer à la fin des ordonnances de ladiète ville. Quant à moy, dit-il, ie tiens Iosephe entre les auteurs non seulement profanes, mais aussi ridicules & impertinens. Ie suis bien marry d'estre contrainct contre mō naturel pratiquer icy la sentēce de Terence. Qui dit ce qu'il veut, oyt ce qu'il ne veut. Mais il va bien que c'est contre vn ismahel, la main duquel est contre tous, & contre lequel est la main de tous. Tertulien à qui saint Cyprien a faict cet honneur de l'appeller son maistre luy est vn scripteur de fer. Origene qui a esté surnommé par l'Antiquité second maistre de l'Eglise apres les Apostres, auteur fort impur. S. Hierome sur l'Epistre des Romains vn Pelagien fort indocte, & en d'autres escrits Docteur Papal S. Hilaire sans pareil en dureté, & obscurité, Nicephore inepte & ridicule, plein de mēsonges, les liures duquel sōt chariots d'inepties, toile du Diable, pleine d'impieté imprimée au grād des-hōneur de ceux qui l'ont mis sur la presse, apres que la lumiere de l'Euangile a resplendy, toutesfois c'estoit vn hereti-

Chap. 6.

Gen. 16.

Beze en sa re-  
ponce à Cas-  
talion.Beze en l'E-  
pistre de l'V-  
nité de l'essē-  
ce &c. & en  
son nouveau  
testament  
sur le 2 chap  
des. Luc

que qui l'auoit tourné & fait imprimer. Mais ce sont les beaux epithetes & tiltres, desquel's il orne ces tant sainct's & dignes personnages, d'où ne se faut esmerveiller, si sa maudite langue n'a espaigné ce present autheur, encore que S Hierome l'eut mis en son Catalogue des plus illustres. Certes c'est vne chose fort miserable, quand on ne peut auoir place au cháp d'honneur & de vertu, qui est si large, ample & spacieux, qu'en repoussant les autres. Et faut bien qu'un homme soit desarmé de toute humanité, qui aux despens & par le deshonneur & contemnemēt d'autrui veut obtenir gloire, non moins que celuy qui desire des biens & richesses par la pauvreté & misere des autres. Où ie me souuiens de la rate, laquelle ne peut aggrandir que par le derrimēt de tous les autres membres. Mais ie le resigne entre les mains de Jean Langus translateur dudit Nicephore, lequel encore qu'il soit pout la plus part de sa faction, si est-ce qu'il n'oublie les veritez sur son Iustin le martyr. Et quant à moy, ie le tiens entre les hōmes, non seulement profanes, mais aussi corōpus de sēs & d'ēre demēt, de chair & d'esprit, d'ame & de corps tellemēt gasté de vieille paillardise & ordure, que tout luy est tout vn, lumieres tenebres, bien mal, doctrine ignorāce, verité faulseté, certitude, erreur, pureté, ordure, sans aucun iugement, duquel le cerueau ne conuiēt ny aux sains, ny aux malades. Ce qui appert, en ce qu'il virupere Iosephe, lequel a esté merueilleusement exalté de tous les anciens & modernes, tant Chrestiens que profanes & qu'aussi ses œuures en font foy, lesquelles ont esté si bien receuēs du Senat & Empereurs Romains, qu'ils luy ont dressé vne statue d'or entre les plus grās de l'Empire, le plus grand hōneur qu'o sceu decreter à quelqu'un pour immortelle louange. Egesippe se plaind bien de luy en deux passages, mais ce n'est pour inipertinence, cōme ceste beste, ains par ce qu'il a plus aimé la gloire des hōmes que de Dieu, en ce qu'ayāt porté telmoignage tresseuident de nostre Seigneur, & là cognoissant la verité de la foy: n'en a toutesfois voulu faire profession, par crainte, comme il est vray-semblable, des Iuifs, & Payens aussi, qui luy faisoient cet honneur de mettre ses liures, cōme chose pretieuse au Thresor public, & de l'aduācer en tout & par tout. Ce qu'ils n'eussent fait, le voyāt suiure le party Chrestie. Le premier lieu se trouue au Prolog. dudit Egesippe: *I. s. phe. dit-il, autheur fort excellent aparfait en s'yle historique ce qu'est aduenu depuis les Machabés iusques à la ruine du tēple par Tite Cesar. Et pleust à Dieu qu'il*

Eusebe en  
histoire  
ecclē.  
Egesippe en  
plusieurs pas-  
sages.  
S. Hierome  
des autheurs  
ecclē.  
Iosephus,  
Plin, Suidas.  
Phil. el. 17.  
R. salomon.  
R. David Ios-  
sephus.

Antiq.  
l. 18.  
chap. 4.  
Suidas.

est esté autant attentif à la religio & verité, qu'il estoit diligēt rechercheur des choses & moderé en paroles. Car il a participé à l'insidelité des Iuifs, mesme en son escript, auquel il a déclaré leurs supplices, ne laissant toutesfois le sacrilege de ceux les armes desquels il mit bas, desplorant bien à grosses larmes leurs miseres: mais ne cōsiderant point la cause d'icelles. L'autre se lit au liure second, où parlant de la passion de nostre seigneur, & mettant de mot à mot le tesmoignage de Iosephe, qui le confesse aux Antiquitez vray Christ crucifié selon la prediction des Prophetes. Cey, dit-il, escript Iosephe, lequel ils tiennent pour tresgrand, & toutesfois à ce qu'il a affirmé, il a esté, si trāsporté d'esprit, qu'il n'a creu à ses propres paroles, lesquelles ne antmoins il auoit couchees par escript, pour la foy de son histoire: Car il estimoit crime de decevoir, bien qu'il n'aye creu pour la dureté de son cœur & de son infidelité. Ce qui ne porte aucun preiudice, ains plustost augmente le tesmoignage en ce qu'il n'a nié ce qu'il ne croyoit pas. Desquelles paroles nous colligeons trois choses: La premiere qu'Esippe estoit fort dolent de veoir vn si genereux esprit persister en son incredulité, estant si veritable, qu'il declaroit contre sa conscience & affection ce qu'il voyoit estre vray. La seconde que Iosephe reputoit mentir pour meschanceté illicite: & laquelle il n'eut voulu commettre, pour chose que ce fut. La derniere qu'il auoit acquis ceste reputatō entre les siens mesmes. Ce que vous rrouuez encore auiourd'huy dans les escripts de Iosippe, R. salomon, R. Abraham Leuite, R. Abraham Conat, R. Dauid, & infinis autres, qui l'alleguent, cōme vn Oracle. D'ou apres tant d'insignes personnages, tu ne dois faire doute que le profit ne soit present: Parquoy ie te prie (amy lecteur) d'en iouyr & faire de cet œuvre, comme faisoit Alexandre le Grād du Poeme d'Homere, lequel auoit tousiours avec soy, iusques mesmes à s'en seruir de nuit d'oreiller. Tu y trouueras la recherche soigneuse de la verité ( vertu principalement requise aux Historiographes) tout le pl<sup>9</sup> beau de ce qui est aduenu au mode par l'espace de quatre mille ans entiers, iusques à cinquāte ans apres la mort de nostre Seigneur, bref vn sommaire de toutes les Histoires sacrees & profanes, lesquelles ie ne scay si tu poutrois si entierement & dextrement recueillir d'ailleurs par quelque traual que ce fut.

A Dieu, De nostre estude de Paris ce mois de Mars, 1588.

Chap. 12.

Liu. 18.

Antiq.

Chap. 4.

Iosippe en son histo.  
R. Sal. sur le 4. des Rois ch. 20.  
R. Abr. en sa cabale. R. Abi. Conat en sa medecine.  
R. Dauid sur Aggee & z. char.

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.



FLAVIVS IOEPHVS, A ÆPA-  
PHRODIT, DE L'ANTIQUITE DES  
IUIFS, CONTRE APPION  
Alexandrin.

LIVRE PREMIER.

**P**AR les precedens liures des antiquitez (ô Æpaphrodit, le meilleur des hommes) i'ay suffisammēt (comme il me semble) descouvert à tous lisans & mis en claire euidence l'antique source les commencemens & accrois de nostre nation Iudaïque, monstrant qu'elle est tres-anciēne & de primitiue origine, propre & domestique, qu'elle aussi a demeuré en ceste région laquelle maintenant nous possedons. Car i'en ay descrit la tres-ample histoire contenant en temps le nombre de cinq mille ans, deduite de nos sacrez liures Hebraïques en langage Grec Or pourautāt que ie voy, & sçay estre plusieurs prenans esgard au blasme par aucuns follement contre nous mis en auant, dont ils donnent peu de foy d'estre vray ce que par moy a esté escrit de l'antiquité des Iuifs, estimans nostre nation estre vne natiō nouvelle, pourautāt que noz premiers maieurs n'ont esté estimez dignes par les nobles & renommez historiographes Grecs, que d'eux parmy leurs histoires fust faite aucune mention. Pour tous ces deux, c'est assauoir pour les blasmeurs, & pour ceux qui s'y fondent, i'ay estimé faire mon deuoir, d'escire briefuemēt de toutes ces choses deuant dire, & en ceste apologique deffense redarguer la desraisonnable, & qui pis est, volontaire mensonge, expressement & de gré malicieux mise en auant par ceux qui derogent à noz veritables escrits: & par mesme moyen amender en meilleure opinion l'ignorance de ceux qui donnent croyance & autorité à nos calomniateurs, & vniuersellement à tous, mesmement à ceux qui volontiers reçoient & embrassent la verité, faire ouuerte & assuree demonstrance

de nostre antiquité Iudaïque, protestant qu'en mes escrits ie me fortifieray par les approbations de tels tesmoings scripteurs historiens, qui de toute memoire entre les Grecs ont esté iugez dignes de foy & d'autorité. Et quant à ceux, qui de nous ont escrit aucunes choses en blasme calomnieusement & faussement, ie les demonstrey sans doute eux mesmes par eux mesmes estre redarguez de faux, & conuaincuz par leurs propres escrits. Ie me mettray aussi en deuoir de manifester & descouurer les causes pour lesquelles entre tât d'historiens Grecs, bien peu d'iceux ont fait mention en leurs histoires de nostre gent & nation Iudaïque. Et semblablement donneray à cognoistre qu'entre les historiens, ceux qui de nous ont escrit, n'en sçauoient rien, & n'en auoient aucune cognoissance, ou bien faisoient semblant de n'en rien sçauoir & cognoistre.

Premierement, ie suis grandement esmerueillé de ceux qui estiment que sur les choses anciennes foy doit estre adioustee seulement aux Grecs, & que vers les seuls Grecs doit estre enquisel entiere verité de l'histoire antique: & que en cela ne faut donner croyance ny à nous Hebreux, ny aux autres scripteurs de quelconque langue ou nation qu'ils soient. Mais pour certain ie voy & cognoy tout le contraire estre aduenus'il faut s'arrester non aux vaines opinions: mais à la verité & raison des choses: car certainement i'ay cogneu toutes les descriptions Grecques estre de choses nouvelles, non antiques faites ou aduenues depuis hier, comme l'on dit, ou depuis n'aguere: comme sont les fondations des citez, les inuentions des arts, les ordonnances des loix bref, la diligence à escrire histoire est en toutes choses vers les Grecs plus ieune, & plus nouvelle, & de trop fresche & derniere memoire. Mais les Egyptiens, les Chaldeés & Pheniciens: (car ie me tais pour le present de mettre nous Hebreux au nombre d'iceux) ont de toute memoire des temps (comme les Grecs mesmes le confessent) ancienne, continuee & permanente tradition historique des memorables choses faites & aduenues. Et la raison de tant longue & permanente duree de toute antiquité est, que tous les Chaldeés, & les Egyptiens habitent es lieux qui ne sont subiets à la corruption de l'air, & tousiours ont eu celle grande prouidence, que de toutes choses faites ou aduenues entre eux, & de leur temps rien ne fust passé sans en faire memoire: ains par les hommes sçauans entre eux ont tousiours esté prononcees, dictées, &

## Contre Appion Alexandrin,

enregistrees és escritures & archiues publiques. Mais tout au contraire innumerables corruptions ont enuahy, occupé, & gasté la Grèce, & effacé l'autentique memoire des choses pallees Et encore qu'ils descriuent tousiours histoires bien recentes si est-ce que chacun d'eux estime qu'un party d'eux aye eu principauté sur l'vniuers, ne saduilant quo bien tard, & encore à grande difficulté ont ils peu cognoistre la nature des lettres. Or eux maintenans que l'vsage d'icelles est fort ancien, si est-ce qu'ils se glorifient l'auoir receu des Pheniciens & de Cadmus, fils du Roy de Phenice, Agenor. Et toutefois de ce temps là, qui n'est trop ancien, si n'est-il aucun d'eux, qui peust monstrier écriture ou histoire qui dès alors ayt esté faite ou reseruee ny és temples, ny és archiues publiques: veu mesmement, que des gestes faits à Troye la grande, où la guerre dura par tant d'ans plusieurs siecles apres Cadmus: neantmoins encore a-il esté controuersé question, assauoir si au temps de celle tant renommée guerre, ils vsoient de lettres. Et certainement la verité à plus cela obtenu, que l'vsage des lettres, telles qu'à present nous les auons; leur estoit incogneu. Or est-il tout constant & hors de doute, que entre les Grecs ne se trouue nulle plus antique description, que la poésie d'Homere. Et si est tout manifeste, que Homere fut plusieurs ans apres la guerre de Troye. Encore dit-on, qu'il ne laissa point à la posterité son poëme escrit par lettres, mais seulement reserué en memoire par chants, ou vers chantez: qui puis apres furent assemblez en vn corps. Dôt est aduenü qu'en ce beau poëme se trouue mainte dissonance. D'auantage, les Grecs, qui les premiers se sont mis à escrire, c'est assauoir Cadmus Milesian, Acusilas Argian & tous les autres quiconques apres ces deux sont remembrez auoir esté, tous ont bien peu de temps precedé la grande expedition d'armees des Perles contre les Grecs. Outre plus, les Grecs mesmes confessent que les premiers Philosophes Grecs, qui auant tous en la Grèce ont cherché & enseigné la sapience des essences celestes & diuines, c'est assauoir Pherecydes Syrien, Pythagoras, & Thales ont esté disciples des Egyptiens & Chaldeens, & que ce peu qu'ils ont escrit leur semble estre les premieres escriptures, & plus anciennes de toutes: voire si anciennes, qu'à grand peine les Grecs mesmes croient icelles choses auoir esté esrites par eux. Comment donc ne seroit il tres-deraisonnable, que les Grecs sensassent là de tel orgueil, comme si eux seuls sca-

a. On met  
communé-  
ment Home-  
re cent ans  
apres la guer-  
re de Troye.

uoient les choses antiques, & d'icelles donnassent la parfaite verité Et qui est celuy, qui des mesmes scripteurs Grecs ne puisse facilement cognoistre, apperceuoir & comprendre, qu'ils n'ont rien escrit de ferme verité & certain sçauoir asseuré: mais autant qu'un chacun d'eux en a pensé en son opinion, autant en a il déclaré. Dont est aduenü, qu'eux mesmes se redarguent entre eux par leurs liures contradictoires: & n'ont point de honte de proposer de mesmes choses, sentences contraires. Mais à ceux qui sont plus sçauans que moy, ie pourray sembler estre en cecy superflu, & redondant si ie me veux mettre à descouuir en combien de lieux Hellanic est discordant à Acusilas sur les genealogies: & en quants lieux Acusilas reprint Hesiodé, ou comment Euphor en plusieurs passages demõstre appertement Hellanic estre mésfonger. Et Timee au semblable redargue Ephor, de menterie. Dont luy-mesme est aussi repris par ceux qui apres luy furent. Semblablement tous en general ont conuaincu Herodot d'estre fabuleux & faux historiographe. *b* Voire que Timee n'a voulu ne daigné s'accorder à Antiochus ny à Philist ne à Callias en histoire de Sicile: ne aussi ceux qui ont escrit les histoires Attiques des choses faites en la region Attiqué, ne les Argoliques de cas aduenus au pays d'Arges ne se sont suyuis ne concordez les vns aux autres. Et que faut il dire des seules villes & citez. & telles moindres choses? veu que de la tres-grande & tres-renommée guerre Persique, on cognoit les plus celebres & les plus approuuez scripteurs auoir tant esté discordans & contraires, voire que Thucydides mesme est accusé comme faux historien: combien qu'il semble auoir écrit l'histoire de son temps la plus diligentement & scrupuleusement obseruée de toutes. De telle repugnante & variable dissonance plusieurs & diuerses causes parauenture autres que celles que j'allegueray, se descouuiront à ceux, qui curieusement les voudront chercher. Quant à moy, j'attribue la principale raison de celle diuersité & contrariété des historiens Grecs, à deux causes: lesquelles ie deduiray. Et premierement, ie dy que la cause de telle repugnante varieté historique, qui ne semble estre la premiere, & plus prochaine du vray, c'est que dès le commencement les Grecs n'ont iamais eu ceste cure & diligence de faire continuellement & successiuellement enchroniquer & enregistrer en publiques descriptions gardees és Temples ou és Archiues, les choses memorables faictes & aduenues, ou qui se

a. Cicron 1. des loix, Herodote a mis par escrit innumerables fables, pere de mensonge &c.

b. icy tu vois paratriqué le proverbe Latin, Grece mensongere: ce que principalement

S. Paul prononce des Crees de l'isle de Candide au 1. ch. de l'epist. à Tite.

## Contre Appion Alexandrin,

faisoient tousiours & aduenoient en chacun & tout temps: car le defaut de cela a principalement causé erreur, & donné puissance & occasion de mentir, & de supposer faux aux posterieurs: qui ont attenté de mettre en auant quelque chose de l'antiquité, se sentans ne pouuoir estre dementis ne redarguez par le tesmoignage des annales ou conspirations publiques qui nulles estoient, & du tout nonchalues, non seulement des autres peuples Grecs, mais aussi des Atheniës mesmes, qui se vantent estre tres-anciens, engendrez de leur terre propre dès le commencement de la creation & non descendus d'autres hommes, & qui se glorifient estre les maistres, & entreteneurs des lettres & des arts, des doctrines & disciplines, vers eux toutesfois ne se trouue rien de ceste premiere & ancienne conscription publique. Mais pour le plus haut ils disent leurs plus antiques lettres estre les loix escrites par le legislateur Dracon, constituees sur les forfaits criminels, bien peu de tēps auant la tyrannique domination de Pisistrate & des Arcades, qui tant prennent de gloire de leur memorable antiquité, qu'en scauroit l'on dire? veu que apres les susdits, & encoré à grand' peine furent ils instruits aux lettres. Entendu dōcques, que par ce defaut d'enregistremens publics, n'estoit entre les Grecs conseruee, ne proposee aucune autentique conscription historique, qui restast en perpetuelle conseruation, ou qui fut pour enseigner les desireux d'apprendre & redarguer les menteurs: cela est aduenü que grande discordance en est nee entre tant de scripteurs de Grece.

Il y a outre ceste-cy vne secōde raison. Car ceux qui se sont meslez d'escire, ne se sont point estudiez de dire verité, cōbien que ce fut tousiours leur premiere & plus prompte promesse, ains leur plus studieuse cure a esté d'auoir tres-abondante & belle parade de braues paroles. Et se sont proposé de suyure la forme & maniere d'escire qu'ils estimoient estre la plus prisee en leurs siecles. Et encoré aucuns d'iceux se sont tournez à escire fables & plaisans comptes inuentez, autres à capter grace & beneuolence en escrivant les hautes loiiāges ou des citez, ou des Roys & Princes, les autres se sont adonnez d'eux mesmes à blasmer, vituperer, ou accuser les causes, les actions, & les escritures des precedens, ou les scripteurs mesmes, en cela pensans se faire apparroistre meilleurs & plus approuuables que ceux contre lesquels ils auoient escrit, mettans tout leur estude & leur intention à

cela. Bref ils ont perseueré en tout & par tout à faire chose pres contraire à la nature de l'histoire. Car l'indice & propre marque à cognoistre la veritable histoire, est, si de mesmes choses & faits ils disent & rapportent les mesmes & semblables narrations. Mais au contraire, les Grecs Historiens, quand ils escriuoient tout autrement que les autres, adonc ils se pensoient deuoir estre tenus les plus veritables de tous. Parquoy, quant à la brauade des paroles, & excellence d'harenguer, sans point de doubte il nous faut en cela ceder & confesser estre moindres aux Grecs: mais non quant à l'antique verité de l'histoire: mesmement des affaires des choses faites, & gestes aduenus propres à vne chacune prouince, & pays où l'histoire a originalement esté enchroniquee. Or donc ie trois qu'ils me concederont que dés les tres-vieux siecles, & de tout temps iadis les Egyptiens, & les Babylo-niens ont eu tres-grande cure & diligence de faire escrire leurs Annales quand ceste charge estoit chose eniointe aux Sacrificateurs, & en icelles ils philosophoient comme les Chaldeens entre les Babylonniens. Et les Pheniciens, qui plus se sont meslez avec les Grecs, & ont vŕé des lettres, à donner les ordonnances de conduire és affaires de la vie commune, & tradition pour memoire à la posterité des œures, & actes publics. De tous ceux-là entre eux accordans & consentans, ie ne veux en cest endroit parler: mais en briefues paroles ie feray claire demonstrance, quant à nos vieux peres Iuifs & premiers progeniteurs Hebrieux qui à faŕte escrire enregister, & enchroniquer les conscriptions des actes publics ont eu la mesme sollicitude, cure & diligence que les susdits Egyptiens, Babylonniens, & Pheniciens, à fin que ie ne die meilleure & plus grande, de cela faire par autorité & commandement, donnans charge aux Pontifes, & Prophetes: mesmement pourautant que leur antique, autentique & publique historiale conscription continuee de main en main, a esté iusques à nostre temps gardee en souueraine integrité, & si plus hardiment, & avec plus grande confidence ie l'ose dire, encore perpetuellement sera conseruee. Car pour tels œures exercer & parfaire dés la premiere origine, non seulement ils constituerent des hommes tres-approuuez en sainteté & science. & bien preparez & instruits aux choses diuines, & agreable propitiation de Dieu: mais aussi pourueurēt par bon ordre ordonné, que le genre des Sacrificateurs, ou hommes sacrez & dediez

## Contre Appion Alexandrin,

aux diuins offices demourassent purs & inuiolez en leur sang, sans meslange avec autre lignee par affinité ou autrement. Car en nostre loy Mosayque il est ordonné que l'homme destiné au Sacerdøce ou prestrie, soit yssu & nay de mere femme du mesme sang & generation de Leui, & s'il se veut marier, qu'il prenne femme de lignee Leuitique, sans auoir vers autre parentage esgard aux biens & aux honneurs. Et si faut que par plusieurs tesmoins il donne à cognoistre sa generation de toute ancienne lignee. Ce que veritablement nous obseruons de faire, non seulement en nostre propre pays de Iudee, mais en quelconque lieu que soit establie la demeure de nostre nation, la est gardee ceste integrité inuiolee quant aux nopces des prestres: c'est à sçauoir en Egypte, & en Babylone, & en tout lieu du monde, que soient dispers les hommes Iuifs de generation sacerdotale. Car ils enuoyent expressement en Hierusalem au grand pontife du temple, escriuans de par le pere le nom de l'espouse, & de tous les anciens progeniteurs, & de ceux qui rendent certain tesmoignage de son parentage. Et si par mouuement des guerres les choses sont confuses en trouble, & comme ja plusieurs fois est aduenu quand Antiochus Epiphanes avec armee vint en nostre region, & Pompee le Grand, & Quintille Var, & principalement par les guerres faictes en nos temps: alors ceux, qui restent de la lignee sacerdotale, reparent des nouvelles lignees Leuitiques; par l'authorité des escritures antiques, & prouent & approuent ou reprouent les femmes & filles qui sont restantes. Car ils ne se ioignent iamais à celles qui ont esté captiues craignans de se mesler à quelques vnes qui ayent eu affaire avec les estrangers. Or la certaine cognoissance de celle pure integrité du mariage sacerdotal non meslé avec autre sang, appert estre tres-gråde en cela, que nos Pontifes nommez & descendus de pere en fils successiuement, entre nous se trouuent enregistrez depuis deux mille ans. Et s'ils se trouuēt aucuns Leuitiques des susdits hommes de generation sacerdotale; qui preuariquent ceste ordonnance nuptiale, il leur est defendu d'approcher de l'autel, ne de participer à autre quelcōque sanctificatiō. Ainsi donc tres-droictement, voire necessairement est aduenu que nos histoires escrites par les Prophetes sont tres-seures, certaines, & veritables. à raison que l'authorité & puissance d'ecrire les gestes, aduentures & Annales, n'est à tous permise, & en la publique histoire n'y a aucune discordance. Car les seuls

Prophetes ayans la cognoissance des choses passees, premieres, & antiquies selon l'inspiration à eux de Dieu donnee; & escriuans appertemēt & publiquement les choses faites & aduenues en leurs temps, nous n'auons point vne infinité de liures entre soy discordans, & à eux mesmes contrarians, mais auons seulement vingt & deux liures contenant la description de tout le temps, où la foy & la credence est à iuste raison receüe. Desquels vingt & deux liures les cinq premiers sont de Moysé, contenant les natiuitez & genealogies des premiers anciens hommes, & la deduite de la generation humaine, iusques à la mort de luy. Lequel temps n'est gueres moindre de trois mille ans. Et depuis la mort de Moysé iusques à Artaxerxes, Roy de Perse, qui succeda à Xerxes, les Prophetes ont escrit les gestes, les choses faites, & les cas aduenus de leurs temps en treize liures. Et les quatre derniers contiennent les hymnes composez, & chantez à l'honneur de Dieu, & les saints preceptes, & bons enseignemens concernans la vie humaine. Depuis le regne d'Artaxerxes iusques à nostre temps, tous les faits dignes de relation, & toutes & vne chacune choses memorables aduenues certainement ont esté diligemment mises par escrit, toutesfois non tenues en si grande foy & autorité, que les premieres: pource que la succession des Prophetes n'estoit si certaine. Neantmoins il appert par les œures mesmes les choses auoir esté ainsi faites comme nous les lisons, & croyons en nos propres lettres: veu que à icelles depuis tant de siecles passez ne s'est trouué personne qui ait presumé de rien y oster, ny adiouster, ny changer. Car cela est de nature, & incontinent dès la premiere generation planté en l'esprit des Iuifs, de nommer ces escrits diuins enseignemens, & à iceux s'arrester, & pource pour le soustien d'iceux mouir, si besoin est, bien volontiers. Dont on a veu plusieurs Iuifs captifs auoir esté souuent mis és grieus tourmens, & auoir souffert diuerses & cruelles morts, és theatres, & places publiques, plustost qu'ils commissent faute d vne seule parole contre leurs loix & autres escritures. Or qui est celuy des Grecs, qui ait iamais souffert & enduré telles peines pour telle cause? quand ils ne voudroient seulement soustenir la moindre offense, ou lesion pour maintenir leurs liures? quand bien ores tous leurs escrits deuroient estre destruits & peris? Car ils ne les estiment estre que belles paroles couchees au plaisir des escriuans. Et certes à iuste

## Contre Appion Alexandrin,

raison ont-ils telle opinion mesmes de leurs antiqués scribes: pource qu'encore à present en voyent-ils aucuns entre eux, qui presument bien escrire histoire des choses & gestes, auxquelles iamais ils n'assistèrent, ne furent presens, ne les veirent ne encores ne veulent apprendre de ceux qui les scauent. Finalement de la guerre Iudaïque qui dernièrement fut faite contre nous en la prise & destruction de Hierusalem & captiuité des Iuifs, aucuns scripteurs Grecs en ont osé mettre en lumiere quelques histoires: & tels qui iamais ne vindrent en ces lieux de Iudee: & n'approcherēt onques du lieu où furent les gestes d'icelle guerre, mais par le seul ouyr due, ayans composé quelque peu de narrations de ces faits, se sont imprudemment osé vanter du nom d'historiens. Quant à moy Iosèphe, i'ay fait la veritable description & de toute la guerre, & de toutes les choses particulieres & memorables, qui en icelle ont esté faites & aduenues. Car ie mesme en personne ay tousiours esté present à tous les affaires: pource qu'entre nous i'estoye chef & capitaine des Galileens, tandis que nous eusmes faculté & puissance de nous deffendre. Mais la fortune aduint que ie fus prins prisonnier de guerre: durant laquelle captiuité Vespasien & Tite Empereurs & chefs de l'armee Romaine (qui m'auoient en leur garde & puissance) me faisoient tousiours veoir, & diligemment aduiser tous les affaires demenez en celle expedition, moy estant du commencement enfermé & maneté. Mais puis apres ie fus relasché & enuoyé avec Tite d'Alexandrie à l'assiegement de Hierusalem. Durant lequel temps rien digne de memoire ne fut fait, qui peust estre hors de ma cognoissance: car en faisant & voyant ce qui se faisoit en l'exercite Romain, ie mettoye par escrit tout ce que ie voyois & obseruoys avec tres-curieuse diligence. Et de tout ce qui se rapportoit & decouuroit par les Iuifs, qui de volonté se rendoient aux Romains, ie seul ayant plus entiere intelligence de la langue Hebraïque propre aux Iuifs, en estoye aduertiy entierement. En apres estant venu à Rome, & là ayant trouué temps de loisir & repos, ayant aussi desia préparé la matiere de mon histoire toute preste, & à icelle mettre par escrit vsant d'aucuns scauans pour aydes & cooperateurs, à raison de l'eloquēce Grecque, ie mis en lumiere les faits & gestes aduenuz en la guerre Iudaïque. En quoy m'assista en esprit vne si grande & si constante asseurance de verité, que ie ne doubtoys point ap-

peler à tesmóing de la foy de mon histoire, les premiers & deuant tous, Vespasien, & Tite, Empereurs & souuerains Chefs de l'armee Romaine. Car ils furent les premiers auxquels ie presentay mes liures, & apres eux, à plusieurs autres nobles citoyens Romains, qui auoient tousiours esté presens à la guerre Iudaïque: & si en vendi grand nombre à plusieurs hommes de nostre nation, qui sembloient estre instruits & apprins en l'erudition & langue Grecque: entre lesquels est Iules Archelaus, Herodes le tres-illustre, & l'admirable Roy Agrippa. Et certainement tous ceux-là ont attesté que i'auoye tres-diligemment en mes escrips maintenu & gardé la verité: ce qu'ils n'eussent dissimulé ne taillé de reprendre, si des faits & cas aduenuz i'eusse ou par ignorance oublié aucune chose, ou par faueur & grace changé ou desguisé le fait. Mais aucuns mauuais hommes s'efforcèrent de deroguer foy & creance à mon histoire par escritures & oraisons contradictoires, quasi comme exerçans en mon vitupere les themes qui és escoles sont traictez en declamation par les adolescens, & faisans chef d'œuvre & grande gloire de detraction, & d'une accusation non esperée, sans cōsiderer que cela de tous doit estre sceu, c'est que l'homme qui fait profession de bailler aux autres la cognoissance des choses vrayes, & certaines, il est necessaire que premierement luy mesme en ait eu parfaite cognoissance: ou pour auoir esté present aux actes, ou par auoir fait diligente inquisition vers ceux qui les scauent assureement. Desquelles deux choses de presence, & d'inquisition ie pense auoir fait deuoir & œuvre en mes descriptions. Car les liures des antiquitez (comme i'ay dit) ie les ay translatez des sacrez volumes, moy estant de lignee sacerdotale, & participant de la sapience qui est contenuë és saintes lettres. Semblablement ay-ie décrit l'histoire de la guerre Iudaïque: & de maints actes qui s'y sont faitz ayant moy-mesme esté l'opérateur & facteur, & de plusieurs present spectateur, considerant, & totalement n'ignorant rien de tout ce que y a esté mis en conseil, ou dict, ou fait. Comment donc n'estimera l'on estre bien importuns & presumptueux ceux, qui s'efforcent, de debatre cōtre moy la verité, par eux ignore, & par moy cogneu: Lesquels encores qu'ils se vantent auoir leu les commentaires, & iournaux papiers de memoire, contenant les singuliers & particuliers actes des Empereurs Romains, qui estoient Chefs de l'exercite, si n'ont ils toutesfois

## Contre Appion Alexandrin,

point esté presens aux affaires conseils & gestes des nostres, c'est assauoir des Iuifs, deffendans leur vie cité, & liberté Dōc pour routes ces causes susdictes i'ay fait ceste digression extrauagante & necessaire, pour demonstrier quelle faculté & cognoissance des choses est requise à ceux, qui promettent escrire histoire. Et si ay suffisamment, comme il me semble, donné à cognoistre que la descriptiō historique des choses & des actions passees est plus solennelle & autentique es autres langues & nations, que les superbes Grecs appellent Barbares, qu'elle n'est entre les Grecs mesmes. Or veux ie premierement vn peu disputer contre ceux qui entendent à donner à entendre que l'assemblée populaire, la compagnie, & conuetsation d'entre nous Iuifs n'est point antique, ains de fresche memoire, nouvellement esleuee au monde, alleguans ceste raison, que de nous, & de nostre gent n'a rié esté escrit (ainsi qu'ils disoiēt) par les historiographes Grecs. Puis apres ie proposeray les preuues & tesmoignages de nostre antiquité, extraits nō de noz liures Hebraïques, mais des escrits des estranges: & donneray manifestemēt à cognoistre, que ceux qui blasment nostre nation Iudaïque, n'ont iuste cause ne raison pour la blâmer. Cecy dōc en premier lieu ie propose, que nostre premiere & ancienne habitatiō en Judée n'a point esté & n'est maritime, ne prochaine & seante sur la mer. Nous ne nous meslons point de trafiques & transports de marchandises estrangeres. & par ainsi ne nous trauaillons point aux loingtains voyages & peregrinations externes, allans & venans, emportans, & rapportans d'vne part & d'autre: mais noz citez sont assises bien loing de la mer & des ports: possedās vne region bien grasse & tresfertile. En icelle nous labourons continuellement, employās nostre principale cure & diligence à la bonne nourriture & instruction de nos enfans: estimans l'œuure le plus necessaire de toute la vie estre l'obseruance de noz saintes loix, & la tradition ou enseignement de pieté enuers Dieu, pure religion, & sainteté. Ioint, qu'outre toutes ces choses susdites, nous auōs encore vne maniere de viure à nous propre & des autres differēte, cōme en eslection ou abstinēce de certaines viandes, en cirēcision, en diuersité de vestemēs & habits, en festiues solennitez, en œuure ou seïour, & brief en tout estat politic ou œconomie, tout diuers des autres gēs & à nous peculier. Dōt s'est fait que nous n'auons iamais eu rien commun avec les autres nations: & pour ce es anciens

téps passez n'eust esté qui nous peust faire communiquer ny auoir commerce avec les Grecs : comme ont bien eu les Egyptiens à cause des marchandises, que par la traite des mers ils portoient en Grece & raportoyent de la Grece. Comme aussi ont bien peu auoir les Pheniciens, habitans la region maritime, & vacans aux trafiques de marchandise, & aux negociations & faciendes requises pour le desir de gain & couuoitise de pecune. D'auantage, nos Peres anciens, & nos maieurs & ancestres, ne se sont point adonnez aux voleries, destrouffemens, & briganderies comme quelques autres nations : ains ne conuoitans rien plus posseder que leur terre à eux de Dieu donnee, ne se sont point tournez à faire guerre aux estrangers ou à leurs voisins : iaçoit qu'en nostre region y eust plusieurs milliers de forts & vaillans hommes preux à guerroyer. Et pource les Pheniciens, grands negociateurs, faisans nauigation es parties de la Grece à cause des trafiques de marchandise incontinent furent cogneuz des Grecs, & par le moyen d'iceux les Egyptiens, & tous peuples par lesquels charges & voictures de nauires marchandes estoient transportez aux Grecs fendans les grandes mers. Quant aux Medes & Perses ils ont tenu l'Empire de l'Asie à la veüe & planiere cognoissance de tout le monde. Et outre plus, les Perses transuersans iusques à nostre terre, & passans de l'Asie en l'Europe, ont mené les grandes guerres iusques en l'autre part de la terre ferme. Les Thraciens ont esté descouuers pour la prochaineté du voisinage, les Scythes, ou Tartares ont esté cogneuz par ceux qui flottoient sur la mer Pontique & de Negrepont. Finalement tous ceux qui habitent vers les mers Orientales, ou Occidentales, ont esté renommez & cogneuz à ceux qui en ont voulu faire description. Mais les peuples qui habitent plus haut en terre ferme, & region Mediterraine, & qui sont plus esloignés des mers, ont esté par long téps ignorez. Ce que appert estre aduenu mesmement en Europe : où la cité Romaine ayant acquis ia par tant d'ans puissance & domination, & tant mené de grandes guerres, neantmoins n'a point esté celebree en histoire ne par Herodot, ne par Thucidide, & brief nul des historiens qui ont esté du temps de ceulxlà, n'en ont fait aucune mention : mais finalement, bien tard, & à grande difficulté la renommee & cognoissance des Romains est paruenüe aux Grecs. Les Gaulois & les Hespagnols

## Contre Appion Alexandrin.

ont esté tant ignorez par ceux mesmes qui sont estimez & tenuz pour treddiligens auteurs ( entre lesquels est Ephor ) qu'ils cuydoient n'estre qu'une seule cité toute la region des Hespaignes , qui tient vne grande partie des terres Occidentales. Et si racontét à la volée les meurs de ces peuples Gaulois & Hespagnols, tels qu'ils n'y sont ne veuz, ne dits, ne faits. Or la cause d'auoir ignoré la verité, est pource qu'ils en estoÿét par trop loing : & la cause pourquoy ils ont escrit choses fausses, est pour-ce qu'ils ont voulu estre veuz raconter quelque chose d'auantage que les autres. Commét donc se faut-il esmerueilleir si nostre nation Iudaïque tant esloignée de mers & des ports maritains & des peuples negotiateurs & peregrinans, tant enclose en pays Mediterrain, & vitant en ses propres & peculieres loix, meurs, & maniere; n'ayans rien commun avec les autres peuples, n'a esté cōgneüe de plusieurs, & par ce n'a donné occasion de faire parler & escrire de soy? Or posons donc le cas, que à l'encontre des Grecs nous voulons vser de leur mesme argument: en disant que leur nation n'est pas antique, parce qu'en noz liures n'est faite aucune mention d'iceux: ne se mocquetont ils pas de telles raisons par moy allegues? & pour tesmoings de leur antiquité amèneront les peuples des regions à eux prochaines. Je donc aussi pour ma part m'efforceraÿ de faire au semblable. Car i'vséray principalement pour tesmoings confirmateurs de nostre antiquité, des Egyptriés, & Pheniciens, desquels nul ne pourra estre accusé de porter faux tesmoignage. Car à la verité ils se monstrent estre enuers nous tresgrandement iniques, en general certes tous les Egyptriés : & entre les Pheniciens particulièrement ceux de Tyr. Des Chaldecés cela ie ne puis dire : car ils ont esté constituez les premiers chefs & Princes de nostre nation, & pour l'alliance d'eux avec nous, ils ont fait bien souuent mention des Iuifs en leurs escrits. Or quand i'auray fait foy d'iceux & moÿstré les calomnies contre nous estre fausses; alors consequèment ie remembreray les plus nobles scripteurs Grecs, qui ont fait mention des Iuifs : afin que ceux qui nous sont mal affectez n'aient plus d'occasio de debarre de l'antiquité Iudaïque. Je commenceray donc à recueillir mes auteurs tesmoignans nostre ancienne origine premierement, aux escritures des Egyptriens, esquelles pour contrariété d'eux à nous, on ne penseroit iamais estre auque rememoration, ou commendation de nous & de nostre gen-

stre gente, & pource moins suspects d'auoir escrit en grace ou faueur Manethon, homme Egyptien de natiuité, mais bien instruit en la langue & discipline Grecque comme il en appert (car il a escrit en lettres & paroles Grecques l'histoire de son pays) & icelle deduire & translatee, cōme luy mesme cōfesse, des Sacrificateurs, le plus souuēt redargue Herodot auoir menty par ignorance quant aux choses faites, aduenues, ou qui furent & sont en Egypte. Celuy noble historien Manethon au second liure des Egyptiaques a ainsi escrit de nous. Mais i'ayme mieux mettre les propres paroles de luy, comme si presentement parlant ie le produisoye en tesmoignage. Il dit donc ainsi. Nous tres-antiques Egyptiens, au temps iadis, eusmes vn Roy, en son nom appelle Timas : souz le regne duquel, ne sçay pourquoy, Dieu fut courroucé contre nous. En sorte que hors toute crainte, esperance ou attente, & alors que moins nous en douctions, vinrent des parties Orientales, hommes estrangers en tresgrand nombre, non renommez ne cogneuz : lesquels avec grand hardiess & confidence, assieirent leur camp en la prouince d'Egypte. Laquelle par leur grand nombre & puissance ils prirent facilement sans quelconque resistance, & mettans les Princes, & plus grands Seigneurs à mort ou à la catene, au reste bruslerent cruellement les villes & citez, & abbatirent les temples des dieux. Finalement faisans actes d'ennemis mortels, se maintinrēt fort inhumainement vers les miserables gens de la prouince, tuans les vns sans pitié, & menans les autres en seruitude avec leurs femmes & enfans. Et en fin esleurent vn d'entre eux, qu'ils feirent leur Roy, de qui le nom estoit Salatis, lequel estant venu à la cité de Memphis, qui est le grand Caire, apres auoir rēdue tributaire l'vne & l'autre prouince d'Egypte haute & basse, & laissé garnison aux lieux opportuns, sur tout principalement il fournit de bonne munition, & fortifia les parties deuers Orient: bien preuoyant que les Assiriés, plus puissans que luy, voudroient enuahir son royaume. Or ayant trouué en la contree & gouvernement de Saite vne bonne cité tresopportune, & situee en fort bon lieu, assise du costé d'Orient sur le fleue nommé Bubaste, laquelle cité en certains liures d'vne antique Theologie estoit appelée Auaris, icelle cité il bastit, & rampara de grandes, hautes & fortes murailles, mettant dedans vne tresgrande & trespuissante garnison de gensdarmes iusques au nombre de deux cents

## Contre Appion Alexandrin,

quarante mille hommes, & pour la garde de la ville, & feureté de la prouince: A laquelle ville Auaris le Roy Salatis venoit tous les ans sur le temps de moissons, tât pour faire recueillir les bleds, que pour payer la soude aux gédarmes, & les faire executer tous armez, en faisant môstre & reueuë de leur cōpagnie, pour dōner crainte & terreur aux autres peuples hors la prouince. Ce Roy Salatis apres auoir regné dix neuf ans mourut, & apres luy vn autre nômé Bayō regna quarante quatre ans, à qui succeda Apachinas par l'espace de trentefix ans, sept mois. Puis apres Apochis, qui tint le regne soixante vn an, & puis fut roy Ianias par l'espace de cinquante ans, & vn mois. Et en dernier apres tous les susdits Rois regna Assis quarante neuf ans, & deux mois. Et ces six Rois deuant dits furent les premiers Rois entre ces estrangers, faisant continuellemēt guerre au residu des Egyptiēs, & ne mettās leur effort plus à autre chose, que à effacer le nô, & trancher la racine d'Egypte. La nation de ce nouveau peuple vsurpateur d'Egypte se faisoit appeler Hycfos, c'est à dire, Rois Pasteurs. Car Hyc, selō la sacree lāgue, signifie Roy, & Sos, selon le cōmun langage, signifie Pasteur, ou Pasteurs. D'ot se trouue ce nom cōposé Hycfos: aucuns autres afferment que ces peuples estoient Arabes. Et si ay trouuē en aucuns exēplaires par ce mot Hycfos, n'estre pas signifiez les Roys, mais au cōtraire estre entēduz les captifs pasteurs, pour ce que Hyc, en lāgue Egyptiēne. & Hac, quand il est proferé avec aspiratiō, manifestement signifie captifs. Laquelle interpretation me semble estre la plus vray semblable, & mieux cōuenante à l'antique histoire. Manethon doncques dit ces six Roys dessus nommez, & leurs peuples, qui se faisoient appeler pasteurs, & leurs successeurs descendans, auoir vsurpé & tenu l'Egypte par l'espace de cinq cēs & onze ans. En outre le susdict hystorien Manethon raconte que puis apres par les Rois de Thebaide, & du reste de l'Egypte fut faite vne terrible enuahie sur ces pasteurs, & leur fut dressée vne tresforte guerre de longue duree, tant que finalement ces pasteurs furent vaiucuz par vn Roy nommé Alis fragmuthosis, lesquels vaincuz, deffaits & ayans perdu tout le remanent de l'vniuerselle Egypte, se retirerent & furent enclos en vn fort lieu spacieux, ayāt d'amplitude en son pourpris dix mille iournaux de terre, appelé en son nom Auaris. Lequel grad lieu Manethon dit auoir esté tout fermé & enuironné par les pasteurs d'vne tresgrande, & tresforte muraille, & à celle fin d'auoir toute leur propre possession, & ensemble

leur proye de cōqueste enclose en vn fort. En laquelle forte place le Roy Themosis fils du Roy Alisfragmuthosis, essayât de les prendre par force, assiegea leurs hauts murs avec quatre cēs huitante mille hōmes armēz. Mais voyant quē à les tenir assiegez peu il profitoit, pource que toutes leurs possessions ramenans viures annuels & leur bestial aussi estoit enclos là dedās avec eux, d'ont impossible estoit de les affamer, perdāt esperance d'en pouuoir venir à bout, fait tel accord avec eux. que delaisans & sortans hors de toute Egypte, ils s'en iroiet où bō leur scbleroit, sans mal auoir, corps & bagues saufues. Les pasteurs ayās impetré telles cōditions de paix, sortirent avec leurs familles, bagages & bien au nōbre de deux cēs quarante mille. Lesquels se departans d'Egypte prindrēt par le desert le chemin vers la Syrie. Et pour autāt qu'ils redoutoient la puissance des Assyriens, qui pouit lors tenoiet tout l'Empire d'Asie, ils edifierēt en la regio qui aujourd'huy est Iudee, vne grāde & forte citē, suffisante pour loger tāt de milliers de persōnes, laq̄lle ils nōmerēt Hierosolime. Le mesme autheur Manethō en vn certain autre liure des Egyptiaques, parlāt de ceste natiō de gēs qui s'appeloiet Pasteurs, dit tresbiē, es sacrez liures Egyptiaques iceux estre nōmez Captifs pasteurs. Car à la veritē dire, l'estat & maniere de viurē de noz anciens progeniteurs estoit de paistre & nourrir bestail: & pour autāt qu'ils menoient vie pastorale, aussi estoiet ils appelez Pasteurs. Sc̄bleblemēt ont ils esté captifs appelez par les Egyptiēs, & ce nō sās cause. Car nostre Patriarche & progeniteur Ioseph confessa au Roy d'Egypte estre captif: si que depuis il manda venir ses freres en Egypte par le cōmādemēt du Roy. Mais de ces choses nous en ferōs examen & plus subtile discussion en d'autres œuures: maintenant ie produiray pour tesmoings de nostre antiquitē les Egyptiēs mesmes: & de rechef escriray apertement comme se contiennent les propos de Manethon quant à l'ordre des temps. Qui consequemment dit ainsi: Apres que le peuple des pasteurs fut sorty hors d'Egypte, & fut allē vers Hierusalem. le Roy Themosis, qui les auoit dechassez, regna vingt cinq ans depuis, avec quatre mois: puis mourut. Sō fils Chebron print le regne, où il fut treze ans. Apres lequel Amenophis regna vingt ans, & sept mois: & sa sœur nommée Amesses, vingt & vn an & neuf mois, Mephres en apres regna douze ans & neuf mois: Nephramuthosis vingt cinq ans, & dix mois: Themosis neuf ans & huit mois, Ame-

## Contre Appion Alexandrin,

nophis trente ans & dix mois. Orux, trentesix ans & cinq mois. La fille de luy nommee Acenchres, regna douze ans, & vn mois: Rathotis son frere neuf ans: Acenthres douze ans & cinq mois: l'autre Acēcheres douze ans & trois mois: Armais quatre ans & vn mois: Rameſſes vn an & quatre mois: Armeſefmiamū, ſoixante ſix ans & deux mois: Amenophis dixneuf ans & ſix mois. Finalement Sethoſis Rameſſes ayant fait grād' armee tant par terre, que par mer de cheualerie, & bādes de pied & d'equipage naual, auant que partir pour aller en ſon expedition, il eſtablit Armais ſon frere gouuerneur d'Egypte: & luy donna toute royale puissance, excepté ſeulement qu'il luy deffēdit de porter le diademe, & de ne moleſter ny oppreſſer la Roynie mere de ſes enfās, luy cōmandant auſſi qu'il s'abſtint de toutes les autres concubines royales. Cela fait, Sethoſis mena ſa grāde armee vers Cypre, & en Phenice, & d'autre coſté dreſſa vn grand camp cōtre les Aſſyriēs & Medois, & finalement les ſubiuga & mit tous en ſon obeiffance: les vns par fer & par force, les autres ſans guerre par la ſeule crainte de ſa puissance. Puis eleué en orgueil par tāt de felicitez & de bōnes fortunes, marcha plus outre, en deſtruiffant les villes, citez & prouinces Orientales. Ausquels geſtes faiſant arreſt de long tēps. Armais, qui auoit eſté delaiſſé gouuerneur en Egypte, faiſoit ſans aucune crainte tout au contraire de ce que le Roy Sethoſis ſon frere luy auoit commandé. Car il chaffa la Roynie dehors par force, & ordinairement ſe meſloit avec les concubines de ſon frere ſans eſpargne, ny abſtinence, ny reuerēce: & à la perſuaſion de ſes amis adulateurs print le diademe royal en ſe rebellant contre ſon frere. Ce que voyant le Sacrificateur qui eſtoit conſtitué ſur les ſacres d'Egypte. incontinent en māda lettres au Roy Sethoſis, l'aduertiſſant de tout ce qui ſe faiſoit: & cōme ſon frere Armais ſe rebelloit contre luy. Cela entendu par Sethoſis, ſoudainement il retourna avec ſon armee en Peluſe & reduit en ſes mains tout ſon Royaume. Et de ce vaillant Roy toute la prouince print ſon nom, & fut appellee Egypte. Car Manethon dict que le Roy Sethoſis, eſtoit autrement nommé Egyptus, & ſon frere Armais eſtoit ſurnommé Danaus. Voyla qu'en dit Manethon. Or eſt-il donc manifeſte par la ſuppoſition du temps ſelon les ans ſudds, que les peuples appelez Paſteurs, c'eſt aſſauoit noz anceſtres & premiers peres, qui furent deliurez d'Egypte, ont habitē en celle prouince d'Egypte, trois cēts

nonâte trois ans deuant que Danaus vint en Arges:iaisoit que les Argiës afferment Danaus estre le tres-antique de tous. Manethon donc en ses escriptures a protesté deux grandes choses pour la confirmation de l'antiquité de nous autres Iuifs. La premiere est, qu'il afferme que les Pasteurs, qui sont noz progeniteurs, noz maieurs, s'õ ven<sup>o</sup> en Egypte d'un autre lieu estrâger. En apres, qu'il atteste leur yslue d'Egypte estre si tres-âcienne, qu'elle preceda la guerre de Troye pres de mille ans. Quant aux autres narratiõs que Manethõ y adiouste, extraites nõ des lettres des Egyptiens: mais cõme luy mesme cõfesse, recueillies de vaines fâbles d'aucûs scripteurs sans nom, cy en apres ie les cõfuteray, en les monstrant estre controuuees mëlõges, n'ayãs aucune verisimilitude. Mais en cest endroit ie veux vn peu laisser les Egyptiens: & d'iceux passer aux propos qui par les Pheniciës ont esté escripts de l'anciëneté de nostre peuple: & ce qu'ils en ont declairé par leur testification. Or donc ie dy cela tout constant & certain, que les Tyriens ont en leurs anciennes pancartes des liures escripts de plusieurs & treslõgues annees, & des escriptures publiques de toute memoire tres-diligemment gardees, cõtenãs les faictz, les gestes, les affaires, & choses aduenües entre eux ou cõtre eux, au moins qui fussent dignes de memoire. Entre lesquelles literatures publiques cela est escrit, qu'en la cité Hierosolyme fut edifié vn temple par le Roy Salomon cent quarante trois ans & huit moys auât que les peuples Tyriës venus fugitifs de Tyr en Phenice, eussët fondé ny edifié la renommee cité de Carthage en Aphrique: & de ce tẽple Salomonique la cõstruction bien descrite est entre leurs mains. Car Hiram, Roy de Tyr estoit grand amy de Salomõ nostre roy, & à luy cogneu: & conioint par le moyẽ de l'amitié paternelle de Dauid, pere de Salomon. Ce Roy Hiram donc voulât mõstrer sa liberalité à l'annoblissement de la structure du temple Hierosolymite, enuoya au Roy Salomon en present, cent & vingt talẽs d'or: & en outre ayât fait abbatre les plus beaux arbres de cedres de la grand forest du mont Liban, luy en manda grande quantité de belles trabes pour construction de la voute du temple. Aussi le Roy Salomon en regraciation & remuneration luy enuoya plusieurs autres riches presës, & luy donna la region de Galilee dans la terre appelee Zabulon. Mais principalement & sur tout desir de sapience les feit grands anys ensemble: car il s'entr'enuoyoit des problemes obscurs & que-

## Contre Appion Alexandrin,

siōs difficiles l'un à l'autre pour en rendre expositiue resolu-  
tion. Or en cela estoit le roy Salomō le meilleur propositiueur  
& expositiueur de tous: tellemēt qu'il apparoiſſoit estre le plus  
sage, & le pl<sup>s</sup> resolu entre les autres rois & Princes de sō tēps.  
Encores pour le iourd'huy sont gardees és archiues des Ty-  
riens plusieurs epistres, & questions problematiques qu'ils  
s'euoyoient l'un à l'autre. Et afin que l'on ne m'estime a-  
uoir controuuē de moy-mesme ce que i'ay dit des lettres  
des Tyriens, i'allegueray pour tesmoing l'Historien Dius,  
qui en l'histoire des Pheniciens est approuuē pour tresentier  
& veritable auteur. Iceluy Dius donques en ses croniques  
Pheniciens, escrit en telle maniere: Apres que Abibal Roy  
de Phenice fut trespassē, son fils Hirā luy succeda au regne,  
lequel amplifia, agtandit, & repara les parties de la ville O-  
riētale. & rēdit la ville de Tyr beaucoup plus ample. Outre  
plus, en fondant des leuees ou rampars de terre, & dressant  
vne grāde & haute chauce hors la profōdeur de l'eau, il ad-  
ioignit à la citē le beau temple de Iuppiter Olympe, qui pa-  
rauat estoit situē en vne Isle. Lequel tēple il orna & enrichit  
de plusieurs dōs, ioyaux. & repositoires precieus, d'or & de  
pierreries. Il couppa aussi de beaux arbres en la forest du Li-  
bā pour bastir des temples. Auquel temps on dit que Salo-  
mon Roy de Hierusalem manda au Roy Hiram de Phenice  
certains ænigmes problematiques, luy en demandant reso-  
luē exposition adioustant telle cōuenance, que celuy qui ne  
les pourroit entendre ny exposer, payeroit à l'expositiueur dō-  
nāt la solution, certaine sōme d'or ou d'argent. Dont le Roy  
Hirā cōfessant ne pouuoit exposer ny resoudre les questiōs  
proposees par Salomon pour payer consuma grande quan-  
tité de deniers. Et peu apres, vn Tiran nommē Abdemon,  
dōna solution aux problemes ænigmatices, qui estoient pro-  
posez au Roy Hiram: & luy mesme en proposa d'autres: les-  
quels n'estans soluz par Salomon, il rendit au roy Hiram  
grand nombre d'argent. Voila donc comme Dius en ce-  
ste maniere porte pour nous tesmoignage des choses de-  
uāt dictes. Mais pour plus ample approbation, ie produiray  
Menādre Ephesien: lequel a mis par escrit les actes d'un cha-  
cun des Rois tant Grecs que Barbares, s'estudiant à recueil-  
lir de tous les pācartes & liures publiques d'une chacune pro-  
uince la pure verité historiale, & icelle claiemēt manifester:  
Car escriuāt des Rois, qui ont regnē en Tyr, & de la come-  
moratiō d'iceux, descendāt au Roy Hiram, il dit ainsi: Apres

que Abibal Roy de Phenice fut decedé, son fils Hiram luy  
succeda au royaume: qui vesquit Roy trente quatre ans. Ce-  
luy Roy par vne trenchee de terre esleuee en l'eau feist ioin-  
dre à la ville l'Isle de Eurychore: où il feist dresser vne colom-  
ne d'or, dedice au temple à l'honneur de Iupiter. Puis allant  
à la forest des hauts bois, sur le mont appelé Liban, il feist  
couper & abbatre les plus beaux arbres de cedre à charpéter  
poutres, pour la couuerture des temples, & faisant demolir  
les anciens ruineux, il les reedifioit tous neufs. Et entre autres  
edifia, consacra & dedia les temples d'Hercules, & de la deesse  
Astarte: & construit celuy d'Hercules le premier du mois,  
dit Peritius, & celuy de Astarte, enuiron le temps auquel il feist  
marcher son armee cõtre les Tiryens contreuenans à luy  
rendre le tribut, lesquels remis en sa subiection & obeissance  
il s'en retourna. Sous son regne fut vn ieune enfant nommé  
Abdemon, qui donnoit solution de routes les paraboles que  
Salomon Roy de Hierusalem transmettoit. Or le temps de-  
puis le regne du Roy Hyran iusques à la constructiõ de Car-  
thage est conté & deduit en telle maniere: Quand le Roy  
Hiram fut allé de vie à trespas, son successeur au royaume fut  
Belcazar son fils: qui ayant vescu quarantetrois ans, en regna  
sept. Apres luy Abdastart son fils aagé de vingt neuf ans, en  
regna neuf: & fut occis en trahison par les quatre enfans de  
sa nourrice: desquels traistres freres le plus vieil vsurpa & tint  
le royaume douze ans. Apres luy & ses freres, Astart fils de  
Delecastart recouura le royaume, qui apres auoir vescu cin-  
quantequatre ans, en regna douze. Consequemment Astart  
son frere, qui vesquit cinquantequatre ans, & en regna neuf:  
tant qu'il eut occis son frere Pelleres, lequel se saisissant du  
royaume le tint seulement huit mois, ayant vescu cinquante  
ans parauant. Iceluy meurtrier de son frere fut tué par Itho-  
bal Sacrificateur de la deesse Astarte. Lequel Ithobal vesquit  
soixante huit ans ayant regné trente deux. A iceluy succeda  
son fils Badesor: qui apres le quarantecinquesme an de son  
aage, regna six ans. Le successeur de luy fut son fils Margen,  
qui ayant vescu trentedeux ans en regna neuf. A iceluy fina-  
lement succeda Pygmalion, qui tint la principauté quarante  
sept ans, en ayant vescu cinquante six. Et en l'an sepuesme de  
son regne, la sœur Dido senfuyt fonda & edifia la cité de Car-  
thage en Aphrique. Dont il appert que depuis le regne de  
Hiram iusques à la fondation de Carthage le temps nombre

## Contre Appion Alexandrin,

reuient à cent cinquante cinq ans, & huit mois. Or comme ainsi soit qu'en l'an douziesme du regne de Hiram fut edifié le temple de Salomon, il sensuit que depuis l'edification du temple iusques à la fondation de Carthage furent cent quarante trois ans, & huit mois. Car que faut-il adiouster au tesmoignage des Pheniciens? La verité y est manifestement & constamment approuuee, & par cela appert plus clairement, que la venuë de noz progeniteurs en la prouince de Iudee a de bien long temps precedé la construction du temple. Car apres qu'ils l'eurent toute & vniuerselle occupee & tenuë par force de guerre, & qu'ils en furent paisibles possesseurs, & dominateurs, alors ils commencerēt à edifier le temple. Toutes lesquelles choses sont es liures des antiquitez esté par moy approuuees des sacrees lettres. Reste maintenant à deduire les probatiōs qui sont cogneuës estre escrites & registrees de nous dans les histoires des Caldeens. Lesquelles ont grande concordance à noz volumes, voire mesme en autres matieres. Et de toutes ces choses nous est auteur & premier approbateur Berose, homme Chaldeen de nation: mais bien renommé, cogneu & approuué entre ceux, qui sont versez aux lettres. Car combien qu'il fust Babylonien, si a-il escrit en l'anguë Grecque de l'Astronomie, & de la Philosophie Chaldaïque. Berose donc suyuant les tres-antiques histoires, a escrit tout ainsi & semblablement que Moÿse, de l'inondation du deluge, & de la perditiō du gēre humain: ensemble aussi de l'arche, en laquelle Noë prince & premier chef de nostre generation fut sauué: & comme elle fut portee, & sarresta sur le faict des hautes montagnes d'Armenie. Puis en apres desouuant tous ceux qui de ligne en ligne descendirēt de la generation de Noë, avec la supputation de leurs temps, il paruiēt iusques à Nabulassar Roy des Babyloniens & Chaldeens: Duquel les faits exposant, il raconte comme il enuoya en Egypte, & en nostre terre de Iudee son fils Nabuchodonosor avec tres-grosse & puissante armee. Lequel ayant trouué ces deux peuples resistans les souzmit tous en son obeissance, brulant le temple de Hierusalem: & emmenant tout le peuple de nostre generation en captiuité, passa en Babylone. Dōr aduient que la cité de Hierusalem fut deserte & reduite en desolation par l'espace de septante ans, iusques au temps de Cyrus Roy de Perse. Or dit Berose, que ce Roy Babylonien tint en sa domination Egypte, Syrie, Phenice, & Arabie passant en opulence d'exactions & tributs tous les precedens Rois des

Chaldeens & Babyloniens. Mais pour plus propre comprobatiō, il vaut mieux, & si est necessaire, de reciter les mesmes paroles de Beroſe, comme il les a dites: Nabulassar roy de Babylone, pere de Nabuchodonosor, ayant entendu, que le Satrape gouverneur par luy estably en Egypte, en la basse Syrie, & en Phenice se reuoltoit avec les nations contre luy, considerant que par l'aage il ne pouuoit porter les traux de la guerre, il bailla vne grande partie de ses forces, & de la gendarmerie à Nabuchodonosor son fils estant pour lors en la force & fleur de son aage, & l'enuoya contre ce gouverneur & peuples rebelle. Nabuchodonosor donc ayāt donné la bataille au rebelles, & l'ayant deffait luy & les siens, reduit à son empire la prouince que son pere tenoit au parauant. En ce mesme temps aduint, que son pere Nabulasar, tombé malade en la cité de Babylone, alla de vie à trespas, apres auoir regné vingt & neuf ans. Ce qu'ayant entendu Nabuchodonosor peu de iours apres, & ayant donné ordre aux estats & affaires de l'Egypte, & des autres prouinces, & aussi ayant baillé la charge à aucuns de ses amis & feaux de conduire & mener en Babylone tous les prisonniers & captifs, Iuifs, Pheniciens, Egyptiens & Syriens, avec le bagage & charroy de l'armee: luy avec aucuns de ses plus priuez en petit nombre abregeant chemin par le desert, sen retourna en Babylone. Où trouuant tous les affaires estre bien regis & administrez par les Chaldeens, & le royaume luy auoir esté gardé par les Princes & les plus grāds Seigneurs: tellemēt qu'incontinent à son retour il fut fait seigneur & dominateur de tout le royaume paternel, fait faire royal commandemēt à tous les captifs venans de l'Egypte, Syrie, Phenicie, & Iudee, d'edifier habitacles & maisons es lieux les plus opportuns de Babylone. Et des richesses amassees aux pillages butins, & despoüilles de ses victoires, il orna tressomptueusement le temple de Bel, & les autres temples de ses idoles, & outre ce, il adiousta hors le premier mur la cité nouvelle à la vieille ville. Puis apres ayant pourueu que deüors en auant les ennemis ne peussent destourner le fleue, ny approcher pres de la ville, il enceignit à l'enuiron de la vieille cité interieure trois ordres de murailles par le dedans: & autant à l'exterieure ville neuue par le dehors les vnes construites de brique cuyte, & les autres en outre ioinctes de bitume d'Asphalt, qui est vn fort ciment indissoluble. Puis ayant ainsi emmuree & remparee la grande cité, il y feit des portes si belles, si fortes & magni-

## Contre Appion Alexandrin.

20 fiques, qu'elles eussent bien peu estre conuenantes à vn tres-  
21 auguste temple. Et d'auantage, tout aupres du palais de son  
22 pere il en edifia vn autre, beaucoup plus somptueux, & plus  
23 ample, duquel declarer la fabrique & ornement seroit para-  
24 uanture trop long conte. Toutefois cela n'est à oublier de  
25 dire que ceste maison royale tant superbe, tant magnifique,  
26 & tant riche & belle, qu'on ne pourroit croire, fut commen-  
27 cee, faite & parfaite en l'espace de quinze iours. En ce palais  
28 il feit esleuer deux grans moles de pierre de taille en aspect  
29 de hauteur semblables à grandes môtagnes: plantez tout au-  
30 tour, & au faist de tresbeaux arbres de toutes sortes, & feit le  
31 verger, & iardin suspendu en l'air, anobly de grande renom-  
32 mee. Et ce feit il, pour ce que la Royne sa femme desiroit a-  
33 uoir vn haut regard de montagne, comme celle qui estoit de  
34 nation & region Medoise, & nourrie és monts de Medie.  
35 Voyla ce que Berose raconte des susdits Rois Nabulassar &  
36 Nabuchodonosor, & beaucoup d'autres choses à ce propos  
37 en son liure des gestes Chaldaïques: auquel il blasme les  
38 scribeurs Grecs qui vainemēt & contre verité ont songé &  
39 forgé telles mensonges, que Babylone ayt esté construite, &  
40 close de murs par Semiramis Royne d'Assyrie: & que plu-  
41 sieurs œures merueilleuses par elle ont esté faites en celle  
42 grande cité. Et certes la conscription des Chaldeës merite  
43 bien d'estre estimee plus digne de foy, attendu que les escri-  
44 tures de Berose apperremēt se monstrent estre concordantes  
45 avec les archiues des Phenitiens en la narration de ce Roy,  
46 qui cōquesta toute la Syrie, & l'vniuerselle Phenice. A toutes  
47 lesquelles historiales descriptions conuiet aussi Philostrate  
48 en ses histoires, où il fait mention du grand siege mis deuant  
49 l'opulente cité de Tyr, metropolitaine en Phenice. Sembla-  
50 blement Megasthenes au quatriesme liure des Actes & des  
51 gestes Indiques: où il met son entente à declarer le susdict  
52 Roy de Babylone auoir surmonté & passé le grand Hercules  
53 en la vertu de force. & en grandeur de gestes magnanimes,  
54 disant qu'il subiuga la plus grand partie d'Aphrique, & toutes  
55 les Espagnes. Or quant à ce qui a esté par-cy deuant recité  
56 du renomé temple de Hierusalé, & cōme il fut bruslé par les  
57 Babylo niens, & derechef long temps apres cōmencé d'estre  
58 reedifié, au tēps que Cyrus Roy de Perse tenoit le principal  
59 Empire en Asie, tout cela nous le rendons clair par les pro-  
60 pres paroles de Berose en son troisieme liure ainsi disant:  
61 Apres que le Roy Nabuchodonosor eut commecé le grand

mur de la closture de Babylone, il tomba en maladie & passa de ce monde en l'autre, apres auoir regné quarantetrois ans. Par la mort duquel son fils Euemaradoch fut fait dominateur du grand royaume & empire de Babylone, finalement pour ses meschâcetez & paillardises fut occis en trahison, qui luy fut machinée par le mary de sa sœur, nommé Neriglissoroor au deuxiesme an de son regne. Celuy-là mort, le traistre beau frere qui l'auoit ainsi tué insidieusement, s'empara de la principauté, & regna seulement quatre ans. Apres luy, son fils Laborosarchod estant encore ieune enfant fut emparé de tiltre royal, où il dura neuf mois & non plus. Car ses amis mesmes le voyans estre de tresinalignes mœurs, & mauuaise esperance de bien, par subtils moyens le feirent estaindre : lequel occis, les princes & seigneurs qui l'auoient fait mourir s'assemblerent en conclaue, & par commune & conuenante voix, baillerent la coronne, & transporterent le royaume à vn noble seigneur Babylonien nommé Nabonnede, yllu de la mesme lignee Royale. Souz le regne d'iceluy furent construits au long du fleuue les grands murs de la cité de Babylone maïsonnez de brique cuyte & de ciment bitumineux. Au dixseptiesme an de ce Roy, Cyrus Roy de Perse sortit accompagné d'une grosse & puissante armee, avec laquelle ayant subiugué l'vniuerselle Asie, se rua impetueusement vers la grande Babylone. Nabonnede sentant sa terrible enuahie luy vint au deuant avec fort & nombreux exercite, & ayant choqué le Roy Nabonnede fut vaincu en la bataille & s'enfuit avec bien peu de ses gés, de façon qu'il fust enclos dans la ville de Borsippe. D'autrepart, le victorieux Roy Cyrus s'en alla planter son cāp, & mettre le siege deuāt Babylone. ayant en deliberation apres auoir abbatu les murs du grand circuit hors la cité, de prendre facilement tout l'enclos au dedans. Mais voyāt la ville & la cité estre trop forte, & trop bien munie, & pource inexpugnable ou trop difficile à estre prinse d'assault, il tourna son exercite vers Borsippe pour l'assiéger & par force prendre Nabonnede: Mais le Roy Nabonnede ne voulant attendre ne le siege, ne l'assaut, se rendit suppliant à sa mercy. Enuers lequel le vainqueur Cyrus vsant de clemence le receut humainement, & luy constitua honorable demeurance en la Caramaigne : & ainsi le depoussa & mit hors de l'Empire & royaume de Babylone, & ainsi Nabonnede n'agueres tant grand Roy vsa priuément le reste de sa vie en celle prouince de Caramaigne. Ces choses dessus

## Contre Appion Alexandrin,

narrees pour la plus grand partie s'accordent fort bien à nos histoires : esquelles il est escrit, que le Roy Nabuchodonosor au dixhuitiesme an de son Empire destruit nostre temple, & le reduit en totale desolation : puis fut dechassé & depotiillé de sa puissance & majesté Royale l'espace de sept ans. Item, qu'au second an du regne de Cyrus furent posez, & reestablis les fondemens dudit temple pour le restaurer, & de rechef fut parfait le deuxiesme an du regne de Daire, Roy de Perse. Avec toutes ces probations mises en auant, i'adiousteray encore surcroit les preuues des Pheniciens. Car l'abondance des preuues n'est à delaisser. L'enumeration des ans qu'ils ont en leurs escrits, est ainsi deduite: Sous le Roy Thobal Nabuchodonosor assiegea la cité de Tyr. Apres luy regna Baal 10. ans: apres Baal furent cōstituez iuges & recteurs du peuple à distribuer iustice, ceux qui s'ēsuiuer: Ecnibal, fils de Baslech, deux mois. Chelbis, fils de Abdee, 10. Abbar, Pontife, trois mois. Mytgon & Gerastrate fils d'Abdelim, furent iuges le temps de six ans. Entre lesquels regna Balator vn an. Lequel decedé par mort enuoyerent querir de Babylone vn nommé Merbal: qui regna quatre ans. Celuy aussi trespassé, ils manderent son frere Irom, qui regna vingt ans. Et au temps de ce Roy Irom Cyrus tenoit l'Empire des Perles. Parquoy tout ce temps là depuis Nabuchodonosor iusques à Cyrus est conté à cinquante quatre ans, & trois mois. Car Nabuchodonosor commença de mettre le siege deuant Tyr en l'an septiesme de son regne. Et au quatorzieme an du roy Irom, Cyrus obtint la principauté des Perles. Il appert doncques que ce qui est rememoré touchant le temple Hierosolymitain par les Chaldeens, & Tyriens, concorde totalement avec nos escritures. Et d'auantage. le tesmoignage de l'antiquité de nostre gent Iudayque ou Hebrayque cy dessus tant prouuee est tout manifeste, & hors de toute contention. Et pource i'estime que toutes les preuues, & les conferences des escritures historiques par moy cy deuant allegues pourront bien suffire à ceux qui ne sont trop contentieux ne cōtraires à nostre assertion d'antiquité. Mais à ceux qui n'estiment aucune foy deuoir estre donnee aux historiques descriptions barbariques ny autres, fors qu'aux seules escritures Grecques, il m'est necessaire de leur proposer encore plusieurs tesmoins, mesmement des Grecs, & de ceux qui ont receu cognoissance de nostre nation : & qui en lieu, & temps opportun en ont fait mention en leurs liures. Voicy

donc qu'il propose. Ce tant renommé Pythagoras Samien, tres-ancien de temps, & tres-excellent sur tous Philolophes, en sapience & diuine pieté, non seulement a scéu & cogneu toutes nos choses : mais aussi les a entuyuies, & de grand zelle imitees, comme par maints exemples il est euident. Et cōbien qu'il ne se trouue aucune escriture de luy, ne par luy, toutesfois plusieurs nobles autheurs à luy succedans ont escrit histoire, entre lesquels le plus insigne est Hermippe, homme tres-diligent inquisiteur de l'histoire vniuerselle. Or au liure qu'il a escrit de Pythagoras, il raconte qu'estant mort vn des familiers amis de Pythagoras nommé Calliphont, natif de la ville de Croton, l'ame du defunct repairoit avec luy iour & nuict, & entre autres choses l'admonnestoit, de ne passer iamais au lieu où vn asne fut tresbuché, se garder de toute eau trouble, sale, & orde : & s'abstenir de toute mesdisance & blaspheme. (Puis s'ensuit en Hermippe.) Et Pythagoras ainsi commandoit & faisoit en imitant les opinions des Iuifs, & des Thraciens : & les approprians à soy mesme. Car on dit, & il est vray, que Pythagoras transféra beaucoup de loix Iudayques en Philosophie. Semblablement aussi nostre nation n'a point esté incogneuë en plusieurs de ses villes, desquelles les mœurs & coustumes sont ja passées & receuës es autres nations, qui les ont trouuees bien dignes d'estre par emulation imitees. Ce que manifeste Theophraste es liures qu'il a escrit des loix, où il dit, que les loix des Tyriens deffendent iurer par nul iurement estranger, c'est à dire de Dieu d'esträge natiō autre que de la leur, entre lesquels sermens, avec plusieurs autres qu'il anombre, il allegue le iurement qui est appellé *a*, Corban : lequel iurement de Corban n'est trouué en nulle autre gent nē religion, si non en la Iudayque seulement : lequel sacramentaire mot Corban de la langue Hebrayque est interpreté, Dō de Dieu. Herodot Halicarnas aussi n'a pas ignoré nostre nation : ains voit-on qu'aucunement il en a fait mention. Car au second liure de ses neuf muses, racontant des peuples de l'isle Colchos, il dit ainsi : Entre tous peuples les seuls Colques, Egyptiens, & Ethiopiens dès le commencement sont circoncis es parties honteuses. Laquelle circoncision les Pheniciens, & les Syriens de Palestine confessent auoir apprinse des Egyptiens. Les autres Syriens habitans au long des fleues Thermodoon, & Parthenios : semblablement les Macrons qui sont leurs voisins, se disent auoir prins & apprins n'ague-

a. Les Iuifs iuroient par toutes choses sacrees. Voy S. Matthieu chap. 5. mais entre autres iuremens l'vn des plus solennels & lequel violer estoit abominablement execrable, estoit celui de Corbā en S. Matthieu cha. 23.  
b. Non sans

## Contre Appion Alexandrin,

cause Cicero en plusieurs lieux appelle Herodot pere de meson ge, y a forgé innumera- bles fables pour histoi- res. Car qui ouy: iamais dire que les Iuifs eussent receu la cir- concisiõ d'au- tre que d'A- braham; qui la receut de Dieu. Quant aux peuples voisins, sans doure ils l'õt recue du mesme en- droit. Car Is- mael & Esau, qui sont les maieurs des Arabes, es- toient de la famille d'A- braham. Les Egyptiens l'ont prise de Ioseph au- quel ils ont tant deseré, que mesme ils l'ont esti- mé Dieu. Les Ethiopiés du temps de Sa lomon se fai- rent à deuy Iuifs, quand leur Roine de Saba vísrant Salomon, nõ sculemēt cõ- ceut de luy vn enfant Da- mid, de la li-

res de temps ceste maniere de circoncision des Coleques. Et ceux là sont les seuls peuples entre tous les hommes, qui soient circoncis, & en ce font tout ainsi que les Egyptiens. Quant aux Egyptiens, & aux Ethiopiens, ie ne sçauroye pas bien dire, lequel des deux peuples la appriens & receu de l'autre. Herodot donc, cõme il appert, dit que les Syriens qui habitent en Palestine, sont circoncis. Or entre tous les habi- tans en Palestine n'y a que les seuls Iuifs qui soient circon- cis. Parquoy faut conclure euidemment, que par les Syriens de Palestine Herodot entend les Iuifs circoncis, desquels cela sçachant, ainsi il en a parlé. Semblablement Cheril an- cien Poëte en ses vers & chants fait mention de nostre gent Hierosolymitaine, escriuant que nos maieurs ont esté en guerre contre les Grecs avec Xerxes Roy de Perse. Car en nombrant tous les peuples qui se trouuerent en celle innom- brable armee, il a mis nostre gent toute la derniere, ainsi disant:

*Le camp nombreux de Xerxes Roy de Perse  
Estoit suiuy de mainte gens diuerse:  
Mais entre tous estoient sous son enseigné  
Gens merueilleux de langue Phenicienne;  
Desquelles gens la région sublime  
Est situee es hauts mont de Solyme;  
Desque's le haut est rond & de chaleur fendu  
Pres d'un grand lac par les pleins estendu:  
Couuert de peau de teste de cheual;  
Durcie au feu, ou au chault estiuai.*

Par lesquels vers il est tout euident, comme il me semble; que le Poëte Cheril a fait record de nostre nation. Car en nostre region de Iudee sont les mons de Solyme, esquels nous habitons. Et le grand lac. qui est appellé Asphaltite: qui est le plus grand, & le plus large de tous les estangs & lacs de Syrie. Ainsi voyla comme l'ancien Poëte Cheril a fait mention de nous: D'auantage, il ne m'est difficile à monstrier comme les Grecs, non les vulgaires: mais les plus renommez en sapience, non seulement ont eu co- gnoissance des Iuifs: mais aussi les ont tenus en grande admiration en quelconque lieu qu'ils se soient trouuez en- tre eux. Car Clearche disciple d'Aristote, & à nul second des Peripateriques, au premier liure du Somne, dit, que son pre- cepteur Aristote quelquefois racontoit d'un certain Iuif, &



## Contre Appion Alexandrin,

blemēt Hecate Abderite Philosophe sage, & versé es actions d'estat ou de gouvernement: homme aussi courtisan, nourry avec le Roy Alexandre le Grand, & conuersé avec Ptolemee, fils de Lage Roy d'Egypte, a fait commemoration de nostre genre Iudayque, non à la trauersé & par maniere de disgréssion, comme Clearche, ains a escrit vn liure entier des Iuifs. Duquel ie veux recueillir quelques passages par luy escrits & briefuement les discourir. Mais auant tout ceuvre ie demonstreray le temps des actts. Car Hecate fait mention de la bataille, en laquelle Ptolemee combattit deuant la cité de Gaze en Iudee contre le Roy Demetrius, ce qui aduint onze ans apres le trespas du Roy Alexandre le Grand: & au temps de la cent & 17. Olympiade, comme rapporte le Chroniqueur Castor. Car adioustant ceste Olympiade au nom des precedétes, il dit ainsi: Sous ceste Olympiade le Roy d'Egypte Ptolemee fils de Lage, deuant Gaze, cité de Iudee, vainquit & deffait en bataille le Roy Demetrius fils d'Antigon, surnommé Poliorcetes, qui est à dire, ruineur de citez. Or tous les scripteurs en general assentent que le Grand Alexandre mourut en la cent & quatorziesme Olympiade. Dont il est tout notoire que & de ce temps-là & du temps du Roy Alexandre nostre nation Iudayque estoit ja florissante. Or ayans monstré la conference des temps, reuēons à Hecate historien, qui dit qu'apres la grande bataille deuant Gaze, le Roy Ptolemee fut fait Seigneur, & dominateur de tous les lieux & places qui sont en la Syrie & autour. Dont aduint, que plusieurs hommes cognoissans la clemence debonnaire du Roy Ptolemee, voulurent bien luy tenir compagnie en Egypte, & luy cōmuniquer leurs biens & personnes. Desquels l'un, dit-il, estoit Ezechias pontife des Iuifs, homme aagé enuiron de soixante six ans, & en dignité de personne le plus grand de toute sa nation, & d'esprit tres-sage, homme tres-adroit à bien dire, & bien versé aux affaires. Dit outreplus le surnommé Hecate, estre entre les Iuifs mille cinq cens Prestres, qui leuent les decimes, & en commun gouvernent tous les affaires. Derechef le mesme autheur rememorant le susdit Pontife Ezechias, celuy homme, dit-il, portant l'honneur de pontificat, coustumierement conuersoit avec nous. Et quelque fois prenant avec luy aucuns des siens, nous exposoit toutes les matieres controuerses ayant avec soy descrite la conuersation & police des siens. Puis peu a

pres ledit historien Hecate manifestement declare que nous sommes, & cōme nous nous maintenōs quāt à nos loix, & que nous elisons plustost souffrir & endurer toutes peines, que de les passer d'vn seul poinct, estimans cela estre chose fort hōneste & bōne. Dont ainsi dit Hecate : Les Juifs souuēt ont esté hays, vilainement blasmez, accusez, & mal nommez par leurs peuples voisins: & d'auantage ont souffert maintes iniures, outrages & violences des Rois de Perse, & de leurs Satrapes, & neantmoins iamais n'ont peu estre changez d'esprit quant à leur loy & religion. Mais avec tres-grande exaltation preparez à dire, faire & souffrir, s'offrēt à respondre & raison rendre de tous leurs faits & paroles, mesinement concernans leur religion. Et sur cela il declare plusieurs tres-grāds indices & exemplaires de forte & magnanime cōstance d'esprit au peuple Iudayque quant à l'obseruation des loix: disant qu' Alexandre le Grand estant de sejour en Babylone, & voulant restaurer le temple de Belus, qui estoit tombé en ruine. commanda à tous les gensdarmes de son armee quels qu'ils fussent, de porter les pierres, avec les bris & grappin, & autres matieres necessaires à la massonnerie de ce temple, les seuls Juifs ne voulurent iamais se souzmettre à employer leur labeur à la reparation d'vn temple d'idole: ains plustost esleurent endurer griefues battures, playes sanglantes, & tous detrimens de corps & biens: iusques à tant que par le pardon du Roy Alexandre remettāt de grace le deuoir de l'œuure à peuple si constāt en sa loy, ils furent mis en toute assurance & indulgence de l'ouurage avec seureté: qui leur fut baillee: lesquels Juifs, dit Hecate, estans de retour en leur propre prouince de Iudee, abbattirent tous les temples fabriquez & les autels esleuez aux idoles, & à la verité pour aucunes des choses ainsi faites les vns payerent grosse amende au Satrape gouuerneur, & les autres obtindrent pardon. Outre ce il adioute, que pour telle constante obseruation de leur loy, ils sont dignes de grande admiration. Dit aussi le mesme auheur, que nostre gent Iudayque a esté tres-populeuse en grand nombre d'hommes: en sorte que plusieurs milliers de nos hommes furent transportez & menez en captiuité & confinez en Babylone par les Perses. Puis apres la mort du Roy Alexandre, grand nombre d'autres milliers de personages Juifs furent transportez en Egypte: & en Phenice pour la sedition qui fut faitē en Syrie. Ce mesme historiographe Hecate a declarē la grandeur, & la beaulté

## Contre Appion Alexandrin,

« de la prouince que nous habitons. Il est tout notoite, dit il,  
« que les peuples Iuifs possèdent & tiennent presque trois mil-  
« lions, qui sont cent fois trente mille journaux de tres-bonnes  
« terres en pays bien gras & fertile. Car la prouince de Iudee  
« est de celle amplitude, & grandeur. Il n'oublie pas aussi de  
« raconter comme nous sommes habitans en vne, qui fut iadis  
« tres-grande, spacieuse, & magnifique cité de Hierusalem &  
« iadis tres-populeuse en multitude d'hommes. Aussi n'a-il  
« point eu la magnifique construction du Temple Hiero-  
« solymitain : de laquelle il parle ainsi : Les Iuifs en leur pro-  
« uince de Iudee tiennent plusieurs bons bourgs, & villes for-  
« tes, riches & bien garnies, mais sur toutes autres, ils ont vne  
« belle cité bien munie, forte, & emparee ayant de circuit  
« cinquante stades, peulee enuiron de cent & vingt mille  
« hommes, & est nommee Hierusalem. Au milieu de celle  
« noble cité est vn superbe edifice de pierre taillee, long de  
« cing cens pieds, large de cent coudees ayant deux portes &  
« dedans vn autel quarté fait non de pierres de taille, ains de  
« pierres amassees, telles que de nature sont formees, & ainsi  
« massonnees en façon d'vne plate forme quarree en esgalle  
« quadrature, chacun costé ayant vingt coudees de largeur, &  
« dix de hauteur, iouxte lequel il y a vn grand edifice duquel  
« l'autel & le chandelier sont de fin or & poisent deux talents,  
« sur lesquels la lumiere est gardee perpetuellement iour &  
« nuict. Dedans ce Temple n'y a aucune image ne present  
« dedié en façon que ce soit, n'aucune sorte d'arbre ou plante  
« comme des bois, & forests sacrees, comme il y a coustu-  
« mierement és autres Temples : Leurs sacerdotes ou Prestres  
« habitent en ce Temple & iours & nuicts, faisans certaines  
« purifications, & du tout s'abstenans de boire vin dans le  
« Temple. D'auantage, pourautant que les Iuifs quelque  
« temps apres militerent, & furent és guerres avec Alexandre  
« le Grand & ses successeurs, avec lesquels aussi estoit le susdit  
« autheur Hecate, il tesmoigne des Iuifs en telle sorte : racon-  
« tant ce qu'il auoit veu faire à vn Iuif qui estoit au camp. Du-  
« quel ie mettray les mesmes propos, ainsi disant ledit Heca-  
« te : Allant vers la mer rouge, vn Iuif nommé Mosollan me  
« suyuit avec d'autres Cheualiers, qui auoient charge de m'ac-  
« compagner. Ce Iuif estoit homme vaillant, hardy, & cou-  
« rageux, & le plus iuste archer qui fut point renommé entre  
« tous les Grecs & Barbares. Iceluy doncques, ainsi que tous  
« se depechoient d'aller voye, & vn quidam vaticinateur ou

deuineur, prenant son augure ou presage en l'air à l'aspect des oyseaux, requit instamment que tous s'arrestassent. Mossollan leur demanda pourquoy ils s'estoient arrestez. A quoy respondant l'augure deuineur, & luy monstrant l'oyseau duquel il consideroit le vol, luy dit ainsi, que s'il estoit bon & expedient à la compagnie que tous demeurassent là, l'oyseau là s'arresteroit. Et si en s'esleuant il voloit plus auant, il seroit bon qu'ils passassent plus outré, si l'oyseau se retournoit en arriere, il faudroit aussi que toute la bande retournaist dont elle estoit partie. Lequel presage entendant Mossollan ne dit mot, mais banda son arc & descocha vne sagette, dont il tua de ce coup en l'air l'oyseau augural volant. Pour lequel fait ce gentil vaticinateur & plusieurs autres furent fort indignez: & par grand courroux luy dirent plusieurs outrages: lesquels il rembarra de tels mots: Estes vous fols & hors du sens (dit-il) qui prenans en vos mains ce mal-heureux oyseau, le deplorez, & m'outragez pour sa mort? Comment eust-il sceu nostre prosperité ou aduersité future en nostre chemin, ou comment nous eust-il peu donner signifiante de nostre bon-heur ou mal-heur, quand luy-mesme ne cognoissoit rien de son salut, ou de sa mort prochaine? Car s'il eust peu auoir prescience des choses à venir, il ne fust iamais volé ne venu mourir en ce lieu, craignant d'estre tué, par la fiesche de Mossollan Iuif. Or en cest endroit laissons reposer les testifications de Hecate. Car il est facile à ceux qui voudront lire son liure d'y en trouuer d'auantage, & plus apertes attestations de nostre gent Iudayque: & apres luy ie ne laisseray de mettre en auant Agatharchides, iaçoit qu'en homme de bien, comme en cela il pensoit estre, il a de nostre nation en ses dictz detracté. Iceluy historien Agatharchides narrat de la Royne Stratonique, comme elle vint de Macedoine en Syrie vers le Roy Seleucus, en delaisant son propre mary le Roy Demetrius, comme Seleucus ayant refusé de la prendre à femme, ce que bien elle esperoit, & sous ceste esperance estoit venué, estant l'armee du Roy Seleus en Babylone, elle esmeut contre luy guerre & reuolte en Antiöche. Puis apres le Roy retourné, & la cité d'Antiöche prinse, elle print la fuyte en Seleucie: où ayant temps & opportunité de pousser sa flotte plus hastiuement, & faire voile volante & legiere, elle s'abusa à vn songe phantastic, luy signifiant qu'elle ne s'en deuoit point fuyr, mais deuoit attendre

## Contre Appion Alexandrin,

la face & presence de son trop aymé le Roy Seleucus. Dont aduint, que arrestee par telle illusion au milieu de son cours, fut prinse, & mise à mort. Voila ce que raconte Agatharchides, derogeant & à bon droit, à la folle superstition de la Royne Stratonique, à laquelle reproauer il vse de l'exemple de nostre nation ainsi escriuant: Les peuples qui s'appellent Iuifs, habitent vne cité la plus fortifiée & mieux munic de toute la region: laquelle ceux du pays de Iudee appellent Hierosolyme. Les Iuifs qui habitent en vne ville de toutes la plus forte appellee Hierusalem par les gens du pays, ont coustume au septiesme iour de faire la feste, vacance & cessation de toutes œuures: & en ces iours ne labourent la terre, ne portent armes, ne bataillent, ne negocient, & ne souffrent en ces iours septains de répos, auoir cure d'aucun œuure manuel que ce soit: mais sont assidus es Temples estendans les bras, & leuans les mains, pour adorer Dieu iusques au vespre, selon leur coustume. Dont aduint, qu'à vn tel iout septiesme les Iuifs estans ententifs à leur adoration, sans auoir regard à faire deffense à leur ville, ou resistance à l'assaillant, le Roy Ptolemee Lage avec toute son armee, & grand nombre d'autres gens entra en la cité: alors que au lieu de la garder & deffendre ils s'amusoient à la superstitieuse obseruance de leur folle, par laquelle folle obseruation, la prouince de Iudee, parauant libre, fut contrainte de receuoir vn Seigneur aspre & dur, & leur loy fut manifestement declaree auoir tres-mauuaise & pernicieuse solennité. Ce cas ainsi adueni monstre aux Iuifs, & feit sages tous les autres, les aduisant d'auoir refuge aux songes, & opinions persuadees par la loy, alors qu'aux suruenantes & dangereuses necessitez, la raison humaine rien ne peut, & n'y scauroit mettre ordre. Celle desfortune aux Iuifs par pertinacité de leur religion, semble à Agatharchides estre vne chose folle & ridicule: mais à ceux qui l'examinent plus entierement, & la considerent de plus pres sans mauuaise affection, elle se demonstre estre grande & tres-digne de principale louiange deue à ceux qui ont bien voulu, & veulent preferer l'obseruance de leur loy, & la pieté & veneration enuers Dieu, & obseruance de ses mandemens, à leur propre vie, & au salut d'eux, & de leur pays. Or reste maintenant à parler des autheurs, historiens & scripteurs, qui n'ont point ignoré nostre nation Iudayque, & l'antiquité d'icelle: mais toutesfois n'en ont voulu parler, ne faire aucu-

ne mériton, fust-ce ou par enuie, ou par hayne, ou par autres semblables causes, desquelles ie pense bien donner certain indice. Entre autres a esté vn Hierosme historien, qui a escrit vne histoire des Roys successeurs d'Alexandre, au mesme temps que fut Hecate. Cestuy-cy par l'authorité du Roy d'Antioche, duquel il estoit bien aymé, presidoit au gouuernement de la Syrie, & combien que luy, & Hecate fussent florissans d'vn mesme temps, & sous les Rois cõtemporains, si est-ce que Hecate a de nous escrit vn liure expres: Mais Hierosme en toute son histoire ne fait aucune mention de nous, iagoit qu'il eut esté nourry & entretenu és mesmes lieux, qu'Hecate: tant estoient differentes les volontez de ces deux personnages. Car l'vn d'iceux nous a bien estimez dignes d'estre esclarcis à la posterité par memoire de ses escrits: l'autre se montre auoir voulu obscurcir la verité de nostre renom par vne passionnee affection. Toutesfois pour la comprobation de nostre antiquité, assez sont suffisantes les histoires des Egyptiens, Chaldeens, & Pheniciens: & par-dessus encore les descriptions des Grecs. Car outre les auteurs de Grece par cy deuant alleguez: encore Theophile, Theodot, Mnaseas, & Aristophanes, Hermogene, & Eucemere, Conon, & Zopyrion, & parauenture beaucoup d'autres (car ie n'ay pas fueilleté tous les liures) ont fait mention de nous, non seulement par digression, mais aussi en propos expres. Car la plus part des susdits personnages ont certainement esté frustréz d'auoir cognoissance certaine de la verité des choses antiques, par defaut d'auoir fait lecture de nos liures sacrez. Neantmoins que tous: & en general ont attesté par commun tesmoignage nostre antiquité: pour laquelle ie l'ay maintenant proposé de parler. Demetre Phalere, Philon le plus ancien, & Epoleme n'ont pas grandement esté frustréz de la verité, en quoy leur faut pardonner. Car il n'estoit pas en eux de pouuoir suyure nos lettres en toute scrupuleuse obseruation. Toutes ces choses ainsi deduites, encore me reste vn poinct à traicter d'vn de ceux que l'ay proposé au commencement du liure: qui est, de monstrer toutes le derogations & mesdisances, dont aucuns ont vsé contre nostre nation, estre vaines & fausses: & pour ce faire, vseray pour tesmoins de leurs conscripteurs mesmes, pour donner à cognoistre qu'en escriuant telles menteries, & calomnies, ils ont parlé contre eux-mesmes.

Or qu'à plusieurs autres celle fausseté soit aduenue, par

## Contre Appion Alexandrin,

haine & malveillance, ie croy, qu'assez clairement l'apperçoivent, & cognoissent ceux qui sont coustumierement bien versez & bien exercez és histoires. Car aucuns d'iceux ont attenté de s'acquerir nom par blasonner, denigrer, & diffamer la noblesse des glorieuses villes & citez de renom, en detractant & blasmant leur conuersation, leur communauté & populaire maniere de viure. Comme Theopompe a par ses escrits deshonoré la cité d'Athenes, & les Atheniens. Polycrat a diffamé Sparte & les Lacedemoniens: & celuy qui a escrit le Tripolitic, car ce n'est pas Theopompe, cōme aucuns pensent, qui a mord & repris les Thebains & leur republicue. Timee aussi en ses histoires a vilainement blasmé toutes les susdites villes & peuples, & plusieurs autres citez aussi. Et ce font-ils principalement, quand ils calomnient quelques peuples de gloire & de nom, les vns par enuie & melchanceté, les autres par vaine outrecuidance, estimans, & esperans que par telle audacieuse mesdisance, & paroliere noualité ils acqueront bruit, & seront estimez dignes d'estre mis en perpetuelle memoire des hommes: de laquelle presomptueuse esperance ils ne sont point frustrez à l'endroit d'aucuns fols, que l'on cognoit n'auoir point de sain iugement: mais les auditeurs sages & de bon sens & sain cerueau, condamnerōt leur malignité. Or la cause des blasmes, & calomnies amassees à l'encontre de nous autres Iuifs, & contre nostre historiale antiquité est venuë des Egyptiens, qui ont commencé les premiers de ce faire: dont aucuns historiographes voulans faire chose agreable & plaisir aux Egyptiens, se sont essayez de corrompre la verité. Car rememorans la venue de nos progeniteurs & Patriarches en Egypte, ne l'ont iamais confessée telle comme elle aduint, ne semblablement leur issue d'Egypte ils n'ont d'escrite selon la verité: ains ont prins plusieurs occasions de haine ou d'enuie. Premierement, pource qu'à leur grand despit nos ancestres Hebreux se feirent puissans en leur region: de laquelle puis apres retournerz en leurs propres & anciennes regions originales, ils se trouuerent grandement riches, & bien-heureux, & pource enuiez. En apres la diuersité de religion, & de sacres engendra beaucoup d'inimitiez entre eux: estant nostre pieté & adoration d'un seul & vray seigneur Dieu, autant distante de leurs pompeuses solennitez d'idolatrie, que la nature & l'essence de Dieu differe des animaux irraisonnables. Car c'est leur religion commune & pa-

ternelle de croire que telles ou telles bestes brutes soient dieux ou deesses : voire que chacun populaire particulièrement, & spécialement adore diuerses bestes, les vns ceste-cy, les autres celle-là, les autres vne autre, telō leurs vaines persuasions ou phantasies: gēs du tout fols & insensez & de tout tēps accoustumez à vs̄er de ces mauuaises opiniōs, & d'icelles imbuz. Parquoy ils n'ont peu imiter l'excellence de nostre Theologie en foy diuine. Donq' voyant plusieurs, tant de leurs que des autres peuples, soyure de grand zele nostre religion, en ont conçeū grāde enuie: voire que aucuns d'eux en tomberent en telle oubliance insensee, & pauureté d'esprit, qu'ils n'auoient point de honte de controuuer & mettre en auant aucunes choses contre les antiques escritures des leurs propres, de leur pays & langue. Et qui pis est, ils se sont tant oubliez de constance, que par vne passion d'aveuglee affection ils se sont contrariez à eux-mesmes en leurs escritures. Et en cela ie prouueray ma parole veritable en vn seul auheur, tres-grand hōme, & duquel par cy deuant i'ay vs̄é pour tesmoing de nostre antiquité: c'est Manethon: qui a proposé & promis d'interprēter l'histoire Egyptiaque trāsferēe des lettres sacrees: aiant posé en prime preface que noz ancestres & progeniteurs vinrent en Egipte avec tant & tant de milliers d'ames, & que z estans entrez à l'improuis, ils subiuguerent par force d'armes les habitans du païs. Consequemment le susdict Manethon confesse qu'vn long tēps apres noz ancestres Hebreux perdirent la domination & le païs qu'ils auoient parauant conquis en Egipte, & de là s'en reuinrēt en la prouince qui Iudee est à present appelee: laq̄lle ils obtinrēt & possederēt par victoires belliques: en laquelle apres auoir cōstruit la cité de hierusalē, ils y edifierēt le tēple. Iusques à ce poinct Manethon a suivi à la verité les escritures autētiques. Mais puis apres prenant de soi-mesme licence d'extrauaguer, & d'escire hors les limites d'approuee autorité, faisant professiō d'escire les narratiōs extraites des fables vulgaires, qui populairement se racontent des Iuifs, il a entremeslé en son histoire incroyables paroles voulāt mesler avec no<sup>9</sup> la vilaine coquinerie & pauure tourbe miserable des Egyptiens lepreux, & des autres malades infects, voulāt aussi donner à entendre que les Hebreux Iuifs, ainsi qu'il dit, pour la cōtagieuse abomination de ceste lepre furent dechassez d'Egipte, & se sauuerēt à la fuite dispersez par les deserts. Ce qui appert estre faux, en

## Contre Appion Alexandrin,

ce qu'il met en auant au temps de ceste fuyte des Hebreux vn Royd' Egypte nomm e Amenophis. Qui est vn nom faux & suppos e, & pour ce n'a-il point presum e de determiner le temps du regne de ce Roy Amenophis, iasoit que de tous les autres Roys il a bien desiny les annees & temps de leurs regnes. Puis de l a en apres il adiouste qlques autres fables pretque oubli e soy-mesme auoir prononc e que la sortie des pasteurs hors d'Egypte t edans vers Hierusal e fut cinq cents dixhuit ans parauant. Car Theinosis estoit Roy d'Egypte quand ils sortirent. Apres le temps duquel, les ans des Roys qui luy succederent, furent trois cens non te trois, iusques aux deux freres nommez Sethon & Hermee, Sethon furnom e Egypte, comme il dit, & Hermee, Danaus. Sethon ou Egypte ayant dechass e du Royaume, ainsi qu'il le racompte, son frere Hermee, Danaus regna cinquante neuf ans. Et apres luy le plus a n e de ses fils nomm e Rhamphes, regna soixante six ans. Manethon donc ayant confess e noz peres estre yssuz d'Egypte tant d'ans deuant, adiouste avec les autres Roys cest incogneu ) Roy Amenophis : disant encore d'auantage, qu'il fut c otemplateur des dieux, c ome auoit est e Orus l'vn de ses deuanciers Roys: & que ayant tresgrand desir de veoir sensiblement les dieux, son desir luy fut acc oply par vn sacerdot nomm e, comme luy, Amenophis, fils engendr e d'vn pere appell e Papius. Lequel sacerdot Amenophis de Papi sembloit quasi participer de nature diuine, quant  a la supernaturelle sapience, & prescience des choses futures. Et iceluy Prophete Amenophis quelquesfois dit au Roy portant mesme nom que luy, qu'il pourroit auoir la vision des dieux s'il se mettoit en deuoir & en faict de purger la prouince de tous hommes lepreux, ladres, m eseaux, & autres maculez & infects. Duquel aduertissement le Roy Amenophis fort ioyeux feit comme dit le conte, assembler tous les ladres les infects, & les estropiez d'Egypte, qui en nombre de multitude furent trouuez quatre vingt mille: & par ce Roy Amenophis enuoyez en la partie Orientale au long du Nil,  a tirer & tailler les pierres: & avec iceux quelques autres Egyptiens aussi,  a qui ceste charge estoit eniointe. Et dit Manethon, qu'en celle multitude d'infects y auoit plusieurs sacerdots, ou prestres, qui aussi estoient touchez de lepre. Dont cest Amenophis sapient sacerdot, & homme diuin print peur, & eut crainte de l'indignation des dieux tant sur soy, que sur le Roy, pour ce que appertement il a-

noit donné conseil au Roy, & persuadé de faire force aux suffidits lepreux & maculez: & pource cogneut en esprit, que les dieux seroient propices auxiliateurs à ces reiettez malades: en sorte qu'ils obtiendroient la domination en Egypte par l'espace de treze ans. Lesquelles choses il n'osa point declarer au Roy, mais en laissa vn liure escrit, puis luy mesme se feist mourir. Dout le Roy tōba en tresmerueilleuse crainte & doubtrance. En apres ledit Manethō raconte ce que s'ensuit mot à mot: Le Roy Amenophis requis par ces pauureté lepreux, infects, & maculés qui auoient esté ià long temps en ce trauail de tailler pierres, de les pourueoir de quelque cité à eux assignee pour leurs repos & seurté, il leur donna vne ville deserte appellee Auaris: qui auoit esté aux pasteurs dechassez, & selon l'antique Theologie auoit és premiers tēps esté la cité de Typhon. Ces ladres donques, maculez, & infects, deiettez d'Egypte. en telle & si grande multitude avec quelque autre nōbre d'Egyptiens, estans confinez par le Roy Amenophis en celle deserte cité Auaris, apres y estre entrez considerans, l'afflicte du lieu, & la construction de la ville estre trespropre & opportune à se fortifier, & faire rebellion au Roy de la prouince ils constituerēt sur eux pour leur chef & leur Roy vn hōme Heliopolitain, l'vn des pontifes de Heliopole, qui estoit la belle ville dite la cité du soleil, nōmé Orfasiph Auquel tous vniuersellement feirent serment d'obeyr en toutes choses & par tout. Ayant Orfasiph prins & receu le serment de tous ces gens sequestrez, premierement leuresta blit telle loy, qu'ils ne s'abstiendroieēt de tuer, & māger, si mangeables estoieēt, toutes les bestes, principalement celles, qui par les Egyptiens estoient tenues pour les plus sacrees & inuiolables. Item, qu'ils ne prēdroient alliance, fust par mariage, amitié, ou autrement, sinon avec ceux de leur ligue & factiō. Toutes lesquelles ordōnāces, & maintes autres, luy bien entendant estre contraires voire ennemies aux mœurs, coustumes, loix, & religion des Egyptiēs: & que par cela pourroient griefuement estre irritez, prouidemment il cōmanda à ses subiets obeyssans de clorre leur ville de bons & forts murs, & de se mettre en armes, & preparer à la guerre cōtre le Roy Amenophis. Et de sa part prenant avec luy pour compagnie & conseil certains autres sacerdots Heliopolitains & aucuns des maculez, enuoya mesfagers en Hierusalē vers les fugitifs pasteurs: qui au parauant s'en estoient allez de là soubs le Roy Themuis: leur renom-

## Contre Appion Alexandrin,

frant les grieues doleances, & des autres aussi qui par les  
Rois d'Egipte auoient esté deshonoréz : leur requerant  
qu'ils se voulsissent ensemble ioindre pour mettre leur camp  
contre Egipte: en leur promettât & assureât qu'ils y viēdroiēt  
avec facile entree. Car premierement ils seroient receuz &  
biē venuz en la cité & territoire de Auaris, prouince de leurs  
anciens progeniteurs : où toutes choses necessaires seroient  
abondamment fournies à leurs peuples & que venant le tēps  
opportun quād ils verroient leur point, ils pourroient guer-  
roier, & facilement subiuguer toute la prouince. Desquelles  
nouuelles les pasteurs hierosolimitains remplis de ioye, alai-  
grement prenans celle occasion, se meirent en armes: & for-  
tirent en cāpagne iusques à deux cens mille hōmes de guer-  
re, qui peu de temps apres vinrent à la cité, & à la contree  
Auarique. Dont Amenophis, Roy d'Egipte, ayant entendu  
l'arriuee & enuahie d'vn nombreux & tant fort peuple,  
se trouua terriblement estonné, se recordant de ce qu'en  
predictiō lui auoit laissé par escrit le sacerdot Amenophis,  
fils de Papi. Parquoy en premier lieu ayāt fait assemblee de  
tout le peuple d'Egipte, & conseil prins avec deliberation  
des affaires avec les principaux, il enuoya deuant, & feit en  
lieu sur chez soy transporter les animaux qui sont tenuz sa-  
crez par les Egyptiens, & qui sont venetez par les sacerdots:  
cōmandant particulierement aux prestres, de caudemēt ca-  
cher, & celer en occulte garde leurs simulachres. Et luy  
mesme bailla en garde & singuliere recommandation à vn  
sien feal amy, sō petit fils de l'aage de cinq ans, appelé Se-  
thon, autremēt ramesses, du nom de son pere Ramples. Ces  
choses ainsi pourueës, passāt outre avec les autres Egyptiēs  
iusques au nombre de trois cens mille hōmes, & venant au  
deuant de ses ennemis vaillās gēs de guerre, quand ce vint  
à la rēcontre, il n'osa & ne voulut cōbatre, pour ne hazarder  
à vn coup son Royaume: ains pensant que s'il prenoit la ba-  
raille, il combattroit contre Dieu mesme: il tourna doz, & re-  
uint luy & son armee à la grand cité de Memphis: dicte le  
Caire, où il print le venerable bœuf Apis, & toutes les au-  
tres bestes & idbles sacrez, puis incontinent avec toutes ses  
nauires, & sa multitude d'Egyptiens se retira au Royaume  
d'Ethiopic à garant & sauuemēt. Car le Roy d'Ethiopic luy  
estoit par grace aucunement subiet, & attenu. Parquoy rece-  
uant le roy fugitif Amenophis, avec tout son peuple, leur  
bailla les choses necessaires à la vie humaine, que la prouin-

se suppeditoit:& outre ce pour habitatiō leur assigna citez, villes, & bourgades suffisantes à demourer tout le temps de ce fatal exil de treize ans, bordant les limites d'Egypte de gēsdarmes Ethiopiques pour la garde & seureté d'Amenophis & de ses gens. Voila ce qui fut fait en Ethiopie. D'autre part, les pasteurs Solymites descēdans en Egypte, ioinct avec les polluz Egyptiens d'Auaris, traitterēt si hostilemēt les personnes restās en Egypte, que la victoire des precedens estoit estimee d'or à ceux qui pour bō voioiēt leur impietez. Car non seulement ils bruslerent les villes & les bourgs, en cōmettant toutes violēces & sacriloges, & destruisans les idoles des dieux: mais aussi cruellemēt demēbrerent, & meirent en pieces les sacrez animaux qui estoient adorez en veneration: contraignans les prestres mesmes, sacerdots & prophetes d'en estre les meurtriers, occiseurs & desmembreur de leurs propres saintes bestes, puis les dechassoient tous nuds. Et dit-on ainsi, qu'à ces peuples pasteurs Solymitains, mellez aux lepreux Egyptiens, leurs ordonnances politiques & leurs loix tant sacrees que prophanes leur furēt baillées & establies par vn certain sacerdot Heliopolitain de natiō, & de nom Osarsiph, ainsi appellé du nom de Osiris, dieu de Heliopolide cité du solcil, lequel s'estant tourné à la part de celle pastorale nation Solymitaine, & Egyptiēne Auarique, muason nō, & fut appellé Moſes. Tels sont les beaux contes que les Egyptiēs rapportent des Iuifs, & plusieurs autres que ie passe pour cause de briueuté. Mais quant au reste de la finale narratiō, le sus allegué Manethō, dit qu'apres les treize ans reuoluz, le roy Amenophis retourna d'Ethiopie avec grāde puissance: ensemble aussi son fils Rhampses, menant pareillement vne tresgrosse armee. Lesquels entrez en bataille contre les pasteurs Solymitains, & les polluz Auariques, les vainquirent & deffeirent, & apres auoir occis la plus grand' part d'iceux, les poursuyuirent fuians & mis en route, iusques aux finages de Syrie. Tels cōtes & sēblables a mis par escrit Manethō historiographe Egyptien, lequel ie demonstreray par aperte raisō, auoir parlé faussement, & mēty en ces beaux cōtes, & fables de vieilles: en distinguāt premiere mēt ce que puis apres nous ramenerons en ieu. Car il nous a concedé cela, & confessé que les pasteurs, qui furēt les hebreux noz ancestres, n'estoient point Egyptiēs de propre & originale nation: ains estoient là venuz d'autres pays estrāges, cōquererēt, & obtinrent en domination la prouince d'Egypte: de

## Contre Appion Alexandrin.

laquelle puis apres sortirent nos progeniteurs, pour aller habiter en Palestine. Mais que les Egyptiens ladres, maculez, estropiez debilitiez de corps, malades ou infects ayent este meslez avec nostre gent, ie me mettray en deuoir à mon-  
strer que non par les mesmes escrits & dictz de Manethon, & par son propre tesmoignage le conuaincray qu'il n'en est rien, & que celuy Moyses qui conduit le peuple Hebrieu hors d'Egypte, n'estoit point de ces lepreux Egyptiens nay d'Egypte, ains fut long temps, & par plusieurs generacions deuant le dechassement des lepreux. Manethon donc à sa fabuleuse narration, pose ainsi la premiere cause ridicule: Le Roy Amenophis, dit-il, desira voir les dieux. Quels dieux? Car s'il desiroit veoir les dieux qui entre les Egyptiens estoient solennellement venerez, comme vn bœuf, vn bouc, les crocodiles, les cynocephales ou marmots, il les pouuoit veoir tous les iours. S'il desiroit veoir les dieux celestes qui sont incorporels & inuisibles, comment les eust-il peu veoir? & pourquoy en auoit-il tel desir? Pource respondra l'on qu'un autre Roy deuant luy auoit declairé les auoir veuz. Amenophis donc ayant entendu de ce Roy son predecesseur, comme il auoit veu les dieux inuisibles, quels ils estoient, & par quelle maniere il en auoit eu la vision, il en scauoit assez, & n'auoit besoin de nouuel art pour à telle vision paruenir. Mais ( dira l'on le Sacrificateur & diuin estoit comme sage, par le moien duquel le Roy Amenophis se confioit de pouuoir faire & parfaire son desir, & obtenir la vision des dieux, Mais si ainsi estoit & que celuy saint homme sacerdot fut tant sage, diuin & prophete, comment ne preuit-il que le desir du Roy estoit de choses impossibles, qui iamais n'aduiendroient, comme aussi n'aduiendrent & ne parfeit ce qu'il voulut? Quelle raison pouuoit-il donc auoir de faire entendre au Roy que les dieux lui estoient inuisibles, à cause des lepreux, des hommes mutilez, & infirmes? Car les dieux sont offensez, & se courroucent pour les impietez & vices des esprits & des meschantes œures, non pour les defaux & maladies des corps. Ou comment fut-il possible, de faire assembler presque en vne heure tant de milliers de lepreux, & d'hommes debilitiez & contrefaits? Ou pourquoy n'obtempera-il à son Prophete, qui luy auoit donné enseignement & enhort d'enuoyer hors tous les Egyptiens lepreux ou maculez, debiles, & gastez du corps, & les faire transporter en

exil hors d'Egypte? & le Roy ne les exila point:ains les enuoia aux quarrieres lapicidines & aux rochers souzterraines pour tirer & tailler des pierres,comme indigent d'ouuriers & non desirant purger la prouince? Consequemment dit Manethon, que le Prophete se feit soy-mesme mourir,preuoiant l'ire des Dieux, & les maux qui aduiendroient en Egypte,dont il en laissa vn liure escrit au Roy. Mais si ainsi estoit qu'il fust diuin homme & prophete, aiant prescience des cas futurs imminens à Egypte, comment donc ne preuit-il sa mort prochaine?Pourquoi dès les commencemēt ne contredist-il au Roy desirant veoir les Dieux?Ou s'il sçauoit sa mort prochaine, à quelle raison craignoit-il les calamitez d'Egypte, qui ja de son temps n'aduiendroient? Et quelle chose plus griesue que la mort lui pouuoit-il aduenir, pour par la mort la preuenir? Mais voions & oions d'auantage de toutes les autres fabulations & resueries,la plus folle, & la plus ridicule.Le Roy Amenophis ( dit-il)entēdāt par le liure escrit du Prophete qui festoit tué,tant de maux estre à aduenir sur l'Egypte, & ja redoutant les calamitez futures, il ne bannit point du tout ny exila hors de la prouince ces gens malades,& infects:mais à leur hūble supplication & requeste (comme il dit)leur donna,pour separee demourance la cité qui parauant auoit esté des pasteurs Hebreux habitée,appelee Auaris.En laquelle tous ces maleficiēz estans amassez, elleurent ( dit il) vn d'entre les sacerdotes Heliopolitains, qu'ils creerent leur Prince & leur Roy: lequel leur constitua vne telle loy,que point ils n'adorassent les dieux verez en Egypte,&que nullement ne sabstinsent de la tuerie,bouche-rie,& māgerie des bestes sacrees aux festiuitez Egipriaques: ains toutes les tuassent,ou consumassent.Itē,qu'ils ne fallias- sent de personne sinon de ceux,qui seroient de leur serment & confederation.Puis aiant fait obliger par sacré iurement toute la multitude populaire,de garder inuiolablement & eternallemēt ces loix,ils munirēt de murailles la cité dite Auaris,& menerēt guerre au Roy Amenophis.Puis adiouste Manethon,que ce Roy sacerdot Heliopolitain enuoya vers les Hebreux pasteurs habitans en Hierusalem,les requerant de leur donner aide & renfort, leur promettant de leur mettre entre mains la forte cité Auaris,qui iadis auoit esté l'habitation de leurs antiques maieurs. De laquelle cité passans plus outre,ils conquesteroient & facilement obtiendroient toute l'Egypte.En apres dit Manethon,qu'iceux pasteurs Hieroso-

## Contre Appion Alexandrin.

Iymitains appelez par les malades bannis d'Egypte & rebelles à leur Roy, vindrent & descendirent en Egypte au nombre de deux mille hommes armez. Et que le Roy Amenophis ne voulant contrarier à la volonté des dieux, incontinent senfuit & retira en Ethiopie, mettant comme en depost le venerable bœuf Apis, & les autres animaux sacrez entre les mains des Prestres, avec commandement expres de les bien garder. D'autre-part, que les Hierosolimitains par soudaine enuahie entrerent au país d'Egypte, depopulerent & pillerēt les citez, bruslerēt Temples, & tuerent toute la cheualerie: ne laissant rien à faire de toute iniquité, & inhumaine cruauté. Et que celti qui leur establit leurs ordonnances politiques, & leurs loix diuines, & humaines, ce fut vn prestre ou sacerdot, dit Manethon, de la cité de Heliopole, appelé Orsaph, du nom de Osiris, le dieu Heliopolitain: lequel Orsaph puis apres en nom changé fut appelé Moses. En outre, que le Roy Amenophis au treizieme an apres qu'il auoit esté dechassé de son royaume (pource que c'estoit la longueur du temps destiné à la perte de son royaume) reuint d'Ethiopie prendre sa reuenge avec tant & tant de mille hommes: tellement que ayant rencontré les pasteurs Hierosolimitains, avec les polluz d'Egipte, en pleine bataille dōnce d'vne part & d'autre, le Roy parauant fugitif, puis reuenu en vertu & merueilleuse puissance, les vainquit, deffait, & meiz en pieces pour la plus grande partie: le reste poursuyuit à chasse mortelle iusques aux dernieres fins de la Syrie. En toutes ses fabulations ainsi narrees, Manethon n'a point entēdu, ou voulu entendre, qu'il mentoit exorbitement sans aucune verisimilitude ne face de verité. Car posons le cas q̄ les lepreux, & maleficiēz de corps bannis d'Egipte avec toute la multitude des infirmes & debiles amassez en tourbe d'exil, fussent de premier mouuement indignez contre leur Roy, pour leur faire telle iniure que de les separer de leurs parens, amis, domiciles, & citez, & les releguer en bannissement ignominieux selon la persuasion du prophete: si est-il vray-semblable & croyable, que apres estre relaschez des tailleroches & perrieres trauailleuses, & colloquez en repos dans vne bonē cité de la prouince, ils deuindrēt plus doux, & plus paisibles vers leur Roy. Et quand bien ainsi fust, que enuers leur Roy ils eussent encore vne implacable inimitié, ils pouuoient bien se prendre à luy separement: & à luy seul & aux siens dresser embusche vindicatiue du tort à eux fait, sans mouuoir

guerre mortelle vniuersellement cõtre tous les peuples d'Egipte: entre lesquels estoient de plusieurs d'iceux les pareutages, les alliez, les amis, & leur sang. Et qui plus est, si bien ils eussent deliberé de combattre cõtre les hommes mortels, quels qu'ils fussent, si n'estoient ils point montez en telle presumption que d'entreprendre bataille, & commettre impieté cõtre leurs dieux: ny entreprendre de rien commettre ou faire qui fust contraire à leurs loix, esquels dés la naissance ils auoient esté nourriz. Ainsi donc nous deuons rendre grâces à Manethon: qui d'une telle & si grande iniquité de bannissement impitoyable, de pauures personnes maleficiées, & de contumace rebellion de peuple contre son Prince, fait estre chefs & principaux auteurs, non les Hebreux descenduz de Hierusalem, mais les Egyptiens mesmes, & principalement les sacerdotes prestres, qui sont les plus apparens & les plus dignes: qui obligerent à sermēt ceste multitude populaire d'iceux Egyptiens. Or pour monstrier plus probablement tels controuuez contes n'estre vray-semblables, quelle raison y a-il, de dire, que les Egyptiens banniz se rebellerent sans que aucuns de leurs parens, de leurs domestiques, & amis se adioignissent à leur rebellion: ou leur donnassent aucun ayde & confort? ne voulussent entrer en part du peril de leur parétage dechassé: n'estre compagnons participans à la calamité de leurs miserables parens & amis profuges & exiliez: ains pour tout reconfort renuoyerent ces pauures maculez & bannis vers Hierusalem demâder loingtain secours à gens estrangers? Mais à quelle cause raisonnable, ou à quelle intercession d'amitié, d'alliance, ou compagnie deuoient-ils requérir ayde & vindication de leur iniure, aux Hierosolymitains? qui plustost leur estoient ennemis, & bien differens de leur maniere de faire. Et neantmoins (dit Manethon) ils vindrent prestement & en grand nombre, pour faire le desir de ceux qui les appelloient à secours: à cela faire induits par les belles promesses des maculez, qui les asseuroient de facilement occuper & obtenir toute l'Egipte: comme si les Hierosolymitains n'eussent pas bien esté cognoissans l'assiette & les forces de celle region, de laquelle ils auoient esté iadis par force dechassez. Et si alors que Manethon les dit auoir esté appelez en ayde par les maleficiés Egyptiens, ils eussent esté pauures, indignes du bien d'autrui, & viuans vie miserable & necessiteuse, à bon droit parauanture eussent-ils entrepris ce voyage. Mais attendu

## Contre Appion Alexandrin,

qu'ils habitoient en vne tresbelle cité, riche, heureuse, & bien fortunee, & possedoient sinage de territoire bien labouré & cultiué, ample & large estendu, & en fertilité de biens, de fruits, & de pasture, trop meilleur que l'Egipte: quelle cause eussent ils peu auoir, delaisser leur bon país, & sortir en estrange danger pour prester aide à leurs anciens ennemis, & se ioindre aux Egiptiens lepreux & infects de corps: voire tels que nul ne pourroit ne voudroit endurer semblables ses propres domestiques, & familiers amis: Car ils n'auoient pas prescience, & n'eussent sceu deuiner que le Roy Amenophis s'en deust fuir deuant leur face: veu que ( ainsi qu'il dit) son fils Rhamesse leur venoit au deuant avec trois cens mille hommes en armes iusques à Peluse. Dont estoient assez aduertis, & le sçauoient les Hierosolymitains qu'ils leur venoient faire la guerre: mais du changement de propos, & de la fuite du Roy rien ne sçauoient-ils: & aussi dont l'eussent ils peu coniecturer? En apres dit Manethon poursuiuant son histoire fabuleuse, que les Hierosolimitains & leur armee aians prins & occupé les granges greniers, bleds, & fourrages d'Egipte, feirent plusieurs maux par toute la region. Et tous ces maux leur reproche Manethon: comme s'il ne les auoit en son histoire induits comme ennemis: ou comme si tels faits de guerre estoient à obiecter en reproche à gendarmerie estrangere, & de loingtain país par requerant mandement venuë: veu que deuant que iamais ils fussent pour secours appelez, les Egiptiens banniz auoient ja commencé à faire tels outrages, & entre eux auoient iuré, & coniué, de faire tels degasts & actes de hostile vindication. D'auantage (dit Manethon) quelque temps apres Amenophis Roy retourné à grand force se rua sur ses ennemis, les vainquit en bataille: où d'iceux grand nombre occis, meit tout le reste en route, & les poursuyuit fuyans à chasse mortelle iusques en Syrie. Tant est ( si croire on le veut) l'Egipte otuerte & facile à prendre de tous ceux qui faire y voudront enuahie. Et aussi sçauoir mon, ceux qui par droit de guerre l'auoient depuis treize ans tenuë & occupee, & encore alors la tenoient & occupoient n'ignorás point que le Roy Amenophis estoit viuant en Ethiopie, parauanture n'auoient point mis forte garnison, & seure defence és frontieres d'Egipte du costé de l'Ethiopie, mesmement ayans plusieurs grandes commoditez à ce faire: & son retour entendu n'auoient point, ce troy-ie, preparé leurs forces. Croyez cela qui n'est en façon  
du monde

du monde croyable ne vray-semblable. Ce pendant, dit Manethon, le Roy Amenophis tuant ces gens rompus & defaits, les pourſuyuit à chaffe & grande occiſiõ iuſques en Syrie par les grands deſerts ſablonneux, arides & defaillans d'eau. Ainſi le raconte Manethon, comme ſi courir en armes par tels arides deſerts, eſtoit choſe aiſee à vn grand exercite fuiant, deſfait & rompu, & vn autre chaffant & laſſé de vaincre, qui ſeroit tres-difficile, voire impoſſible à vne legere armee de ſeiour & de repos, non haſtee de chaffe ou de fuitte, ains marchant en ſeuire paix. Parquoy on peut veoir comme ſa narration eſt eſloignee de toute veriſimilitude. Ainſi donc ſelon l'hiſtoire de Manethon, noſtre nation n'eſt point originalemẽt venuẽ d'Egypte: & nuls Egyptiens n'ont eſté cõioints ne meſlez avec nous Iuiſs Hebreux. Car il eſt bon & à croire & vray ſemblable, que des lepreux & maleſciez d'Egypte releguez à tailler les pierres, la plus grãd part mourut aux perrieres, & rochetailles. grande partie auſſi eſs batailles, & le plus grand nombre finalement en la deſſaite, çoute, fuyte & chaffe derniere. Or reſte maintenant à luy contredire de Moyſe. Les Egyptiens tiennent bien pour certain que Moyſe fut vn homme admirable & hoimne diuin: mais par calomnie incroyable ils ſeſſorcent à aſſeurer qu'il eſtoit des leurs & de leur gent & nation: diſants qu'il eſtoit Heliopolitain & ſacerdot de la citẽ du Soleil, & que pour la contagion de la lepre il fut chaffé avec les autres maculez. Mais il ſe mõſtre par la ſupputation des temps que Moyſe fut denant le banniſſement des lepreux entuiron cinq cens dixhuit ans: & que de long temps parauant il mena noz peres hors d'Egypte en la terre & region de Iudee, que nous habitons à preſent. D'auantage, que ſon corps fuſt ſain & net de lepre, & immaculé, ſes propres paroles de luy meſme, & ſes conſtitutions legales en donnent indice. Car il interdit les ladres de l'habitation, communication & frequentation populaire en toutes citez, villes, bourgades, & villages, ordonnant qu'ils ſeroiẽt receuz à part, & veſtuz d'habits lacerez pour eſtre cognoiſſables: declarant ſemblablement celuy-là eſtre pollũ & maculé, qui auroit atouché le ladre, ou entré ſouz le couuert en meſme habitacle avec luy. D'auantage, s'il aduenoit qu'aucun peuſt eſtre guery de celle maladie de lepre, & reſtitué en ſa premiere ſanté & netteté, il ordonna au corps du guery de lepre, eſtre faites certaines purifications, mundemens, laucmẽs. eſs eaux de fontaines, raſures de tous les poils,

## Contre Appion Alexandrin,

de testo & de corps, & apres telles purgations, & plusieurs autres & diuers mysteres de sacrifices, finalement leur donna permission d'entrer en la saincte cité. Lesquelles rigoureuses interdictions il n'eust establies cõtre les ladres, si luy-mesme eust esté ladre. Car au contraire il semble estre plus iuste & raisonnable, que celuy, qui de semblable maladie seroit atteint, constituast par humanité quelque honneste & benefique prouision aux malades affligez de telle infortune. Mais Moysé ordonna telles loix d'interdiction non aux lepreux seulement, ains encore ne voulut estre receuz aux sacrez ministeres ceux qui de la moindre partie de leurs corps seroient mutilez, ou maleficiiez. Que si quelque telle mesadventure escheoit à vn homme estant desia prestre, il le priuoit de son office, & de son honneur. Comment donc seroit-il vray semblable, que Moysé eust constitué telles loix & ordonnances contre soy-mesme ( si ladre il eust esté) & à son grand opprobre & dommage? Outreplus, Manethon luy a incroyablement changé son nom, disant, que parauant il estoit appelé Osarsiph. Lequel nom ne conuient en rien à la transmutation de l'autre. Car son vray nom Moyses, signifie preserué de l'eau: car les Egyptiens appellent l'eau, Moy. Maintenant il me semble donc auoir assez amplement demonstré que Manethon en tant qu'il s'uyt les anciens scribes autorisez, il ne se fouruoie gueres de la verité: mais quand il se tourne aux fables vulgaires, ou que de soy-mesme absurdement il les forge toutes nouvellement controuuees, ou quand il s'uyt & croit les auteurs qui ont escrit de nous par affection hayneuse ou enuieuse, alors il fescgare grandement & delaisse la voye de verité. Apres luy maintenant nous faut examiner Cheremon, lequel a fait ptofeffion d'escire l'histoite Egyptiaque, annonbrant au catalogue des Roys d'Egypte ce mesme Roy nommé Amenophis, allegué aussi par Manethõ & son fils Rhamesse. Iceluy Cheremon racõte que la deesse Isis apparut en vision nocturne au Roy Amenophis: le blasmant de ce que son temple estoit destruit par guerres, & que sur ce vn Scribe sacré du temple, nommé Phritiphantes, luy dit, que s'il purgeoit l'Egypte des hommes polluz cõragieux, qu'il seroit deliuré de ses nocturnes terreurs de songes & visions espouuentables. Par ainsi le Roy feit faire reueuë & amas de tous les estropiez, maleficiiez, & malades infects: desquels il ictra hors d'Egypte deux cens cinquante mille, & furent leurs cõducteurs Moysé, & Ioseph, qui aussi estoit sacré

Scribe: & en langage Egyptien estoient autrement nommez, et  
 assavoir Moses estoit appellé Tisithes & Ioseph Pertheseph. et  
 Lesquels arriuez au port Pelusien y rencontrèrent trois cens et  
 octante mille hommes, que le Roy Amenophis y auoit laissés, et  
 ne les voulant transporter en Egypte: avec lesquels trois et  
 cens huitante mille delaissez, les deux cens cinquante mille et  
 maladifs dechassés feirent alliance & conspiration d'aller et  
 en expedition de guerre ouuerte contre le Roy & toute l'E- et  
 gypte. Mais le Roy Amenophis n'osant attendre leur impé- et  
 tueuse fureur, s'enfuit à garant en Ethiopie, delaisant sa et  
 femme enceinte. Laquelle cachée en certaines cachettes et  
 souzterraines enfanta vn fils nommé Messenes. Iceuluy fils  
 estant depuis paruenü en aage viril, chassa les Iulfs Hebreux  
 en Syrie en nôbre de deux cens mille, & herita son peré Ame-  
 nophis d'Ethiopie. C'est ce que raconte Cheremon. Dont  
 me semble, que par les propres dictz de l'vn & del'autre  
 assez peut estre apparente la vainë menterie de tous les deux.  
 Car s'il y auoit aucune face de verité; il seroit impossible  
 que tous deux tant discordans l'vn de l'autre. Mais ainsi  
 aduient, que ceux qui composent des mensonges, n'escriuent  
 point choses consonantes aux escriptures des autres: ains  
 feignent telles commentations qu'il leur plaist inuenter. Or  
 voit on, comme ces deux inuenteurs, escriuant d'vn mesme  
 argument, sont presque en tout & par tout differens. Mane-  
 thon dit, que la conuoitise du Roy Amenophis à veoir des  
 dieux, fut la premiere occasion d'Expulser les pollus. Et sur  
 cela Cheremon a forgé son beau songe sur la vision de la  
 deesse Isis. Manethon dit, que le sacerdot Amenophis com-  
 manda la purgation des mescaux au Roy: & Cheremon dit,  
 que ce fut Phritiphantes. Et Dieu sçait comme ils s'accor-  
 dent bien du nombre de celle multitude populaire: l'vn en  
 fait nombre d'octante mille, & l'autre de deux cens cinquante  
 mille. D'auantage, Manethon dit, que les polluz furent  
 premierement transmis aux perrieres & tailleroches, puis  
 enuoyez pour habiter en la cité Auaris: & tout le reste de l'E-  
 gypte vexee par guerre, lors ils manderent & demanderent  
 ayde aux Hierosolymitains. Mais bien autrement le conte  
 Cheremon, disant qu'au depart d'Egypte, pres la Pelusia-  
 que bouche du Nil ils trouuerent trois cens huitante mille  
 hommes, là delaissez & abandonnez par le Roy Amenophis:  
 avec lesquels allicz derechef ils enuahirent l'Egypte,  
 & contraignirent le Roy Amenophis à prendre la fuite

## Contre Appion Alexandrin,

vers Ethiopie. Mais sur tout ce qui y est de plus excellente faite, c'est que Cheremon n'a point declaré qui estoient, ne de quelles gens estoient ces peuples en tant nombreux exercice: & s'ils estoient Egyptiens ou estrangers. Et si n'a point declaré ce nouuel inventeur du soage d'Isis, & des lepreux: ny exposé la cause pourquoy le Roy ne voulut mettre ces gens en son royaume d'Egypte. Et ce songeur Cheremon a aussi adiquit Ioseph avec Moyses comme sorty d'Egypte en mesme temps: qui estoit mort deuant Moysé le tēps de quatre aages de lignees, qui furent pres de cent septante ans deuant. Outreplus, Rhameffes fils du Roy Amenophis, selon Manethon, estant ia en aage d'adolescence, administra le fait de la guerre contre les bannis & les pasteurs, conioint avec son pere, & avec luy senfuit en Ethiopie. Au contraire, Cheremon raconte que cedit fils, qu'il nomme Manassés, fut nay en vne cauerne, apres le depart de son pere, & puis victorieux en bataille dechassa les Iuifs d'Egypte en Syrie iusques au nombre de deux cens mille ou plus. O la grande facilité, & promptitude à dire & escrire ce qui luy vient en phantasie: Par où il n'a point dit qui estoient, ne d'où estoient ces trois cens huitante mille hommes trouuez à Pelouse, ny aussi comme furent perdus les cent octante mille hommes, ne où, s'ils furent occis en guerre, ou s'ils se retrahirent vers Rhamasses. Et ce qui plus est encore à esmerveiller en sa narration, c'est qu'en icelle on ne scauroit cognoistre lesquels il appelle Iuifs, ne à laquelle partie il attribue celle appellation, ou aux deux cens cinquante mille lepreux & debilitéz, ou aux trois cens octante mille qui restoient laissez au port de Pelouse. Mais c'est à moy grande folie de me trauailler tant à redarguer ceux qui par eux mesmes & leurs contredisances se sont redarguez. Car encore eust-il esté tellement quellement tolerable, si par autres qu'eux mesmes ils eussent esté confutez de vanité mesongere. Toutefois encore à iceux adiousteray-ie Lysimachus: lequel a prins tel argument que les autres pour bien mentir, mais les surmontant & passant tous en enormité de fausse fiction controuuee. Dont il appert manifestement que tres-malignement il les a inuentees, par tresgrande haine enuieuse de nostre gent. Car il dit ainsi: Au temps que le iuste Roy Bocchor regnoit en Egipte le peuple des Iuifs se sentant infect de lepre, tache, malle rongne, & autres maladies contagieuses, prenoit son refuge aux temples, afin d'estre nourry des autosnes. Dont aduint, que par la publique conuersa-

tion de ces infects contagieux, plusieurs hommes estans sur-  
 prins de telles maladies & par consequent inutiles au labour,  
 suruint sterilité en Egypte. Dont le Roy Bocchor enuoya  
 gens expres au temple de Iupiter Hammon, enquerir ora-  
 cles sur la cause de la sterilité. La response du dieu fut, qu'il  
 conuenoit purger les temples de la pollution des hommes  
 non purs ne bons: mais maculez, impies & mauuais, les de-  
 chassant hors des temples en lieux deserts, & les roigneux &  
 lepreux les noyer, comme si le Soleil eust desdain de les re-  
 garder: & horreur de leur vie, & pourcè qu'il en falloit ex-  
 pier & purifier les temples: dont puis apres aduendroit que  
 la terre porteroit son fruit Bocchor Roy d Egypte ayant re-  
 ceu tel oracle, par le conseil & aduis des prestres anciens, &  
 sacrificeurs, feit prendre tous les impurs & maleficiers & les  
 infects contagieux: les non entiers & maleficiers il comman-  
 da par main militaire estre transportez au desert les lepreux  
 & rongneux il condamna estre enveloppez de lames de  
 plomb, puis estre iettez en la mer, lesquels estans noyez, les  
 autres transportez au desert, pour les y faire perir de faim, ou  
 manger aux bestes sauuages, prindrent entr'eux conseil &  
 aduis de leur vie & sauuement. Parquoy la nuict suruenne  
 avec grands feux allumez, & lumieres flambrantes feirent  
 toute nuict bon guet, puis le iour & la nuict suyante ils ieuf-  
 nerent, afin que les dieux leurs fussent propres & les sauua-  
 sent. Le iour suyant se leua entr'eux vn homme nommé  
 Moyses. qui leur donna tel conseil: qu'ils marchassent ense-  
 mble rengez en bande tous par vne mesme voye: iusques à tant  
 qu'ils fussent paruenuz hors des deserts en pays cultiue &  
 terre plantureuse. Item leur commanda n'estre amis ne bien-  
 veillans à homme du monde, autre que de leur nation: & si  
 on leur demandoit conseil, qu'ils le donnassent plustost mau-  
 uais que bon: & que tous les temples & autels des dieux que  
 ils rencontreroient, ils les demolissent. Lesquels commande-  
 mens approuuez & iurez d'estre par eux tenuz, toute ceste  
 multitude print chemin par le desert. & finalement ils paruin-  
 drent en pays gras, & labouré, & fructueux: où de prime en-  
 tree ils traicterent les gens du pays fort iniurieusement, & ou-  
 trageusement: pillerent, brusterent les temples, & en commet-  
 tant tels maux en tous lieux où ils passoient, finalement vin-  
 drent & se camperent en ceste region, qui auourd'huy est dite  
 Iudee: où pour leur habitation edifierent vne cite pour le

## Contre Appion Alexandrin,

pillage des temples nommee selon le fait, Hierosyla, & depuis apres qu'ils furent augmentez en biens & en puissance, pour couvrir l'opprobre de leurs sacrileges, ils changerent le nom de ville, si qu'au lieu de Hierosyla, la nommerent Hierosolyme. & eux Hierosolymitains. Telle est la narration de Lyfimachus, qui n'a pas inuenté le mesme nom Amenophis nom du Roy d'Egypte, qu'auoient supposé les precedens auteurs, mais en a trouué ou emprunté vn de plus fresche memoire, du Roy Bocchor: & laissant le sacerdot prophete Egyptien, mis par Manethon, & le songe de la deesse Isis, imaginé par Cheremon, il s'en est droit allé par phantasie, aux arenes de Libye vers Iupiter Hammon: pour en rapporter rsonsisf oracle sur les galleux, farcineux, & lepreux.

Car il dit, qu'és temples se retiroit & amassoit la multitude des lepreux Iuifs: laissant en doute si il impositoit nom de Iuifs aux lepreux, ou si celle maladie tenoit les seuls Iuifs: car il dit, le peuple des Iuifs. Je luy demanderois volontiers si present il estoit. Quel peuple estoit ce peuple des Iuifs? Estoiient ils estrangers venuz, ou naiz du lieu? S'ils estoient natifs du lieu, pourquoy les nommes-tu Iuifs: veu qu'ils estoient Egyptiens? S'ils estoient estrangers, que ne dis tu de quel lieu ils estoient là venuz? Et comment se peut il faire, que le Roy en ayât fait tant noyer en mer, & le reste exposer à la proye de bestes & d'oyseaux, à faim, froid & soif és lieux deserts, comment se peut-il faire (di-ie) que si grande multitude en restast encore? Et comment estans ainsi desnuez de tout, peurent ils passer les solitudes des deserts mal-aisez & steriles, occuper la region que nous tenos à present, fonder & construire vne tant noble cité, & edifier vn temple celebré par tout le monde? Or estoit il aussi bien conucnant de declarer non seulement le nom du legislateur, mais aussi sa race & origine, qui il estoit, & de quels parens extrait, & la cause pourquoy il entreprint leur constituer telles loix, des dieux, & d'iniustice enuers les hommes: Car s'ils estoient Egyptiens de nation originale, certainement ils n'eussent peu si soudain & tant facilement changer la religion, les mœurs, & la coustume de leur natie origine. S'ils estoient forains & d'estrange lieu venu, il n'est vray-semblable que totalement ils n'eussent aucunes loix, & coustumes de tous temps entr'eux obseruees. Si donc ils eussent iuré de jamais ne faire bien à leurs expulsieurs ou bannisseurs, ils n'eussent pas eu trop mauuaise raison. Mais s'ils auoient cōiuré hayne

capitale, & conspiré inimitié mortelle contre tous les mortels hommes, eux estans, comme il dit, pauures miserables, indignes de toutes choses, foiblos, denuez, & desarmeuz, & ayans affaire & besoin de l'ayde & pitié & charité de tous humains, plus que de leur hayne ou inimitié, en cela appertement se monstre la grande & sotte follie, non d'eux, qui iamais cela ne feirent, mais de l'auheur qui ainsi l'a feint & controuué: qui a aussi osé presumer de dire le nom auoir esté imposé à la cité à cause de la spoliation des temples: & puis apres auoir esté changé en plus honnestre appellation. Grâde merueille s'ils ne l'eussent ainsi fait: Car (voirement si Dieu plait) ce nom premier Hierosyle, estoit vilain reproche, & odieux aux posterieurs: & les superieurs qui auoient fondé la cité, pensoient bien anoblir & honorer eux & leur ville d'une telle appellation. Mais à la verité ce gentil Lyfimachus par trop immoderee affection de detracter n'a entendu que nous Hebreux n'appellons pas piller les temples d'un mesme mot que les Grecs, & que ce mot Hierosolyme ne signifie pas en langue Hebraïque, la mesme chose qu'il signifie en langue Grecque. Mais qu'est-il besoin de dire d'auantage contre vne mensonge, & fausse histoire tant impudemment exposée? Parquoy à present pource que ce liure semble estre paruenü à iuste grandeur, en commençant autre principe, ie m'essayeray d'expliquer & declarer tout ce qui reste de ce present ceuvre.



FLAVIUS IOSEPHVS, A  
EPAPHRODIT, DE L'ANTIQUITE  
des Iuifs, contre Appion  
Alexandrin.

LIVRE SECOND.



V precedent Liure, tres-cher amy *Æpaphrodit*, i'ay fait assez claire demonst-  
rance de nostre antiquité Iudayque, satisfai-  
sant à la verité par les lettres & les escri-  
tures des Pheniciens, Chaldeens, & Egy-  
ptiens, amenant en tesmoignage aussi  
plusieurs des renommez autheurs Grecs.  
Et d autre part, ay mis en auant ma disputation contre *Ma-  
nethon*, *Cheremon*, & certains autres fabuleux ou mal-af-  
fectionnez historiens.

Or maintenant commencéray-ie en ce second liure à con-  
futer, & redarguer les autres restans, qui contre la verité ont  
quelques blâmes escrit. Car certainement ie suis picqué à re-  
spondre contre *Appion* grammarien: si toutesfois il m'est  
conuenable d'entreprendre tel affaire.

Ie dy donc que de toutes les choses qui contre nostre gent  
Iudayque, & sontre l'antiquité des Hebreux par luy ont esté  
escrites, les vnes sont semblables & de mesme aux Edicts des  
fabuleux historiens cy dessus ja mentionnez, les autres sont  
fort froides & vaines: & la plus grand part ne contient que  
detractiõ, & grande comprobation, à fin que ie te die la ve-  
rité, d'un homme mal apprins, & peu sçauât, apparoißant son  
histoire estre composee par vn personnage de malin esprit,  
de mauuaises mœurs, & tout le temps de sa vie importun &  
querelleux. Or la plus grand part des hommes par leur folie,  
& faute de bon iugement prennent plus de plaisir à telles pa-  
roles mordantes pleines de detractiõ, & de blason, qu'aux  
bons propos, aux vrayes narrations & sentences composees  
& escrites par bon aduis & diligente estude. Car pour tout

vray les gens de tel & si peruers esprit tourné à rebours, se delectent bien aux blasmes & desprisemens des personnes & nations, & de leurs faicts & gestes: mais au contraire des honneurs, faicts, & lozianges donnees aux vertueuses gens, ils s'en sentent en propre remord picquez, voire quasi iniurieusement offensez. De laquelle nature clairement se demonstre estre Appion, mesmement en nostre endroit. Parquoy i'ay estimé estre necessaire de ne le laisser apres les autres sans le rechercher & examiner à la viue touche de verité, luy qui nous blasme & accuse criminellement comme en capital iugement, & ce pourautant que ie voy & scay cela estre naturel à grande partie des hommes de bon esprit, de receuoir plaisir & trouuer bon, quand vn maldisant outrageux, & de malebouche, entend ses vices, blasmes, & mal-faits, luy estre retorquez, & se sent plus aigrement picqué par celuy qui le premier auoit esté d'iniure prouoqué, & à respondre irrité. Combien toutesfois qu'il n'est pas aisé ne facile de lire & entendre la confuse maniere de parler d'Appion, ne de cognoistre appertement que c'est qu'il veut dire. Car comme troublé en grand tumulte de faux masques de verité desguisee, & comme estant enucloppé de confuse perplexité de mensonges, vne fois il rapporte de phantastiques contes de nos majeurs, & de leur transmigration d'Egypte, presque semblables aux beaux contes par nous espluchez cy dessus au premier liure. Autrefois il calomnie les Iuifs habitans en Alexandrie. Et sur tout cela il entremesse vne impertinente accusation des sacrees ceremonies de nostre Temple, & autres obseruations de nostre loy.

Cela donc premis, ie pense au precedent liure auoir esté par moy suffisamment declaré: & non seulement à suffisance, mais parauenture aussi outre mesure auoir monstré que nos ancestres premiers peres Hebrieux ne furent onc Egyptiens de nation, & ne furent iamais dechassez d'Egypte pour contagion corporelle de ladrerie, né de quelconque autre telle maladie. Au reste, ce qu'en a dit & adiousté Appion, à briebs mots ie le remembreray. Au troisieme liure de ses histoires Egyptiaques il dit en telle sorte: Moysé ainsi que i'ay entendu des plus anciens d'Egypte, estoit de natiuité Heliopolitain. Lequel nourry, apprins, & institué es mœurs & manieres de faire de sa cité, reduit les prieres, vœux & oraisons qui se faisoient sous la chappe du ciel ouuert, à

## Contre Appion Alexandrin,

estre faites en lieux clos & couverts de tēples murez & vou-  
tez, tels qu'ils estoient en la cité, tournant les aurels les ado-  
rations, les affietes, & les personnes vers le Soleil leuant, car  
la cité de Heliople est situee en tel aspect : & au lieu des obe-  
lisques ou aiguilles pyramidees il feit dresser des colonnes  
sous lesquelles estoit comme la forme d'un grand bassin lar-  
ge & ample, dans lequel l'ombre de l'aiguille retombant, par  
beau temps clair contournoit continuellement vn meisme  
cours avec le Soleil. Voila quelle est celle tāt admirable elo-  
quence de ce Grammarien Appion. Quant à la fausseté mē-  
songere de son escrit, il se peut tres-euidemment redarguer  
non tant par les paroles de nous, que par les propres œu-  
res de Moysē. Car quand Moysē construit le premier ta-  
bernacle à Dieu, il ne l'esleua point de telle forme que des-  
crit Appion, ne commanda à sa posterité de l'eriger en telle  
forte. Le Roy Salomon aussi qui long temps apres edifia le  
sainct Tēple de Dieu en Hierusalem, s'abstint fort biē de tou-  
te curiosité telle que par imaginatiō fausse l'a figuree Appiō.  
A ce qu'il dit auoir entendu des plus anciens d'Egypte que  
Moysē estoit Egyptien natif de Heliople, cité du Solcil. Pen-  
sez que voila tesmoignage bien digne de foy. Il estoit plus  
ieune à la verité, & venu au monde apres Moysē, & pource  
ne pouuoit il dire l'auoir veu, ne cogneu dont il estoit : mais  
il l'auoit ouy dire, comme il assure, aux majeurs d'Egypte à  
qui il donnoit foy: qui parauenture de leur temps auoicēt co-  
gneu Moysē familièrement: c'est à sçauoir, luy qui du Poëte  
Homere ne pourroit pour certain affermer, quelque Gram-  
marien qu'il soit, ne la patrie, ne l'origine certaine: ne sem-  
blablement du Philosophe Pythagoras, qui hier, par ma-  
niere de dire, ou n'a pas long temps fut nay au monde:  
comment presume-il tant facilement assurer du lieu &  
pays natal de Moysē: qui tant d'ans & de siecles preceda les  
suddicts Homere & Pythagoras pour l'auoir ouy dire à des  
vieillards mentant assurément? Mais comme est-ce que cō-  
uient selon ce tres-diligent literateur, tel qu'il se vante; le  
conte des temps, à celuy auquel il dit Moysē auoir emme-  
né hors d'Egypte les lepreux, les auengles, les boiteux, &  
malesciez? Car Manethon dit les Iuifs estre departis &  
issus d'Egypte regnant le Roy Tethmosis, trois cens no-  
nante trois ans, auant que Danaus fust allé en exil à la Grec-  
que prouince d'Arges. Lyfimachus dit que ce fut du temps  
du Roy Bocchor, c'est à dire mille sept cens ans deuant

nostre siecle. Molon & certains autres en ont escrit ce que bon leur a semblé. Puis apres tous, Appion, comme s'il fut plus digne de foy, & d'estre creu que tous les autres, a desfiny tres-exactement ceste issue des Hebreux sous Moyse hors d'Egypte : & l'a par grande assurance terminee au premier an de la septiesme Olympiade : auquel an, comme il dit, les Pheniciens fonderent la cité de Carthage. En quoy tout expressement il a entreietté mention de Carthage, par cela pensant auoir plus euidente couleur, & argument plus probable de verité, sans prendre garde qu'il amenoit contre soy-mesme tel argument, par lequel luy mesme seroit redargué. Car si des faicts & gestes de celle colonie Phenicienne amenee par Dido de Tyr & de Sidoine en Aphrique, il en faut croire les pancarches & vieux registres des Pheniciens, on y trouuera que Hiram Roy de Tyr regna deuant Carthage fondee des ans plus de cent cinquante : comme ie l'ay prouué au premier liure par les commentaires mesmes des Pheniciens : & monstré comme ce Roy Hiram estoit contemporain, & fort grand amy à nostre Roy Salomon, edificateur du Temple de Hierusalem, à l'edification duquel le Roy Hiram conféra & enuoya à Salomon bois de cedres, or, argent, & autres choses de prix. Or est-il tout constant, que le Roy Salomon edifia vn Temple de Hierusalem apres l'issue des Iuifs hors d'Egypte enuiron six cens douze ans : & la ville de Carthage ne fut fondee qu'enuiron cent six ans apres le regne du Roy Hiram. Dont appert la fausseté d'Appion, disant que les Hebreux sortirent hors d'Egypte en l'an que Carthage fut premierement fondee, où il se mesconte & abuse soy & les autres de sept cens dix huit ans : que l'issue d'Israel hors d'Egypte fut deuant la fondation de Carthage. Outreplus, ce sçauant literateur Appion s'accordant à Lysimachus quant au nombre des dechassez, car il dit, qu'ils estoient cent & dix mille, il rend vne merueilleuse & fort croyable raison pourquoy le septiesme iour sanctifié par les Iuifs est appellé Sabbath : pource, dit-il, que ces Hebreux fugitifs ayans par crainte & peur de poursuite cheminé par les deserts six iours entiers, & continuels, se trouuerent blesez d'ulceres aux enguines, & à ceste cause se repolerent le septiesme iour, estans paruenus des steriles solitudes du desert, en vne region fort grasse, & fort fertile, & tres-plantureuse : qui auourd'huy est Iudee, où ils se repolerent, &

## Contre Appion Alexandrin,

prinrent place de residence. Et ce iour septiesme, fin de leurs travaux, & iour de leur repos, ils appellerent Sabbath : gardans & retenans encore ce mot de langue Egyptienne. Car les Egyptiens appellent le mal des eignes ou enguines Sabbathim. Qui ne riroit de telle bauerie ou plustost ne detesteroit telle impudēce d'escrire: car il dōne à cognoistre par son dire, que tous vniuersellement, au nombre de cent dix mille personnes auoient mal aux eignes, pour le continuel travail du chemin. Cela est-il vray semblable? Et si de ces cēt dix milles la plus grād' part estoiet̄ auēgles & boiteux, cōme le mer Appion, ils n'eussent peu marcher auāt le chemin d'vne seule iournee. Et s'ils estoient si sains & valides, qu'ils peussent marcher tant de iours par les voyes desertes despourueüs de tout viure humain; & en marchant vaincre & surmōter vniuersellement tous ceux qui leur resisterent: ils n'eussent pas tous vniuersellement esté malades des vlcères d'enguines. Car il n'est pas naturellement necessaire, que telle maladie aduēne à tous ceux qui vōt par pays, ains les grandes cōpagnies nōbrees de plusieurs milles, cheminent toujours par petites iournees marquees & aterminees, qui ne lassent iusques à vlcérer les eignes. Et si n'est vray-semblable qu'vn tel mal vniuersel leur soit aduenü par fortune: car cela est trop absurde, & incōuenient. Et neantmoins ce mirifique Appion, ayāt dit parauant, iceux cent dix mille estre en six iours paruenüz iusques au pays cultiü de Iudee, puis de rechef dit, que Moÿse mōta seul le mont Sinay, qui est situē en Egypte, & Arabie, où il fut perdu & nō veu de ses gēs par l'espace de quarāte iours: apres lequel tēps descendu de la mōtagne apporta les loix qu'il bailla aux Iuifs. Or cōmēt est-il possible d'accorder cela: que ces nombreux peuples eussent demourē en vn desert lieu sans eaue ne pasture quarāte iours: & en six iours eussent cheminē & outre passé toute l'espace qui est au trauers & au milieu de ces terres desertes? Quāt à l'erymologique interpretation de ce mot Sabbath, que le Grammarien Appion amene, elle sent sō effrontee impudēce à rirer aux cheueux l'interpretation du vocable, ou pour le moins sa grossiere asnerie. Car ces deux voix Sabbo, & Sabbathum, sont grandemēt differentes. Sabbath selon l'Hebrieu langage des Iuifs, est à dire, repos de toute œuure & labeur. Mais Sabbo est vn nom Egyptien, comme luy mēme confesse, signifiant en langue Egyptiaque, maladie des enguines. Ainsi voila comment Appion Egyptien a

feint & forgé tels contes nouveaux de Moÿse & du depart des Iuifs hors d'Egypte, controuuât de son malin esprit telles faussetez outre l'authorité de tous autres scripteurs. Et quelle merueille est-ce s'il a biē oïé mentir de no<sup>s</sup>, & de noz peres & ancestres, quād il a biē menty de soy-mesme, & cōtre soy-mesme? Car ce gentil bauard estimē en literature le premier homme d'Egypte, ayāt prins sa premiere naissance en Oase ville d'Egypte, à vilainemēt abiurē sa patrie, & ville de sa generation. Car faussemēt se disant Alexandrin, il monstre biē la mēsongere vanité & fallace de sa peruerse generation. Et pource meritoirement & à bon droit, ceux qu'il hayt, & poursuyt d'iniures & outrages, il les appelle Egyptiens: car s'il n'estimoit les Egypciēns estre les plus meschās de tous hōmes: il ne se fust pas luy mesme ostē hors du nōbre de leur natiō. Car ceux qui tendēt à se anoblir par la noblesse & celebrite de la patrie d'ont ils sont nais, il la louēt, extollēt, & magnifient: & estimēt à vn grand honneur d'estre nommez & intitulez de l'appellation de leur noble patrie: & de tout leur pouuoir & sçauoir contredisent à ceux qui contre droit & raison s'efforcent de dire blasme à l'encontre. Or faut-il dōc qu'en l'vne ou en l'autre maniere les Egyptiens soient affectionnez enuers nous Iuifs, & en nostre endroit. Car ou cōme se glorifians de nostre honneur, ils se font noz cousins & veulēt estre veuz noz parēs & alliez: ou pour decharge & allegemēt de leur impropere, ils nous veulēt faire cōpagnōs & participans de leur infamie, le pre, mesellerie bānissement de peuple & reuolte cōtre le prince, puis qu'en tels cas avec eux ils nous associent en leurs histoires. Entre lesquelles ce braue Appion par la siēne histoire semble auoir voulu rēdre aux Alexandrins la cōtumelieuse & outrageuse cōscription faite cōtre nous Iuifs, pour pris de recognoissāce, & recōpēse honorable, de ce qu'ils luy auoient donné le nom, tiltre, & droit de leur noble cité d'Alexandrie. Car luy bien aduertty de la noise, querelle, & dissensiō qui estoit entre les Alexandrins, & les Iuifs habitans en Alexandrie, il proposa cē sa deliberation de dire par ses escrits, vilaine iniure & outrage aux Iuifs: mais cependant sans aduis il y comprend tous les autres, mentāt neantmoins tres-impudemment tant d'vne part que d'autre. Voyons donc quels sont ces griefs & intolerables cas, dont il charge les Iuifs habitans en Alexandrie. Les Iuifs (dit-il) venās de la Syrie, vers Egypte, s'arrestent & planterent, leurs sieges pres de la mer impe-

## Contre Appion Alexandrin,

tueuse, s'approchans des assauts des ondes. En cela si le lieu de l'habitation Iudaïque a reproche, Appion fait iniures à la ville d'Alexandrie, non sa patrie, mais qu'il ment estre sa patrie: car il est tout certain qu'une grande part de la cité d'Alexandrie est maritime, cōme tous le cōfirmēt: & du costé de la mer trescōmode pour habiter. Laquelle partie si les Iuifs ont occupee par force, en sorte qu'on ne les en a peu debouter depuis, cela est preuue de leur force, prouësse, & vaillâce. Mais le Roy Alexandre le grād, fondateur d'Alexandrie, leur donna en sa ville place pour habiter, & meriterent auoir de luy tel & pareil hōneur que ses propres Macedoniens. Je ne sçay donc qu'eust peu dire Appion, si les Iuifs eussent prins habitation en Necople, & non en Alexandrie, ville royale: où par leurs lignees ils sont encore auourd'huy appelez Macedoniens, par appellatiō honorable. Si donc Appion a leu les epistres, & les lettres d'Alexandre le grād, du Roy Ptolemé Lage, & de tous les autres Roys d'Egypte ses successeurs, semblablement la colōne dressée en Alexandrie contenāt en lettres grauees les droits & priuileges que le grand Cesar a cōcedé aux Iuifs: si Appion (dy-ie) ayāt veu toutes ces escritures publiques, & autentiques, a neantmoins osé escrire à l'encōtre, il est meschant: & s'il ne les a veuës, ne leuës, il est hōme fort ignorāt. Cela aussi est de semblable grossiere ignorance qu'il se dit esmerueiller, pourquoy eux estans Iuifs, se clamēt Alexandrins: Car toutes gēs qui sont appelez à peupler vne colonie ou ville neuue, nonobstāt qu'ils soient differens en diuersē langue & nation les vns des autres; si prēnent ils neantmoins commune appellatiō du lieu ou du prince qui les a colloquez. Et quel besoin est-il d'en amener les exemples des autres: quand de nostre mēme nation Iudaïque, ceux qui habitent en Antioche, sont appelez Antiochiens. Car le Roy Seleucus, qui là les establir, leur conceda aussi le droit de la cité d'Antioche. Semblablement ceux qui demeurèrent en la cité d'Ephese, sont nommez Ephesiens & ceux qui demeurèrent en l'autre Ionie, ont commune appellatiō avec ceux qui sont naiz & natifs du pays, par l'ōctroy des Rois & cōfirmatiō de leurs successeurs. Outre ce, la clemēce des Romains a bien concedé presque en toutes natiōs, l'honneur de l'appel de citoyen Romain: qui n'est pas vn petit don: & ce non seulement à singulieres & particulieres personnes: mais aussi à de totals & tresgrāds peuples en general. En somme, les antiques Hespagnols, les Tyr-

a. Du temps  
 de Iosephe  
 tout l'Empire  
 n'auoit  
 encore droit

rhens, Toscans, & les Sabins, sont appelez Romains. Mais si de bout-  
 Appion pretend, & entéd d'oster aux estranges colonois le geilie Ro-  
 tiltre & l'appellation de la commune cité, qu'il se desiste d'oc maine : mais  
 aussi de se faire nommer Appion Alexandrin. Car luy nay en peu apres  
 Oase au pl<sup>9</sup> profod d'Egypte, cômét sera il Alexandrin, si le plus  
 droit & le nom de la cité est osté aux estrangers habitans, de la tout  
 côme il le veut estre à nous tollu? attendu meismement qu'il le monde ci-  
 est Egyptien, & qu'aux seuls Egyptiens est interdict par les royen Ro-  
 Romains dominateurs du môde, de participer le droit & le main sans  
 nom de quelque cité? Et toutes-fois ce tant excellent lit- exception.  
 rateur Appion Egyptien ne pouuant obtenir les dignitez, &  
 ciuiles appellations, qui à luy comme Egyptien sont prohi-  
 bees impetret: il s'efforce de calônier en cela ceux qui tres-  
 iustement & meritoirement les ont des Roys en don hon-  
 norable obtenus. Car le Roy Alexãdre le grand pour sup-  
 plir & accôplir au defaut des habitateurs de la nouuelle cité  
 Alexãdrie, que tressoigneusement il edifioit, ne choisit point  
 les vns, ou autres d'entre nous Iuifs: mais nous ayant tous  
 diligemment esprouez, & trouuez dignes selon nostre ver-  
 tu, cõstance, & fidelité, il feit cest honneur à noz gens de les  
 establir. citoyens Alexãdrins en tel droit & nom de cité que  
 ses propres hommes Macedons: pour monstret côme gran-  
 dement il nous vouloit honorer. Car Hecate, qui souz ce  
 grand Roy fut historien, dit que le Roy Alexandre, pour  
 l'obeissance, & fidelité qu'il trouua aux Iuifs, adiousta à leurs  
 terres la region de Samarie, à tel tiltre qu'ils la tiendroient  
 & possederoient sans aucun tribut. En semblable bõne opi-  
 niõ & volonté fut apres Alexandre, le Roy Prolemee Lage  
 enuers les Iuifs demeurans en Alexandrie. Car il commit en  
 leur garde les câps & garnisons de la gendarmerie de toute  
 Egypte les estimant estre biẽ gardees & seuremẽt cõseruees  
 souz la fidelité constãte, & vaillante force des Iuifs. Luy mes-  
 me aussi estimãt qu'il pourroit en trescertaine seurté mainte-  
 nir l'estat de son regne en la ville de Cyrene, & es autres vil-  
 les de l'Aphrique: enuoya en ces lieux pour y habiter, vne  
 grande partie de la gent Iudaïque. Apres cestuy l'autre Roy  
 Prolemec, qui fut surnõmé Philadelphie, nõ seulemẽt deliura  
 & affrãchit tous ceux de noz gẽs qui entre les siẽs furent trou-  
 uez captifs ou esclauces: mais aussi par maintefois leur feit  
 grandes largesses de ses deniers: & (qui est encõre pl<sup>9</sup>) voulut  
 cognoistre & sçauoir q̄lles estoient noz loix, & desira lire &  
 entẽdre les volumes de noz sacrees escriptures. Et si enuoya

## Contre Appion Alexandrin.

vers nostre gent son ambassade, requerant que gens sçauans luy fussent transmis, pour luy interpreter & faire entendre nostre loy : commandant leur interpretation estre tres-diligemment escrite : laquelle diligence il commit & recommanda nõ à chacun, ou à personnes telles quelles : ains donna celle charge à Demetre Phalere, à André, & Aristes, entre lesquels Demetre Phalere en erudition & grande science estoit facilement le premier de son siecle, & les deux autres estoient capitaines de la garde du corps du Roy. Or est il vray semblable, que ce bon Roy Ptolemee Philadelphie n'eust point tant affectueusement desiré apprendre noz loix & la savièce de noz peres & maieurs, s'il eust tenu en despris & desdain les peuples, qui de telles loix, & de telle sapience vsoient, ains plustost les eust tenuz en grande admiration, & reuerence. Mais Appion a ignoré, ou voulu ignorer que ce Roy Philadelphie, & ses successeurs rois ont tousiours eu vne speciale affection de familiarité fauorable à nostre gent. Car le tiers Ptolemee, surnommé Euergetes, c'est à dire bien-faicteur, tenait en puissante domination l'vniuerselle Sirie, pour ses heureuses victoires obtenues, n'immola point sacrifices de regraciante solénité aux dieux Egyptiens : ains venait au temple en Hierusalem offrir à Dieu en sacrifice plusieurs hosties qu'il immola & sacrifia selonc la mode & vsage de nostre temple, où il dedia aussi de tresdignes ornemens de sa victoire. En apres, l'autre Roy Ptolemee surnommé Philometor, qui est à dire amateur de mere, & sa femme Cleopatra commirent aux Iuifs toute la charge, les estats & offices de leur royaume : constituant chefs principaux de leur gendarmerie & de la milicie deux homes Iuifs, c'est assauoir Onias & Dosithee : à la bonne renommee desquels derogue & detracte Appion, qui plustost & à plus iuste raison deuoit admirer leurs oeures & gestes pour entre autres faicts auoir deliuré du peril de ruine & destructio, la ville d'Alexandrie, de laquelle il veut estre dict citoyen. Car come rebellion se fut esleuee contre Cleopatra, & le danger fust eminent de la totale perdition du royaume, la cité d'Alexandrie fut sauuee & preseruee par le moye & labeur d'Onias, & Dosithee, des plus que ciuiles seditions, & batailles intestines. Mais puis apres, dit Appion, Onias amena dans la ville vne armee legere, adonc que Therminus ambassadeur Romain, estoit present en la cité, pour la seigneurie des Romains. Ce que, pour vray dire, fut fait à bon droit, & tres-iustement. Car Ptolemee surnommé Physcon, à  
la mort

la mort du roy Ptolemee Philometor s<sup>on</sup> frere sortit en armes de la ville de Cyrene en Libie, pretendât de chasser & debouter du royaume la Royne Cleopatra & les fils du Roy Philometor, pour iniustement & contre droit s'emparer du royaume d'Egypte. A la quelle cause le capitaine Onias Iuif entreprint la guerre contre luy pour la Royne Cleopatra & ses fils, Et la fidelité qu'il auoit gardee enuers les Roys, il ne le delaisa point à la necessité enuers la Royne. Et le Seigneur Dieu en fin, se monstra tesmoin manifeste de la iustice d'iceluy Onias. Car comme Ptolemee Physcon eust deliberé de faire bataille contre l'armee d'Onias, & en hayne & despit de luy eust fait prendre tous les Iuifs qui estoient es lieux de sa puissance, avec leurs femmes & enfans, & iceux eust fait presenter tous nuds, liez & garrotez au deuant des elephans, afin que foulez & debrisés par ces grandes bestes ils defaillissent de vie: pour cela faire plus cruellement, ayant encor fait enyurer les elephans, il en aduint tout au contraire qu'il n'auoit preparé & proposé. Car les elephans delaisans les miserables Iuifs qui leur estoient mis au deuant, au contraire par grand impetuosité se ruèrent sur les amis & ministres du Roy Physcon, & en tuerent plusieurs. Peu apres se presenta au Roy Ptolemee Physcon, vne vision terrible d'un espouuentable phantasmé, luy defendant de faire aucun ennuy à ces hommes Iuifs. D'auantage, sa principale concubine la tres-chiere, & mieux aymee de routes, par aucuns nommée Itaque, & par d'autres, Hirene, luy fait requeste qu'il ne commist faire si grande impieté & cruauté contre ce pauvre peuple. Ce qu'il luy concéda: se repentant grandement de ce qu'il en auoit fait, ou deliberé de faire. Dont à bon droict les Iuifs constituez & demeurez en Alexandrie, sont veus tous les ans festiuement celebrer ce iour là, auquel ils eurent de Dieu miraculeux sauement de vie, & deliurance de mort instanté. Ce nonobstant Appion calomniateur de tous, a bien presumé accuser les Iuifs pour la guerre faicte contre Physcon, ou plustost il les deuoit louer pour le sauement, deffense, & deliurance du peril de la cité, dont il se glorifie estre citadin. Le mesme Appion aussi produit contre nous les actes de la dernière Cleopatra Royne des Alexandrins: tournant en nostre vitupere l'ingratitude d'icelle enuers nous: laquelle plus conuenablement il deuoit reprendre & arguer, elle à qui rien ne defailloit d'iniquité, de meschanceté, d'iniustice, & de routes mauuai-

a. Ce que n'est  
fuit iusques à  
la fin de l'a-  
ge 986. de  
fait à l'exem  
plaire Grec:

## Contre Appion Alexandrin.

ses œuvres, fust particulièrement enuers ses prochains parés & propres lignages de s<sup>o</sup> s<sup>ag</sup>, fust enuers ses maris ou amis, mesmemēt ceux qui l'auoiēt fort aymee, fust en general, cōtre les Romains, & leurs Empereurs, qui auoiēt esté ou estoient ses bienfaicteurs. Car elle feit occire au tēple sa propre sœur Arsiōné, qui en riē ne luy estoit nuisante, & ne luy auoit faict offense. Elle feit scēblemēt meurtrir s<sup>o</sup> frere par trahisō, & par vilain sacrilege pillā & despouilla les dieux paternels, & les sepulchres des Rois ses progeniteurs. Et apres auoir receu, & prins en hommage le royaume d'Égypte, du premier Cesar Iules, elle presuma biē se reuolter cōtre son fils & successeur Octaue Cesar Auguste: aiāt corōpu par mignardises & lasciuetez de paillardise, & par breuages amatoires le Triumuir Marc Antoine, qu'elle rendit ennemy de sa patrie, & infidele à ses feaux amis en despouillāt aucūs du s<sup>ag</sup> royal, les autres cōtraignāt à faire administrer mauuais actes. Mais quel besoin est-il d'en plus dire: quād elle mesme en la grād' bataille nauale au goulphe de Larte sur mer, abandonnant son abusé Marc Antoine, qui estoit son mary espousé, & pere de deux fils cōmuns en elle engēdréz, le cōtraignit de trahyr & abandonner son fidele exercite, & la suiure fuyāte en Alexandrie. Dont finalement Alexandrie estāt prinse par Cesar, elle fut mence iusques à ce poinct de ne rien plus esperer, sinon qu'au moins elle peust encore de sa main tuer les Iuifs Alexandrins, pōurce qu'enuers tous elle auoit esté cruelle & infidele. Est-il à estimer que ce nous soit diffame, & non plustost gloire (si cōme dit Appiō) en tēps de famine ne le bled ne le pain n'est point viāde à Iuifs? Au reste, celle Royne Cleopatra souffrit peine & mort à ses forfaits competente, & nous Iuifs auōs pour nous le tresgrād Cesar tesmoin & approbateur de l'ayde & fidelité que nous auons faite & maintenue enuers luy contre les Egyptiens, & si auons pour nous les ordōnances de luy, & du Senat, & les rescrits & lettres imperiales de Cesar Auguste, par toutes lesquelles testificatiōs, nos merites & bōs seruices enuers le Senat, le peuple, & l'Empire Romain sont autētiqument approuuez. Il falloit donc pour bien escrire de nous à la verité, qu'Appiō eust bien regardé & leu en ces lettres, & rescrits senatoires & imperiaux, & selō les diuers gēres des princes, discourir & examiner les tesmoignages faits de nostre gēt sous Alexandre le grād, sous ses successeurs, & tous les Ptolemees Roys d'Égypte: itē, les constitutiōs du Senat & peuple Romain & les rescrits des tresgrāds Empereurs. Et si ainś est, que Cesar Germanic ne peut esga-

lent distribuer bleds à tous ceux qui demouroient en Alexandrie, cela est indice de sterilité & de faute de bleds, & non pas prejudice ou accusation des Iuifs. Et aussi est-il assez euident, quelle opiniõ ont eu tous les Empereurs, & en quelle bonne estime ils ont tenu les Iuifs habitans en Alexandrie.

Car l'administratiõ, & dispensatiõ des bleds, au temps de la cherté ne fut non plus transportee des Iuifs d'Alexandrie, q̄ des autres Alexandrins. Ce transport frumétairé donc ne leur doit point estre tourné à blasme, ou prope, nõ plus qu'aux autres citadins d'Alexandrie. Mais cela leur doit estre donné à grand honneur, d'auoir eternellement, & constãment gardé la foy qu'ils auoient donnee aux Rois, comme en la garde du fleue, & en la garde & seure maintenuë des garnisons, & des compagnies militaires d'Egypte desquelles charges les Roys ne les iugerent estre indignes. Mais sur ce point oppose Appion disant: Si les Iuifs sont citadins d'Alexãdrie, pourquoy ne venerent ils les mesmes dieux, que sont les Alexandrins? Auquel ie respond: Comme ainsi soit que vous autres soyez tous Egyptiens neantmoins, comment se fait cela, que entre vous autres par grande contention & bataille, vous debatez, & entrebatez les vns les autres pour le faict de vostre religion? Pour laquelle cause nous pensons & disons qu'il faut que ne soyez tous Egyptiens, voire que ne soyez hommes de la communauté humaine. Pource que vous adorez les bestes qui sont contraires & ennemies mortelles à la nature humaine, en les nourrissant à grandé cure & diligence. Mais au contraire, nostre gent se demonstre estre toute vne, & de mesme religion. Si donques entré vous Egyptiens y a tant de differences de religion, & d'opinions de vos dieux: pourquoy t'esbahis tu, ô Appion, de ceux qui sont venus d'autre region en Alexandrie, si aux loix dès le commencement à eux donnees & constituees ils se sont constamment arrestez, voyans l'inconstante diuision de vos bestiales superstitions? Le mesme Appion nous met à sus les causes des seditions, à raison de nostre partialité, & particuliere faction de religion: mais si selon là verité de cela il accuse les Iuifs habitans en Alexandrie, pourquoy ne pourroit-il de cela en coulpér vniuersellement tous ceux aussi, qui sont dit pars és autres lieux? attendu qu'on les cognoit tous auoir semblable concorde en leur religion diuerse des autres peuples.

D'auantage qui voudra bien chercher & examiner la verité;

## Contre Appion Alexandrin,

trouuera que les auteurs de seditiō ont esté les Alexandrins citoyens tels, & semblables qu'Appion. Car ce pendant que les vrays Grecs & Macedons furent citadins habitans d'Alexandrie, ils n'esmeurent iamais aucune sedition cōtre nous: ains donnoient lieu, & cedoient à nos antiques solennitez. Mais depuis qu'entre eux fut accreü & multipliee la compagnie des Egyptiens, pour la confusion des temps, cest ouurage y fut aussi adiouté. Mais nostre nation demoura tousiours entiere & pure en sa loy, & religion. Eux mesmes donc ont esté les premiers commēcemens de telle seditieuse mollestie, adonc que le peuple Alexandrin ainsi meslé d'Egyptiēs, n'eut plus la constance Macedonique, ne la prudence Greque. mais furent tous vsans des mauuaises mœurs & coustumes Egyptiennes, & exerçans contre nous Iuifs leurs anciennes inimitiez. Et si est reprochable en eux, ce qu'ils presument nous improperer. Car comme ainsi soit, que plusieurs d'entre eux obtiennent le droit & le nom de la cité, non à iuste tiltre, ains par importune vsurpation, ils appellēt neātmoins ceux-là estrāgers qui enuers tous sont cogneus auoir obtenu legitiment & meritoirement ce priuilege & droit de cité Alexandrine. Car il ne se trouue point que iamais nul Roy ayt par le passé donné droit de cité aux Egyptiens: ny à present nul des Empereurs Romains. Mais quant à nous Iuifs, le Roy Alexandre nous a mis & colloquez dedans sa cité, & nous a donné le droit & priuilege de bourgeoisie Alexandrine, les Rois Ptolemees le nous ont confirmé & augmenté, & les Romains le nous ont bien daigné conseruer & garder. Et pource Appion nous a voulu deroguer, & arguer de ce que nous n'esleuons nulles images des Empereurs Romains, comme si les Césars en estoient ignorans, & n'en fussent bié aduertis, ou bien eussent besoin de la deffense d'Appion, qui plustost deuoit louër en cela & admirer la magnanimité & modestie des Romains en ce qu'ils ne contraignent point leurs subiets à trauerser ou trespasser leurs loix de leurs pays & religion, mais estiment assez de receuoir les honneurs tels qu'il est bon & legitime aux offrans de les leur faire & presenter. Car veritablement ils ne sçauent point de gré pour les honneurs qui leur sont faicts par contrainte necessité, ou par force violente. Ainsi donc on croit qu'il est bon aux Grecs & aux autres peuples de dresser & leuer simulacree voire, qu'en voyāt les images figurees, ou taillees de leurs peres meres femmes ou enfans, ils s'en resiouyssent, & en fons

feste. D'autres encore se forment images de personnes qui en rien ne leur appartiennent, & les ont en reuerce, & d'autres ayman leurs seruiteurs, ou leurs esclaves serues, en ont la representation ou painte ou sculpee, & la tiennent en honneur. Quelle merueille est-ce donques, si à leurs princes & seigneurs ils portent tel hōneur & reuerence, que d'esleuer leurs statues en veneratiō? Mais par diuerse raison Moysse le legislateur des Iuifs, nō comme prophetizāt la Majesté de la puissance romaine n'estre à honorer, mais comme desprisant telle imagerie, & veneratiō d'icelle, comme chose non vile & ne seruāt de rien ny à Dieu, ny aux hommes, à raison que l'image ou simulacre est chose beaucoup moindre, & moins digne, moins estimable, & plus basse, que tout corps animé viuāt & mouuāt, & par plus forte raison de trop plus vile essence, que Dieu incorporel, & non animé, mais animāt & inspirant toutes choses, pource interdit-il la peinture ou sculpture d'images: mais toutefois il ne deffendit pas qu'apres Dieu les hommes de bien & vertueux fussent honnores de tous autres honneurs que d'adoration d'images, desquels honneurs & dignitez toutes autres que de latrerie nous honorōs & magnifiōs les Empereurs, & le peuple romain. Car pour eux nous faisons cōtinuels sacrifices celebrās iournellement telles solēnitez pour eux, aux communs despēs de toute la gent Iudayque. Et iaçoit que nous ne sacrifions des frais communs nulles hosties, pour nul des nostres, ne pour pere, ne pour fils, ne pour parēt, si est-ce que du cōmun nous faisons ce principal & special honneur aux Empereurs Romains, qu'à nuls autres nous attribuons de tous les hommes du monde. Soit donc en general posee ceste satisfaction cōtre Appion, pour les choses qui ont esté dites d'Alexandrie. Mais ie m'esmerueille encore plus de ceux: qui à ce braue litterateur Appion ont baillé les allumeres pour l'enflamber à escrire contre nous, c'est assauoir le Philosophe Posidoine, & le rhetheur Apolloine Molon, lesquels nous blasment & accusent, demandans pourquoy nous n'adorons les mesmes dieux que les autres hommes: lesquels deux tant renommez personnages mentans en vain, & composans blasmes mal conuenans à nostre temple, ne pensent pas commettre impieté, combien qu'ils sçauent bien que c'est tresgrande vilanie mesmement aux hommes libres, & de franche conditiō, de mentir en quelconque maniere & pour quelconque raison que ce soit. Doit plus grande est leur impieté d'affer-

## Contre Appion Alexandrin,

a Les Payens  
semblable  
ment im-  
po-  
soient aux  
Chrétiens,  
qu'ils ado-  
roient vne  
teste d'asne &  
mesme pei-  
gnoient no-  
stre Seigneur  
de ceste fa-  
çon touchant les  
oreilles & les  
pieds.  
Voyl: 2. liu.  
d'Anobc cō-  
tre les Gen-  
tils.

mer mensonge du Temple renommé entre toutes gens, & excellent en si grãde saincteté. Car Appion en suyuant les susdits, n'a eu crainte, ne honte d'affirmer qu'au sacre intime de nostre temple les Iuifs auoient colloqué la teste d'un asne. laquelle ils adoroient l'estimans digne des choses de telle veneration. Et affirme Appion pour certain, que cela fut descouuert & manifesté en euidence, lors que le Roy Antiochus surnommé Epiphane despoüilla & pilla le temple Hierosolymitain, où ils disent qu'il trouua celle teste d'asne faite d'or massif & valant vn tres-grãd tresor. Aquoy premierement ie respond. Posé le cas qu'il fust vray, ce que n'est toutefois, qu'une telle idole de teste d'asne eust esté en nostre temple, encore ne deupit cela estre blasmé ne tiré en derision par Appion homme Egyptien. Car vn asne n'est point pire beste ne moins honorable, si honneur est deu aux bestes, que les Jarrons furôs, les boucs puans, les laids marmots, & tels sordides bestiaux, qui sont les dieux des Egyptiens. En apres, comment n'a-il peu ou voulu entendre, & cognoistre la verité de cela, estant redargué de son incroyable mensonge par les œures des saints? Car il est certain, que nous vsons tousiours de mesmes loix sans les changer, & de mesme religiõ, en laquelle sã fin nous nous arrestõs, & persistõs. Dõc si telle idole qu'une teste d'asne, par l'institution de nostre loy deust estre en nostre temple, elle y eust tousiours & en tout temps esté maintenue & conseruee, veu qu'en nostre religion nous sommes immuables. Or est-il ainsi que variables fortunes de guerre ont vexé nostre cité, aussi bien que maintes autres. Car Theos, Pompee le grand, Licin Crassius, & dernieremēt Tite Cesar par victoire de guerre ont prins nostre cité, & nostre temple: & toutefois n'y ont iamais point trouué de teste d'asne, ne telle idole, n'autre, sinon vne trespure pieté & saincteté, de laquelle le propos nous est ineffable, & prohibé de communiquer aux autres non Iuifs. Et au contraire de la mensonge d'Appion, plusieurs autres scribeurs dignes de foy, comme Polybe Megalopolitain, Strabo de Capadoce, Nicolas de Damas, Timagenes, & Castor le Chronographe, & Apolodore tesmoignent de cela. que le Roy Antiochus Epiphane fit le pillage & spoliation du temple, non par iuste cause, ou legitime occasion, mais par defaute ou conuoitise d'argent, attendu qu'il n'estoit point ne se declaroit estre des Iuifs ennemy, ains par surprinse se ietta sur eux, ses allies confederez, & amis, & sacrilegement viola, & pilla les

thresors, dons, & precieux ornemēs du tēple de Hierusalē, où il trouua richesses infinies, & magnificence admirable digne de reuerēce diuine: mais n'y trouua chose digne de moquerie ou derision ne vilité, despris, ou contemnement. Voila l'attestation de ces nobles historiographes, qui tous d'un accord disēt le Roy Antiochus par indigēce de deniers, en rōpā la cōfederatiō qu'il auoit avec le peuple Iudaïque, auoir saccagé le saint Tēple de Salomon plein de thresors d'or & d'argēt, & choses precieuses. Ces tesmoignages de vraydissans & autorisez historiēs deuoit regarder Appion: nō fausement cōtrouuer vne teste d'asne, sinon que luy mesme eust teste, cœur, & entēdement d'asne, & deshontee impudēce de chiē, qui entr'eux est pour vn dieu adoré. Car il n'a produit telles fausses mensonges par autre ratiocination apparue en exterieure euidēce, que par asniere ignorance, & canine impudence. Ainsi nous Iuifs ne faisons aucun hōneur, & n'attribuons aucun pouuoir aux asnes, comme font les Egyptiens aux crocodiles, & aux aspics: estimās les miserables hommes qui sont mords & picquez par les serps, mortellemēt veneneux, ou rauis & deuorez par les crocodilēs, estre bien heureux & dignes de leur dieu. Vray est, que no<sup>s</sup> auons des asnes desquels no<sup>s</sup> vsōns, & nous en seruōs, cōme toutes autres gēs sages, à leur faire porter les charges, qui leur sont mises sus. Et si quand ils entrent aux granges, ils mangent le bled, ou s'ils sont tardifs & paresseux à faire le labour, où ils sont appliquez: au lieu de les venerer, comme Dieux, on leur baille force coups, & grandes bastonnades, comme à bestes serviles, destinees aux labours & aux œures necessaires à l'agriculture. Il faut donc bien dire, qu'Appion a esté ou bien peu ingenieux, sot & mal adroit à controuuer & composer contes faux, & mensongeres fables: ou qu'ayant prins ses commencemens sur les choses par luy inuentees il ne les a peu bien conduire, accomplir & parfaire: veu que de toutes ses calomnies nul blasme n'en peut iustement paruenir contē nous. Outre la suldite fausse blasphemie, il a encore contre nous adiousté vne autre fable pleine de toute vilainie & derogation de nous, qu'il dit estre venuē des Grecs. A quoy seroit assez respondre, de dire, que ceux qui proposent parler de pietē & de sainte religion ne doiuent cela ignorer: que c'est vn faict moins immonde de polluer par passage de violence profane les saincts tēples & lieux sacrez, que de controuuer mauuaises paroles, & en charger les sacerdots &

## Contre Appion Alexandrin.

les facez hommes ministres de Dieu. Ou au contraire ces scripteurs icy se sont estudiez plus à deffendre Antiochus, Roy sacrilege, que d'escrire choses iustes, & veritables de nous & de nostre tēple. Car pour gratifier à Antiochus & couvrir sa perfide desloyauté enuers nous, & son sacrilege enuers Dieu deux crimes commis en nostre endroit pour son indigence d'argent, ils ont forgé d'estranges mensonges detractantes de nous, voire iusques à l'aduenir. Desquels adulateurs du Roy Antioch<sup>o</sup> le principal prophete fest esleué ce diuin Appion, qui entre autres choses a dit que le Roy Antiochus entré au tēple, trouua vn liēt, & dans iceluy vn hōme gisant avec vne petite table deuāt luy, couuerte & bien fournie de bons poissons marins, & d'oyleaux terrestres les plus friands & delicats, dont le Roy Antioch<sup>o</sup> se trouua fort elbahy, & celuy qui gisoit au liēt, fort resiouy à l'entree du Roy, comme de celuy duquel il esperoit pouuoir grandement estre aydé. Parquoy se leuant en pieds & puis se prosternant à genoux, la main dextre tenduë, luy requit liberté: le Roy lui commanda de lasser, & dire qui il estoit, & à quelle cause il habitoit en ce lieu reclus, separé, & secre, & pour quelle raison il auoit tant d'exquises viandes sur la table deuant luy. Adonc celuy homme avec gemissemens & larmes lamentablement luy conta la destresse angoisseuse, & necessité mortelle où il estoit constitué: en luy disant ainsi que le raconte Appion, qu'il estoit Grec de nation: & que en passant par la prouince de Iudee pour y trouuer à viure, subitement il se trouua enuironné, & fut prins par hommes à luy incognez: & de là mené au tēple, & dedans en ce lieu secret enfermé: en telle sorte que de nul il n'estoit veu, mais au reste qu'il estoit bien traité & grassement nourry de toutes viandes exquises, & bien appareillees, disant en outre, que tels bons traitemens & biens-faits luy donnerent grand'ioye du commencement, puis quelque soupçon, & apres cela estonnement: & finalement s'estant enquis de l'un des seruiteurs qui venoient vers luy, il entendit que c'estoit vne loy & ordonnance entre les Iuifs, laquelle il n'estoit licite de raconter, pour laquelle il estoit là nourry: & qu'eux faisoient cela en vn temps ordōné par chacun an. Assauoir qu'ils empoignēt vn Grec estrange, & l'engraissioēt par l'espace d'un an entier, puis le menoiēt en vne forest en laquelle ils tuoiēt ce pauvre homme, & sacrifioient son corps selon leurs solēnitez, & mägeoient ses entrailles, & en offrant en sacrifice

le corps de ce Grec, ils faisoient sermēt d'estre ennemis perpetuels des Grecs : & ayans fait cela, iettoient en vne fosse ce qui restoit de ce corps. En apres, Appion rapporte que ce mal-heureux Grec reclus dit au Roy Antiochus, que peu de iours luy restoient iusques au temps de son immolation : & pource le requeroit que s'il auoit aucune reuerēce aux dieux des Grecs, en surmontant l'insidieuse coniuration des Iuifs en son sang, il luy pleust le deliurer des maux, & dangers mortels qui l'environnoient. Telle est la fable controuuee par Appion, qui est non seulement remplie d'vn conte horrible, comme de triste tragedie feinte à plaisir: mais aussi est redondāte d'vne trescruelle impudēce à oser si effrontemēt mētir. Et toutefois ne delcoulpe en riē le Roy Antiochus de son perfide sacrilege : cōme bien pēsoient ceux qui en grace & excuse flateresse de luy ont telle mensonge controuuee, & osē escrire. Car posē le cas qu'ainsi fust ( ce qui est neantmoins tres-faux) si est-ce qu'il n'auoit iamais auāt sceu, pourpensē, ne deuinē que telle aduenture il deust rencontrer au temple pour y venir à main armee. Mais s'il y trouua ce Grec, ce fut sans son espoir, ne sçauoir. Parquoy donc ce Roy Antiochus spoliateur du temple fut de ses propres volontez impie & mauuais contre Dieu, & neantmoins sans Dieu, quelque chose qu'ayt desguisē la superfuitē des mensonges laquelle il est tresfacile à cognoistre par la veritē de la chose mesme : car la discordancē de nos loix, & diuersitē de religion n'est point seulement vers les Grecs, pour estre croiable que contre iceux nous Iuifs ayons particuliere inimitiē, ains contrarietē & diorce de nostre loy & religion est principalement contre les Egyptiēs bestes, adoreurs de bestes. Car quelle est la region au monde, de laquelle aucuns hommes ne soient quelque fois vers nous veuz peregriner ? dont moins est vray-semblable que cōtre les seuls Grecs nous ayons exercē renouuelee coniuration par effusion de sang. Et comment est-il possible qu'à vne seule hostie immoler, tous les Iuifs fussent assemblez : & que les entrailles d'vn seul homme sacrifiē peust suffire à tant de milliers de Iuifs, pour en gouster vn chacun morceau comme le met Appion? Et pourquoy le Roy Antiochus ayāt trouuē celuy homme Grec, quiconque il fust ( car encore ce faux inuenteur de mensonge n'a osē escrire le nom de ce Grec supposé, de peur de sa mensonge descouuir ) ne ramena-il en son pays de Grece en grande pompe & osten-

## Contre Appion Alexandrin,

tation. considéré qu'en cela faisant il pouuoit estre reputé hōme de biē, & Roy piteux, amateur & cōseruateur des Grecs, & esinouoir hayneuse indignation contre les Iuifs, & par ce moyen amasser facilement grādes aydes de tous peuples mal animez enuers la cruauté des Iuifs commūs ennemis de tous: Mais ie laisse toutes ces choses là. Car les fols & insenssez faur redarguer non par demonstratiues paroles, & probables raisons, qu'ils ne sçauent, ny veulet entendre, ains par les œuures des faicts euidens. Le dy donc, que toutes gēs qui ont veu la construction, & l'architecture de nostre temple, sçauēt quel il est, & cognoissent la purification d'iceluy estre intransgressible, & enuers nous inuiolable. Car en son contour il auoit quatre grands portiques voutez. Et vn chacun de ses porches auoit sa propre garde, selon l'ordonnance de nostre loy. En la portique exterieure & plus frontiere estoit licence permise à tous d'entrer, voire aux estrangers non Iuifs: seulement estoit deffendue aux femmes menstrueuses, & polluës de leur sang. En la seconde portique entroient tous les Iuifs, & les Iuifues leurs femmes, moyennāt qu'elles fussent mundes de pollution. En la tierce entroient les seuls Iuifs masles, auant que d'y entrer mondez, & purifiez. En la quarte entroient seulement les prestres reuestuz de leurs estoles sacerdotales. Au sacré & interieur oratoire n'entroient autres que les seuls princes des prestres ornez de leurs propres estoles ou longs habits sacerdotaux. Et en tout, & par tout y a si bon ordre, & si grande prouidence de pieté que constitution y est establie telle, que les prestres n'y entrent point sinon à certaines heures determinees. Car le matin apres que le temple estoit ouuert, il falloit que ceux qui auoient l'office de sacrifier les hosties presentees entraissent au temple, de rechef conuenoit qu'ils s'y trouuassent au midy, à l'heure qu'il falloit fermer le temple. Et finalement il n'estoit point permis de porter vn seul vase au temple, ains en iceluy estoient seulement mis l'autel, la table, l'encensier, & le candelabre, lesquelles choses y sont establies par la loy. Et rien autre chose ne s'y fait ne autres mysteres, arcanes & secrets: ne là dedans n'est administré aucun conuiue ou banquet à boire ou à manger. Car toutes les choses susdictes se font en claire euidence, au tesmoignage manifeste de tout le peuple: & dont les ministres tiennent, & rendent conte des choses par eux faites. Car combié

que des prestres soient quatre lignees, & en chacune lignee soient plus de cinq mille hommes: toutefois se fait particulièrement obseruation par certains iours, lesquels passez, autres prestres succedans viennent à l'administration des sacrifices. Et iceux congregez dedans le temple à l'heure de myiour prennent des precedens, & reçoient par cõpte les clefs du temple, & tous les vailleaux, sans rien porter dans le temple qui appartienne à boire, ou à manger, voire que telles choses mangeables & beuables sont prohibees d'estre offerres à l'autel: fors que les choses appareillees pour les sacrifices. Que dirons nous donc d'Appion? sinon que par defect d'enquerir, sçauoir, & bien considerer ces institutions sacerdotales du temple, il a mis en auant des sots & vains propos de choses incroyables? Ce qui est tres deshonorabile à vn Grammarien, de ne sçauoir produire la veritable notice de l'histoire. Et luy bien certainement sçachant la pieté & saincteté de nostre temple, l'a bien dissimulément outrepassee souz silence, & sans en rien dire: mais il a bien sceu faussement inuenter la surprinse (qui onq ne fut) d'vn homme Grec, & sa nourriture occulte, & non reuelable, & l'abondance opulente des viandes tres-exquises, & les ministres seruiteurs allans & venans, & par le sainct lieu facilement passans: où les plus nobles, & principaux des Iuifs n'ont permission d'entrer, ne de passer, s'ils ne sont sacerdotes. C'est donc vne tres-mechante impieté & mensonge volontaire & de gré, pour la seduction de ceux qui n'ont voulu discuter la verité. Car par le faux bruit semé de ces sordids maux secrets & ineffables qu'ils nous mettent à sus ils ont attenté detraction & blaspheme de nous. Apres cela ce reuerend Appion se moque en contrefaisant la deuote & saincte personne, & adioustât à la susdite fable d'autres actes sortiz de forge, vains & ridicules: car il dit que ce Grec trouué au lieu secret du temple, couché & grassement nourry, rapporta que durant le temps qu'il y estoit, & que les Iuifs auoient guerre contre les Idumeens par vn long temps, d'vne certaine cité d'Idumee, vint vers les Iuifs vn homme qui se faisoit nommer Zabidus sacrificeur d'Apollon en sa ville, lequel Zabidus promit aux Iuifs leur faire auoir le dieu Apollon dieu de la cité de Dore, dont il estoit le maistre prestre: les assurant qu'Apollon dieu des Dorans se viendroit rendre en leur ville de Hierusalem, &

## Contre Appion Alexandrin,

en nostre temple, si tous les Iuifs montoient és hauts lieux, & menoiét avec eux toute la multitude du peuple Iudaïque. Ce qu'ayant persuadé aux Iuifs ledit Zabidus, il fabriqua vne certaine machine de bois en rōdeur spherique, qu'il mit à l'entour de soy: & en icelle machine afficha trois ordres de lucernes, lampes, chandelles ou flambeaux, & ainsi chemina enuirōné de telle lumiere, qui aux Iuifs estant sur les monts, & à tous ceux qui en estoient loing, sembloit estre vn Soleil, ou vne grande estoille cheminant par terre. Dont les Iuifs voyans de loing telle lumiere marchante, & cōme roulante en mouuement de tour spherique, par telle vision inopinée demurerent tous estonnez, & là resterent plantez en grand silence estant bien loing de luy. Ce pendant Zabidus cheminant tout à son aise vint au temple, où il arracha la teste de l'asne ( car ainsi ciuilement le conte Appion ) & l'emportant avec luy, legèrement s'en retourna à Dore. Sur lequel beau conte nous pouons bien dire, qu'Appion charge l'asne, c'est à dire, soy-mesme, en s'aggrauant de folies, & de mensonges ensemble. Car il escrit des lieux, qui ne sont point, & transporte les citez de leur region en autre, par ignorance de la corographie. Car Idumee est region prochaine & limitrophe à nostre pays, assise aupres de la cité de Gaze. De laquelle region Idumee nulle cité n'est appelée Dora. Bien en Phenicie aupres du mont Carmel est vne cité appelée Dora, en rien ne concordant aux baueries d'Appion. Car elle est distante d'Idumee le chemin de quatre iournees Et s'il aduint ainsi de Zabidus, comme faussement il le raconte, pourquoy est-ce donc que derechef il nous accuse de n'auoir point des dieux communs avec les autres nations? puis qu'ainsi est, que nos peres creurent si facilement ( comme il dit ) que l'estranger dieu Apollon viendroit vers eux, & furent si aisémēt persuadez qu'il cheminoit sur leur terre avec les estoilles? Parauenture ( c'est à sçauoir ) qu'ils n'auoient iamais veu lucernes, lanternes, lampes ne chandelles: eux qui tant de candelabres & luminaires entretiennent en leurs temples. Ou parauenture faut-il croire que cest Apollon deguisé, allant par les chemins ne rencontra personne, & nul homme entre tant de milliers ne luy vint au deuant. Aussi qu'il trouua les murailles destituees de gardes, veu que mesmes il y auoit ( comme il dit ) guerre. Je laisse les autres inconuenances pour le present, & viens au temple. Les portes du temple auoient de hauteur sept coudees, & vingt de

largeur, toutes entierement dorees, & pour la plus grande partie faites de pur or. Pour lesquelles fermer estoient tous les iours deputez deux cens hommes pour le moins: & ne faut dire, qu'elles fussent iamais laisseees ouuertes, car c'eust esté crime inexpiable. Considerez donc s'il est croyable que cest illuminé porte-lanterne ou portefeux, peust seul ouurir si grandes, & si pesantes portes? & seul emporter celle grande & pesante teste d'asne d'or massif? De laquelle asniere teste encore est-il doute si Zabidus la retourna puis apres au temple, ou si quelque Appion la print de luy, & derechef la remit en son lieu, où le Roy Antioch' la deust trouuer, pour donner à Appion occasion d'escrire vne seconde fable. Qui en autre lieu ment aussi tres-effrontéement sur le propos de nostre iurement: disant qu'en coniueree conspiration nous iurons tous. Par le Dieu createur du Ciel, de la terre, & de la mer, que les Iuifs ne donneront ne faueur, ne ayde, ne de dict, ne de fait à nul estrangier, principalement aux Grecs. Mais puis qu'il vouloit mentir absolument, & à plein fond, il deuoit dire entierement que les Iuifs font serment solennel entr'eux de ne porter faueur, ny ayde à nul estrangier qui ne soit de leur loy: ne principalement & sur tous autres aux Egyptiens. Car en le disant ainsi dès le commencement, il eust peu rendre plus vray-semblables les fictions de nostre serment, plus conuenablement coulourees sur ceste cause, que nos peres ont esté expulsez d'Egypte par les Egyptiens, non pour leur malignité, mais pour leurs calamitez & miserés. Car pour estre plus coniuerez contre les Grecs, que contre tous autres, il n'y a point de raison vray-semblable: veu que nous sommes separez des Grecs plus par loingtaine distance des lieux que par difference & dissimilitude d'estudes, tellement qu'on ne cognoit nulles inimitiez & nulles emulatiōs estre entre nous Iuifs, & les Grecs, ains au contraire plusieurs d'iceux sont venus vers nous apprendre, & prendre nos loix: desquels les vns y sont demeurez parmanement: les autres n'en pouans supporter l'estroite obseruance, sont derechef retournez à leurs premieres institutions. Et toutesfois de tous ces estrangiers qui ont conuersé en nostre loy, & ont eu communication d'icelle, iamais nul ne fait mention d'auoir ouy faire entre nous vn tel coniuéré serment d'estre ennemis à tous. Mais le seul Appion (comme il semble) qui oncq' n'y entra ne participa, l'a ouy: car luy mesme l'a composé, forgé, & controuué. La

## Contre Appion Alexandrin,

tant excellente prudence d'Appion doncque est bien digne de grande admiratiō, ne fust-ce que pour cela que sera recité consequemment. Car il dit estre vn certain argumēt que nos loix ne sont iustes n'equitables, & que nous n'adorons Dieu ainsi qu'il appartient en ce que l'Empire n'est entre nos mains ains sommes subjets à diuerses gens, Republicques ou Princes, & endurons en nostre cité, certaines calamitez de seruitude & souffrance, ayant accoustumé d'estre seigneurs d'une ville fort seigneuriale & libre de toute antiquité, & non de seruir aux Romains. Mais qui est-ce, qui pourroit resister à leur puissance & magnanimité? Car il n'y a personne de tous les hommes qui ne die qu'Appion a dit ceste parole contre soy-mesme, à raison que la fortune est aduenüe à peu de peuples tant grands & puissans fussent-ils de pouuoir continuellement presider, & seigneurier en principauté: sans estre puis apres rauallé du haut au bas, & de domination mis en seruitude, par vicissitude ou alteration des choses, & instable mutation de fortune: tellement que plusieurs gens, & peuples libres ont esté contraints à se rendre subjets à d'autres, sinon (parauenture) les seuls Egyptiens, n'ont iamais esté asservis; pource que les dieux (comme disent les fables) s'en refuirent en leur prouince d'Egypte à garant: quand les Geans menaçans le ciel, & faisans guerre aux dieux leur firent si belle peur, qu'ils s'en allerent cacher au fond d'Egypte, transformez en guise de diuerses bestes, pour eux sauuer de la fureur gigantesque. Pour lequel recelement les Egyptiens parauenture ont obtenu telle faueur de ces beaux dieux, & tel peculiar honneur, qu'il n'obeyroient, ne seruiroient, ne seroient subjets à nuls des Princes, ou Roys, ou peuples qui ayent tenu en domination l'Asie, & l'Europe. Cela vrayement est bien à croire des Egyptiens, qui dès l'eternité de tous siecles ne se veirent iamais vn seul iour en fraîche liberté, ne mesme souz leurs propres Rois & Princes du pays. Car ie ne leur veux mettre deuant les yeux comme les Perses les ont seruirement, & vilainement traittez, non seulement vne fois, mais par plusieurs & diuerses fois, destruisans & saccageans leurs villes, ruynās leurs temples, & occians leurs dieux, c'est à dire leurs sacrees, ou plustost execrables bestes qu'ils tiennent pour dieux. Toutes ces calamitez à eux aduenües ie ne leur veux reprocher, ny amener leur seruitude en iniure, & leur misere en opprobre, cōme fait l'Egyptien Appion cōtre nous. Car il ne nous est pas conuenable en cela imiter la fo-

lie de l'ignorant asne Appion : qui retorquant les seruititez aduenües par fortunes de guerre des villes, citez, & peuples en accusation de leur demerite & defaut, n'a pas bien consideré en son esprit les fortunales descheutes des Atheniens, & des Lacedemoniës, desquels les vns qui sont ceux de Sparte ou Lacedemone ont esté renommez tres-preux & vaillans: les autres, c'est à sçauoir les Atheniens, tres-religieux. Et neantmoins ces deux tant nobles peuples, & leurs villes princesses de toute la Grece, n'ont laissé de tomber en fin en captiuité & seruitude d'autres plus forts, & plus victorieux, cōme des Macedons, & des Romains. Je me tais des Rois renommez en pieté, vertu, & bonté, entre lesquels fut Cresus, & maints autres, combien ils ont esté battus & blesez de diuerses calamitez de la vie, & mutations de leur honneur & bon-heur, & principauté en honte, mal-heur & captiuité. Je passe aussi souz silence le chasteau & forteresse d'Athenes, le miraculeux temple d'Ephese, & le Delphique, & infinis autres qui ont esté bruslez & ruinez : Nul toutesfois n'a reproché la calamité & desfortune à ceux qui l'auoient soufferte, mais bien plustost en ont donné l'impropre à ceux qui l'auoient fait, ou en auoient esté cause. Et voicy qu'il s'est trouué vn Appion nouuel accusateur de nos miseres, & aduersitez qu'il renuerse à nostre reproche: ce pendant oubliât ou dissimulant les maux, les seruitudes, captiuité, & playes aduenües en Egypte son pays. Mais en cela Sesostris (que leurs fables racontent auoir esté Roy d'Egypte) luy a cillé les yeux, & l'a aueuglé, comme l'on peut croire. Nonobstant que nous ne sommes encore point tant abjects & miserables que ne puissions bien nous iacter & magnifier d'aucuns de nos Rois dominateurs des autres peuples, comme Dauid, & Salomon : qui meirent en leur subjection & obeysance plusieurs gens estranges. Mais pour le present nous faut surseoir de parler des nostres, & parler des leurs. En quoy Appion par toutes maneres semble auoir ignoré ou voulu ignorer les faits & cas à eux aduenuz, qui de tous sont sçeuз & cogneuз: c'est, que les Egyptiens ont esté premierement obeysans, subjets, & tributaires aux Perses, puis apres aux Princes, & dominateurs d'Asie, & aux Rois de Macedoine, en telle subjection qu'ils ne differoient en rien des pauvres serfs & miserables esclaves. Mais nous Iuifs demeurans tousiours francs & libres, outre nostre franche prouince auons encore tenu la seigneurie sur les citez voisines situees autour de nos

## Contre Appion Alexandrin,

finages, desquelles nous auons gardé la principauté & domination par l'espace de cent & vingt ans. iusques à la venue du grand Pompee. Et au temps que tous les Rois du monde furent subinguez par les Romains, & tous les peuples mis en leur obeyssance, nos majeurs seuls entre tous pour leur fidelité furent tenus pour alliez, & confederez & amis du Senat & peuple Romain. Mais d'autre costé Appion nous reproche, qu'en nostre gent ne sont point apparus hommes admirables en esprit, & vertu, comme les inuenteurs d'aucuns arts, ou Philosophes excellens en sapience, comme plusieurs ont esté illustres entre les Grecs, entre lesquels il a nombré Socrates, Zenon, & Cleanthes, & autres tels des plus renommez. Aufquels excellens personnages (ce que plus est à esmerueiller) il s'adjoit luy-mesme, si dieu plait, & dit, que la ville d'Alexandrie est bien-heureuse, d'auoir meritoirement receu en elle, & emmarriculé vn tel citoyen. Et en cela il fait cautamente. Car il estoit bien necessaire qu'il fust luy-mesme resmoing de ses propres loüanges, pource que autre que luy ne l'cust esté, ne voulu estre d'vn tel homme, qui est cogneu de tous seditieux & esmoteur de peuple tremehant; & de soy-mesme corrompu en sa vie, en ses escrits, & en ses mœurs. Parquoy quiconque sçaura quelque chose de grand sur ce tant docte Appion, se pourra bien compassifcner du desastre d'Alexandrie, de qui le principal honneur de doctrine & sapience repose en son citoyen non natif mais adoptif Appion. Quant aux hommes excellens en inuention, doctrine, & sapience qui ont esté en nostre gent, non moindres ny en rien inferieurs aux Grecs, en tout tiltre & dignité de loüange, ceux-là les sçauent, qui ont voulu s'adonner à la lecture des liures de nostre antiquité. Au demeurant, les autres blasphemés qui sont escrits en l'accusation d'Appion contre nous, il eut esté parauenture mieux conuenable de les laisser sans aucune responce, à fin que luy plustost se fut manifesté estre accusateur de soy-mesme & des autres Egyptiens, par ses propres faussetez calomnieuses sur luy & les siens retorquées. Car il forme complainte contre nostre religion de ce que nous sacrifions les bestes priuées, domestiques, & avec nous viuantes & accoustumées, & néantmoins nous n'vions point de chair de porc. D'auantage, il se mocque grandement de la circoncision & retaille des membres honteux, par nostre loy instituee. Pour à quoy responce, ie dy quant à l'occision & immolation des

tion des bestes, que cela nous est commun avec toutes gens. Et Appion nous redarguant d'ainsi sacrifier, se descouure estre de nation Egyptien, car s'il estoit Grec, ou Macedon, il ne trouueroit telle mode de sacrifice ne mauuaise, ny estrange. Car ceux-là sacrifient communement, & font leurs grâds vœux de sacrifier non vn bœuf, vn aigneau ou vn mouton, ou vn veau: mais grandes Hecatombes, c'est à dire, sacrifices de cent bœufs à vne fois à leurs dieux: & vsent des chairs des bestes sacrifiées & avec les sacerdots ou Prestres de leur loy en font de grands contiuues solennels. Pour lesquelles choses estre ainsi faites, si n'en est-il pas aduenü pourtant que le monde en soit depeuplé de bestes, ne que les bestes soient defaillantes au monde: ce qu'Appion a craint aduenir, & a eu doubte & peur qu'il n'aduint. Mais au contraire, si les Grecs, & toutes les autres gens eussent ensuiuy les solennitez & religion bestiale des Egyptiens, le monde seroit maintenant bien depeuplé d'hommes deuorez par leurs dieux bestiaux, & bien multiplié & tout réply de bestes tres-cruelles: lesquelles ils tiennent pour dieux & deesses, & les gardent inuolables quelque mal & cruauté qu'elles facent aux hommes: & qui plus, & pis est, les nourrissent tres-diligemment & curieusement. D'auantage, si on demandoit à Appion: lesquels hommes de tous les Egyptiens, il estime estre les premiers & plus excellens en sapièce, en pieté, sainteté, & veneration des dieux, & les mieux cognoissans & honorans Dieu: sans point de doubte il confesserait que ce sont les sacerdots, Prestres & Sacrificateurs. Car ils disent que dès le premier commencement par les Roys ont esté eniointes & commandeés aux sacerdots ces deux choses principalement: c'est, qu'ils honnorent, prient, venerent & adorent les dieux, & qu'ils ayment entretiennent & exercent sapience, lesquelles deux choses on estime qu'ils font & obseruent sur toutes autres, & ainsi sont-ils les plus hommes de bien, les plus saints & sages de tous les Egyptiens. Et toutes-fois ils se reraillent par circoncision, & s'abstiennent de manger chair de porc: & nul de tous les autres Egyptiens ne sacrifie aux dieux en la compagnie des Prestres, ou sacerdots. Appion donc a bien esté aueuglé, qui en cuidant composer detractions & blasmes contre nous en faueur des Egyptiens, donne manifestement à cognoistre, que non pas nous Iuifs il accuse, ains plustost les siens propres Hierophantes d'Egypte, qui non seulement vsent des solennitez que luy blas-

## Contre Apolloine Molon,

me en nous, & nous les tourne à derision: mais qui plus est ont enseigné aux autres nations de se retrapper par circoncision: ainsi comme l'a escrit Herodot historien Grec. Dont il me semble, qu'Appion par iuste vengeance diuine meritoirement, pour les propres loix de sa patrie a souffert les grieues peines punissantes son enorme blasphemie. Car luy ayant esté necessairement circoncy, par l'observance de la loy de son pays, les vlcères qui luy auoient esté faites aux genitoires, rien ne luy valurent: ains se pourrirent: & se esthionnerent, tellement qu'en grandes douleurs il en mourut. Car il est conuenable que les sages demeurent constans en leurs propres loix quant à la pieté, sans iniustement reprendre celles des autres. Mais luy a fuy ses propres loix Egyptiennes, & a menty des nostres Iudaïques. Dont telle a esté la fin de vie d'Appion. Auquel endroit aussi ce present liure prendra fin.



## REPRINSE DE PROPOS CONTRE APOLLOINE MO- LON, ET LISIMACH', POVR *La defense des Antiquitez & Loix Iudaïques.*



**D**OVRES qu'Apolloine Molon Rhetteur, & Orateur Grec, & Lysimach' Sophiste, & certains autres, ou par ignorance, ou plustost par malueillance, ont mis en auant paroles ne raisonnables ne veritables de nostre legislateur Moysé & de ses loix. d'une part derogeans foy & authorité à Moysé, comme à vn abuseur, enchanteur, & Mage: d'autre part affermans nos loix Iudaïques estre loix de malice, non de vertu, enseignantes le

mal, & non le bien, à ces cauſes ie propoſe de briefuement & au mieux de mon poſſible parler tant engeneral de noſtre Iudaïque police & republicque, qu'en particulier de noſtre priuee conuerſation. Car ie penſe rendre manifeſte à tous, que nous Iuiſs auons loix tres-bonnes & tres-sainctes, & tres-bien ordonnees, tant pour la diuinité, & religion enuers Dieu, que pour l'humanité vniuerſelle & communauté de vie enuers les hommes : & en outre, pour la iuſtice, patience de maux & de labeurs, & contemnement de mort. Mais auant tout, ie requiers aux lecteurs de diſcourir le preſent œuvre ſans male affection, & ſans ſuſpicion qu'il ſoit fait par haine ou par enuie. Car ie n'ay pas cecy propoſé pour declamer les loſianges de nous autres Iuiſs, mais pour nous deffendre contre ceux qui nous ont blaſmez vilainement, & accuſez tres-fauſſement, enuers leſquels ie penſe que ceſte ſatisfaction ſera trouuee tres-iuſte eſtant inſtituee pour la deffence des loix auſquelles nous perſeuerons de viure.

Or donc le Rheteur Apolloine Molon a formé ſon accuſation contre nous, non en oraiſon continue, comme Appion, mais en certains lieux & paſſages diſpers çà & là, & entremellez parmy d'autres propos, comme celui qui aucunesfois nous appelle gens ſans Dieu, & ennemis de toute humanité, quelquefois nous reproche craintive cotiardiſe : puis au rebours s'eſcrie contre l'audace & follie de noſtre gent. Il nous appelle auſſi hommes ſans eſprit, moins naturels que les Barbares : & pour ceſte groſſe beſtiſe, que nous ſeuls entre tous peuples, n'auons iamais trouué aucune nouvelle inuention vtile à la vie humaine. Tous leſquels opprobres manifeſtement ſont redarguez & confutez, en demonſtrant que toutes choſes vniuerſellement ſont par nos loix commandees, & par nous en toute integrité faites, & obſeruees, tout au contraire que par Apolloine n'a eſté dit. Et ſi quelquefois outre noſtre couſtume ie ſuis contraint faire mention des eſtranges loix contraires aux noſtres, conſtituees eſ autres peuples, eux en ſont en coulpe, qui avec les idolatres paganifmes & les loix gentiles, d'eux, ou des autres Payens conferent nos ſolennitez comme pires, & plus vaines. Mais ie pēſe bien de diſputer à l'encontre, en telle ſorte, qu'il ne leur reſtera gaigné ne l'vn ne l'autre de ces deux poinctz qu'ils nous objectent: l'vn, que nous n'auons nulles bonnes & ver-

## Contre Apolloine Molon,

reueſes loix, deſquelles toutesfois ie propoſeray les ſommaires, & principaux points pour redargution, l'autre que nous ne perliſtons pas conſtamment en nos propres loix. Commençant donc ceſte diſputation vn peu plus hautement, ie propoſe en premier lieu, & veux dire, que les gens qui ont eſté amateurs d'vn certain & bon ordre de vie, & des loix communes & à tous eſgales, & qui les premiers ont commencé celle bonne ordonnance de vie politique humaine, & raiſonnable, à iuſte droit doiuent eſtre eſtimez, tenus & nommez plus excellens en maſuetude, humanité, & vertu, que les autres qui ont veſcu ou viuent ſanſ loy, & ſans aucune ciuile ordonnance de vie commune. Auſſi eſt-il tout conſtant, que tous & chacun de ces conſtituteurs, & premiers auteurs de legitime & ciuile maniere de viure, ont referé tous leurs actes & leurs ſtatuts à la prime antiquité: pour n'eſtre veuz imitateurs des precedens, mais eux pluſtoſt auoir eſté auteurs, demōſtrateurs de chemin aux autres de vie legitime, & de loy bien ordonnee. Cela preſuppoſé, ie dy que la ſouueraine vertu du legiſlateur eſt de conſiderer ce qu'en toutes actions eſt le meilleur, & de perſuader ſelon cela à tous ceux qui auront à vſer des loix par luy eſtablies, en ce qu'elles ſont droiturières. Au reſte, c'eſt au peuple, qui telles loix a receuës, de ſ'arreſter, & perſiſter en tout ce que par icelles eſt conſtitué, ſans en rien les changer, ne trauerſer, ne pour felicité procedante à ſouhait, ne pour aduerſité accidenté à regret. Or ie dy que noſtre legiſlateur Moyſe a precedé en antiquité tous les Legiſlateurs qui de toute memoire ſoient renommez. Car Lycurge Lacedemonien, Solon Atenien, & Zeleuc de Locres, & tous ceux qui ont eſté admirables en la Grece, ſont tous nouueaux & de freſche memoire, à comparaison de luy: attédu qu'il eſt tout certain que le mot meſme & appellation de loy n'eſtoit iadis cogneuë, ny en vſage entre les Grecs. Teſmoing en ſoit Homere, qui en toutes ſes œures n'a point vſé de mot, Loy. Car en ce tēps les peuples eſtoient regis non par les loix eſcrites, mais par ſentences, & communes opinions indefiniement & generalement, & par commandemens des Roys & des Princes. Dont aduint, que les peuples demeurèrent long temps ſans loy, vſans ſeulement de couſtume, & non de droit eſcrit, & encore touſiours en muans beaucoup, ſelon l'occafion des cas diuerſement euenans. Mais noſtre legiſlateur eſtant tres-antique, ce qui eſt tout certain entre toutes gens, & tres-clair à ceux meſmement

qui parlent contre nous, il s'est toujours montré bon chef & sage conseiller de nos peuples: tellement qu'en reduisant en brief toute l'instruction de l'vniuerselle loy de vie, il persuada à ses peuples à prendre & receuoir sa loy diuine tres-volontairemēt, & en parfaite cognoissance la tenir & obseruer tres-fermement. Premierement donc considerons les ceures de sa grandeur. C'est celuy Moysē, qui ayant assemblée avec luy plusieurs milliers de nos progeniteurs qui vouioient delaisser Egypte pour retourner à leur propre terre, tres-prouidemmēt, & par tres-bonne garde les sauua de plusieurs dangers impossibles, cōme il sembloit, d'en eschapper, & les mit en seureté. Car il leur conuenoit passer vne longue voye deserte, sans eaux, & toute de sablons secs, & arenes arides: & vaincre par bataille les peuples, qui leur contreuenoient: & par forte deffense garder eux, leurs femmes & enfans, & leur proye. Au gouvernement desquelles choses il se monstra estre tres-vaillant capitaine, tres-seur guideur & conducteur, tres-sage conseiller, & tres-veritable & fidele tuteur & seruateur de tous. Car il feit en sorte que toute celle multitude dependoit de luy. Et jaçoit que par ce moyen il eust bien peu persuader tout ce qu'il eust voulu, si est-ce que en rien du monde il ne s'arrogea puissance ne principauté. Mais aux temps & occasions esquelles les chefs gouuerneurs des affaires coustumierement prennent & s'arrogent puissance, domination, & tyrannie, & le plus souuent accoustument le peuple à viure en tres-grande iniquité, luy estant constitué en telle puissance au contraire estima estre meilleur de faire bien, iustemēt & sainctement, & laisser vne perpetuelle amitié & beneuolence de soy au peuple, exhiber aux autres souueraine equité, que sur autres se faire seigneur & vsurper domination: bien pensant en cela monstrier à tous vne principale & tres-excellente vertu, & bailler tres-assuré salut à ceux qui l'auoient fait leur chef & gouuerneur. Et en tous & chacun des cas aduenant il vsa de tres-grands & singuliers actes, en pieté, bonté iustice, & saincteté. Parquoy à tres-iuste raison nous l'estimons auoir eu Dieu pour conducteur, & consultant. Et en premier lieu se persuadant à soy mesme qu'il conduisoit, & administroit tous les affaires, & toutes choses appartenantes à son regiment selon la volonté de Dieu, il luy sembla estre bon & necessaire, que deuant toutes choses telle bonne opinion demeurast plantee es cœurs de tout le peuple: c'est à sçauoir, que Dieu par le

## Contre Apolloine Molon,

ministere de Moÿse estoit autheur & mandateur des saincts & iustes commandemens de leurs loix. Car ceux qui croyent que Dieu prend regard à leur vie, & à leurs actes, presument moins de delinquer ou commettre faute deuant Dieu leur spectateur & iuge : que ceux-là, qui Dieu ne croyent, ou l'estiment ne se soucier des faits mortels. Voila quel homme a esté nostre legistateur Moÿse, non Mage, ou enchanteur : non trompeur ou abuseur : comme iniustement l'afferment les detracteurs, & derogateurs de nostre loy : ains a esté tel entre nous comme ils se glorifient entre les Grecs auoir esté Minos le iuste, & apres luy les autres legistateurs, desquels aucuns disoient les loix par eux proposees leur auoir esté baillees par leur grand Dieu Iupiter, & Minos les rapportoit au dieu Apollon, & aux oracles Delphiques : ou fust qu'ainsi ils le creussent à la verité, ou qu'ils pensassent bien que cela seroit facilement persuadé au peuple. Mais pour cognoistre qui ont esté ceux qui ont constitué les principales & meilleures loix, ou qui le plus iustement ont senty de la foy de Dieu, facilement on le peut iuger par la comparaison faite sur les mesmes loix. Car ja maintenant vient-il à propos de disputer d'icelles. Nous disons donc, que par tous les hommes du monde il y a infinies differences de gens & de loix particulieres à chacune sa nation. Car les vns ont commis toute la puissance & domination de leurs republicues aux monarches, seuls Princes & Roys : les autres à certains magistrats esteuz d'entr'eux en petit nombre, les autres au peuple & commun aduis d'iceluy. Mais nostre legistateur ne pretendant à nulle de telles dominations ne de monarchie, ny de democratie, ny de aristocratie : il declara le gouvernement & administration de son peuple estre vne Republique diuine : & à fin que ie fabrique vn nouveau mot à l'imitation des autres principautez, Theocratie, attribuant plustost au seul Dieu la puissance & domination de nostre communauté, & persuadant à vn chacun de letter ses yeux sur luy comme autheur & cause de tous biens, & fournissant à tous tant en general qu'en particulier toutes choses necessaires. Et au surplus, ne se contentant de ce il a reduit en iceluy tout ce qu'il a prohié & defendu. Quant aux autres legistateurs, ils ont bien enseigné qu'il sebloit estre vn dieu monarque & seul seigneur de toutes choses, mais nonobstant ils ont feint plusieurs fables & contes des dieux, les prians actuellement en leurs necessitez

& afflictions, en quoy ils n'ont peu estre cachez de la cognoissance du vray Dieu, auquel rien n'est incogneu de tous leurs faiçts & dicts, ne mesmement de leurs pensees, tant occultes & secretes qu'ils les ayent peu en eux mesmes cōcevoir. Parquoy; Moysè a mōstré que Dieu est vn, & seul de facile accez, non engendré ne venu d'autre que de soy, mesme, immuable par tout temps, eternal, non subiet à aucune alteration, en excellence de beauté different infiniment de toute especes & forme mortelle: cogneu à nous par ses effects vertus & forces: mais du tout incogneu quel il est selon sa substance. Telles opinions & sentences ont eu de Dieu les plus sages de tous les Grecs, le laissant comme en vn pourmenoir monarque. Car sil n'y a qu'un Dieu & non plusieurs, il faut dire choses cōuenables à vne telle nature incree, non subiecte à changement, & à la verité decentes à la Maiesté de Dieu.

Mais maintenant ie laisse à dire, que toute la sagesse, & le sçauoir qu'ils ont eu, & ce qu'ils ont esté tenus pour philosophes sçauans, ce a esté par le seul Moysè nostre legistateur, leur donnant les infus principes de sçauoir. Mais ie dy bien, que ces prestans Philosophes tesmoignent assez ces diuins enseignemens de Dieu par Moysè estre tres-bons, & trescōuenables & bien appartenans à la nature, & magnificence de Dieu. Car Pythagoras, Anaxagoras, Platon, & apres eux les Stoiques, & quasi tous excellens Philosophes semblent auoir eu ces mesmes opinions & sentimens de la nature de Dieu. Mais traitans telle philosophie en brief, & par paroles seules aussi considerans le vulgaire peuple estre ia preoccupé de fausses opinions, de superstitions vaines, ils craignirēt de proferer apertement la verité de leur bōne doctrine & enseignement, Mais nostre legistateur faisant les œuvres cōsones à ses paroles, satisfeit non seulement à ceux qui de son temps estoient avec luy: mais à tous ceux qui apres eux perpetuellement estoient à naistre, immuablement il leur inspira celle diuine cognoissance & foy de Dieu: & tousiours amena la cause de sa legatiō au moyen de la cōmune vtilité de son peuple: car il ne dit point seulement la veneration & adoration de Dieu estre partie de la vertu: mais aussi sceut tresbien aduiser qu'il y auoit d'autres parties de vertu, qu'il constitua & ordonna aussi avec la veneration de Dieu: c'est assauoir iustice, force, temperance ou prudence, & mutuelle cōcorde de citoyēs en toutes choses hōnestes. Car toutes les actions qu'il commande, estudes & vacatiōs, voire toutes les

## Contre Apolloine Molon,

paroles, sont en tout & par tout reduites à pieté enuers Dieu par ce bon & sage legislateur, qui n'a point laissé à ceux qui apres luy viendroient sans discussion & resolution ce principal point icy: car il y a deux manieres d'institution & discipline morale, conformâre l'homme à bônes mœurs & vertus. L'vn des moyés est enseignement de parole bonne: l'autre est enseignement par exemple de fait, & exercitacion de mœurs vertueuses: ce qu'estant ainsi il s'en est ensuiui, que les autres legislateurs ont esté differens en leur maniere de constitutions legales. Car en prenant l'vn de ces deux moyés celui qui meilleur leur sembloit, ils ont laissé l'autre: comme les Lacedemoniés de Sparte, & les Cádiots de Crete estoient instruitz & apprins à l'obseruâce de leurs loix par exemples, & actions de bonnes mœurs mises en œuure, & non par simples paroles. Au contraire, les Atheniens, & presque tous les autres Grecs enseignoient & commandoient fort bien par leurs loix, les bônes & hōnestes actions telles que par droit & raison deuoient estre faites, mais au reste, iamais ne valurent ny voulurent eux accoustumer à les exercer par œuures de fait. Mais nostre legislateur Moÿse par merueilleuse diligence a adaptez tous les deux ensemble, le dit au fait, le fait au dit. Car il n'a point laissé les exercitiôs actuelles de bonnes mœurs, & les œuures de faits vertueux, & si a pratiqué les loix lesquelles il auoit couché en belle & ratiocinante oraison. Car cōmençant dès la premiere nourriture, eslection de viande, & dicte à vn chacun conuenante, il n'a rien laissé, ne mesme iusques aux moindres victuailles, cōme herbage & legumages, ne rié permis à la pissance volōtaire des vsās. Mais de toutes viandes tant celles d'ont il se faut abstenir, que de celles dont il conuient vser, item de ceux avec lesquels on doit prēdre commun repas & iournaliere maniere de viure, semblablement du labour, & repos des œuures & feries, de tout cela il a mis regle determinee en la loy: afin que nous viuans comme sous vn bon & prouident pere, & sous vn iuste Seigneur & maistre, nous ne delinquiôs ne cōmettiôs faute en rien, ne par volonté, ne par ignorance. Car mesme il n'a pas obmis la peine des pechez faits par ignorance, ains leur a mōstré la loy pour tresbōne & necessaire correction. Et pource il a fait expres cōmandement à tous vniuersels & vn chacun d'ouyr, & entendre la loy non seulement vne fois pour toutes, ou deux ou trois, ou plus souuent: ains a commandé à tous toutes œuures laissées vne fois à la se-

a. Tous les  
iours de Sab  
bath la loy  
est lēue, &  
preschee aux  
Synagogues.  
voy les actes  
des Apostres  
chap. 15.

maine de se trouuer & assembler à l'audience du recit de la loy, pour icelle ouyr & entendre, & parfaitement apprendre & retenir. Ce que véritablement tous les autres législateurs ont laissé en arriere, comme on le sçait & cognoit. Dont tant s'en fait que plusieurs hommes viuent selon leurs loix, que mesmes ils ne les sçauent, & en sont ignorans. tellemēt qu'apres auoir failly, delinqué, ou forfait, alors ils cognoissent & entendent par les autres leurs repreneurs, castigateurs, ou punisseurs, quelle est la loy qu'ils ont preuariquee. Voire qui plus est, les grands personnages tenans & gouuernans royaumes & principautez en souuerains hōneurs & gloires, cōfessent l'ignorance de leurs loix. Car ils prennent avec eux pour assesseurs & conseillers à la dispensation, & gouuernement des affaires les hommes sçauans & sages, ayans l'intelligence des loix: dequelles iceux princes, chefs & recteurs des peuples sont ignorans. Mais de nos hommes Iuifs qui-conque l'on voudra, du plus grand iusqu'au moindre soit interrogué sur ses loix, incontinent il en respondra, & les recitera plus facilement que son propre nom. Car tous vniuersellement nous les apprenons dès le premier sens de nostre enfance, & les retenons par cœur, comme s'elles estoient escriptes, ou engraues en nostre entēdemēt. Dont il se fait, que pour les auoir si biē conceüs en esprit, vn chacun plus rarement, & moins souuent les trespasse: & qui les trespasse, luy est impossible d'eschapper le supplice. Ainsi cela premierement, & auant tout nous a institué vne admirable consonance de concorde. Car auoir vne mesme opinion & credence de Dieu, & en forme de vie, & en mœurs ne differer en rien les vns des autres, sont choses qui font celebrer tresbonne concorde entre les hommes. Or nous Iuifs sommes les seuls hommes entre lesquels on n'entend point parler de Dieu en propos des vns, contraires & repugnans aux paroles des autres: cōme on le voit faire en toutes les autres nations, non seulement par les vulgaires du peuple est proferé & mis en termes ce qu'à vn chacū semble de Dieu: mais aussi entre certains Philosophes aduient ceste diuerse ou contraire contētion de Dieu: veu que les vns ont attenté par leurs paroles ou escrit du tout aneantir la totale substance, & nature de Dieu, disans qu'il n'en estoit point. Autres ont bien constitué Dieu estre: mais ils ont osté & annullé par leurs dicts la prouidēce de Dieu sur les hommes, & les choses humaines. Ainsi nous seuls Iuifs sommes constamment concordans entre nous en

## Contre Appolloine Molon.

vne meſme ſentence que nous tenons de Dieu. Et quant aux eſtudes de la vie cōmune, ne ſe voit aucune difference entre nous: mais de nous tous les œuures ſont vnes & cōmunes: & de Dieu eſt entre nous tous vne ſemblable & meſme parole & opiniō: aſſermant & croyant qu'il a ſur tout regard, & de tout planiere cognoiſſance. Sēblablemēt quāt aux eſtudes & actiōs cōmunes de la vie, & qu'icelles & routes autres choſes doyuent eſtre referrees & dirigees au but de la diuine pieté, on l'entendra dire qui le voudra ouyr à nos femmes, & enfans: & à nos ſerfs, & nos eſclaves. Pour laquelle conſtante & immuable tenuē de nos loix, ſans y rien innouer ne changer eſt aduenū, que l'occafion ſoit dōnee à aucuns de nous mettre à ſus telle calomnie de nous demander par maniere de reproche, pourquoy nous ne pouuons alleguer d'entre nous nuls hommes iuueurs de nouuelles choſes, œuures ou paroles? Ce qui eſt bien vray & pluſtoſt à noſtre honneur, qu'à noſtre blaſme. Car tous les autres peuples ſont grande gloire de ne s'arreſter pas ne durer longuement en quelconque choſe anciēne de leurs peres ou maieurs: ains aſſignēt principale vertu & force de ſapience à ceux qui trauiſſent & outrepaſſent les antiques inſtitutiōs des vieux, leurs anceſtres. Mais nous au contraire, eſtimons vne ſeule prudence & vertu eſtre en cela, de ne rien faire, dire, ne penſer qui ſoit contraire aux preceptes & aux ordonnances legales, qui de toute antiquité ont eſté de nous conſtituees, receuēs, & approuuees ſainctes & inuiolables. Ce que veritablemēt eſt certain indice de loy conſtituee par tresbonne alliance & concordāce de tresbonne volenté. Car les loix, ordōnances & cōſtitutiōs des autres gēs leſquelles n'ont ne mode, ne permanēce, ne tenuē d'arrest. ſont par experiēce cōuaincūs d'auoir beſoin d'eſtre corrigees & redarguees d'auoir ſouuēt eſté corōpues. Mais enuers nous, qui croyons noſtre loy dès le cōmencement auoir eſté poſee & eſtablie par la diuine volenté, rien n'eſt eſtimé ne meilleur, ne plus ſainct, qu'icelle loy garder, & obſeruer en toute integrité & pureté. Car qui eſtce, qui pourroit rien mouuoir d'icelle, ne muer en mieux? Ou qui eſt-ce, qui pourroit choſe meilleure inuenter? Ou qui eſt celuy qui pourroit des autres loix transporter aucune choſe en la noſtre, comme plus excellente & meilleure à l'eſtat de noſtre republique? Ou quelle autre loy pourroit eſtre meilleure ou plus iuſte, que celle, qui confirme, afferme, & aſſeure Dieu eſtre principe, & Prince de tous, & toutes crea-

tures? & qui és affaires de la communauté commet & permet aux prestres & hommes sacrez l'administration, & le gouvernement des choses principales, & au souuerain Pontife enioint la principauté, & autorité sur tous les autres sacerdots? Lesquels nostre legislateur veut estre esleuez en ce souuerain degré d'honneur, non pour estre precellés en grandes richesses, ny en autres choses qui sont bien de grand' estime entre les hommes, mais toutefois prouiennent de cas fortuit: ains à ceux qui estoient cogneus excellens & vertueux sur les autres, en sapience d'esprit & temperance de corps: & à tels souuerainement enioignit l'office de la diuine propiciation par sacrifices & oraisons. En la charge donc de tels hommes, en leur sapience & sainteté est gardée par entiere diligence l'eternelle science, & obseruance de la loy & des autres études de sapience & vertu. Car les sacerdots nous sont decernez pour estre contéplateurs à prendre garde & aduis à tout, à estre iuges de toutes cõtetiõs & differens, & punisseurs des coupables. Quelle principauté donc, quel royaume, quel empire, quelle monarchie sera pl<sup>s</sup> sainte que ceste cy: ou quel hõneur sera mieux cõuenant à Dieu, q̄ en nostre republiq̄: en laquelle tout le peuple est dès sa prime enfance préparé à pieté, & veneratiõ de Dieu: & la souueraine cure & diligẽce de la religion, & de la iustice est eniointe aux prestres, & sacerdots, en sorte, que telle republique est gouvernee comme vne solennelle & sainte festiuité. Car cõme ainsi soit, que les peuples estranges ne peuuent long temps garder leurs mysteres & ceremonies, ainsi qu'ils les appellent: nous en grande ioye & delectable festiuité, & de volontaire obseruance immuable gardons par toute eternité de temps le saint œuure de nostre solennité. Or considerons en apres quels sont les preceptes ou les defenses de nostre legislateur, qui sont simples & à tous notoires. Certainemẽt le premier est de Dieu, disant, Dieu a, & contient tout en soy: estant tresparfait, tresheureux, tresriche: suffisant luy seul à soy & à tous, de tous & tout principe, milieu, & fin, lequel operer aux œuures & graces, de tout le mõde il est plus euident que chose qui soit, estant, tresmanifeste en ses œuures admirables, & en ses dons inestimables: mais de forme & de grandeur à nous incomprehensible & inenarrable. Car toute substance materielle comparee seulement à l'image & gloire de luy, est estimee nulle & rien, quelque precieuse qu'elle soit. Et tout art con-

## Contre Appolloine Mollon,

feré à la simple imitation de sa facture absoluë, est trouué lourd, grossier, & sans art, quoy qu'autrement soit de tres-subtile inuention, & de tresexcellent ouurage: car rien semblable à luy, ne se voit, ne peut estre pensé, & mesmes ce n'est pas vne chose sainte de le vouloir parangonner à quelque chose. Nous le cognoissons seulement par ses œuures que nous voyons, comme la lumiere, le ciel, la terre, le soleil, la lune, les fleues, la mer, les generations des animaux, les productions, & les fertilitéz des fruiçts. Toutes ces choses là Dieu les a faites, non point avec les mains ne par travail ou labour; mais à sa seule volõté. Et pour les faire & parfaire il n'a point eu besoin d'autres aydes cooperans: mais luy seul voulant & voyant toutes choses bonnes, incontinent, & en vn moment cõme il vouloit ont esté faites. C'est celuy Dieu, que toutes choses vniuersellement doyuent adorer & ensuyure, & le rendre à eux propice par bonnes actions & exercitation des vertuz. Car la mode & maniere de diuine placation ou sacrifice entre & sur toutes la tressainte, est l'action & vie selon vertu, & selon iuste bonré. Il est donc vn & seul Dieu, duquel vn & seul Dieu, n'y a qu'un & seul temple entre nous, propre à luy seul venerer, mais commun à tous, qui venerent le seul Dieu commun à tous. Car cela est perpetuellemēt agreable, qui est tousiours à soy semblable. A ce seul Dieu, Dieu commun de tous, vn monde est commun, dans lequel tous luy doyuent adoration, priere, oblation, & sacrifice de paix. Mais premierement & auant tous autres les prestres iournellement & en tous tēps & iours luy offrent oraisons & sacrifices de propitiation: & encore entre iceux prestres celuy qui est le premier en generatio, precede tous les autres en dignité d'office, qui deuant tous les autres offrira les sacrifices à Dieu, obseruera & fera obseruer les loix, iugera des controuerses douteuses, en appointant les differens condamnera, & fera punir ceux, qui par la loy seront de crime conuaincuz. Et quiconque n'obeira à ce souverain prestre, sera souz-mis au supplice, comme s'il auoit commis impieté contre Dieu mesmes, ou forfait en crime de leze majesté diuine. Nous immolons des hosties & bestes pures offertes au sacrifice: n'appartenantes en rien à nostre gourmandise ou yrongnerie: car telles choses ne sont agreables à Dieu, qui donnent occasion plustost d'iniures ou de superflus despenfes, que de pieté ou de sobre continence: Car Dieu ayme les hommes temperez de vie mode-

reément ordonnee, & de bonne nature: & principalement veut que nous sacrifians viuions chastemēt. Et en noz sacrifices il conuient premieremēt faire generale priere & oraison pour le salut de tous en cōmun, & en apres vn chacun orer pour soy-mesme: pource que tous sommes cōpagnōs associez en cōmunautē. Et celuy qui l'amour & foy de ce cōmun conforce prepose à sa propre vie, il est estimē estre tresagrea- ble à Dieu. La maniere d'oraison & supplicatiō à Dieu, se faict par vœuz & prieres au Seigneur Dieu: non en luy requerant qu'il nous donne des biēs, car de son p̄opre grē, & volōtaire benignité il les a ia donnez à tous vniuersellement, & les a mis, & tous les iours les met au milieu de nous, mais luy sup- pliant nous donner la grace que nous les puissions prendre & receuoir dignement & à bons vsages, & iceux receuz conser- uer & garder avec action de graces. Semblablement la loy nous a decernē des purifications en nos sacrifices, pour auāt que d'y entrer, nous purger & mondifier des souilleures de la couche du liēt, des polluz sommeils, des compagnies char- nnelles de la femme & plusieurs autres telles purifications qui trop longues seroient à raconter. Voila donc quelle est la pa- role de Moysē nostre Legislat̄eur. quant à l'essence de Dieu, la veneration, & placation de Dieu: qui luy mesmes aussi nous est pour loy. Puis apres, quāt aux hommes, & aux affaires hu- mains nostre legislat̄eur comment a il bien ordonnē & con- stituē sur le faict des nopces, & des mariages? Nostre loy ne cognoist, ne permet autre copulation charnelle ne meslange de corps, que la naturelle du mary avec sa femme, & ce en- core pour cause de procreation d'enfans, autrement non. Les cōiunctions des masses avec les masses, nostre loy les iuge grandement ennemis de Dieu & de nature: & ceux qui ten- tent à les exercer, elle les decerne coupables de mort. Pour- ce cōmmande de se marier & prendre femme sans auoir es- gard au doistaire, & sans raurir femme ne fille par violence & sans la suborner par dol ou par fallace. mais que plustost la dis- pēsation & tradition de l'espouse soit baillee par celuy en la puissance duquel on sçaura icelle estre: & par biē aduisee de- liberation des parties. Et sur ce faict la loy dit ainsi a:

La femme en toutes choses est inferieure & moindre que l'hōme, & melime la mauuaistiē de l'hōme est superieure à la femme bien faisante. Parquoy elle luy doibt obeyr, nō à sub- iection iniurieuse, mais pour estre constituee souz regime & gouvernement. Car c'est Dieu qui a donné la puissance à

a. C'est l'offe  
le mary mel-  
chant est par  
dessus sa fem-  
me quelque  
bonne quel-

## Contre Appolloine Molon,

le soit Celiue  
est prins de  
l'Ecclesiasti-  
que c. 4. 2. ver-  
set 14. de mot  
à mot. De-  
quoy les in-  
terpretes ne  
s'attans adui-  
sez, ou ne  
l'ayans enten-  
du l'ôt laissé  
en leurs ver-  
sions. Or par  
cecy il sem-  
ble que du  
temps de Io-  
sephe ce liure  
fut receu des  
Iuifs entre les  
sacrez  
b. Car Moysé  
defend auoir  
affaire à sa  
femme mes-  
me tandis  
qu'elle est  
enceinte.

l'homme, & par consequent l'authorité sur la femme. Il faut donc que l'homme ait seulement affaire avec celle qui est sienne, & sur laquelle il a puissance, & non à autre. Car vouloir faire experience & essay de celle d'un autre, ou de plusieurs, est meschante paillardise. Dont aduient, que si aucun forfait en tel cas, il n'a nul refuge de mort, ne semblablement s'il a prins à force la pucelle promise à un autre, ne s'il a persuadé à adulterer la femme mariee, ou corrompu celle qui nourrit enfans, toutes lesquelles choses nostre loy ainsi commande. Quant aux femmes, la loy semblablement leur interdit & defend de celer le fruit qui d'elles est nay: & aussi corrompre en leurs corps la geniture par quelconque machination que ce soit. Car elles seroient autant que meurtrieres d'enfans en destruisant, & diuertissant les ames, & les vies des petis fruits à venir, & en cela diminuans la generatiō humaine: & aneantissant la benedictiō de Dieu. Si aucun donc est passé à copulation charnelle, ou à corruption & pollution quelle qu'elle soit, il est immonde, & pource faut qu'il se purifie auant que d'accéder au sacrifice. Voire qu'encore fault-il que les hommes & femmes apres la legitime compagnie se lauent & purifient: car nostre Legislatueur a iugé partie de l'ame estre pollue par la pollution du corps. Car l'ame estant comme par un soufflement inspiree dans les corps, par iceux estant pollue, elle est aussi blesee. Donc quand cela se fait, nostre mesme Moysé pour tels & telles a commandé l'eau pour cause de purification. Telles sont les ordonnances legales sur le fait des mariages des hommes, & des femmes. Puis consequēment des enfans qui en naissent, il en a ainsi constitué: Premierement, il ne veut point, mais defend assemblees, banquets, conuiues & festins estre faits aux natiuitez des enfans, ne telles autres occasions d'ebriété & gourmandise: ains a voulu le iour natal & principe de vie des nouveaux nais, estre sobre & temperé. Et apres l'enfance a commandé qu'ils fussent fort bien instruez aux lettres, aprins à la loy, entenduz à l'histoire & actions de leurs progeniteurs: afin qu'ils imitent leurs faits vertueux, & gestes memorables: & afin qu'estans nourriz en la doctrine des loix, ils ne les trauerfent ne transgressent: & n'ayent pretexte de l'ignorance d'icelles. Ledit Moysé aussi par ses loix a tresbiē preneu, & pourueu ordre aux funerailles mortuaires, en sorte que somptueuses obseques ne soyent ce-

Iebrees à l'enfeueliffement, ne vaine despenfe à la fabrique & construction des pompeux sepulchres: mais bien a il commandé aux domestiques, parés, familiers & amis du defunct d'accomplir toutes choses necessaires & requises au deportement funebre du corps trespaffé, & à tous ceux qui apres la mort restent en vie, a ordonné par loy expresse d'accourir & assister à l'enterrement des morts, & de plourer & mener dueil ensemble. L'obsequie funebre paracheué, il commandé aussi les domestiques du trespaffé estre purifiez à cause de celuy qui est mort, sen faillant beaucoup qu'iceux soient estimez purs & mondes. Ainsi a il ordonné de la mort naturelle.

Quant à la mort violente, si aucun commet homicide ou volontairement, & de faict pourpensé: ou par erreur & outre volonté, il n'a oublié d'en constituer la punition selon la volonté des faicts.

Après l'honneur de Dieu il a mis en second lieu l'honneur des peres & meres souz telle condition & peine, que le fils ou fille qui ne recognoit la grace & le benefice receu d'eux, ains les contriste en quelque façon que ce soit, il commande estre lapidé. Et d'auantage, il ordonne que les ieunes portent honneur & reuerence aux vieux & aux anciens, en quoy faisant ils honnorent Dieu: car Dieu est le plus vieil de tous, & l'ancien des iours.

Il ne permet rien estre celé aux amis; iugeant par cela que lon n'a pas vraye amitié entiere enuers celuy, auquel on ne ose declairer de routes choses: & iaçoit qu'entre les amis puissent naistre des inimitiez, & les amis estré faits ennemis: il a prohibé nonobstant l'amitié rompuë, les secrets commis estre reuelez.

Si en faict de controuerfe aucun constitué arbitre a prins don de l'une ou de l'autre partie, ou de routes les deux il est puny de mort: la mesme loy dit aussi. Qui negligé d'ayder quelques vns, il est coupable.

Que nul n'emporte d'aucun lieu ce qu'il n'y a pas mis; Que nul n'attouche la chose d'autruy.

Que celuy qui preste au mutuel n'en prenne les vsures.

Tels cōmandemens, & enseignemens, & plusieurs autres semblables bien obseruez par nous entretiennent la comunauté d'entre nous Iuifs les vns avec les autres.

Quant au respect des estrangers, il n'est pas indigne de

## Contre Apoloine Mollon,

referer comment nostre legislateur Moÿse nous a commandé & enseigné de nous maintenir en la cure domestique qu'il conuient auoir vers les gens d'estrange & autre nation que la nostre, où l'on pourra cognoistre qu'il a eu tresbonne consideration, & tres-prudent aduis, constituant telle ordonnance que par suruenue ou meslee de gens estrangés d'autre loy, nous ne corrompions les nostres propres loix, coustumes, & bonnes mœurs: & aussi que ne soïôs enuieux, ne desdaigneux de communiquer noz loix, noz doctrines, noz biens, & toutes noz bonnes choses, aux estrangés, qui en voudront estre participans. Car quiconques soïent ceux qui voudront conuerfer & viure souz nostre loy, elle les commande estre receuz & bien venuz avec munificence, estimant le conforce de nostre communauté ne consister seulement a estre de mesme peuple & generation, mais aussi & plus, à estre de mesme volonté de vie: iacoit que les estrangés seulement passans, & ne voulans s'arrester avec nous, la loyne les veut estre receuz à noz coustumes: mais bien leur monstrent communiquer, & administrer toutes autres choses: & les choses communes les communiquer liberalement à tous de quelconque nation, comme le feu l'eau, la viande, la monstre du chemin, & ne despriser ne laisser nul corps non enseuely, tant estrange soit-il.

Semblablement quant aux choses que l'on doit faire garder, & tenir en faict de guerre hostile contre les ennemis, il en a ordonné tres-doucement selon la qualité de la chose, & tres-humainement: prohibant que leurs terres & mansions ne soient bruslees: & que leurs arbres fructiers ne soyent coupez: voire que mesmemēt il a deffendu de despouiller les occis en guerre.

Aux captifs & prisonniers de guerre il a pourueu en telle sorte, que nulle iniure ou violence ne soit faite, principalement aux femeles.

Et si nous a voulu en telle sorte apprendre mansuetude, & clemence, qu'il a voulu s'estendre iusques aux bestes irraisonnables, desquelles seulement il a concedé la legitime vtilité & vltree entre tous, au reste deffendant toute autre cause & maniere d'en abuser: faisant deffence de tuer les bestes qui comme domestiques & suppliantes se sont retirées en nostre maison. Et des animaux prins aux champs, il n'a voulu la mere estre emportee avec les petits, ains estre laissée, pour de rechef fortifier. Et a commandé d'espargner les bestes en-

côres qu'elles fussent ennemies, quant à celles qui nous prestent ayde aux labours & ne les tuer. Et ainsi de toutes parts & en toutes choses a commandé mâsuetude, douceur & clemence estre obseruee: vsant (comme deuant a esté dit) de loix doctrinales enseignantes ce que doit estre fait: & en proposant aussi d'autres criminelles contre les transgresseurs pour cause de punitiõ des preuascans, sans aucune ex-cusation. Car pour la plus grâde partie, l'amende & peine des infraçteurs de la loy est la mort, cõme si aucun a perpetré adultere, s'il a forcé fille ou femme: s'il a presumé d'attenter vilainie en vn corps masse: ou s'il a souffert en estre attenté; & l'a enduré faire en son corps. Et en cas pareil est la loy in-uitable contre turpitude, ou force attentee ou perpetrée és corps seruits des captifs, ou esclaués, ou gens de serue condition.

Semblablement de falsification de poids & mesures, & iniuste ou extortionnier prix de vendition, & en fraudé ou dol mauuais. Item, si aucun a soustrait la chose d'autrui, ou a emporté d'un lieu, ce que pas il n'y auoit posé, tous tels forfaiturs sont punissables par peine, non point telle & si legeré cõme és autres natiõs, ains beaucoup plus grieue. Car d'iniure ou forfaiture contre pere & mere, ou d'impieté cõmise cõtre Dieu, si aucun seulement l'attente, incontinent il est perdu & mort. Au contraire, à ceux qui se gouernent entierement & font leurs bonnes actions selon la loy obseruee cõdigne prix leur en est retribué: non point d'or ne d'argent, ne de couronne d'or semée de pierres precieuses, mais d'estre presque amys & fauoriz de Dieu, qui est vne chose sursuppassante tous biés terriés. Car c'est l'honneur qu'acquiert celuy qui ayme Dieu. D'adantage vn chacun ayant sa conscience pour tesmoing profite beaucoup: par la promesse du legislateur prophetisant, & de Dieu ensemble donnant la ferme foy & croyance assuree & constante à ceux qui vertueusement obseruent les loix, & pour icelles s'il est besoin meurent, qu'ils seront de rechief changez de mort à vie & obtiendront vne vie meilleure par ceste mutation, laquelle leur sera conferree. Et certainement ie ne daignerois à present escrire telles choses, sinon que les ceures en fussent à tous manifestes. Car par maintefois plusieurs de noz progeniteurs: pour ne vouloir seulement proferer vne simple parole outre les commandemens de nostre loy, ont tres-virillement & constamment souffert tous tourmens, & grieues morts. Le dy

## Contre Apolloine Molon,

bien d'auantage, que quand bien nostre gent, & nostre nation Iudaïque seroit incogneuë à tous les humains, & que nostre volontaire obseruation de nos loix ne seroit sceuë, ne par exemples de fait manifestee, & cogneuë, si quelqu'un d'auanture se trouuoit qui racontast aux Grecs en quelque incogneuë partie du monde auoir trouuë & veu des hommes, & des peuples ayans vne telle, si bonne, & tant honneste opinion de Dieu, & en telles, si iustes & si seueres loix constamment permanens par tant de siecles, ie croy que tous hommes qui cela entendoient en auroient grande admiration: mesmement pour les continuelles & inconstantes mutacions de religion, de loix, d'opinions de mœurs, coustumes & manieres de viure, que iournellement, ils voyent aduenir entre eux. En somme, ceux qui és derniers temps se sont essayez d'escrire entre les Grecs des republiques & des loix, ont esté mocquez comme vainement traictans compositions incroyables, & de ce ont esté subsannez par aucuns, les blasfems d'auoir entrepris de traicter argumens impossibles d'estre mis en effect. Je me tais pour le present des autres Philosophes, qui de telle maniere ont disputé en leurs conscriptions: & prens seulement celuy grand & diuin Platon. Lequel combien que tres-admirable il soit entre les Grecs, comme celuy qui en vertueuse honnesteté de vie, & en eloquence de parole, & en persuasion de vraye philosophie a excédé excellemment tous les autres Philosophes: neantmoins il se trouue quasi tousiours estre moqué par ceux qui és affaires ciuils, és estats, & gouuernemens des republiques se pensent estre, & sont estimez les plus entenduz: disans qu'il en a parlé comme cleric en armes, & si est blasonné en cela par les cauillations de la vieille comedie. Et tourefois qui bien attentiuement considerera ses paroles, il trouuera souuent & facilement choses tresprochaines, & fort conuenantes aux loix & aux bonnes coustumes de plusieurs peuples obseruees, ayant en sa republique verbale, ordonné choses qui se font réellement en plusieurs republiques. Tant sen faut qu'il ayt escrit ordonnances impossibles, luy qui a escrit pour la plus grand' part choses conformes à nos loix. Car celuy mesme grand Platon confesse, que pour la grossiere ignorance du peuple il n'est pas seur de proferez, ny apertement declairer la vraye & bonne opinion qu'on peut auoir de Dieu. Mais encore sont ils plusieurs qui estiment les loix de Platon estre nouvelles, com

a. Socrates dit eecy dans Platon, comme le cite S. Iustin martyr en l'Apologie pour les Chrestiens.

posées à plaisir, & escriptes par grande licence : ayans en beaucoup plus grande admiration les ordonnances legales, constitutions morales, politiques, & œconomiques de Lycurg' legislateur Lacedemonien, & font grand prix de la republique de Sparte instituee & gouvernee par ses loix: pour ce que la cité de Lacedemone, la poltrique Sparraine ont duré & continué treslong temps en l'observation des loix de Lycurgue. Par cela faut-il donc concludre, q'te c'est un manifeste indice de vertu, & de bonne teneur, que de constamment, & longuement demeurer permanent immuable en ses propres loix, bonnes mœurs, & coustumes. Dont si pour telle immuable permanence ils ont les Lacedemoniens en si grande admiration, qu'ils conferent le brief temps de la permanence en leurs loix, avec deux mille ans & plus de nostre republique Iuifue tousiours durate en mesme estat. Et sur cela qu'ils considerent encore, que les Lacedemoniens ont esté veuz garder parfaictement leurs loix, & icelles maintenir, dutant tout le temps seulement qu'ils regnerent en liberte: mais apres que mutations de fortune leur aduindrent, qu'ils passerent en domination estrangere, alors ils oublieroient presque toutes leurs loix. Mais nous ne pour auoir esté agitez par diuers tours de fortune, par les mutations des Rois d'Asie, ne pour estre finalement tombez en noz extremes maux & calamitez, n'auons iamais esté alienez ne distraicts de la perpétuelle obseruance de noz loix, ains les auons perseueramment en toutes aduersitez gardees, non pour cause d'oysiuete, ou de comestation conuiuiale de festins & banquetz. Car qui voudra bien considerer la verité des choses, on nous trouuera par plus ample, & manifeste tesmoignage estre plus chargez d'œuvres & de peines par nostre loy, & plus de veilles & de labours à nous estre imposez qu'aux Lacedemoniens. Lesquels par leurs politiques ordonances ne labouroient les terres, ne cultivoient les vignes, ne faisoient aucun exercice de quelconque mestier ou manufacture, ains exemptez de toute œute manuelle, fors que des armes, & des ieux d'exercice corporel, remis en perpetuelle oysiuete demouroient en leur cité gras & en bon point, & beaux de corps: vsans de serfs esclaués qui leur seruoient & ministroient en toutes les choses necessaires de la vie, prenans de ces mains serviles la viande toute apprestee: & ne se proposans rié plus iuste, meilleur, ne plus vertueux acte, que de souffrir & faire tout: pour preualoir & suppediter ceux

## Contre Appolloine Molon,

contre qui ils entreprennent guerre. Ce qu'encore toutefois n'ont-ils peu toujours obtenir: dont à present ie laisse à dire combien de fois non seulement aucuns d'eux en leurs seules & singulieres personnes, mais aussi plusieurs d'eux en grande compagnie & multitude bien souuent se sont rendus les corps avec les armes à leurs ennemis, en mettant soudain en oubly & non-chaloir les principaux preceptes de leurs loix Lycurgiques, & de leurs ordonnances ciuiles. Pensez-vous qu'aussi entre nous ne soient trouuez aucuns, ie ne dy pas tant & en si grand nombre, mais deux ou trois au plus qui ont esté cogneuz p'diteurs & faussaires de nos loix? & ce nō sans grande force, d'occasiō, mais par terrible crainte de mort. Ie dy de mort, non telle, qu'aux combatans facilement peut aduenir sur le champ, prest, non preueü, ne pourpensée: mais telle mort, qui par commandement tyrannique est pronōcée. & puis executée avec cruelle affliction des corps, & horrible tourment. Laquelle redoutable & cruciale espeece de mort les Princes ou tyrās pl<sup>s</sup> puissans que nous, & vsurpās par force dominiō sur nos corps & nos vies, ont fait souffrir à nos gēs soumis à leur subiection, nō pour hayne de nostre natiō (comme ie pense) ne pour autre cause de male-volonté, ou indignation, sinon à fin de veoir comme par vn admirable & incroyable spectacle, s'il se pourroit trouuer aucuns hommes de si cōstante fermeté, qui estimassent estre vn seul enorme crime de commettre aucun forfait cōtre leurs loix par la crainte d'eux puissans mondains: voire seulement proferer vne seule parole cōtreuenante à la loy deuant leur face redoutable. Et toutefois si ne se faut-il point esmerveiller si sur tous les autres peuples du mōde vniuersel, nous endurōs la mort tresconstamment pour le soustiē & obseruatiō de nos loix. Car les autres n'en peuuent pas mesme facilement tolerer les legeres charges de nos loix, c'est assauoir traouiller soy-mesme viure simplement, ne boire ne manger fortuitement & sans eslection, ne selon son appetit, n'auoir compagnie charnelle à plaisir, & telle que chacun voudra: ne se vestir trop bracement, & viure sans faire quelque œuure ou acte digne de cognoissance. Mais fait aduiser sur les autres, si en prenant les armes, & exerçant le faict de guerre, & repoussant les ennemis qui les viennent assaillir, au demourant ils peuuent bien soustenir, & accomplir les preceptes de leurs loix, sur l'ordonnance des viandes, & du viure: ce qu'ils ne font pas. Mais à nous il est tres-agreable pour telles causes quelque dures

griefues qu'elles soient, d'obeir à nos loix: & icelles tant rigoureuſes accompliſſant, monſtrer vn vray exemple de conſtante force. Voiſent donc hors de nous ces Lyſimachs; & ces Molons, & tous tels autres ſcripteurs de calomnie, meſchans ſophiſtes, trompeurs d'adoleſcens, & abuſeurs de ieuneſſe, & la plus ne viennent deroguer n'impoſer blaſmes à nous comme aux pires hommes du monde. Quant à moy, certes ie ne voudrois point faire examination reprehenſible ſur les loix d'autruy. Car noſtre bonne couſtume eſt de pluſtoſt garder & obſeruer les noſtres, que d'accuſer ou reprendre telles d'autruy. Et de moquer en deriſion ou vituperer ceux qui és autres nations ſont eſtimez dieux, noſtre Legislatueur apertement & expreſſément le nous a deſſendu ſeulement pour reuerence de l'adorable appellation de Dieu, qui leur eſt attribuee. Pource nous ne nous y entremettons de blaſonner, vituperer, ne reprendre ne les dieux, ne les loix eſtranges. Mais nous ne pouons, ne deuons nous taire des faux accuſateurs qui par leurs malignes obiections ſefforcent de nous donner blaſme, veu meſmement que ce n'eſt pas ceſte oraiſon preſentement compoſée qui les redargue, mais autre parole de pluſieurs auant nous premiſe. Car de tous les ſages hommes qui entre les Grecs ont eſté par ſapience admirables, qui eſt celuy, qui ne redargue les plus renomméz poëtes, & encore pl<sup>s</sup> les legiſlateurs, pour auoir dès le commencement ſemé entre les peuples tant de diuerſes ſectes & variables opinions des dieux? les mettrant tant & en tel nombre qu'il leur a plu & procreéz ou des vnes, ou des autres, ou de diuerſes natiuitez: les departās en diuers lieux de habitation & leur cōſtituans diuerſe maniere de viure, comme à diuerſes eſpeces d'animaux conſtituans leurs eſtables. Car ils en ont logé les vns ſouz la terre, les autres en la mer, & les plus anciens d'iceux ils les ont dit eſtre enchainez aux plus profondes tenebres des enfers. Quant à ceux qu'ils ont logez au ciel, ils ont mis ſur eux vn ſouuerain chef & Prince nommé Pere, voire Pere-aydant de nom & d'appellation ſeulement: mais de faiçt tyran violent, & impérieux dominateur, & pource contre luy les autres dieux dreſſerent embuſche par le moyen de ſa propre femme, de ſon frere, & de ſa fille, laquelle ils feignent eſtre nee de ſon cerueau: à fin de le lier & prendre & le debouter de ſa ſouueraine principauté comme luy auoit faiçt à ſon pere. De tels enormes

Tu ne detracteras poſt des dieux; Exod. 22. Il eſt vray que cōmunément on expoſe les dieux en ce paſſage comme en pluſieurs autres les iuges & magiſtrats.

Iuppiter pere des dieux. Iuno femme de Iuppiter, Neptune ſon frere, Minerue ou Palas ſa fille. Saturne ſon pere.

## Contre Apoloine Mollon,

blasphemes indignement attribuez à la diuinité & dignes de tresgriefue acculation & capitale peine, font iuste querimonie les sages hommes qui en sapience & vertu ont esté les plus excellens; lesquels ayant en derision telles vaines & blasphematoires superstitions, adioustent d'auantage vn tel argument, dilans: S'il faut croire que des dieux, les vns sont encore enfans, ou adolescens sans barbe, les autres, hommes barbu, ou vieillars cheuuz; les vns constituez maistres, & patrons sur les arts & mestiers, comme vn Dieu boiteux forgeron, & vne deesse tissotiere, vn autre dieu courrier voyageur, & guerroyant avec les hommes, d'autres sonnans de la cithare, ou du lut: ou lesbatans à tirer de l'arc & estre sagittaires: en apres, seditions estre faites des vns contre les autres, contentions & querelles prinse, pour les faueurs & partialitez des hommes, non seulement iusques à se combattre ensemble, & mettre mains violentes les vns sur les autres, mais aussi recevoir griefues playes de la main des homes, avec grande douleur, & les armes; deuenans passibles de mal cōme mortels humains. Et ce que sur tout est le plus excessif & impie, s'il faut croire qu'abandonnement ils vsassent de l'intēperance de charnelle permission: cōment ne sera trouuee telle chose incongruē & mal conuenante à la deité que les folles amours les concupiscences, & les paillardises soiet communes à tous ces beaux dieux & deesses masses & femelles ensemble? Et s'il est croyable que tels beaux dieux & deesses se mellassent en ces humaines partialitez, noyses, paillardises, folles amours, & corruptions: comment sera-il trouué deshonneste aux hommes de telles choses vilaines commettre, en imitation de leurs dieux & deesses? En apres le souuerain pere de ces dieux & deesses, & le plus puissant de tous, apres auoir seduities pauvres filles & femmes mortelles, & de la semence diuine engrossées il les laisse enterrer routes viues, noyer, ou garroter sans en tenir conte, & si ne peut deliurer de mort violente les enfans qui luy sont engédrez, estant subiet (comme il confesse) à la fatale destinee: & si ne peut porter les morts d'elles & d'eux patiemment sans dueil, larmes, & regret comme vn mortel homme incōstant. Voila de bōnes, belles, & honnestes choses, & autres à icelles consequētes, comme adulteres veuz au ciel, celebrez par aucuns dieux impudēment, que l'vn d'iceux estant surprins en adultere, les autres confessoient franchement estre enuieux & ialoux de la felicité de celuy qui estoit surprins, & lié pour

Vulcain dieu  
boiteux &  
mareschal,  
Dians tiffé-  
rande, Mars  
dieu de guer-  
re Minerue  
ioueur de lut  
& guiternes.  
Apollo ieteur  
de fleches.

vn tel vilain acte. Car que ne feroient les autres ieunes dieux quand le plus ancien, le pere, & le Roy de tous, ne pouuoit contenir la libidineuse impetuofité de se meller avec la femme pas plus que d'êtrer en la maison? En outre ils font aucûs de ces dieux seruans aux hommes, vne fois edifiâns, & battiffans pour prix proposé: vne autre fois gardans le bestial à gages de maistre, comme vachiers ou bergiers, autres liez és basses prisons d'enfer cōme meschans criminels. Qui est dôc celuy des sages hômes de bon esprit, qui par ces indignes & friuoles fabulatiōs des dieux ne s'ëflambait à redarguer ceux qui les cōposent, & à reprendre la grande follie de ceux qui les croyent? Semblablement entre ces nobles poëtes & le-gislateurs, aucuns ont esté, qui ont bië osé presumer de faindre & attribuer à la diuine nature, & substâce de Dieu impassible. vne crainte, & terreur, fureur & rage, enuie & seductiō, & telles autres tres-mauuaises passions: tellement qu'aux plus renōmez de ces terribles dieux, ils ont persuadé les citez de sacrifier. Car ils se sont astraits en telle necessité de fausse religion, qu'ils estimēt aucuns dieux estre bons, & donateurs de tous biens: autres ils appellent dieux contraires, & aduersaires: lesquels ils s'efforcent d'appaier par oblations, & les rêdre propices & placables par dons & presens offerts: cōme si c'estoient mauuais & dangereux hômes, qu'il conuint appaier par flaterie, & munificēce: ou bestes cruelles & furieuses qu'il faille adoucir par proye ietee en gorge, estimans les hômes que tels terribles dieux leur enuoyeront de grandes playes, & de grands maux s'ils ne leur presentoient à grande cure, offertes & donations. Quelle est donc la cause de si grande iniquité, & enorme blaspheme contre Dieu? Certainement ie pense que la cause est, pource que les legislateurs de ces peuples Payens, ne cogneurent iamais dès le commencement la vraye nature essenciele de Dieu, ne d'autant qu'ils en pouuoient au plus pres du vray conceuoir, ils n'en ont desiny parfaite sentence, ne donné bonne & veritable opiniō à leurs Republicues: mais ont mis cela à nonchaloir cōme chose trop vile & basse pour leurs hautes entreprin-ses, cōcedās aux poëtes de forger & d'introduire les dieux qu'ils vouldroïent, & aux Orateurs d'ëcrire de la Republique, & des dieux estrangers tels arrests & decrets que bon leur sembleroit. Semblablement les peintres, imageurs, & statuaires en la Grece ont eu & vsurpé tres-grande puissance & autorité en cela, qu'vn chacun d'eux, ou en facture ou en peinture ex-

Neptune & quelques autres bastirent les murailles de Troye par prix fait avec Laomedon Roy. Apollogardoit les brebis d'Admetus Roy. Saturne & quelques autres garrotez en enfer.

a. Les Payens adoroient deux sortes de dieux, les vns bōs à fin qu'ils leurs aydassent, les autres mauuais à fin qu'ils ne leur nuysissent, Plin.

## Contre Apolloine Molon,

primoit en l'image ou statue d'un dieu ou d'une deesse telle forme, & telle figure qu'il luy plaisoit selon l'opinion & conception de sa fantasie, les vns en argent, les autres en engravures. Et les plus renommés, & plus célèbres ouvrieres avoient tousiours l'or, l'argent, les métaux, mineraux, & couleurs pour mettre en œuvre l'argument de leurs inventions de iour en iour renouvelantes: d'où aucuns temples sont totalement deserts & delaissez, & les autres ornés curieusement de toutes sortes de purifications. Et pource entr'eux, & en leur muable religion les premiers dieux qui en leurs commencemens avoient esté florissans & honneus, & célèbres en veneratiōs, devindrēt vieux, & nōchalus: & d'autres nouveaux dieux, plus richement & plus artificiellement fabriquez leur succederent en honneur d'idolatrie. Dont est aussi advenu, que des vns iadis tant venerés, les tēples sont restans vuydes, desolez, depeuplez, ou mis en ruine, des autres nouveaux les domes sont magnifiquement edifiez, l'hōneur des dieux payens ouurez de mains d'homme, & de leurs tēples, ainsi changeant de temps en temps, & de siecle en autre selon les muables volontez des hommes. Ou au contraire, il conuient la foy, la bonne opinion & croyance qu'on a de Dieu, la veneration, adoration, & latric d'iceluy estre gardée & cōseruee en immuable religion de constant esprit. Or entre les autres Grecs, Apolloine Molon a esté l'un des plus fols outrecuidez, & un des plus enflés de folle persuasion de soy-mesme. Mais de ceux qui en Grece ont esté vrayes Philosophes, nul n'a ignoré ce que nous tenons de la vraye nature, & substance de Dieu, & de la reuerence à luy deuë, ny aussi n'ōt ignoré les causes des froides & vaines allegories sur les dieux poëtiques. Parquoy tres-iustement ils les ont tenus en despris, eux & leurs facteurs, & leurs scripteurs, se rendant d'accord, & bien conuenans avec nous quant à la vraye, bonne, & decente opinion de Dieu. Ce que bien considerant le grand Platon, defend de recevoir nul poëte en sa republique & d'icelle renuoye honorablement Homere couronné de chapelets de laurier, & parfumé d'odorant vnguent, pour doubte d'aucture que par ses fausses fabulatiōs il ne corrompist la bonne & droite opinion de Dieu. Car ce tāt renommé Philosophe Platon a sur tous autres imité nostre legislateur Moysse: voire mesmemēt en cela, qu'à tous les citoyens de la republique il a commandé, que tous en general & especial parfaiterent & par cœur apprissent ses loix pour seure cau-

tion & garde que rien des mœurs, coustumes, ou corruptions estranges, ne se meslast à ses citoyens, mais sa republicque demeurast pure & incorrompue, & par long temps durast constante en l'obseruance de ses loix: A toutes ces choses n'ayât rien pensé Apolloine Molon, ne prins en cela aucune consideration, nous a voulu accuser & blâmer du semblable en ce que nous ne receuons point entre nous, & en nos solé- nitez sacrees ceux qui ja sont preoccupés d'autres perliuasions de religion diuerse: & nous impropere que nous ne souffrôs cōmuniquer avec nous, ceux qui vident d'autre coustume de vie que de la nostre. Combien que ceste fuyte d'estranges hommes en loix & mœurs & religions, n'est pas propre à nous seuls Iuifs, mais quasi commune à tous peuples nō seulement Grecs vniuersellement, mais aussi specialement aux hōmes qui entre tous les Grecs sont cogneuz auoir esté les plus aduisez en leurs republicques Ce sont les Lacedemoniēs qui mettoient hors de leur cité tous les estrangers: & encore ne permettoient leurs citoyens peregriner vers les peuples estrangers, craignans tant d'une part que d'autre venir corruption de l'integrité de leurs loix Lycurgians. On pourroit biē doncques accuser plustost que de nous la seuerité rigoureuse d'iceux Lacedemoniēs, qui ne daignerent receuoir nul participant de leur communauté, conuersation, & cohabitation. Quant à nous Iuifs ne daignons estre zelateurs, ou imitateurs des faits & choses d'autrui: mais bien volontiers receuons ceux qui desirent participer aux nostres, & se rendre à nostre cōmunauté, loy & maniere de viure. Ce que me semble deuoit estre estimé indice d'une part de constante magnanimité, & d'autre part de tres-humaine clemēce. Mais pour le present ie laisse à plus conferer l'exemple des Lacedemoniens, & veux passer aux autres tres-nobles citoyens de Grece: ce sont les indigenes Atheniens: lesquels entre autres propres lozanges se glorifient que leur cité soit commune & ouuerte à tous, tant Grecs que barbares. Desquels Apolloine Molon est ignorant, comment ils se sont gouvernez és affaires dont à present nous disputôs. Car iceux Atheniens ineuitablement ont puny de peine mortelle & capitale ceux qui tenoient propos de leurs dieux d'une seule petite parole, outre le prescript de leurs loix. Exemple. Pour quelle autre cause mourut Socrates? Il n'apoit ne trahy ne vendu la cité aux ennemis, ne pollu rien aux temples: mais pource qu'il iuroit de nouueaux sermens, & qu'il disoit vn certain

## Contre Apolloine Molon,

dæmon ou Dieu luy auoir reuelé les propos qu'il mettoit en auant, ou fut à bon escient, & pour verité: ou par ieu & simulation, comme aucuns disent, pour cela seulement il fut condamné à boire la mortelle poison de la ciguë. D'auantage, son accusateur luy imposoit crime d'auoir corrompu la iuuesse, l'induisant à despriser & vilipender la conuersation, les loix, & coustumes du pays. Ainsi Soerates nay, & natif citoyé d'Athenes souffrit tels tourmés pour auoir seulement proféré quelques simples paroles contre le prescript des loix Attiques. Au semblable Anaxagoras Clazomenien pour auoir affirmé que le Soleil estoit vne grande pierre ronde, claire, & enflambee de feu tres-resplendissant, sans cesse tournoyā, & par le tres-leger mouuement de son tour soustenuë en haut, contre la persuasion des Atheniens, qui l'estimoient estre vn dieu celeste, il fut condamné à mort par la sentence de peu de iuges. *a* Au cas pareil ils decernerent contre Diagoras Melien de faire bailler vn talent de six cens escus d'or, à celuy qui le tueroit: pourautant que l'on disoit qu'il se moquoit des mysteres de leur religiō: Et *b* Protogoras si bien vistement il n'eust gagné au pied, & ne se fut mis en fuyte, il eust esté prins & mis à mort pour estre chargé d'auoir escrit en doute des dieux Atheniens. Et que se faut-il esmeruoir s'ils ont telles punitions ou exocutees ou decretees contre hommes Philosophes dignes de foy & d'authorité, veu qu'en cela ils n'espargnerent point les femmes? Car ils feirent mourir vne femme religieuse leur sacerdote, laquelle vn quidam accusa d'adorer les dieux estrangers. Or auoient les Atheniens vne ordonnance capitale contre ceux qui introduisoient en leur cité quelque mentiō ou noualiré de quelque dieu ou deesse estranges, pour cela les condamnoient au supplice de la mort. Ces Atheniēs donc qui vsoient de telle, & tant rigoureuse loy, il est tout manifeste, qu'ils n'estimoier les dieux des autres peuples estre dieux. Car s'ils en eussent creu d'autres que les leurs, ils se fulsēt eux-mesmes priuez & frustrez du fruit, vtilité, faueur, ayde & grace de plusieurs dieux. Encore qui plus est, les Scythes ou Tartares, qui se delectent à espandre sang humain, & en leurs sauages mœurs biē peu differens des fieres bestes brutes & cruelles: neātmoins ils tiēnent les mysteres de leurs inhumains sacrifices deuoir estre sans changemens gardez & bien obseruez: tellemēt qu'ils tuerēt leur hōme Anacharsis Philosophes Tartarin admirable entre les Grecs en perfection de sapiēce

is Cicero  
liures de  
nature des  
ix.  
ucuns di-  
qu'au-  
en fut  
enu à A  
re s'il ne  
nt absen  
Athenes.  
ouueru-  
at prinse,  
rce qu'il  
e trou-  
aux sa-  
ces & au-  
seruices  
olatti-  
que biē  
ment.

estant retourné d'Athenes vers les gens de son pays. Et l'oc-  
 cirēt les Scythes pource qu'il leur sēbloit estre reuenu plein  
 de dieux Grecs, autres que les Tartares. Le dy d'auātage, que  
 entre les Perfes on en trouuera plusieurs auoir souffert tour-  
 mens, & morts pour semblables causes. Or est il tout certain,  
 qu'Appolloine Molon se delectoit grandement aux loix des  
 Perfes, & les tenoit en grāde admiration, à sçauoir en ce que  
 les Grecs tindrent à grand merueille, la force, concorde, &  
 vnanimité que les Perfes eurent touchant l'opiniō des dieux  
 c'est à sçauoir, celle vaillante force a qu'ils demonstrent au  
 bruslemēt de leurs temples. Donc Apolloine les estime mer-  
 ueilleusement cōstans en leurs persuasions diuines: & a tous-  
 iours estē tres-grand imitateur des estudes Persiques, & de  
 leurs exemples & faits, en faisant comme eux contumelies,  
 & vilainies aux femmes d'autruy, & mettant en pieces leurs  
 enfans. En laquelle sorte de cruauté si aucun d'entre nous  
 auoit blessé mesme les bestes brutes irraisonnables, la mort  
 luy seroit deoretee par nos loix. Desquelles loix pleines de  
 telle humanité & clemēce jamais ne nous a peu distraire ne  
 la crainte & terreur des puissans Rois & dominateurs, ne le  
 zele des estranges dieux, qui vers les autres peuples sont hō-  
 norez. Et si nous exerçōs à force, prouēsse, & vaillāce, ce n'est  
 point pour entreprendre guerre à cause d'auarice, ou con-  
 uoitise d'vsurper l'autruy: ains pour vaillamment soustenir le  
 droit de nos loix. Car ores que nous souffrions assez patiem-  
 mēt tous autres detrimens, s'il aduient qu'aucuns attentēt de  
 nous desinouuoir de nos loix, & les nous faire abandonner,  
 alors nous efforçons d'y resister & rebeller, voire outre no-  
 stre propre force, & vertu, & endurons plustost iusques aux  
 dernieres calamitez. Pourquoi donc, ne comment pourriōs  
 nous estre emulateurs des loix estranges? quand nous les  
 voyons n'estre obseruees, ne cōstamment gardees, ne par les  
 peuples, qui les tiennent, ne par leurs legillateurs? Et com-  
 ment serons nous dignes d'estre reprins pour nous contenir  
 en l'integrité de nos loix diuines, & pleines de pieté, & d'hō-  
 neste pudicité, si les Lacedemoniens ne sont point à repren-  
 dre pour leur inhospitalité, & contemnement de nopces le-  
 gitimes? & si les citoyens d'Elide, & de Thebes en la deshon-  
 tee & contrenaturelle bougrerie des masses s'estiment faire  
 œuvre tresbonne, & tres-vtile? Ces peuples donc faisans tels  
 inhumains & vilains actes, & les estimans des ancienneté  
 tresbons & tres-conuenables, non seulement ne les ont fuy

a. Xerces Roy  
 des Perfes en  
 ceste memo-  
 rable guerre  
 qu'il feit cō-  
 tre les Grecs,  
 brusla de pre-  
 miere atriuce  
 les temples  
 de Grece, di-  
 sant que les  
 Grecs estoiet  
 biē lors d'en  
 clore les  
 dieux dans  
 des muraille.  
 c'estoit la  
 maniere des  
 Mages ou  
 sages des Per-  
 fes de n'a-  
 uoir aucun  
 temple & se  
 contenter de  
 la voulte du  
 Ciel.

## Contre Appolloine Molon,

par effect, mais les ont aussi meslez entre les preceptes de leurs loix, ce qui a tât prins de valeur & d'autorité entre les Grecs, qu'ils n'ont point eu hôte d'attribuer à leurs dieux le concubinage des enfans masles, & par mesme raison les mariages avec leurs sœurs composans à leur plaisir vne telle satisfaction excusable de choses tresdiconuenantes & contre nature. Le me deporte pour le present de parler des supplices capitaux, & cōbien de moyens d'absolutiō de crime, plusieurs legislateurs ont donné aux hōmes malings, punissans les adulteres seulement par la bourse en amende pecuniaire, & la corruptiō des vierges tournans en legitimes espousailles. Et de discourir cōbien d'occasions ces peruerfes loix gētilles suggerent à faire tourner le dōs à vertu, bonté, & pieté, ce seroit vn tres, & trop long examen. Car ia long temps a qu'ētre plusieurs peuples a esté enseigné, & pratiqué le moyē de subtilement & avec impunité transgresser les loix, & les trauerfer sans peine: comme les gros tabans trāpercent les subtiles toiles d'araignee sans y estre prins. Ce qui point ne se fait entre nous, attēdu que pour la roide & incorrompuē obseruāce d'icelles, nous sommes depoitillez de noz richesses & autres biēs, & deiettez de nos propres citez. Parquoy entre nous la loy est tousiours gardee iusques à l'extremité de mort. Et si n'y a nul des Iuifs, encore qu'il soit bien loing de la prouince de Iudee, qui tant redoubte le roy ou dominateur du pays où il sera transmigré, tant terrible, ou acerbe soit ce prince, que pour la crainte de luy il passe le moindre precepte de la loy. Si donques pour la grande vertu, & iustice parfaite de nos loix nous sommes si fort affectionnez enuers icelles, il faut donc qu'ils nous tōcedēt que nous auōs de tresbonnes & tresiustes loix. Et si au contraire ils veulent dire, que nous nous opiniastrōs à mauuaises loix, lesquelles neantmoins tant durablement nous conseruons, quelles punitions ne deuroient-ils tresiustement souffrir si ayans meilleures ordōnances legales que nous, toutefois ils ne les gardēt pas cōme nous faifōs les nostres? Or pourtāt que la lōgue antiquité, & anciēneté du tēps a tousiours esté estime tresueritable approbation, ie la produiray pour tesmoignage des vertus de nostre bon legislateur Moysē, & la bōne persuasiō de Dieu qu'il auoit en soy, & qu'il a trāsmise en nous. Car cōme ainsi soit que le temps est infiny, si aucun le confere avec les aages des autres legislateurs, ou le trouueta outre & par dessus tous les autres premier en antiquité de temps. Les

vrayes loix donques ont eſté par nous Iuiſſes déclarées ſi bonnes & iuſtes, qu'à tou autres hommes elles ont donné enuie & zele de les enſuiure & les imiter. Car les premiers Philoſophes des Grecs obſeruoient certes les droits communs de leur payſ en exterieure apparence, & comme par couſtumiè-  
re forme & maniere de faire : mais en leur ſecret & arcané traitemēt de la Philoſophie & en leur faits & maniere de vi-  
ure ils ſuyuoient les meſmes ſentences que contiennent nos loix, & auoient ſemblables opinions de la deité cōme nous : par humble modeltie & bons exemples enſeignans les vns  
aux autres la fragilité de vie, & charité mutuelle que noſtre loy commande. Pluſieurs peuples auſſi ia long temps ſont emulateurs de noſtre pieté, & n'y a nulle cité, & nulle gēt ne des Grecs, ne des Barbares, où ne ſoit paruenüe, & retenuē la couſtume que nous auōs inſtituee de faire feſte, & vacāce  
de labour le ſeptième iour, & où ne ſoient cōme entre nous obſeruez quelques ieufnes & lāpes ou candelabres allumez  
és tēples, iuſques à obſeruer comme nous les ſolēnitez en l'v- ſage ou abſtinence de pluſieurs viandes, & à imiter la cōcor-  
de vnanime qu'ils voyent eſtre entre nous, la cōmunion des choſes, l'induſtrie des arts, labours & manuſacteurs, & le pa-  
tient endurement des neceſſitez pour l'obſeruaance des loix. En quoy cela eſt ſur tout eſmerueillable que ſans nul ex-  
aētteur contreignant à telle obſeruation: la loy par elle-meſme a peu tant obliger les hommes. Car cōme Dieu couſiſte en  
tout & par tout l'vniuerſel monde, ainſi la loy de Dieu bail-  
lee par Moſe, a cheminē en tout & par tous peuples. Car ſi  
vn chaqun veut prendre eſgard, & bien aduifer aux actes qui ſe font en ſa propre maiſon en ſa religion, il ne refuſera  
point à croire les choſes qui par nous ont eſté dites. Conſtāt donc cela, que toutes gens du monde, en leur eſtat ou priuē,  
ou public, tiennent & gardent partie de nos loix & en ont vn naturel zele comme de choſes bonnes & vertueuſes, &  
neantmoins nous calomnient pour la pertinante obſerua-  
tion d'icelles, & pour noſtre refus de receuoir les autres, il nous eſt force de reprēdre la ſcience, & volontaire maligni-  
té de tous les hommes zelateurs de noſtre loy, & accuſateurs de nous pour nō receuoir les eſtrāges loix. Car où ils veu-  
lent que nous receuions, & enſuiuions les eſtranges & mau-  
uais droits, avec ou deuant les noſtres propres & meilleurs, tels qu'eux-meſmes les cognoiſſent: ou s'ils diſent que non,  
& que cela pas ils ne veulēt, qu'ils ſe taiſent donques, & ceſ-

## Contre Appolloine Molon,

sent de nous mettre à sus accusations malignes. Car ce n'est point pour haine de quelconque personne ou nation que nous defendons ceste cause: mais c'est pource que nous voulons soustenir l'honneur de nostre legislateur, & croions que les choses qui par luy ont esté parrees, prophétisees, establies ordonnées & commandees, sont toutes procedees de Dieu; autheur & mandateur d'icelles. Finalement quād bien nous n'entendrions, ne cognoistrions la vertu, & diuine iustice de nos loix: si serions nous encore induits à en auoir tresbonne opinion, & les tenir en grand prix & hōneur, par l'exēple de la grāde multitude des autres nations estrāges, qui de naturel zele mettent peine à les imiter. Mais de noz loix, & de nostre republique i'ay fait assez ample, & certaine narratiō es liures que j'en ay escrit de l'antiquité des Iuifs. Et de rechef en ce traicté en ay fait mention, autāt qu'il m'a esté necessaire en cest argument: me proposant de ne blasmer les droits & ordōnances legales des autres peuples, ne louer les nostres: mais à cela seulemēt pretendāt de redarguer par veritable responce defenkue, ceux qui cōtre nous ont iustemēt escrit, & qui sans aucune honte ont entrepris contentiō pour impugner la claire verité. Ainsi ie pēse atoit par la presente cōscriptiō abondāment accōplijce que j'en auois promis. Car en icelle i'ay probablemēt mōstré la nātion deshōmes Iuifs estre tres-antique, cōtre ce que les calōniateurs en affermoient; & pour cela prouuer, i'ay exhibé pour tesmoings grand nōbre des anciens autheurs, qui de nous ont fait honorable mentiō en leurs eseritures. Et en ce qu'ils on dict les Egyptiens estre nos progeniteurs, il a esté clairemēt prouué noz progeniteurs estre premierement venus d'vne autre region en Egypte, & qu'en cela ils ont menty de dire que nos ancestres Hebreux furent chassés d'Egypte pour cause de lepre & autres maladies contagieuses. Car il a esté apertement testifié, qu'ils retournerent en leur propre & premier pays natal de leur propre mouuement & volonté, & avec grād force & magnanimité. Quār à ceux qui se sont efforcez de blasmer nostre legislateur Moysē, cōme seducteur, mage, & mauuais homme, certainement Dieu, & apes luy mesme la longueur, & ancienneté de son temps, ont porté assez suffisans tesmoignages de sa vertu. De iustifier nōs loix par plus ample parole, ia n'en a esté besoin, car par elles mesmes elles ont apparu assez euidentement estre bonnes, pleines de pieté enuers Dieu, & charité enuers les hōmes, & ayāns tresforce:

re & vraye intentiō, inuitans les obſeruateurs d'elles, non à hayne, ou deſdain des autres hōmes, mais pluſtoſt à la cōmunio des biens, & autres choſes, loix ennemies d'iniquitez, venetrices de iuſtice, reiettātes toutes exceſſiues luxurioſitez, toute oſiueté & pareſſe, & enſeignās frugalité, & laborieufe induſtrie, ne ſçachās faire guerre pour auarice: mais préparātes ſes peuples par exercitation, trauail, & patience, à eſtre forts, & vaillās pour eux-mesmes, touſiours ineuitables à retribuer punition pour le malſait, non faciles ny aiſces à circonuenir & deguiſer le droit par paroles, cōfirmees, & ratiſſees par œures & actes vertueux. Car en cela touſiours no<sup>m</sup> mōſtrons les œures de faiēt plus manifeſtes que les lettres ou les paroles. Parquoy ie-dy hardiment & afferme aſſeurement, que nous ſommes enſeigneurs exemplaires, maiſtres & precepteurs, & quant & quant facteurs & operateurs de plus, & de meilleures choſes que tous les autres. Car qu'eſt-il meilleur, qu'vne pieté iamais ne preuaricant, ne ſe deſtournant de ſa droite voye? Qu'eſt-il plus iuſte, que d'obeyr aux loix? Qu'eſt-il plus vtile, que de s'entr'aymer & viure vnanimés, & iamais ne ſe deſpartir, ne diuertir d'enſemble en aduerſe calamité, ne aux tēps des felicitez s'outrager par iniures & forfaits, mais en guerre contēner la mort, & en paix vaquer aux vtils arts, & à l'agriculture & aux œures de meſtier ou manufacture, touſiours en tout & par tout, croire q̄ Dieu a regard ſur tout, & ſeul gouerne tout? Donques tels honneſtes & vertueux enſeignemens & commandemens ſi par d'autres peuples ont eſté premierement & auāt nous eſcrits ou obſeruez, nous leur en deuons plus grande grace, cōme diſciples ayans apprins d'eux. Mais ſi deuāt nous nuls autres n'ont telle loy traitée ne par eſcrit: ne par œure miſe en lumiere, on nous peut cognoiſtre principalement, & ſur tous, eſtre biē vſans d'icelles, & que leur premiere inuentiō, & originale conſtitutiō eſt noſtre, & de nous procedee. Vainſent donques iettet au vēt leurs calomnies, & par nous conuaincus ſe departent ces Appions, ces Molons, & tous ceux quiconques ſe reſiouyſſent en derogation menſongere. A toy Epaphrodit, amateur de verité, & par toy à tous ceux qui deſirent ouyr & entendre les choſes veritables de noſtre nation, ce liure & le precedent ſoit eſcrit.

*Fin des Apologies contre Appion Alexandrin, Appolloine.  
Molon, & Lyſimach.*



# TABLE DES PRINCIPA-

## LES MATIERES CONTENUES EZ

*Antiquitez, Indaiques, & Apologie d'icelles.*

*La lettre f signifie feuillet, & les lettres A. & B. la page.*

- A** Aron ayant expres cōmādeinent de Dieu viēt au deuant de son frere retournant en Egypte. f.47.a
- A**aron institué sacrificateur par le commandement de Dieu, & approué du peuple. f.70.a
- A**aron approué sacrificateur pour la troisiēme fois f.86.b
- A**aron se despouille des ornemēs sacerdotaux, & les baille à son fils Eleazar. f.88 b
- A**aron aagé de cent vingt-trois ans meurt à laveue de tout le peuple. là mesme
- A**aron frere de Moysē premier sacrificateur, & tous les suyans. f.651.b
- A**bal fils d'Asser. 40.a
- A**bar, montagne tres haute. 107.b
- A**bar Pontife, iuge Babylo-nien. 666.b
- A**dastar Roy de Phenice tué en trahison. 664.a
- A**bdée, pere de chelbis. 666.
- A**bdemō Tyrian iouuēceau subtil & ingenieux dōne solutiō aux problemēs enigmati-ces de Sōmon. 215. b
- A**bdō fils de l'ie gouuerneur d'Israel. 130. a
- A**bdilin, pere de Mytton & de Getaste. 666. b.
- A**bel pasteur inhumainement occy par sō frere Cain.3.a. b
- A**bel region subiuguee par Teglal Phalasar Roy des Assiriens. 352.a
- A**bel mot Hebraique signifie dueil. 3.a
- A**beli iuste & vertueux. 3.a
- A**bel second fils d'Adam.3 a
- A**belmacha ville des Israelites assiegee par Ioab. 194.ab
- A**benar, oncle de Saul. 142.b
- A**biathar sacrificateur suit le party d'Adonia. 199.a
- A**biathar fils d'Achimelec eschappe tout seul la fureur de Saul en la desconfiture de Nob. 160.a b
- A**biathar se retire vers Dauid, lequel le reçoit benigne mēt. 160. b
- A**biathar sacrificateur chassé & banny de la cour de Salomon, & degradé de sa sacrificature. 204.b
- A**bia fils de Roboam & de la fille d'Absalon. 186. a & 190. b
- A**bia fils de samuel. 140.b
- A**bia mere de Hezechia Roy de Iuda. 358 b
- A**bia succede au royaume de son pere Roboam. 225 a



T A B L E.

- Abibal Roy de Tyr, pere d'I  
rom 215.a
- Abibal Roy de Phenice 664.a
- Abida, femme d'Afa, mere de  
Iofaphat 219.b
- Abiel pere de Cis & de Ner  
148.b
- Abiezer, fils de Phinees 137.a
- Abigail femme de Nabal, va  
au deuant de Dauid, & luy  
offre des presens & par son  
doux parler appaise son cour  
roux 163.b
- Abigail mariee à Dauid pour  
sa modestie, honnesteté &  
grande beauré 164.a
- Abigail sœur de Dauid, fem-  
me de Iothar, & mere d'A-  
mazar 189.b
- Abihu, fils d'aron 70.b
- Abilam ville aupres du fleue  
Iordain, abōdātē en palmes
- Auilmerodach fils de Nabu-  
chonofor succede au royau-  
me de Babilon 379.a
- Abimelech assure Abraham  
de la pudiciré de sa femme  
Sara 15.a
- Abimelech Bethlehemite ma-  
ry de Noemi 133.b
- Abimelech chassé de Sichem  
par les habitans dicelle 117.a
- Abimelech enuieux contre  
Isaac le chasse de son pays  
19.b
- Abimelech fait alliance avec  
Abraham sur vn puis appellé  
Berfabé, & luy donne gran-  
des possessions & grande  
somme d'argent 15.b
- Abimelech fait alliance avec  
Isaac 19.ō
- Abimelech fils bastard de Ge-  
deon tue tous ses freres qui  
estoiēt septāte excepté Io-  
than qui le sauua par fuite,  
& ainsi occupa la domitatio  
sur Israel 126.b
- Abimelech ne voulant point  
qu'on sceust qu'il eust esté  
tué par vne fēme d'vn coup  
de pierre de meulle, prie son  
costillier qu'il l'acheue de le  
tuer 128. b
- Abimelech prend la ville de  
Sichem par force, & la rasi-  
iusqu'aux fondemens, & fet  
me du sel sur les ruines d'  
celle 128. b
- Abimelech prie Abraham d'ap-  
paifer Dieu par son oraiōis.
- Abimelech Roy de Gerar est  
pris de l'amour de Saravou  
loit iouyr d'elle 11. a
- Abimelech Roy de Gerar fait  
bon recueil à Isaac 19.b
- Abisag iouuencelle couchee  
avec Dauid pour l'eschauffer  
199.a
- Abisag est demandee en ma-  
riage par Adonia fils du Roy  
Dauid, 204.a
- Abisai fils de Seruia, nepueu  
& compagnon de Dauid  
164.b
- Abisai, frere de Ioab, pour vn  
iour occit six cens ennemis  
196.b
- Abisai lieutenant general de  
la gendarmerie de Dauid  
obtient victoire contre les  
Idumeens 179b
- Abisai tue Acmon le geant, &  
deliure Dauid de ses mains

# T A B L E.

- 195.a  
**A**bitai veut tuer Semei, mais  
 Dauid l'engarda. 187 b
- A**bisai veut tuer Saul, mais  
 Dauid l'engarde. 164.b
- A**bithal femme de Dauid, &  
 mere de Saphacia. 172. a
- A**biuration de loy par crainte  
 de mort proposee. 692.a
- A**bner capitaine de la gendar-  
 merie de Saül. 164.b
- A**bner, plus honoré que tous  
 ceux de la cour du Roy Saül.  
 164. b
- A**bner tué asahel qui le pour-  
 suuoit. 171 b
- A**bner est courroucé de ce que  
 la lignee de Iuda auoit esleu  
 Dauid pour Roy. 171.a
- A**bner constitué capitaine de  
 la gendarmerie de Saul. là  
 meisme.
- A**bner couche avec Respha  
 concubine d'Isboseth, pour  
 lequel forsaict Isboseth se  
 courrouce contre luy. 172.a
- A**bner par occasion laisse le  
 party d'Isboseth, & se met  
 du party de Dauid, & veut  
 que le royaume luy soit mis  
 entre les mains. 172.a
- A**bner calomnié par Ioab.  
 172. b
- A**bner oste Michol à Phal-  
 tiel, & le renuoye à Dauid.  
 172 a
- A**bner est receu humaine-  
 ment, & festié somptueuse-  
 ment par Dauid. 172.b
- A**bner solicite les anciens du  
 peuple, les gouuerneurs &  
 capitaines de guerre, de  
 laisser le party d'Isboseth, &  
 suiure celuy de Dauid. 172.  
 a.b
- A**bner occy en trahison par  
 Ioab. 173.a
- A**bondance d'eau miraculeuse  
 predite par Helisee. 341.a
- A**bondance aussi grande d'ar-  
 gent en Hierusalem, au  
 temps de Salomon, que de  
 pierres. 218.b
- A**bondance de biens pour  
 quelle raison est donnee aux  
 hommes. 101.a
- A**bondance grande de viures  
 en Samarie apres la grande  
 famine. 35.a
- A**braham fils de Tharé. 10.a
- A**braham bien entendu en la  
 science des astres 11.a
- A**braham auoit grande grace  
 & vertu de bien enseigner,  
 de bien parler, & entendre.  
 11 b
- A**braham craint la paillardise  
 des Egyptiens. 11.a
- A**braham estant en Gerar,  
 craignant que quelque in-  
 conuenient luy aduint, dō-  
 ne à entendre, que sa fem-  
 me Sara estoit sa sœur. 215.
- A**braham accōpagné de bien  
 peu de gens obtient la vi-  
 ctorie contre vne grande &  
 puissante armee des Assy-  
 riens. 12.b
- A**brahā meinë sa femme Sara  
 avec soy en Egypte. 11.b
- A**braham communique la  
 science d'arithmetique, &  
 d'astrologie aux Egyptiens.  
 12.a

## T A B L E.

- Abraham dispute avec le plus  
sçauant homme des Egip-  
tiens, par la permission du  
Rôy-Pharaon 11.b
- Abraham estimé grand en E-  
gypte à cause des disputes  
de la religion 11.b
- Abraham sort hors de la terre  
de Chaldée par le commā-  
dement de Dieu, & se retire  
en la terre de Chanaan 11.a
- Abraham obtient victoire cō-  
tre les Assyriens, & ramene  
les prisonniers sains & sau-  
ues 12.b
- Abraham adopte Loth son ne-  
pueu 10.b
- Abrahā regna au pays de Da-  
mas 11.a
- Abraham fort renommé entre  
les Damasceniens là mesme
- Abraham fait semblant qu'il  
est frere de Sara 11.b
- Abraham constitue Loth iuge  
touchant le differēt des pâ-  
sages, & luy donne le chois  
12.a
- Abraham s'en va en Egypte &  
pourquoy 11.a
- Abraham declare la religion  
des Egyptiens estre vaine, &  
pleine de mensonges 11.b
- Abraham s'appuyant sur la fa-  
ueur & bonne volonté de  
Dieu, sort de Mesopotamie,  
& occupe la terre de Chana-  
an, où il edifie vn autel, &  
offre sacrifices à Dieu sur i-  
celuy 11
- Abraham fait partage des pos-  
sessions avec Loth son nep-  
ueu 12.a
- Abraham donne decimes à  
Melchisedec. 13.a
- Abrahā offre sacrifice à Dieu  
par son cōmandemēt. 13.a
- Abraham aagé de nonante  
neufans, se circōcit, & tous  
ceux de sa famille 14.a
- Abraham refuse prendre des-  
pouilles du Roy de Sodo-  
me, afin que la gloire de ses  
richesses fut attribuee à  
Dieu seul. 13.a
- Abraham entreprend d'oster  
la folle persuasion que les  
hommes auoient de Dieu,  
& reforme leurs sortes opi-  
nions 10.b
- Abraham fasché de la sterilité  
de sa femme, prie Dieu luy  
donner vn fils 13.a
- Abraham heberge trois an-  
ges, pensant qu'ils fussent  
hommes estrangers 14.a
- Abrahā aagé de centans quād  
Isaac naquit 15.b
- Abraham obeit à la parolle de  
sa femme, & chasse hors de  
sa maison Agar sa seruante,  
& Ismahel son fils 15.b
- Abraham cele à sa femme, &  
à ses seruiteurs le comman-  
dement de Dieu, touchant  
le sacrifice d'Isaac 15.b
- Abraham offre vn mouton en  
sacrifice au lieu de son fils  
Isaac 11.b
- Abraham achete vn lieu de se-  
pulture, pour ensuelir sa fē-  
me Sara 17.b
- Abraham ne veut point pren-  
dre sans argent, & pournē-  
ant le lieu de sepulture

T A B L E.

- offert par les Chananeens. 186.a  
 là meisme.
- Abraham espouse vne autre femme, nommee Chetuta la meisme.
- Abraham; enuoye son seruiteur pour chercher vne femme à son fils Ilaac 18 a
- Abraham meurt aagé de cent septante cinq ans, & est enterré en Hebron aupres de Sara sa femme. 19.a
- Abfalom ayant tue son frere Amnon se retire en Gessur vers son oncle maternel. 185 a
- Abfalom retourne en grace enuers Dauid par le moyen de Ioab. 185.b
- Abfalom demande pardon à son pere pour l'offence faite lequel il obtient. 186.a
- Abfalom faict tuer son frere Amnon. 184.b
- Abfalom vsurpe le Royauve, son pere encore viuant. 186.b
- Abfaló proclamé Roy le mesme
- Abfalom couche avec les concubines de son pere. 188 a
- Abfaló acquiert la fâueur du peuple par fines ruses. 186.a
- Abfalom accompagné d'Achitophel fait son entree en Hierusalem, où il fut receu honorablement de tout le peuple. 187 b
- Abfalom troisieme fils de Dauid, & de Maacha. 172 a
- Abfalom console sa sœur Thamar. 184.b
- Abfalom frere vterin de Thamar. 185.a
- Abfalom fait brusler vne possession de Ioab, & la raison. 186.a
- Abfalom ayant perdu la victoire, & s'enfuyant, demeure pèdu par sa perruque en vn arbre, où Ioab le tua de sa lance. 190 ab
- Abstinence des corps captifs. 700 b
- Abstinence en necessité est louable nō reprochable 606
- abus de bestes deffendu. 700. b
- accaton, ville des Philisthins. 138.a
- Accaron, ville de Iuda prinse par les Chananeens. 122 a
- Accecheres royne d'Eg. 661. b
- Actiōs de graces de Salomon à Dieu. 212.b
- accusations fausses guerdonnées par Caius Empereur. 621. a
- accusation des Samaritains, au Roy Darius. 390.a
- Achab Roy d'Israël adore les veaux de Hieroboam. 390.a
- Achab occupe iniustement l'heritage de Naboth. 133.a
- Achab prend pour femme Iezabel fille d'Ithobal Roy des Tyriens & Sidoniés, de laquelle instruit, adore ses dieux. 229.b
- Achab cherche Helie pour le faire mourir. 230.b
- Achab reproche à Helie qu'il est cause de la sterilité de la terre. 231 a
- Achab hait Michee qui estoit Prophete de Dieu, d'autant qu'il luy disoit la verité.

## T A B L E.

Achis Roy de Geth chassé 236. b	Achaz Roy de Iuda idolatre offre son propre fils en ho- laucoste à la façon des Cha- naneens                   là mes.
Achab Roy d'Israel reçoit hu- mainement Adad Roy de Sirie qui s'estoit rendu à luy & fait alliance avec luy 235. a	Achem, pere d'Issem   196. a
Achab demande conseil à quatre cens faux Prophetes, s'il doit faire la guerre con- tre Adad Sirien, ou non 236. b	Achia, mere d'Ozias Roy de Iuda                       355. b
Achab se moque de la Prophe- tie de Michee           237. b	Achia Prophete natif de Silon denonce à Hieroboan qu'il fera Roy sur les dix lignees d'Israel                 220. a
Achab reçoit benignement Iosaphat Roy de Iuda, & luy demande secours pour faire la guerre au Roy de Sy- rie                       236. b	Achia mere de Manasses, & femme de Hezecia Roy de Iuda                       364. b
Achab sert à Baal pour com- plaire à Ithobal son beaupe- re                         329. b	Achimam fils de Berzellai re- ceue en la cour du Roy Da- uid                       193. a
Achamon gouuerneur de la ville de Samarie       237. b	Achimas fils de Sadoc se mō- stre fidelle à Dauid   187. a
Achan ayant prins du pillage interdit de Hiericho, est mis à mort, & enseveli ignomi- nieusement           111. a	Achimas porte nouvelles au Roy Dauid de la victoire ob- tenue contre Absalom. 191. a
Achas adore les dieux des Sy- riens & Assyriens   358. b	Achimelech sacrificateur lo- ge Dauid fuyant la fureur de Saul                     158. b
Achas prend les thresors du Temple, & le ferme affin que nul n'y entraist pour y faire sa deuotion. là mesme	Achimelech s'excuse & purge deuât Saul, de n'auoir point hebergé Dauid comme en- nemy du Roy, ains comme amy                     159. b
Achas demande secours au Roy d'Assyrie contre les Is- raelites                 358. a	Achimelech mis à mort & tou- te sa famille           la mes.
Achab vaincu par le Roy d'I- srael                     357. b	Achimelech Chetteen com- pagnon de Dauid     165. a
Achas fils de Iotham succede au royaume de Iuda là mesme.	Achinadab gendre de Salomō gouuerneur de toute la Ga- lilee iusques à la ville de Si- don                       206. b
	Achinoam Iezraelite femme de Dauid               165. a
	Achion, ville           229. a

# TABLE.

Dauid de sa presence. 158.b	où Achab s'estoit retiré 233.b
Achis Roy de Geth reçoit humainement Dauid, & ses deux femmes Achinoam & Abigail. 166.a	par deux fois vaincu par les Israelites. là mesme
Achis d'ône à Dauid vne bourgade nommée Ziceleg. 166.a	Adad enuoye Azeel à Helisee pour sçauoir l'issue de sa maladie 345.a b
Achis appelle Dauid en son aide pour faire la guerre aux Hebreux. 166.b	Adad honoré comme Dieu à cause de sa liberalité & beneficence 245.b
Achitob fils d'Aroph, & pere de Sadoc. 204.b	Adad Roy de Damas & de Syrie bataille cõtre Dauid pres du fleuue Euphrates, & perd la plus part de son armee 178.b
Achitophel change de robbe, faissant le party de Dauid, & suiuant celuy d'Absalon. 187.a	Adad Roy de Syrie fait environner la ville de Dothaim de gens de guerre, pour empoigner Helisee 342.b
Achitophel Gelmoncen conseiller de Dauid. 186.b	Adad estouffé par Azeel 345.b
Achitophel conseille Absalom de faire la guerre contre son pere, & de le ruer. 188.a	Adad fils d'Azeel succede au royaume de Syrie apres la mort de son pere 353.a
Achitophel voyant le conseil de Chusai este preserté au sien, laisse la cour d'Absalom. & se retire en son pays & se pendit soy mesme en sa maison. 189.a.b	Adad veincu en trois batailles par Ioas Roy d'Israel, selon la prophetie d'Helisee. là mesme
Acmé seruant de Iulia femme de Cesar. 570.b	Adam premier homme créé le sixiesme iour 1.b
Acmon Philistin, geant, fils d'Arapha, voulant ruer Dauid, est mis à mort par Abisai. 195.a	Adam fait de terre rousse & legere 1.b
Actes Indiques escrits par Megasthenes historien. 665. b	Adam surprins d'vn profond sommeil 2.a
Acusilaus historiographe. 7.a	Adam; diction Hebraique signifie roux 1.b
Ada femme de Lamech, & mere de Iobel. 7.a	Adam donna nom à toutes les bestes 1.b
Ada femme d'Esau. 20.a	Adam & Eue mis au iardin de plaissance, pour auoir soing des plânes qui y estoient. 2.a
Adad Roy de Sytie accompagné de trentedeux Roys, assiege la ville de Samarie	Adam & Eue apres qu'ils euren mágé du fruiet deffen-

## T A B L E.

du , apperceurent , qu'ils estoient nuds. 2.b	qu'il auoit voulu occuper le royaume. 20.a
Adam & Eue couurent leurs parties honteuses de feuilles de figuier. là mesme	Adonia tué. 204.a
Adâ excuse son offense, la reiettant sur sa femme. 3.a	Adonibezec coupe les pieds & mains à septante deux Rois. 118.a
Adam se sentant coupable d'injustice & de peché, se recule de Dieu. 2.b	Adonibezec Roy prins en guerre par les Israelites, lesquels luy couperent les pieds & les mains. 118.a
Adam & Eue chassés du iardin de plaisance. 3.a	Adoram, ville de Iuda edifiée par Roboam, 223.b
Adam parloit à Dieu familièrement deuant son peché. 3.a	Adoram conducteur de ceux qui coupoient le bois pour la construction du temple de Salomon. 208.b
Adam puny pour son peché. 3.a	Adoram commissaire pour receuoir les tributs de Dauid. 194.b
Adam prie Dieu d'appaiser son ire. 2.b	Adoram seruiteur de Roboã, faisant les excuses pour son maistre, est lapidé par le peuple. 221.a
Adam predict vne destruction generale de toutes choses. 4.b	Adoram fils de Thoi Roy des Amatheniens traité & recueillly humainement par Dauid. 179.a
Adam aagé de deux cens & trēte ans, engendra Seth. 3.a	Adramelec & Selemar freres tuent leur pere Sennacherib en trahison: à cause de quoy estans chassés du cōmun populaire s'enfuyent en Armenie. 363.a.b
Adam vesquit neuf cens & trente ans. 4. & 5. a	Adrazar, Roy de Sophē 219 b
Adar, mois des Hebricux. 108. a	Auertissement du sacerdot d'Egypte au Roy Sechosif. 662.b
Ader Idumeen ennemy du Roy Salomon. 219.b	Auertissement profitable au cōmun populaire, & imitat à vertu les grands excellens personnages. 167.a
Adoni, diction Hebraique. signifie Seigneur. 118a	Adultere deffendu en la loy de Moÿse, sur peine de la
Adonias quatriesme fils de Dauid, & d'Agith. 172. a	
Adonia rasche d'occuper le royaume d'Israel, viuant son pere Dauid. 199.a	
Adonia demande Abisag en mariage. 203b	
Adonia se met en franchise, craignāt que Salomō print vengeance de luy, à cause	

T A B L E.

- mort. 76.b
- Affection passionnee de Hierome historiographe cõtre les Iuifs. 70
- Affections differentes entre les historiographes. 674.a
- Affliction des Iuifs pour obseruance de la loy. 674.a.
- Affliction donnee aux affligez 687.a
- Afrique region. 17.b
- Afrique par quels occupee là mesme.
- Afriquains , soldats de Sufac Roy d'Egypte. 224. b
- Agag Roy des Amalecites prins en guerre par Saul 149 b
- Agag Roy tué en Galgala par le commandement de Samuel. 151.a
- Agar Egyptienne seruãte de Sara, se sentant grosse d'enfant mesprisã sa maistresse. 13.b
- Agar fũiant sa maistresse est consolee par l'Ange de Dieu là mesme.
- Agar obeit à l'Ange de Dieu, & s'en retourne à la maison d'Abraham. là mesme
- Agar enfante vn fils nommẽ Ismahel. là mesme
- Agar est chassé hors de la maison d'Abrahã avec son fils Ismahel. 15.b.16.a
- Agatharchides Cnidien reproche la superstition aux Iuifs. 408.a
- Aggee & Zacharie sollicitent le tẽple estre parfaict. 380 a
- Aenor, Roy de Phenice fils de Cadmus.
- Agrippa Roy de Iudee.
- Agrippa enuoyé en Asie pour gouverner les prouinces de dela la mer soubs l'authorité de Cesar. 526 b
- Agrippa gouverneur de l'Éphod sacré. 530.a
- Agrippa honorablemẽt receu du Roy Herodes. 532.b
- Agrippa escrit en Ephese en faueur des Iuifs. 543 a
- Agrippa fait requeste à Caius de reuoyer le mandement de Petronius. 608 b
- Agrippa emprunte grandes sommes de deniers pour s'acquitter vers l'Empereur 598 b
- Agrippa est lié & mené prisonnier par le cõmandemẽt de Tibere. 600 b
- Agrippa roy de deux Tetrarchies, & Caius luy donna vne chaine d'or de semblable poids que celle de fer qu'il eut en la prison. 603. b
- Agrippa aduertit secrettemẽt Claudius comment les Senateurs trembloiẽt de peur & de ce qu'il deuoit respondre. 620.a
- Agrippa conseille à Claudius de se mõstrer doux & benin enuers les senateurs. 631.a
- Agrippa offrit les sacrifices qu'il auoit vouez. 633 a
- Agrippa oste la sacrificature à Theophilus fils d'Ananus & la baille à Simon, surnõmé Canthara. là mesme.
- Agrippa oste la sacrificature

# TABLE.

- à Simon Canthara , & la  
baille à Ionatham fils d'A-  
nanus. 634.a
- Agrippa** par prodigalité de-  
vient fort pauvre à Rome,  
& est contraint s'en retour-  
ner en Iudee. 597.b
- Agrippa** demeurant à Ro-  
me , entre en amitié avec  
Drusus & autres. 597.a
- Agrippa** enrichit grandemēt  
la ville de Beryth. 631.b
- Agrippa** adoré comme Dieu,  
dōt mal luy en print. 636.a.b
- Agrippa** apres auoir esté cinq  
iours en cōtinuel tourment  
meurt. 636.b
- Agrippa** voulant aller à Rome  
est arresté par l'vn de ses  
crediteurs. 428.a
- Agrippa** fort benin & debon-  
naire de son naturel. 635.a
- Agrippa** pardonne à Simon  
qui l'auoit calomnié. 635.b
- Agrippa** marie sa sœur Dru-  
silla à Azizus , Roy des E-  
meseniens , & Mariamnē  
à Archelaus. 637.a
- Agrippa** conseille à Claudius  
de ne lascher point la prin-  
cipauté qui luy estoit offer-  
te. 629.a
- Ahud** tue cauteusement E-  
glon roy des Moabites.  
123.b
- Ahud** declaré Gouverneur  
d'Israel , pour ses prouesses.  
là mesme.
- Albinus** gouverneur de Ju-  
dee apres la mort de Fe-  
stus. 650.a
- Altians** gardes de Caius  
Empereur Romain, & des-  
cription de leurs mœurs.  
621.b.
- Alcim** meurt miserablement  
par punition de Dieu. 436.b
- Alexandra** femme du Roy  
Alexandre obtient le roy-  
aume de Iudee, apres la  
mort de son mary. 466. b .  
467.a
- Alexandra** femme ambitieuse  
solicite son pere Hyrcanus  
contre Herodes. 513.a
- Alexandra** sollicite les gardes  
des fortereffes. de Hierusa-  
lem de les luy liurer. 519.a
- Alexandre Polyhistor** , histo-  
riographe. 17.b
- Alexandre** le grand ministre  
de Dieu pour destruire le  
royaume de Perse. 53 b
- Alexandre** fils de Philippes  
Roy des Macedoniens,  
obtient victoire contre  
Darius. 404 b
- Alexandre** respond qu'il n'a-  
dore pas le Sacrificateur;  
ains fait l'honneur à Dieu,  
duquel il est sacrificateur.  
406.b
- Alexandre** à la requeste de Iad-  
dus sacrificateur remet les  
tailles aux Iuifs. 405 b
- Alexandre** mort , ses succes-  
seurs diuisent le royaume  
entr'eux. 407 a
- Alexandre** fils d'Antiochus  
Epiphanes s'epare de Pro-  
lemaide. 440.b
- Alexandre** enuoye lettres à  
Ionathas , pour le tirer de  
son party. 441 a

T A B L E.

- Alexandre ayant recourré le royaume de son pere, demã de en mariage la fille de Ptolemee, qui la luy accorda 444.a
- Alexandre Zebin, fait alliance avec Hyrcanus 457 a
- Alexandre enuoye la boucle d'or à Ionatas, feignant estre ioyeux de la deffaitte d'Apolonius son lieutenant. 445.b
- Alexandre Roy des Iuifs pratique l'amitié de Cleopatra contre Ptolemee 461.b
- Alexandre Roy de Iudee entreprẽd vn voyage en la basse Syrie 463.a
- Alexandre fait crucifier bien huict cens Iuifs, & couper la gorge à leurs femmes. 465.a
- Alexandre par son yuongnerie tombe en fièvre quarte, dont il mourut 466.a
- Alexandre escrit à Cleopatra, & luy fait sçauoir la trahison d'Herodes, & la mort miserable de son fils. 405.b
- Alexandre fils d'Aristobulus occupe la principauté & incite les Iuifs à se reuolter. 476.b
- Alexandre & Aristobulus estranglez par le commandement d'Herodes 559a
- Alexandre le grand Roy 669.a
- Alexandra meurt au neufiesme an de son regne 468 b
- Alexandrie fondee par Alexandre. 681.b
- Alexandrie ville d'Egypte. 619.a
- Alliance faite entre Laban & Iacob, & consermee par serment 24 b
- Alliance ferme faite entre Salomon Roy d'Israel, & Iron Roy des Tyriens 208a
- Alliance avec les meschans deplaisante à Dieu 238.b
- Alibamé, femme d'Esau. 20.a
- Alisiens peuples appelez autrement Eoliens 8.b
- Alis Fragnutosis Roy 661.b
- Amalechite région, a prins le nom d'Amalech 27.a
- Amalecites hays de Dieu. 149.b
- Amalecites sont tuez par les Israelites, tandis que Moyses prie 58.b
- Amalecites vaincus par Saul 149.a
- Amalecites defaits par Dauid 168 b
- Amalecites prennent zibeleg, ville de Dauid, & la brulent 168 a
- Amalecites vaincuz par Amasia Roy de Iuda 354.a
- Aman montagne 9.a
- Aman seruiteur du Roy de Syrie tue Achab d'un coup de fleche 237.b
- Aman remonstre au Roy Artaxerxes qu'il deuoit destruire du tout la nation Iudayque 398.a
- Aman pendu au gibet qu'il auoit fait dresser pour Mar-

doctee.	402 a	88 a
Amandes meures, sortent miraculeusement de la verge d'Aaron.	87. a	Ambassadeurs enuoiez par Moÿse à Schon roy des Amorrheens, pour auoir passage par son pays.
Amanus montagne.	87. a	88. b
Amasa gouuerneur de Hierusalem	361 b	ambassades des Moabytes & madianites receus humainement par le prophete Balaam.
Amasa fils de Iothai & d'Abigail.	189 b	90. a. b
Amasa nepueu de Dauid.	191 a	ambassades des enuoiez à Iepthé par le roy des Ammonites.
Amasa, capitaine de l'armee de Absalon.	189. b	129 a
Amasa constitué chef de toute l'armee de Dauid	193. b	Ambition de coré.
Amasa tué en trahisõ par Ioab	194 a	83. a
Amasia fils de Ioas succede au royaume de son pere.	352. b	Ambition cause de plusieurs maux.
Amasia venge la mort de son pere.	353 b	171. a
Amasia obrient victoire des Amalecites, Idumeens & Gabilitains.	154 a	Ambition de Hieroboam.
Amasia mesprise Dieu, s'addõnant au seruice des idoles là mesme.		220 a. b
Amasia prins par Ioas.	354 b	Ambiguité est vice en histoire.
Amasia Sacrificateur President souverain au royaume de Iuda.	239. a	678. b
Amath ville, autrement Epiphanie.	9. b	l'Ame est coinquinee par le corps.
Amath, ville de Chanaan.	79. a & 216 b	699. b
Amatha ville situee sur le Iordain.	581 a	amenophis Roy d'Ægypte.
Amatheens, peuple.	115. a	672. b
Amathus, fils de chanaan.	9 b	amenophis Roy controuué.
Amazias pere de Iehu.	347. a	672. b
Ambassadeurs enuoiez par Moÿse au roy d'Idumee pour auoir passage en son pays.		Amethal mere de Iohas, & femme de Iosias Rois de Iuda.
		367 b
		Amia fils du Roy achas tué en champ de bataille par Zacharie.
		357 b
		Aminadab Leuite loge en sa maison l'arche sacrée l'espace de vingt ans.
		139. a
		Aminadab fils de Iessé.
		150. b
		Aminadab, fils de Saul, tué en bataille par les Philisthins.
		169. a
		Aminadab, gendre de Salomon gouuerneur de la

## TABLE.

- regiõ maritime, & de Dor. 206. b
- Amitié & beneuolence mutuelle entre Dauid & Ionathas 157. a b
- Amis deuiennent ennemis 700 a
- Aman region 89. b
- Ammon pere des Ammonites 15. a
- Ammon premier fils de Dauid & d'achimoan Israélite 172. a
- Ammonites vaincus par Saul 144. b
- Ammonites & leurs alliez faisans la guerre au Roy Iosaphat, sont vaincus miraculeusement 239. b
- Ammonites rengez sous l'obeissance du Roy Ozias, sont rendus tributaires 355. b
- Ammonites font alliance avec le Roy de Syrie, & autres Roys 180. b
- Ammonites accompagnez des Philisthins gastent le pays des Hebreux 129. a
- Ammonites vaincus & rendus tributaires par Ionathã Roy de Iuda 557. a
- Ammonites vaincus par Saul. 148. b
- Ammonites, Moabites, Samaritains enuieux sur ceux de Hierusalem, taschent à faire mourir Neemie 395. b
- Ammonius habillé en femme pour se cacher fut tué 446. a
- Amna, fils de Dauid 176. a
- Ammon esprins de l'amour de sa sœur Thamar la préd par force, & la depucelle. 184. a. b
- Ammon ayant fait grand vitupere à sa sœur Thamar, la chasse fort rudement de sa chambre 184. b
- Ammon tué par le commandement d'absalon. 185. a
- Amorreens diuisez des Moabites, par le fleue Arnon 88. b
- Amorreens desconfits par les Israélites 86. a
- Amorreens se fient en la fortresse de leurs villes au mesme.
- Amorreens poursuiuis par les Hebreux au mesme.
- Amorreens peuple 115. a
- Amour demesuree en grande haine & desdain 184. b
- Amour grande des Alemans enuers Caius Empereur 623. a. b
- Ampher, ville 136. a
- Amplitude & fertilité de la terre de Iudee 669. b
- Amram, pere de Moyse, reçoit consolation de Dieu, qui s'apparut à luy en dormant 42. b
- Amram, fils de Cathi 43. b
- Amintas Roy des Macedoniens 620. a
- Anacharis capitaine de la gendarmerie du Roy Senacherib 361. b
- Ananias grand sacrificateur & le capitaine Ananus enuoyez prisonniers à Rome.

# T A B L E.

469. a  
**Anath**, pere de Sanagar. 123. b  
**Anathoh**, pays de Hieremie, distant de Hierusalem, de vingtcitades. 370. b  
**André**, capitaine de la garde du corps du Roy Ptolemes Philadelphie 684. b  
**Ancienne inimitié des Iuifs & des Egyptiens.** 688. a  
**L'Ange** console Agar estant au desert. 13. b  
**L'Ange** vient au deuant de Balaam. 90. b  
**L'Ange** apparoist à Gedeon. 125. a  
**L'Ange** s'apparoist en forme d'un adolescent à la femme de Manoah, & luy annonce la natiuité de Samson. 130. b  
**Anges de Dieu** eurent compagnie avec des femmes, & en engendrèrent vne lignee estrange, mesprisant tout droit & equité. 4. b  
**Anileus** frere d'Asineus amoureux de la femme d'un certain Baron des Parthes. 611. b  
**Anileus** prend Mithridates vis apres auoit deuit grande partie de ses gés & mis le reste en fuite. 612. b  
**Anileus** tué & esment. 613. b  
**Anna** mere de Samuel, & femme de Helcana. 135. a. b  
**Anna** sterile prie Dieu de luy donner lignee. 115. b  
**Antoine** Minucianus voulant venger la mort de son amy Lepidus, conspire la mort de Caius Empereur Romain. 615. b  
**Antheus** Lybien eut guerre contre les enfans d'Abraham & de Chetura. 18. a  
**Anteius** Senateur Romain tué par les Alemans de la garde de Caius. 622. a. b  
**Antigonus**, Seleucus, Cassander, & Ptolemee heritiers d'Alexandre, ont grands debats pour la souueraineté. 407. b  
**Antigonus** vaincu par Herodes. 487. b  
**Antigonus** ramené en Iudee, & print Hyrcanus & Phaselus. 492. b  
**Antigonus** fait couper les oreilles à Hyrcanus. là mes. 498. a  
**Antigonus** apres auoir pris le corps de Ioseph luy trenche la teste. 498. a  
**Antigonus** s'oublie iusques-là, qu'il se va ietter à genoux deuant Sosius. 500. b  
**Antiochus**, surnommé le Religieux, fils de Demetrius, reçoit grand argent d'Hyrcanus pour luy faire leuer le siege deuant Hierusalem. 203. a  
**Antiochus** victorieux, met la Iudee en son obeissance. 416. a  
**Antiochus** escrit à son pere Zeuxis. 417. b  
**Antiochus** se veut faire Roy d'Egypte desdaignant les fils de Ptolemee, pour estre fort ieune. 423. b

T A B L E.

- Antiochus meine son armee à Hierusalem & entre dedás pille le Temple, tue vne partie des habitans, meine l'autre partie ne seruitude  
4.4.a
- Antiochus fait brusler les liures des sainctes escritures, avec griefue pnnition de ceux qui les gardoient  
424.b
- Antiochus laisse Lyfias gouverneur en son royaume, pour subiuguer la Iudee  
427.b
- Antiochus prend maladie assiegeant la ville d'Elymaide & mourut apres auoir declaré à ses amis la cause de son mal  
432.a
- Antiochus fils d'Epiphanes cõstitué Roy de Iudee  
432.b
- Antiochus assaut Iudas  
433.b
- Antiochus leue le siege de deuant le Temple de Hierusalem & denonce la paix à Iudas, mais il fausse sa foy  
432.a
- Antiochus surnommé Soter frere de Demetrius fait guerre à Thriphon & a victoire  
453.b
- Antiochus contraint Hircan<sup>o</sup> se retirer en Hierusalé  
455.a
- Antiochus donna la bataille aux Parthes, où il perdit la vie & son ost  
456.a
- Antiochus Grypus, fils de Demetrius, donne la bataille à Alexandre, où il fut tué  
457.a
- Antiochus Grypus tué par la trahison d'Heracleon.  
463.b
- Antiochus Dionisius tué par les gens du Roy d'Arabic.  
465.b
- Antipater boute feu de tous les troubles de la Cour de Herodes  
548.b
- Antipater ieune homme riche seditieux & industrieux persuade à Hyrcanus de se faire rendre le royaume que son pere Aristobulus vsurpoit  
467.b
- Antipater fournit de bleds à Gabinius au voyage des Parthes  
476.b
- Antipater fait reedifier les murailles qui auoient esté abbatues par le commandement de Pompee, & fait vne belle remonstrance au peuple  
480.b
- Antipater constitue Phaselus son fils aîné gouverneur de Hierusalem, & donne Galilee à Herodes son autre fils  
480.b
- Antipater demeure tousiours fidele quelque hõneur qu'o luy face  
481.a
- Antipater fait des machinations apparentes contre ses freres  
544.b
- Antipater agité de fureurs pour la mort de ses freres en court l'indignation de tout le peuple  
560.b
- Antipater tient son cœur contre ses uepueux  
661.a
- Antipater prisonnier par le commandemēt d'Herodes

## T A B L E.

- Antipater plaide sa cause deuant son pere Herodes & Varus. 567.b
- Antipater fils de Salomé parle deuant Césâr contre Archelaus. 577.b
- Antiquation & renouation de dieux, & de temples. 690.b
- Antique histoire est Egyptienne, ou Chaldaïque. 651.a
- Antiquité est probation. 689.b
- Antoine renuoye le corps d'Aristobulus en Iudee, & commanda qu'il fust mis au sepulchre des Rois. 478.a
- Antoine escrit au Sacrificateur Hyrcanus & aux Iuifs, & enuoye vne ordonnance aux Tyriens. 488.b
- Antoine fait vn bâquet à Herodes le premier iour que le Senat l'eut crée Roy. 494.a
- Antoine cree Herodes & Phaselus Tetrarques. 489.a.b
- Antoine enuoye son armee au deuant d'Herodes, pour luy faire honneur. 498.a
- Antoine fait decapiter Antigonus en la ville d'Antioche. 551.b
- Antoine donne la basse Syrie à Cleopatra, sous condition qu'elle ne conuoiteroit plus la Iudee. 506.b
- Antoine ayant subiugué l'Armenie enuoye à Cleopatra Artabazes & ses fils. 508.b.
- Antonia bien honoree de l'Empereur Tybere, & pour quoy. 599.b
- Antonia fait biẽ traiter Agrippa dedans la prison. 593. 20
- Aphec, ville. 234.b
- Aphram fils d'Abraham & de Chetura. 17 b
- Appion principal Ambassadeur d'Alexandrie accuse les Iuifs deuant Caius. 605.b
- Appion tenu le premier d'Egypte en literature. 683. a
- Appion menteur contre soy. là mesme.
- Appion Oasin, nom Alexandrin. 683.a
- Appion asne se chargeant loy-mesme. 690.b
- Appion circoncy. 693.a.b
- Apobaterion, diction Armenique, signifie sortie, ou issue. 6.a
- Appollonie Molon Rheteur 693 b
- Appollonie Molon Rheteur, & Orateur Grec, là mesme
- Appollodore histriographe. 687.b
- Appolonius dresse son armee contre Iudas Machabee, qui le vainquit, mesme Iudas luy osta son espee. 427.a
- Appolonius enuoye vn messager vers le grand Sacrificateur Ionathas. 444.b
- Approbaton des seruices Iudayques vers les Romains. 675. b
- Apré, ville d'Afrique. 20.a
- Apraui Beteleemite eut trente fils

# T A B L E.

te fils & trente filles, & les laisa tous viuās apres soy. 130.a	mis au milieu du'iardin de plaisance.      là mesme.
Aquila donna le dernier coup à Caius, duquel il mourut. 611.a	Arbres fruićtiers, creez pour l'vsage des hommes. 106 a
Arabes reçoient la circon- cisiō le treziēme an apres leur naissance, & la raison pourquoy. 15.b	Arbres portans fruićts, espar- gnez en la guerre par le commandement de Dieu. là mesme.
Arabes descendēt d'Ismahel. là mesme.	Arc du ciel donné pour vñ certain signe qu'il n'y aura plus deluge vniuersel. 6 b
les Arabes pillent le royau- me de Iuda, & le palais du Roy Ioram. 346.b	Arcades se disent tresanciens des hommes. 646.a
Arabes voisins d'Egypte. 355.b	Arcé, ville assise sur le mont de Liban. 6.b
Arabes vaincus par Ozias Roy de Iuda. là mesme.	Arcé ville, principale d'Ar- bie, maintenant nommee Petra. 88.b
Arabie heureuse occupee par les enfans d'Abraham & de Chertra. 17 b	Arche de Noe, la forme & description d'icelle. 5.a
Arabie donnee en possession à Ismahel. 42.b	Arche de Noe, garnie de tou- tes choses necessaires pour viure. 5.a
Arabie abondāte en Cailles. 56.a	Arche de Noe, trouue lieu ferme en Armenie, sur le sommēt d'vne montagne. 5.b
Arad, Isle. 9.b	Arche sacree à dieu, sa forme & matiere. 65.b
Aram fils de Sem. 10.a	Arche du testamēt portee en l'ost des Israelites est prinse par les Philisthius. 136.b
Aramiens, peuple, nommez autrement Syriens, & leur origine. 10.a	Arche emportee en Asot au temple de Dagon. 137.b
Aran fils de Tharé & frere d'Abraham. 10.a b	l'Arche pourmenee de ville en ville. 138 a
Arapha, pere d'acmon. 195.a	l'Arche portee en Cariathia- rim en la maison d'Ami- nadab. 139.a
Arasch, dieu de Sennacherib. 363.a	l'Arche est transportee avec grāde solennitē de la mai- son d'Aminadab, en Hie.
Arbella ville de Galilee. 437.a	
Arbre de vie mis au milieu du'iardin de plaisance. 2.a	
Arbre de science pour discer- ner entre le bien & le mal,	

T A B L E.

- rusalem 177. a  
 l'Arche posée en la maison  
 de Obadam par le comman-  
 dement de Dieu.  
 la mesme.  
 Archelaus use de finesse pour  
 adoucir Herodes. 549. b  
 Archelaus ne se vouloit en-  
 core faire appeller Roy,  
 tant que Cesar eust ratifié  
 le testament d'Herodes.  
 575. b  
 Archelaus tend au but de gai-  
 gner la faueur du peuple.  
 575. b  
 Archelaus apres avoir deffait  
 grand nombre de Iuifs  
 mutins, monte sur mer  
 pour aller à Rome. 576. b  
 Archelaus fait choses illicit-  
 es dont il fut accusé deuant  
 Cesar qui le bannit à Vien-  
 ne és Gaules. 586. a  
 Arcyon Medecin, 623. b  
 Ared, fils de Benjamin.  
 40. a  
 Arel, fils de Gad. là mesme  
 Arenes de Libye. 685. a  
 Aretas Roy, occupe le royau-  
 me de la basse Syrie, il sur-  
 monte Alexandre pres la  
 ville d'abra. 465. b  
 Aretas Roy des Arabes vein-  
 quit Aristobulus, lequel  
 s'enfuit en Hierusalem.  
 470. b  
 Aretas escrit à Cesar luy en-  
 uoyant des riches presens  
 par lesquels il accuse Syl-  
 leus. 552. b  
 Ariman, ville de franchise  
 en la region de Galaad.
95. b  
 Arioc, conducteur des Assy-  
 riens. 12. a  
 Arion facteur de Ioseph en  
 Alexandria, refuse Hyrcan-  
 us son fils des mille ta-  
 lents, dont il le feit mettre  
 en prison. 421. a  
 Arion baille finalement au  
 ieune Hyrcanus les mille  
 talents qu'il luy demandoit  
 421. b  
 Ariphean historien Grec,  
 675. a  
 Aristeas, capitaine de la gar-  
 de du corps du Roy Ptole-  
 mee Philadelphie. 691. a  
 Aristeus. fait harangue pour  
 mettre les Iuifs en liberté.  
 409. a  
 Aristobulus fils aisné d'Hyrcan-  
 us change la princi-  
 pauté en forme de royau-  
 me, & se fait couronner le  
 premier Roy. 459. b  
 Aristobulus faict mourir de  
 faim sa mere en prison,  
 pour faux rapports, Il fait  
 aussi tuer son frere Ango-  
 nus. 459. b  
 Aristobulus meurt, faisant de  
 grandes complaints, tant  
 sur la mort de sa mere que  
 de son frere. 360. b  
 Aristobulus fait guerre à Hir-  
 canus son frere: puis apres  
 Aristobulus est crée Roy de  
 Iudee. 469. a  
 Aristobulus prins avec Anti-  
 gonus son fils, sont amenez  
 à Gabinus qui les ren-  
 uoye à Rome. 476. b

# T A B L E.

- Aristobulus empoisonné par ceux qui fauorisoient à Pöpee, & enterré par ceux qui fauorisoient à Cesar. 478.a
- Aristobulus frere d'Agrippa, & Elcias surnomé Magnus viennent à Petronius & le 699.a
- Aristote Philosophe Peripatetique 660.b
- Aritheens, peuple 215.a
- Arius Roy escrit à Onias gräd Sacrificateur. 422 b
- Arius conducteur d'une bande de Romains tué par Athronges. 581.b
- Armee des Israelites polluee & souillee par le sacrilege d'Achan. 111.b
- Armee innumerable de Chanaanens & Philistins. 113.b
- L'Armee des Hebreux, mise en fuite, par les Philistins. 169.a
- Armee d'Abia Roy de Iuda. 226 a
- Armee de Hieroboam Roy d'Israel. là mesme.
- Armee de Zaré Roy des Ethiopiens 227.b
- L'Armee de Sennacherib defaite par vne peste enuoyee de Dieu 363.a
- L'armee d'Herodes entierement defaite par trahison. 595 b
- Armes ostees, & deffendues aux Iuifs, par les Philistins. 145.a
- Les Armes de Saul & de ses fils dedices à l'Idole Astaroth, & colloquees en son temple, par les Philisthins. 169.b
- Armesesmianum, Roy d'Egypte 665.a
- Armesis Roy d'Egypte. 653.a
- Arnon fleuve prend sa source des montagnes d'Arabie, & entre dedans le lac Asphaltite, diuisant les Moabites des Amorrheens 88.b
- Arphaxadeens, peuple appelez autrement Chaldecens, & leur origine 10.a
- Arodi, fils de Gad 40.a
- Aroph, fils de Marcoth. 204.b
- Arrogance de Roboam. 225.a
- Arrogance d'Amasia, Roy de Iuda 354.a
- Arrogance des Grecs. 655.b
- Arsiuoe, mise à mort par sa soeur Cleopatra 681.a
- Artabanus, enuoye à Tibere vn homme ayant quinze coudees de hauteur. 594.b
- Artabanus, Roy des Parthes, desire voir les deux freres Asineus & Auileus. 610.b
- Artabanus garde fidelement le sermēt qu'il feit aux deux freres 611.a
- Artabanus viēt au Roy Izates pour luy demander secours. 641.a
- Artabanus fait de grands dōs

T A B L E

au Roy Izatez en recompense de ses bien faits. 641.b	Ascalonites despoillez par Samsou 132.a
Artaxerxes, Roy de Perse successeur de Xerxes 660.a	Aschanaxes fils de Gomor, duquel sont sortiz les Aschanaxiens autrement appelez Rheginiens 8.b
Artaxerxes fait en la ville de Susān vn magnifique banquet qui dure 180. iours. 396.a	Aser, fils de Iacob, & de Zelfa 23.a
Artemisius, moys des Macedoniens 208.b	Asie occupee par les enfans de Sem 9 b
Aruceens peuple 115.a	Asie infectee de guerre par Sēnacherib 363 a
Aruceus fils de Chanaan. 9 b	Asineus & Anileus freres & de ce qu'ils feirent en Babylon 6. 9.b
Arudeus fils de Chanaan. la mesme.	Asineus se iette sur son ennemy, & occit beaucoup de ses gens 610.b
Aruncius crieur Romain, vestu d habit de dueil, crie la mort de Caius Empereur, & appaise les Alemans. 623.a	Asineus empoisonné par la femme de son frere Anileus 612.a
Asael renommé, à cause de sa vistesse & agileté de courir. 171.a	l'Asnesse Balaamm parle, & le reprend 90.b
Asael courant apres Abner, fut tué par iceluy 171.b	Asoch, ville de Galilee, prise par Prolemee 462.a
Asael enterré en la ville de Bethleem, au sepulchre de ses ancestres 171.b	Asoz ville edificee par Salomon 215. b
Asam fils de Iesse 150.b	Asoz: region subiuguee par Teglath Phalasar Roy des Assyriens 357 a
Asartha, feste des Hebreux, que nous appellons l'entre-coste 175.a	Asofra, vne façon de tromperie faite & inuētee par Moyses 78 a
Asbel, fils de Benjamin. 40 a	Asphalt ciment indissoluble 669.b
Ascalon, ville de Iuda prise par les Chananeens 122.a	Asphaltite lac pres de Sodomme 12.b
Ascalon, ville prise par les Hebreux 118. b	Asprenas Senateur Romain 619.b
Ascalonites receuans l'arche des Azotiens, sont frappez de terribles maladies. 137.b	Asprenas Senateur Romain mis à mort par les Alemans. 621.b

T A B L E.

Affaradoch, fils de Sennacherib succede au royaume d'Assyrie apres la mort de son pere	363 b	Autel edifié par Iosué	113. b
Assemblees faictes des Israélites pour sacrifier à Dieu, & faire oraisons publiques.	139. a	Autel dressé à la ruine du fleuve Iordain	116. a
Assis Roy	661. b	Autel edifié par David, au lieu où Abraham auoit mené Isaac pour estre sacrifié à Dieu.	168. a
Assur, fils de Sem edifia la ville de Naim	10. a	Autel d'airain mis au Temple de Salomon.	210. a
Assur, fils de Dadan	17. b	Autel de Hieroboam à Bethel, & ses holocaustes espedez par terre	222. b
Assyriens font la guerre aux Sodomites, & obtiennent la victoire, & les constituent tributaires	12. a	Autel edifié par Helie	231. b
Assyriens abondans enrichies, & leur origine	10. a	Autels dediez aux idoles renuersiez par Iosias Roy de Iuda	365. b
Assyriens seigneurs de toute l'Asie, du temps d'Abraham	11. a	Auzate ville en Afrique	230 b
Assyriens subiuguez & mis sous l'obeissance de Sethosis Roy d'Egypte	661. b	Azael constitué Roy des Syriens	231. b
Astap, riuere	45. b	Azael enuoyé à Helisee avec grands dons	345. b
Astabariens autrement Sabatheniens	9. a	Azael ayant tué Adad occupe la Syrie	là mesme
Astaroth, idole des Philisthins	169. b	Azael honoré comme Dieu.	là mesme.
Astrobob, riuere	45. b	Azael fait la guerre à Ichu.	351. b
Athan, fils de Mahol	207. a	Azael Roy de Syrie entre dedans Iuda, & assiege Hierusalem	352. a
Les Atheniens honnorent Hyrcanus	480. a	Azarias Prophete exorte le Roy Asa & toute son armee.	218. a
Audace de Iezabel	229. a	Azarias Sacrificateur reprend Ozias	356. a
Audace outreuidée d'Absalon	189. b	Azech edifice par Roboam.	213. b
Aumosne, par qui doit estre faite	673. a	Azermoth, fils de Iustan.	10. a
Autel des parfums	66. b	Aziongaber, ville autrement dite Berenice	216. b
Autel tourné vers Orient basty par le commandement de Moysé	29. b	Azizus repudie sa femme	

# T A B L E.

Drusilla	646.a	burs	404.a
AZOR, ville	124.a	Bagoses punit les Iuifs.	
AZOR, rafce iufques aux fonde- mens	142.b	là mefme	
AZOT ville des Philiftins.		Baion, Roy	661.b
137.b		baies, petite ville de la Cam- pagne	604.b
AZOTIENS frappez de peste, & de diuerfes maladies.		Bala, feruante de Bachel	23.a
137.b		Balaam receu honorable- ment par Balac	91.a
		Balaam prophetife du royau- me aduenir d'Ifrael.	
		là mefme.	
		balaam au lieu de maudire les Ifraelites, les beneit.	
		là mefme.	
		balac Roy des Moabites.	
		90.a	
		balac Roy de Sodome.	12.a
		la balcine engloutit Ionas.	
		355.b	
		baladan Roy des babiloniens enuoye ambaffadeurs avec presens au roy Hezecia.	
		364.a	
		Balator, roy babilonien.	
		666.b	
		belin, roy de Sodome.	
		12.a	
		balthafar fils de Labofordach, fuccede au royaume & a v- ne terrible vifion.	
		389 a.b	
		balthafar roy de babylon fait appeller Daniel pour luy interpreter les lettres.	
		379.b.	
		balthafar & fon royaume mis foubs la puiffance de Cyrus	
		380.b	
		banacat gouverneur du pays maritime	206.b

## B

**B**Aal, Dieu d'Achab.

349.b

Baal dieu des Tyriens.

là mefme.

Babel, diction Hebraique,  
fignifie confufion.

7.b

Babylon, lieu. là mefme

Babylone affiegee par Cyrus.

666.a

Babylone inexpugnable.

là mefme.

Baccides enuoyé par Deme-  
trius vers Iudas, & rafche  
à le furprendre en trahifon.

435.a

Baccides est enuoyé en Iudee.

437.a

Bacchides fait mourir les amis  
de Iudas

438.b

Bacchides affailly de tous co-  
ftez

440.a

Bactriens, peuple

16.a

Badac iette le corps de Ioram  
au champ de Nabor.

348.a

Badezor, succede au royaume  
de Phenice.

664 a

Bagoses taille des Iuifs de tri-

T A B L E.

- banania ordonné chef de l'armée de Salomon au lieu de Ioab. 204 b
- banania refifte à Adonia. 199 a
- banania tue Adonia. 204. a
- banania fait mourir Semei. 205. a
- banania ordonné sur la garde du Roy David. 178. b
194. b
- banania soldat de David. 195 a
- banaoth & Than traistres & homicides sont executez 174. b
- banaoth & Than freres tuent Isbofeth en trahison, & portent sa teste à David 174. a
- banaoth fils de Hieremon. la mefme.
- banniffement d'Homere hors la République de Platon. 704. b
- banquet de Pharaon fait le iour de fa natiuité. 32. a
- barach' Nephthalite iuge de Israel. 124. a
- barach tue Iabin Roy des chananeens. 124. b
- barachias deflie les prifonniers qui auoient esté prins en la guerre contre achas & leur donne argent pour s'en retourner. 358. a
- borofa prinfe par Iudas. 430 b
- barbares tributaires de Sa- lomom. 206. b
- bareah, Roy de Sodome. 12. a
- baruch fecretaire de Hieremie. 368 b
- baris montagne en Armenie. 6. a
- bafa ayant tué Nabad fils de Hieroboam en trahison occupe fon royaume, & met à mort tous ceux de la race de Hieroboam. 228 a. b
- bafemmath, fille d'Ifmael, femme d'Efau. 26. b
- Basim, fille de Salomon, & femme d'Achinabad. 206. b
- Bataille entre les Egyptiens & Ethiopiens. 446. b
- Bataille afpre & dure entre les Amalecites & Israelites. 58. a. b
- Bataille entre les Philisthins & les Hebreux. 136. a
- Bataille entre abner & Ioab. 171 a
- Bataille entre David & Abfalom 189. b. 190. a
- Bataille entre les ammonites & David. 181. a
- Bataille dure & cruelle entre abia Roy de Iuda & Iero-boam Roy d'Israel. 227. a
- Bataille liuree entre Nabuchodonofor, Roy des Babylo niens, & Nechab 368. a

T A B L E.

- Bataille des Assyriens & Per-  
sans. 666.a
- Bataille nauale au goulphe  
de Larte. 675.b
- Barthuel, fils de Nachor & de  
Melcha. 10.b
- Bathuel pere de Rebecca.  
18.b
- Batius, Preteur Romain. 76.b
- Baume porté au Roy Salo-  
mon, par la Royne d Ethio-  
pie. 217.b
- Baume de grand pris en En-  
gaddi. 239.a
- Baux, fils de Nachor, & de  
Melcha 10.b
- Bedelliō, gomme semblable  
à l'Oliuier. 56.a
- Beauté d'absalō, & la pesan-  
teur de sa petruque. 186.a
- Beelzebub, dieu des Accaro-  
nites. 340.a
- Belestart succede au royau-  
me de Phenice. 664.a
- Belsephon, ville de la lignee  
d'Ephraim. 184.b
- Benedictions de Moysse re-  
digees par escrit 106.b
- Benefice d'Adab Roy de Sy-  
rie. 345.b
- Beneficence d'Azael Roy de  
Syrie. 546.b
- Beniamin fils de Iacob & de  
Rachel reçoit de precieux  
dons de son frere Ioseph.  
39.a
- Beniamites rauissent la fem-  
me d'un Leuite, & en font  
leur plaisir. 119.b
- les Beniamites obtiennent  
victoire contre tous les au-  
tres Israelites. 120.b
- Beniamites sont tuez par les  
autres Israelites excepté six  
cens. là mesme
- Benignité est bien seante à vn  
Roy. 166.
- Beraca, vallee. 339.b
- Berenice pres de la mer rou-  
ge, autrement dite Azion-  
gaber. 216.b
- Beria fils d'asser. 40.a
- Berose Chaldeen, Historio-  
graphe, fait mention de  
l'Arche & du deluge, &  
qu'est ce qu'il en dit  
6.a
- Berose Historiographe faict  
mention en ses histiores  
d'Abraham. 11.a
- Berose a escrit des faits des  
Chaldeens. 7.a
- Berose escrit du Roy Senna-  
cherib. 314.a
- Berose fait mention de Ba-  
ladan Roy des Babylo niens  
364.a
- Berose recite comme Nabu-  
chodonosor fut faict Roy  
de Babylon, & de ce qu'il  
feit. 378.a
- Berose blasme les scripteurs  
Grecs de mensonge.  
664.a
- Beroth, ville de Galilee.  
là mesme.
- Bersabé, diction Hebrayque  
signifie serment du puits  
15.b
- Bersabé, ville prochaine d'I-  
dumee. 452.a
- Beryte, ville & domicile des  
Romains. 556.b
- Berzelay Galaadite reçoit

## TABLE.

benignement Dauid. 189.b	Bethmaca , region , subiuguee par Teglat Phalasar Roy des Assyriens. 357 a
Berzelay Galaadite refuse demeurer à la court du Roy Dauid. 193 a	Bethoron, vallee au pays des Gabaonites. 113.a
Besa fils de Beniamin. 40 a	Bethsabé couche avec Dauid. 181.b
Besele & Eliab excellens ouvriers commis par Moyses pour la construction du Tabernacle. 62.b	Bethsabé lamente Vrie son mary. 182.b
Beser fils de beniamin. 40.a	Bethsabé mere de Salomon procure que son fils soit institué roy par son pere Dauid. 199 b
Bestes à quatre pieds , males & femelles crees au sixiesme iour. 1.b	Bethsabé aduocasse pour Adonia pour luy faire auoir Abisag pour femme. 204.a
Bestes de toutes sortes mises en l'arche de Noë. 9.a	Bethsames , village en la lignee de Iuda. 138 b
Bestes ne defaillent point au monde. 7. b	Bethsamites reçoient l'Arche avec ioye. 39.a
Bestiaux dieux Egyptiens, 11.a	Bethsamites punis de mort pour auoir touché l'Arche sacree. là mesme
Bestioles enuoyees de Dieu en Egypte. 49.b	Bethsamites se reputent indignes de loger l'Arche là mesme.
Beta , prinse par Dauid , & pillée. 179.a	Bethsan , ville, dite autrement Scythopolis. 114 b
Bertaramphtha , ville nommee Iuliade. 589. a	Bethsur, ville de Iuda. 213.b
Bethacor , ville edifiée par Salomon. 115.b	Bethsura , ville, résiste contre Antiochus. 433 a
Bethel , signifie maison de Dieu 21.b	Bethsura se rend aux gens d'Antiochus. 433.b
Bethel , prinse par trahison. 118.b	Bethsura assiegee par Simon frere de Ionathasse rendit à luy. 449.a
Bethel , demeurance de Saul. 146.a	Bezec, ville des Chananeens. 118.a
Bethel, ville prinse & saccagée. 227 a	Bezeceniens, peuple. là mesme.
Bethlehem, ville de Dauid. 157.a	Blaspheme contre Dieu ou-
Bethlehem, ville de Iuda. 119.a	



# TABLE.

3.a	Cain diction Hebrayque, signifie Acquisition; là mes.	de prison.	603.b
	cain homme meschant & auariticieux, là mesme	caius fait de gracieuses promesses à Agrippa, en recompense de sa liberalité.	608.a
	Cain tue son frere Abel. 3. b	caius escrit à Petronius touchant sa statue.	608.b
	cain premier inuenteur de l'Agriculture. 3.a	Caius veut estre adoré comme Dieu.	614.b
	Cain incorrigible. 3.b	caius se vest d'habits de femme.	618.a
	Cain craint les bestes, là mes.	caius appelle Iuppiter son frere.	614.b
	Cain cache le corps de son frere Abel, là mesme	Caius offre sacrifices à Auguste' cesar.	619.b
	Cain marqué de Dieu, là mes.	Caius danceur de Morisques.	620.b
	Cain & sa femme bannis de leur pays, là mesme	Caius pere d'Anteius] banny par caius Empereur, & mis à mort par luy.	622.a
	Cain inuenteur des mesures. & poids, là mesme.	caius addonné à toutes meschancetez.	626.b
	cain premier inuenteur de mettre bornes aux champs. là mesme.	caius n'eut point de honte de commettre inceste avec sa propre sœur.	626.a
	Cain se despite contre Dieu. là mesme.	caius Orateur eloquent & sçauant, là mesme.	
	Cain s'accompagne des brigands, & leur enseigne toute meschanceté. 3.b	calaus sages Iudes, là mesme,	
	Cainan, fils d'Enos, vescu neuf cens & dix ans. 9.ab	callias, historiographe, là mesme.	
	aagé de cent & septante ans engendra Malalehel, là mes.	callistus se ioint avec les conspirateurs de la mort de caius.	618.a
	caius, Empereur apres la mort de Tibere. 106.b	calamitander tué luy & ses gens.	420.a
	Caius enuoye Petronius pour succeder à Vitellius en Syrie. 606.a	calliphont, amy de Pythagoras.	650.a
	Caius oste la Tetrarchie à Herodes, & l'adioint au royaume d'Agrippa. 605.a	calliroé, lieu outre le Iordain, où sont eaux chaudes qui ont la vertu de medeciner.	573.a

# T A B L E.

- Cambyfes Roy des Perles** suc-  
 cede au royanme de son  
 pere 384 b  
**Calmas fils d'Ismael**  
 16.a  
**Cambyfes ayant regné six ans**  
 meurt en Damas 385. b  
**Camon ville de Galaad**  
 128. b  
**Cantiques de victoires chan-**  
 tez à Dieu par les Israelites  
 apres la deffaiète des Ama-  
 lecites 59. a  
**Cantique hexametre de Moy-**  
 se, contenant propheties  
 109. a  
**Cantiques composez par Da-**  
 uid à la louange de Dieu  
 195. b  
**Cantiques composez par Sa-**  
 lomon 207. a  
**Capharsaba , campagne où**  
 Herodes feit bastir vne vil-  
 le nommee Antipatris.  
 541. b  
**Capadoces peuple , iadis ap-**  
 pelez Melchiniens 8. b  
**Captiuité des Iuifs, & desola-**  
 tion de Hierusalem souz les  
 Babyloniens 373. a  
**Carchabeza , ville** 368. a  
**Cariathiarim , ville** 159. a  
**Carmel, montagne** 114.  
 & 106. b  
**Carmi , fils de Ruben** 40. a  
**Carram , ville de Mesopora-**  
 mie 18. a  
**Carthage , ville d'Aphrique,**  
 fondee & edifice par Dido.  
 664. a  
**Cassius Florus successeur d'Al-**  
 binus au gouuernement de  
 Iudee fait de grands maux.  
 653. a  
**Cassius s'esuit en Syrie laquel-**  
 le il occupa 478. a. se fai-  
 sit de l'armee, qui estoit à  
 l'entour d'Apamia 485. b  
**Cathierennitains , peuple voi-**  
 sin des Gabaonites 112. a  
**Celius Bassus fait tuer en tra-**  
 hison Sextus Cesar 485 a  
**Cedar fils d'Ismahel** 16 a  
**Cedres du Liban** 663. a  
**Cele, ville de Syrie** 575. b  
**Celenderis, ville de Cillicie**  
 566. b  
**Cenez , homme industrieux**  
 restitue les Israelites en leur  
 liberté 122. b  
**Cenez, par sa prouësse consti-**  
 tué gouverneur sur Israel.  
 là mesme  
**Cepheritains , peuple voisin**  
 des Gabaonites 111. a  
**Ceremonies estranges ihto-**  
 duites par Achab, au lieu du  
 vray seruice de Dieu.  
 231. a  
**Ceron , pays peuplé, d'arbrif-**  
 seaux de souefue odeur 631. a  
**Cesar, nom de dignité & prin-**  
 cipauté 216. a  
**Cesar , se saisit de la ville de**  
 Rome 478. a  
**Cesar offre à Antipater telle**  
 seigneurie qu'il voudra.  
 479. a  
**Cesar prend Herodes en grād**  
 amitié, & luy donne qua-  
 tre cens Gaulois qui estoiet  
 de la garde de Cleopatra,  
 & plusieurs autres biens.  
 5. a

# TABLE.

César donne sentence pour les deux fils d'Herodes avec bonne remonstrance 540.a	leur origine 10 a
César escrit aux Grecs en faveur des Iuifs Cyreniens en Asie 542.b	Chaldeens encestres & alliez des Iuifs 664.a
César fait venir à soy les pretendās au royaume de Hierusalem 577.b	Chaleb & Iosué appaisent le tumulte esmeu entre le peuple Israelitique 79 b
César condamne Syllens à auoir la teste trenchee. 556 a	Chaleb espies des enfans d'Israel 118.a
César quitte aux enfans d'Herodes ce que leur pere luy auoit donné par testament 584.b	Cham fils de Noe, quand naquit 9 a
César reçoit benignement Archelaus 579 a	Chanaan, fils de Cham 7.a
César constitue Archelaus Et-narche, & diuise aux autres fils d'Herodes les seigneuries de leur pere. 584.a	Chanaan region nommee ou iourd'huy Iudee 9.a
les habitans de Cesarée & Sebaste font de grandes iniures à Agrippa apres sa mort 637 a	Chanaan donnee en possession à Isaac 42.b
en Cesarée s'estleue vne sedition entre les Iuifs & les Syriens 948a	Chananeens offrent à Abraham droit de sepulture 17.a
Cesonia femme de Caius se presente volontairement à Lupus pour endurer la mort 626 b	les Chananeens tuent les Israelites 81.b
Chabalon, diction Phenicienne. 215 a	Chananeens appellent les Philistins à leur secours contre les Hebreux. 213.b
Chalama, Roy des Syriens. 181.a	Chananeens desconfits en bataille par les Israelites 114.b
Chalcol fils de Mahol, homme fort sage 207.a	Chananeens chassez hors de Hierusalem par Dauid 175 b
Chaldeens peuple, autrement appelez Arphaxadens, &	Chananeens refusans obeyr à Salomon sont mis en seruitude, & luy sont tributaires 116.b
	Chandelier d'or mis au tabernacle, la façon, son poids, & la situation 66 a
	Changement de langages en l'edification de la tour de Babylon 8.a
	Chançons des fidelles & femmes d'Israel, en la louange de Dauid & de Saul 14 a
	Charmes pour repousser les maladies, composez par Salamon 207 a

## TABLE.

Chasteté requise plus aux sacrificateurs qu'aux autres.	de Zambrias	93.a
76.b	chroniques des Tyriens	208.a
Chastret homme ny beste est deffendu	chroniques des Hebreux.	
105.a	là mesme	
Chastrez ont les esprits effeminez, & les corps mols come femmes	chroniques des temps, est la pierre de touche des histoires	660 b
la mesme	chus fils de cham prince des Ethiopiens	9.a
Chereos Tribun conspire la mort de Caius	chusay, ferme en l'amitié de Dauid	187.a. du cōsentemēt d'iceluy suyt le party d'Ab-salom pour sçauoir ses secrets, & pour resister aux cōseils d'Achitophel, là m. chuseens peuple, autrement appelez Ethiopiens
615.b	9.a	
Chereas ayant receu le mot du guet de caius, luy baille vn coup d'espee	chusarth roy des Assyriens fait la guerre aux Israelites.	121.a
610.b		
Chereas mené au supplice avec Lupus & plusieurs autres de leurs complices.	chuth, fleue de Perse	360 a
631.a	chutheens sortans de Perse, pour venir habiter en Samarie portēt avec eux cinq sortes de Dieux, lesquels adorans, à cause de leur idolatries sont verez d'vne peste horrible	362 a
Cheremon, historiographe Egyptien	cicion, villē de cypre	8.b
692.b	ciel posē au dessus de toutes choses	1.b
Cherubins d'or massif, mis sur le propiciatoire	ciel tempéré d'vne nature humaine	là m.
209.b	ciel enuironné de glace.	là mesme.
Cheslem fils de Mesren	cilieie anciennemēt nommee Tharsus	8.b
9.b	cinchares certain poids des Hebreux pesant cēt minēs.	66.b
Chetim isle, autrement appelee Cypre	circocision quand se deuoit	
8.b		
chetim ville en cypre, nommee par les Grecs cicion		
8		
chetim fils de Ianan		
la mes.		
cheualiers romains affigez par caius		
614 b		
les chiens leschent le sang d'Achab roy d'Israel, selon la Prophetie, d'Helie.		
138.a		
les chiens mangent le corps de Iezabel excepté les mains & la face		
348.b		
chilion, fils d'Abimelech.		
133.b		
codam, fils d'Ismael		
16.a		
chodollogomor conducteur des Assyriens		
12.a		
chosbi fille de Zur, femme		

# T A B L E.

- faire. 10.15.b
- Cis pere de Saul deué de bñ-  
nes mœurs. 141.b
- Claudius Empereur Romain  
624.a.b
- Claudius accusé par Pollux  
son serf, defend sa cause de  
uant les iuges. 616.a
- Claudius oncle de Caius.  
618 b
- Claudius empoigné en sa  
maison par les gés de guer-  
re. 624.a b
- claudius prononce sentence  
de mort cõtre chereas. 631.a
- Claudius respond modeste-  
mēt aux ambassadeurs que  
le Senat luy auoit enuoyez  
629.a
- Claudi<sup>e</sup> escrit au Roy Agrip-  
pa, à ce qu'il se deporte de  
fortifier la ville de Hieru-  
salē, à quoy il obeit. 635.
- Claudius Empereur veut en  
uoyer le ieune Agrippa  
pour succeder au royaume  
de son pere. 637.a
- claudius enuoye lettres au  
gouverneur d'Egypte pour  
appaier les Iuifs & les Grecs  
632. a
- Claudius baille sa principau-  
té d'Herodes au ieune A-  
grippa. 644. a
- Claudius Empereur fait mou-  
rir les plaideurs des Sama-  
ritains. 645.a
- Claudius Felix enuoyé en Iu-  
dee pour estre gouverneur  
là mesme. 646.b
- Claudius Empereur meurt.  
646.b
- Clearch' philosophe, disciple  
d'Aristote. 667.b
- Clairté seperee des tenebres  
1. a
- Cleopatra royne, femme de  
Prolemee Philometor. 984.b
- Cleopatra dresse deux osts  
l'vn sur mer l'autre sur terre  
cõtre sõ fils Prolemee. 462. b
- cleopatra mande à Alexan-  
dra qu'elle se retire avec sõ  
fils à elle 504.a.b
- Cleopatra sollicite Antoine vé-  
ger la mort d'Aristobulus,  
sus Herodes. 510.b
- Cleopatra met en grand trou-  
ble la Syrie, pour son ambitio  
507.a
- Cleopatra va en Iudee, &  
Herodes luy fait de grands  
dõs. 508. a desirāt d'auoir sa  
cõpagnie, est refusee.  
là mesme.
- Cogitations secrettes des  
hommes sont ouuertes à  
Dieu. 84 b
- cognoissance essecielle plus  
seure que l'opinion. 655 a
- Colchos, isle. 667.a
- Colcques, peuple circoncy.  
667.b
- colombe mise hors de l'ar-  
che de Noé. 6.a
- Colombe de fin ordõnee au  
temple de Iupiter par Irom  
215.a
- Concordance des historio-  
graphes fait foy. 664. b.
- Concordance, d'escritures.  
666. b
- concordance de Berose &  
de Moyle. 664.b

## TABLE.

Confusion de lignee par les guerres. 657.b	de son propre glaive. 169.a
Congé donné aux seruiteurs d'accuser leurs maistres. 615.a	Crassus emporte deux mille talens d'argent sacré, auquel Pompee n'auoit osé toucher. 477.a
Coniurations de diables, cōposées & mises en escrit par Salomon. 207.a	Crassus enuahit le pays des Parthes. 477.b
Conscience bonne, trësuffisant tesmoing. 104.b	Creation du monde. 1.a
Conon, historien Grec. 672.a	Crocodiles solennellement veherez en Egypte. 680.a
Conseil meschant de Ionathas à Amnon. 184.a	Crotone, ville. 667.a
Cōseils occultes reuelez par Helisee. 342.b	Cruauté deffendue aux gardarmes. 105.b 106.a
Conseil meschant d'Achitophel donné à Absalō. 188.a	Cruauté du Roy Nahas. 143.b
Conseil des anciens bon & vrile, donné à Roboam, le quel il ne veut suiure. 220.b. 221.a	Cruauté de Saul. 179b. 100.a
Conseil tenu pour faire mourir Hieremie. 368.b	Cruauté feminine. 206.a
Conspiration de Mariammé femme d'Herodes & d'Alexandra sa belle-mere. 516.a	Cruauté punie. 352.a
Conspiration contre Herodes de dix Iuifs. 521.b	Cruauté inhumaine de Manahem. 356.b
Conspiratiōs pour faire mourir Caius Empereur Romain. 615.b	Cruauté plus que brutale de Caius. 616.a
Conspiration entre les bergers d'Abrahā; & de Loth à cause des pasturages, & touchant le droit & les bornes d'iceux. 12.a	Cruauté exercee par force. 616.b
Corban don de Dieu estoit le iurement des Iuifs. 667.a	Cruauté inhumaine de Prolemee Physcō, exercee en uers les Iuifs. 685.a
Cornélius Sabinnus fait tōber Caius sur son gerou. 621.a	Cruauté d'Abimelech punie. 118.b
le Costillier de Saul, se tue	Ctesiphō ville de Grece. 614.a
	Cumantus fait tranchier la teste à vn soldat qui auois deschiré les liures de Moyse. 644.b. 645.a
	Cuspius Fadius gouverneur de Iudee! 657.b
	Cuuiers mis au temple de Salomon. 210.a.b
	Cymbales d'istrumēt de Musique fait par Dauid. 195.b
	Cypre isle, antiennement nommee Cherim. 8.b
	Cypron, chasteau basty par Herodes.

T A B L E.

- Herodes 541 b  
 Cypros, femme d'Agrippa, se  
 constitue pleige pour son  
 mary 198. b  
 Cyrene ville 685. a  
 Cyrus escrit lettres par toute  
 l'Asie pour reedifier le Tē-  
 ple de Hierusalem 384. a  
 renuoye les vaisseaux que  
 Nabuchodonosor auoit o-  
 stez du temple de Hierusa-  
 lem, pour les y remettre  
 lors qu'il seroit reedifié.  
 285. b  
 Cyrus meurt en la guerre cō-  
 tre les Messagettes 384. b  
 Cyrus succede au royaume de  
 Xerxes son pere 396 a. b
- D
- D**ael, fils de Iuctam 10. a  
 Dagon Dieu des Philis-  
 tins renuersé & prosterné  
 deuant l'arche 137 b  
 Daimon Socratic 705. b  
 Dalila paillarda amoureuse de  
 Samson 132. b  
 Dalila liure Samson entre les  
 mains des Philisthins  
 135. a b  
 Damas ville edificee par Vs  
 10. a  
 Damas, ville prinse par force  
 par Teglal Phalazar 358. a  
 Dan, vne des sources du fleu-  
 ue Iordain 12. b  
 Dan, ville pres du Liban  
 122. a  
 Daniel second fils de Dauid, &  
 d'Abigail 172. a  
 Daniel sauue les sages demort
- Dieu luy manifeste le son-  
 ge de Nabuchodonosor.  
 377. b  
 Daniel & ses compagnōs sont  
 iettez dans le feu.  
 378. a  
 Daniel interprete le second  
 songe de Nabuchodono-  
 sor 378. a  
 Daniel fait edifier vne tour en  
 Ecbatan au pays de Mede  
 381. b  
 Daniel a de grandes visions en  
 vn champ pres la ville de  
 Susān 382. a  
 Daniel accusé par les gens du  
 Roy Darius, & par iceluy  
 condamné à estre ietté dās  
 la fosse des Lyons 380. b  
 381. a  
 Daphne, faux-bourg d'An-  
 thioche ou Herodes receut  
 nouvelles de la mort de son  
 frere Iosephe 498. a. b  
 Darius fils d'Astiages, fait Da-  
 niel gouverneur sur les se-  
 neschaux 380. b  
 Darius commande de ietter  
 dans la fosse des Lyons les  
 ennemis de Daniel.  
 381. b  
 Darius enuoye par tous ses  
 pays preschet le Dieu de  
 Daniel 381. b  
 Darius fait vœu à Dieu que s'il  
 pouuoit paruenir au royau-  
 me qu'il enuoyeroit au tē-  
 ple de Hierusalem tous les  
 vaisseaux sacrez de Babylon  
 395. b  
 Darius, au premier an de son  
 regne fait vn banquet so-

## T A B L E.

- Iennel 385.b  
 Dathan & Abitorn avec leurs complices mutins & seditieux, engloutis de la terre. 85.b  
 Dauid feit bastir le temple en la montagne, où Abraham voulsit sacrifier son fils. 16.b  
 Dauid fils de Iesse 135.a  
 Dauid estant de moyen parentage est exalté iusques à la dignité royale. 135.a  
 Dauid fils de Iesse gardant les bestes est appelé pour estre Roy d'Israel, & est oinct & sacré par Samuel. 151.b  
 Dauid saisi de l'esprit de Dieu prophetise 151.b  
 Dauid docte en l'art de musique, & en l'art militaire. 152.a  
 Dauid mis au seruice du Roy Saul pour iouer de la harpe deuant luy quand il estoit agité de l'esprit maligne. 152.a  
 Dauid enuoyé au camp des Hebreux, par son pere pour voir comment se portoit les freres, & pour leur apporter ce qui leur estoit necessaire 152.b  
 Dauid tancé & blasmé de son frere Eliab, pource qu'il se presentoit de combattre contre Goliath 152.b  
 Dauid porte honneur à son frere Eliab 152.b  
 Dauid entendant les paroles outrageuses de Goliath, se presente de batailler contre luy 153.a  
 Dauid passant le troupeau de son pere tue vn Lyon, luy arrachant de la gueule vn agneau qu'il emportoit. Autant en fait il à vn Ours 153.a  
 Dauid obriuet congé de Saul d'aller combattre contre Goliath 153.a  
 Dauid allant au combat contre Goliath, refuse les armes de Saul se contentant de sa fonde, & de son baston, & de cinq pierres en sa mallette pastorale. 153.a  
 Dauid d'vn coup de pierre met par terre Goliath, & luy trenche la teste de son propre glaiue 153.b  
 Dauid consacre à Dieu le glaiue de Goliath, duquel il luy auoit trenché la teste 154.a  
 Dauid constitué capitaine de mille homme, par Saul, & à quelle fin 154.a  
 Dauid ayant occy grand nombre d'ennemis, porte six cens testes d'eux au Roy Saul 154.b  
 Dauid fuyant la fureur de Saul se retire vers le Prophete Samuel 156.b  
 Dauid se plaint à Ionathas des embusches que son pere luy dresseoit 157.a  
 Dauid fuyant la persecution de Saul, se retire vers Achimelech Sacrificateur, en la ville de Nob 158.b

T A B L E.

dauid & Ionathas se separer avec pleurs & lamentations. 158 b	fité 163.a
dauid destitué d'armes, prêt le glaive de Goliath, lequel il auoit contacté à dieu. 158.b	dauid esueu d'ire contre Na- bal, fait serment de mettre à perdition luy, sa famille & tous ses biens 163.b 164.a
dauid s'enfuit hors de la iur- isdiction des hebreux, & se retire vers Achis Roy de Geth 158.b	dauid pardone à Nabal pour l'amour d'Abigail 164.a
dauid eschappé des mains d'Achis se retire en la ca- uerne de Odolan 159.a	dauid prend à femme Abi- gail à cause de sa modestie honesteté & grande beauté. la mesme
dauid & ses parens se retire- rent vers le roy des Moabi- tes, qui les reçoit honnora- blement la mesme	dauid retient le bras d'Abi- sai qui vouloit tuer Saul 164.b
dauid avec peu de gens allant les Philistins, & à victoire d'eux 161.a	dauid exprobre à Abner sa nonchallance la mesme
dauid laisse la ville de Ceila, & se retire au desert en un lieu appellé Hachila la mesme	dauid est receu humainement du Roy Achis, avec ses deux femmes Achinorm & Abigail 165.a
dauid & Ionathas renouuel- lent leur alliance, & ap- pellent dieu en tesmoing pour confirmation de leur amitié 151.a.b	dauid fait courses secretes contre les Gesuriens, Ger- ziens, & Amalecites 164.b 165.a
dauid environné de toutes parts de l'armee de Saul 161.b	dauid poursuit les Amaleci- tes qui auoient brulé Zi- celeg, desquels fait terrible desconfiture 157.ab
dauid coupe le bord du ve- stement de Saul estant en vne caue, & ne le vou- lant point tuer, iacoit qu'il eust l'opportunité de le faire 162.a	dauid pleure, gemit & lamen- te la mort de Saul & de Io- nathas 670.b
dauid enuoye dix de ses gens à Nabal, le priant qu'il luy communique quelque cho- se de son bien, en sa neces- sité	dauid fait mettre à mort ce- luy qui auoit tué Saul 170.b
	dauid laisse la ville de Zice- leg, & vient habiter en Be- bron la mesme
	dauid déclaré Roy par le com- mun consentement de toute la lignee de Iuda la mesme
	dauid demandé à Iboeth & à Abner, que sa femme Michol luy soit rendue 172.a

## T A B L E.

- Dauid reçoit humainement  
 Abner & le festie somptueu  
 sement. 172. b
- Dauid marry de la mort  
 d'Abner, le fait enterrer  
 en Heron, luy faisant fai  
 re funerailles solennelles  
 & magnifiques, ausquelles  
 luy mesme assiste. 173. b
- Dauid celebra les funerailles  
 d'Isboseth. 174. a
- Dauid apres avoir fait coup  
 per les pieds & mains de  
 ceux qui auoient tué d'Is  
 boseth, les fait mettre à  
 mort. là mesme
- Dauid ordonné de dieu Roy  
 pour dompter les Philis  
 thins, & remettre en bon  
 ordre l'estat du royaume  
 d'Israël. là mesme
- Dauid fait refaire la ville de  
 Hierusalem. 175. b
- Dauid accompagné seule  
 ment de deux soldats, en  
 tre de nuict au camp &  
 tente de Saul, & prend sa  
 lance & son aiguier. 165. b
- Dauid assaut la ville de Hier  
 usalem, & la priét par for  
 ce 176. a
- Dauid chasse les Chananeens  
 hors de Hierusalem 175. b
- Dauid choisit Hierusalé pour  
 son siege royal. 176. a
- Dauid sauue la vie à Orphon  
 Iebuseen à la prinse de  
 Hierusalem, & la raison  
 là mesme.
- Dauid voulant faire la guerre  
 aux Philisthins demande  
 conseil à Dieu. là mesme
- Dauid fait trāsporter l'arche  
 de Cariathiarim en Hier  
 usalem, avec grande so  
 lennité & magnificence  
 177. a
- Dauid dance, & ioue de la  
 harpe deuant l'arche & sa  
 femme Michol se mocque  
 de luy. 177. b
- Dauid delibere de bastir vn  
 Temple à Dieu, & commu  
 nique sa deliberation au  
 prophete Natan. 177. b
- Dauid fait la guerre aux Phi  
 listhins & obtiét la victoire  
 178. a
- Dauid bataillant contre A  
 dad Roy de Syrie, obtient  
 la victoire 178. b
- Dauid liure la bataille à A  
 dtazar Roy des Sopheniens  
 aupres du fleue Euphra  
 tes, & tue beaucoup de ses  
 gens. là mesme
- Dauid fait la guerre aux Mo  
 abites, & les ayant vain  
 cuz, les rend tributaires  
 là mesme
- Dauid reuge-soubs son obeis  
 sance le pays de Damas &  
 de Samarie, & les rend tri  
 butaires. 179. a
- Dauid reçoit en amitié Thoy  
 Roy des Amatheniens.  
 là mesme.
- Dauid impose tailles sur les  
 heritages des Idumeens,  
 & sur les personnes. 179. b
- Dauid donne estat honnora  
 ble à Miphiboseth, & le  
 fait manger ordinairement  
 à sa table, pour l'amour

## TABLE.

- de son pere Ionathas  
180. a
- Dauid enuoye des seruiteurs pour consoler Hanon , & luy presente son amitié, laquelle il refuse outrageant vilainement les messagers là mesme.
- Dauid au fait de guerre, s'appuye sur la vertu & bonté de Dieu 180. b
- Dauid cōmet adultere avec Bethsabé femme d'Vrie. 181 b
- Dauid voulant courir & cacher le peché commis avec Bethsabé , commande à Vrie d'aller coucher avec sa femme là mes.
- Dauid escrit à Ioab, qu'il donne ordre de faire mourir Vrie. là mesme
- Dauid espouse Bethsabé 182. b
- Dauid avec larmes confesse son peché, & se repent, & Dieu le reçoit en grace 183 a
- Dauid merueilleusement fâché de la maladie suruenue a l'enfant qu'il auoit eu de Bethsabé , demeure sept iours sans manger la mesme
- Dauid entendant l'outrage fait à Thamar par Amnon est grandement contristé, nonobstant il ne punit point Amnon. 184 b
- Dauid s'enfuit hors de Hierusalem pour la crainte d'Absalom , & laisse la gar-
- de de sa maison royale à ses concubines 186 b
- Dauid endure patiemment les iniures & outrages que luy fait Semei. 187. b
- Dauid fuyant la felonnie de son fils Absalom , est tres-humainement receu en la ville de Mahansaim. 189 b
- Dauid prie ses gens de guerre q̄ si la victoire est pour eux, qu'ils ne fassent aucun mal à Absalom 190 a
- Dauid lamente & pleure la mort de son fils Absalom 190. b
- Dauid donne grace & remission à tous ceux qui l'auoient offensé. 192. b
- Dauid enuoye Ioab pour faire la guerre a Seba. 193 b
- Dauid prie Dieu pour son peuple affligé par famine. 194. b
- Dauid compose cantiques, psalmes & hymnes à la louange de Dieu 195. b
- Dauid desire auoir de l'eau de la cisterne de Bethlehém , laquelle luy fut apportee par trois vaillans gendarmes, passans au trauers du camp de leur ennemis 196. a
- Dauid enuoye Ioab pour nombrer le peuple, & quel nombre fut trouué 196. b
- Dauid demande pardon à Dieu de l'offence commise au denombrement du peuple 197. a
- Dauid aimant mieux tomber

## T A B L E.

- és mains de Dieu, que de  
 ses ennemis, choisit plu-  
 stost d'estre affligé par pe-  
 stiléce, que par guerre ne  
 famine la mesme.
- Dauid prie Dieu de faire ces-  
 ser la peste, & de punir luy  
 & sa famille 197.b
- Dauid achepie l'aire d'Oron  
 Iebusé, où il fait vn autel,  
 & offre sacrifices & holo-  
 caustes la mesme
- Dauid deuant sa mort prepa-  
 re la matiere pour bastir le  
 Temple, & grand nombre  
 d'ouuiers pour l'edifier  
 198.b 199.a
- Dauid commande à son fils  
 Salomō de bastir le Tem-  
 ple de Dieu 198.b
- Dauid promet à Bethsabé a-  
 uec iurement que Salomō  
 regnera apres luy 199.b
- Dauid baille la description &  
 pourtrait du Temple à Sa-  
 lojon deuant tous les Israe-  
 lites 201.b
- Dauid auāt que mourir prie  
 Dieu pour le peuple, &  
 pour son fils Salomon  
 202.a
- Dauid prochain de la mort  
 recommande à son fils Sa-  
 lomon les enfans de Ber-  
 zellai Galaadite 202.b
- Dauid commande à Salomon  
 de punir l'iniquité de Io-  
 ab & de Semei la mesme
- Dauid enseuely magnifiquem-  
 ent en Hierusalem 203.a
- Dauid & Salomō Roys frācs,  
 & dominateurs 692.a
- Del ora propheteſſe d'Israël  
 & l'interpretation de son  
 nom 124.a
- Debiteurs quittes de toutes o-  
 bligation en l'an du Iubi-  
 lé 77.a
- Decimes de tous lts fruiçts  
 & reuenuz annuels donnez  
 aux Leuites & sacrificateurs  
 87.a
- Deduction des Roys de Phe-  
 nice depuis Hinā iusques  
 à la Royne Dido 664.a
- Degrez de dignité presbyte-  
 rale 668.b
- Deluge vniuersel & sa descri-  
 ption 5.a.b
- Deluge auquel tēps & moys  
 vint la mesme
- Demetrius assiegé par les An-  
 tiochiens: & comme les  
 Iuifs mirent le feu dans la  
 ville 448.a
- Demetrius inuité par les Ma-  
 cedoniens de venir vers  
 eux luy promettant secours  
 contre Arsaces Roy des  
 Partes, fut en fin prins vif  
 451.a
- Demetrius vaincu par Alexan-  
 dre Zerbin: & se voulant  
 retirer vers sa femme Cleo-  
 patra elle le chassa: finale-  
 ment il se retira à Tyr, où  
 apres long tourment fut  
 occis 457.a
- Demetre Poliorcetes defaict  
 par Ptolemee. 666.b
- Demetre Phalere premier  
 de son siecle en science &  
 erudition 684.b

## TABLE.

Denombrement des bandes & compagnies de gens de guerre qui vinrent à David en Hebron au commencement de son regne. 174. b	175 a	és parties honteuses . 13. b	Dieu predict par ses Anges à Abraham la ruine de Sodome 14. a b
Desconfiture des Iuifs predite par Hieremie 377. b		Dieu auugle les Sodomites a fin qu'ils nentrét a la maison de Loth 14. b	Dieu tente Abraham 16. a b
Desconfiture terrible des Hebreux faite par les Philisthins 169 b		Dieu retien la main d'Abraham voulant sacrifier son fils Isaac 17. a	Dieu ne conuoite point le sçag. humain la mesme.
Description de Goliath geant de sa statue, de ses armes & de sa lance 152 a		Dieu ratifie les promesses faites à Abraham. la mesme.	Dieu se. montre ouuertement a Iacob, & parle a luy. 21 a
Description du temple de Hierusalem avec ses appartenances baillee à Salomon par David 201. b		Dieu se. montre ouuertement a Iacob, & parle a luy. 21 a	Dieu admoneste Laban en dormant, de ne faire aucune rudesse a son gendre Iacob 23 b
Description du tēple de Salomon, & sa magnificēce 208. b		Dieu admoneste Laban en dormant, de ne faire aucune rudesse a son gendre Iacob 23 b	Dieu protecteur d'innocence 34. a
Deuins chassez par Saul de son royaume 156. b		Dieu se reposa & cessa de ses œures au 7. iour 1. b	Dieu s'apparoist a Iacob allant en Egypte, & luy predict qu'il mourra entre les mains de son fils Ioseph, 39. b
Dieu createur du monde 1. a		Dieu defend à Adam & à sa femme de ne toucher à l'arbre de science sur peine de la mort 2. a	Dieu s'apparoist a Amram, & luy predict la naissance de Moysē 42. a
Dieu se reposa & cessa de ses œures au 7. iour 1. b		Dieu courroucé contre le serpent 2. b	Dieu conducteur & guide des Israelites 80. a
Dieu defend à Adam & à sa femme de ne toucher à l'arbre de science sur peine de la mort 2. a		Dieu remet a Cain la peine qu'il auoit meritee 3. b	Dieu promet la victoire aux Hebreux contre les Amorreens 89. a
Dieu courroucé contre le serpent 2. b		Dieu prenant plaisir a la justice de Noe luy accorde ce qu'il demande 6. b	Dieu fauorable aux Israelites 91. b
Dieu remet a Cain la peine qu'il auoit meritee 3. b		Dieu prend plaisir en la vertu d'Abraham 13. a	Dieu misericordieux aux pauures 103. b
Dieu prenant plaisir a la justice de Noe luy accorde ce qu'il demande 6. b		Dieu promet vn. fils a Abram 13. a	
Dieu prend plaisir en la vertu d'Abraham 13. a		Dieu ordonne que la lignee d'Abraham soit circonçise	

T A B L E.

Dieu commande aux Israe- lites que les chananeens soiēt tous exterminēz avec leurs mesnages & familles. 106.a	David 154.a
Dieu s'apparoist à Samuel 141.a	Dieu ne peut estre trompé par les hommes 104.b
Dieu courroucé de l'alliance faite entre Achab & Iosa- pha. 138.a	Dieu exauçant les prieres de David fait cesser la peste. 197.b
Dieu fauorise non seulement les iustes, mais aussi ceux qui se repentent de leur mauuaise vie 352.b	Dieu s'apparoist en vision à Salomon, & luy p romect plus qu'il ne luy demadoit 205.a
Dieux bestiaux d'Egypte. 674.b	Dieu monstre vn signe de vi- ctoire à Ase Roy de Iuda 128.a
Dieu seul doit estre adoré. 107.a	Dieu mostre manifestement à Petronius sa prouidence. 607.b
Dieu liure la ville de Hieri- cho aux enfans d'Israel 5.a	Dieu manifestateur de iustice 160.a
Dieu assiste aux Israelites ba- taillans contre les Chana- neens 124.b	Dieu animāt & inspirant tou- tes choses 1.b
Dieu apparoist à Gedeon en songe 115.a	Dieu voit & sçait tout 696.a & 697.b
Dieu predict à Eli, & à Samuel la ruine de Ophni & Phi- nees 135.a	Dieu est Dieu de tous 698.b
Dieu sonne par trois fois Sa- muel, & luy predict la ruine des enfans d'Israel 136.a	Dieu tresancien 70.a
Dieu promet victoire aux He- brieux contre les Philistins 147.a	Dieux faux & estranges inuo- quez ont les oreilles sour- des 131.b
Dieu commande à Saul par Samuel d'exterminer les A- malecites 149.a	Differences desaffections en- tre les scripteurs 971.a
Dieu irrité contre Saul, & les Israelites pource qu'ils a- uoient espargné Agag & le bestial 149.b	Dina fille unique de Iacob ra- uie par Sichem fils d'Em- mor 25.b
Dieu assiste & est fauorabē à	Diuorce & separation entre le mary & la femme permis en la loy Mosayque. 102.a
	Dius. moys des Macedoniens 5.a
	Doeg seruiteur de Saul accu- se Achimelech & David 159. met à mort Achimelech. 160.a

## TABLE.

Dorites ieunes fols mettent vne statue en la sinagogue des Iuifs, dont Agrippa fut fort courroucé 633. a. b	Egyptiens peuple circōncy. o 67. b
Dositée & Onias Iuifs prin- ces de la militie Egyptien- ne. 684. a	Egyptiens peuple, autrement appelez Mesreens 9. b
Dracon legislateur 656. b	Egyptiens ont apprins la scien- ce d'Astrologie & d'Arith- metique, d'Abraham. 12. a
Dystros, moys des Macedo- niens 108 a	Egyptiens enuieux de la pro- sperité des Hebreux, les traictent inhumainement 41. b 42. a
<b>E</b>	Egyptiens sous la conduicte de Moysse ont victoire des Ethiopiens. 45. b
<b>E</b> Au du deluge, & de sa hauteur. 5. b	Egyptiens se repentent d'a- voir mal traité les Hebreux 50. b
Eaux de la mer espanduës a l'entour de la terre 1. b	Egyptiens de tout temps repu- tez sages 207. a
Eaux des riuieres d'Egypte conuerties en sang. 49. a	Egyptiens cōtraires aux Iuifs. 660. b
Eaux ameres aux Egyptiens estoit douces aux He- breux la mesme.	Egyptiens seditieux. 686. b
Edict du Roy Darius sur la reedification du temple & ville de Hierusalem 390. b	Egypte moleste'e par famine. 33. b
Edict du Roy Ptolemee Phi- ladelphie, en faueur des Iuifs 409. b	Egypte infectee de guerre par Senacherib. 363. a
Edict d'Aman sous le nom du Roy Artaxerxes, pour faire mourir les Iuifs. 398. a. b	Ela fils de Barfa roy d'Israel tué en trahison par son seruiteur nommé Zamar. 229. a
Edra, capitaine general de la gendarmerie du Roy Iosa- phat 236. a	Ela ville, prinse par force par le Roy de Syrie. 357. b
l'Eglise est la maison & pro- pre conuersation des pre- stres 669. b	Elcan, chef de l'armee de Iu- da, prins prisonnier. la mesme.
Eglon Roy des Moabites fai- sant la guerre aux Hebreux, tué par Ahud Benia- mite. 123. a b	Elcazar reçoit les habits sa- cerdotaux de son pere Aa- ron. 88. b
	Elcazar grand Sacrificateur

## TABLE.

107. b		163 a	
Eleazar meurt	117. b	Enoch aagé de cent & cinq ans engendra Mathusalé	
Eleazar Iuif guerit plusieurs demoniaques	207. b	3. b	
Eleazar 'escriit au Roy Pto- lemee touchant la transla- tion de la loy Hebrayque en langue Grecque		Enoch transporté à Dieu en l'aage de trois cens soixan- te & cinq ans	la mes- me.
411. a		Ephod, vestement du souue- rain Sacrificateur des He- brieux	58. a & 593. b
Eleuse, maintenant appelée Sebaste	540 b	594. a	
Eli Sacrificateur en detesta- tion l'insolence orgueil- leuse de ses fils		Ceux de la lignee d'Ephraim s'esleuent contre Gedcon	
135. a		126. b	
Eli promet à Anna qu'elle auroit vn fils	135. b	Ephrata lieu où Rachel mou- rut en trauail d'enfant	
Eli meurt oyant les nouuel- les que l'arche estoit prinse par les Philisthins		26. a	
136. b		Ephrem, citoyen d'Hebron vend à Abraham vn lieu pour enterrer sa femme	
Eliacim gouverneur de la maison de Ezechia		17. b	
162. a		Equité, mesprisee par les gou- uerneurs du peuple d'Israel	
Eloquence des Grecs sans foy	657 a	351. a	
Eluleus Roy de Tyr fait la guerre aux Giteens		Esaié predict à Hezechia Roy de Iuda la desconfiture horrible de Sennacherib Roy des Assyriens	362. b
360. b		Esaye predict plusieurs choses à Hezecia	363. b & 364. a
Emian, ceinture sacerdotale des Hebrieux	67. b	Esaié laisse ses propheties par escrit	364. a
Empereurs Romains, nom- mez Cefars	216 a	Esau velu depuis la teste ius- ques aux pieds	19. b
Empire de l'Asie tenu par Medois & Persans		Esau va chasser par le com- mandement d'Isaac	
660 a		20. a	
Empire Romain trouble sous Caius Empereur		Esau vient au deuant de Ia- cob, avec quatre cens hom- mes armez	24. b 25. a
614 b 615. a			
Enchanteurs chassez par Saül	166. b		
Engaddi, pays de Iudce			

## T A B L E.

Esau est constitué seruiteur de son frere Iacob 20.b	viuans la mesme
Esau seigneur d'Idumee, quit se son droit de primogeni- ture à son frere Iacob 26.b	Eue persuade à son mary de gouster du fruit de l'ar- bre de science la mesme
Esau autrement appellé E don & la raison la mesme	Eue à la suasion du serpent transgresse le commande- ment de dieu, mangeant du fruit deffendu 2 b
Esdra homme craignant dieu 392.a	Eue accuse le serpent & pu- nic pour son peché 3 a
Esdra liure grand nombre d'or, d'argent, & d'arain aux gardes de la chresore- rie de Hierusalem 393 a	Eulimerodach Roy de Ba- bylon occy en trahison par vn sien nepueu 666.a
Esdra se prosterne en terre, puis leue sa face au ciel, & fait priere à dieu 392.b	Euphrates fleue, autrement appellé Phora 2.a
Esdra passe vn iour sans boire ne manger 393.b	Euricles Lacedemonien tra- hissoit Alexandre fauorisant à Antipater 553.a
Esdra meurt en Hierusalem 594.a	Euricles enuoyé en exil 533 b
Espies enuoyez en la terre de Chanaan 79.a	Exemple de la constance Iu- daique 669.a
Esseneens, secte, & quelle est leur maniere de viure 688.a.b	Ezechias pontife des Iuifs. homme tressage 668b
Essen, vestement du souue- rain Sacrificateur 68 a	F.
Esther orpheline de pere & de mere, mariee avec le Roy Artaxerxes apres auoir repudié Vasthi 397.a	<b>F</b> able ridicule d'aucuns qui disent Moyses auoir esté ladre 76.a
Estoilles posees au ciel le quatriesme iour 1.a	la Façon de sacrifier d'Abra- ham 9.a
Ethiopiens, peuple circoncy. 667.a	Famine grande au pays de Chanaan 11.b
Eue formee d'une des costes d'Adam 2.a	Famine grande en Iudee, du temps de Claudius Em- pereur Romain 81.a
Eue, signifie mere de tous les	Famine grande en Israel le

## T A B L E.

temps d'Elī Sacrificateur 133.b	Festes des pains sans leuain c'est à dire, feste de Pasques 391.a
Famine vehemente en Iudee au temps de Dauid 164.a	Festes des pains sans leuain omise par long temps entre les Israclites 359.a
Famine grande au temps d'Achab Roy d'Israël 130.b	Feste de Pasque magnifique- mēt celebree par Hezecia Roy de Iuda la mesme
Famine vehemēte en Sama- rie, durant laquelle la teste d'vn asne se vendoit octan- te pieces d'argent 343.a	Feste des trespassez celebree par les Romains 631.b
durant la Famine de Samarie ) vne femme tue son enfant & le mange 343.b	Feste vniuerselle vne fois la semaine 707.a
Felicité causee enuie 671b	la Feste de Pasque magnifi- quement celebree en Hier- usalem par Iosias Roy de Iuda 367.a
Felix gouverneur de Iudee prend par finesse Eleazar bri- gan 647.b	Festiuité du iour de salut 685.a
Felix fait tuer Ionathas Sa- crificateur la mes.	Festus fait tuer vn Magicien, avec vn grand nombre de gens qui le suiuoient 640.b
la Femme de Loth conuertie en statue de sel 4.b	Feu descendant du ciel brus- le & consume les bestes of- fertes par Salomon au tem- ple nouvellement basty 231.b
la Fēme de Putiphar esprinse de l'amour de Ioseph 29.b	Feu du ciel enuoyé de Dieu pour brusler le sacrifice d'Helie 231.b
la Femme ne se doit desguiser en homme 106.a	Filles paillardes punies 101.b 101.a
la Femme de Samson repu- dice, se remarie au compa- gnon de Samson 131.a	Filles des Israclites rauies par les Beniamites 121.b
la Femme de Samson & ses parens bruslez par des Phi- listhins la mesme.	Fin de la tyrannie Iudayque en Egypte 661.b 662.a
Fēme sacerdote punie pour estrange religion 705.b	Flaccus consul retire Agrip- pa & le met à sa table 597.b
Fertilité grande en Egypte 33.a	Flaccus prêt en haine Agrip- pa, lequel retombe en tres- grande poureté. 568.a
Feste des Tabernacles cele- bree de sept en sept ans 98b	
Feste solennelle celebree en Sichem 126.b	
Feste des Tabernacles cele- bree par Salomon 213.b	

## T A B L E.

Flateurs courtifans. 688.b  
 Flaue Iosephe proche parent  
 des Roys Assamoneens, &  
 Sacrificateur 144.a  
 Foires de Thrace. 339.b  
 Forfaict execrable aduenu à  
 Rome. 392.a  
 Formation de l'homme 1.b  
 Foudres & esclairs espouuen-  
 tables, orages & pluyes, en  
 la môtaigne de Sina, quand  
 la Loy fut donnee à Moy-  
 se la mesme  
 Foudres tombent du ciel  
 quand Iosué bataille pour  
 les Gabaonites. 113.a  
 Foy d'Abel. 3.a  
 Foy excellente d'Abraham  
 11.a  
 Foy promise, & par serment  
 confirmee, ne doit estre  
 faulsee. 112. b  
 les Freres de Ioseph delibe-  
 rent de luy faire outrage.  
 27.b  
 Freres en royaume ne s'accor-  
 dent. 67. .b  
 Fuite des dieux fabuleux en  
 Egypte. 691 b  
 Fuite de Marc Antoine apres  
 Cleopatra. 681.b  
 Funerailles magnifiques de  
 Mariam sœur de Moyses.  
 88.a  
 Funerailles royales deniees  
 au roy Ioram, à cause de  
 son impieté. 346.b  
 Funerailles des morts. 699.a  
 Furie de Iezabel. 229.b

### G

**G**abaonites deputez aux  
 seruices publiques  
 des Hebreux 112.b  
 les Gabaonites sont assailiz  
 par le Roy de Hierusalem  
 là mesme.  
 Gabaonites abusent de la fem-  
 me d'un Leuite. 119.b  
 Gabaonites deceuz & tuez  
 par Saul. 159.a  
 Gabaonites demādent à Da-  
 uid sept hōmes de la race de  
 Saul pour estre pēduz, & leur  
 sont accordez là mesme.  
 Cabaath, ville des Philisthins  
 227.b  
 Ghatha ville, où est le sepul-  
 chre d'Eleazar souuerain sa-  
 crificateur 117.b  
 Gad prophete enuoyé de  
 Dieu à Dauid, qu'il choisist,  
 ou guerre ou famine, ou pe-  
 stilence 197.a  
 Galilee subiuguee par Teglat  
 Phalasar Roy des Assiriens.  
 357.a  
 Garisim, montaigne 106.b  
 Gaza, ville de Palestine, edi-  
 fiee par Salomon 215.b  
 Geans espouuentables trou-  
 uez en la ville d'Hebron  
 118.a  
 Gedeon contraint, gouverne  
 Israel l'espace de quarante  
 ans 126.b  
 Gedeon avec trois cens hom-  
 mes marche contre les Ma-  
 dianites, qui estoient vn  
 nombre infiny, & a victoi-  
 re d'eux 125.b  
 Gedeon eut septante enfans  
 de diuers mariages 126.b

# TABLE

Genealogie des antiques Roys d'Egypte, & le temps de leur regne	662.a	<b>H</b> azard de la guerre incertaine	118.a
Gessius Florus fait reuolter les Iuifs de l'obeissance du peuple Romain	589.a	Hebreux sortirent de la captiuité d'Egypte au mois de Nisan, qui est Auriel	5.a
Godolias, gouuerneur des fugitifs & pauures de Iudce.	373.b	Hebreux, peuple, & leur origine	10.a
Gobolis region, dite autrement Idumee	27.a	Hebreux sortas d'Egypte emportent avec eux les os de Ioseph	50.b
Goliath de Geth, geant de grande stature prououant les Iuifs à batailler contre luy, est tué par dauid	153.a.b	Hebreux prosperent en Egypte	41.b
Gomer, certaine mesure des Hebreux	56.b & 96.a	Hebreux affligez en Egypte l'espace de quatre cens ans. la mesme.	
Gotheris, troisieme fils d'Arō prince des Bactriens	12.a	Hebreux sont consolez par Samuel	139.b
Gotha, fille d'Achab, femme de Ioram	236.a	les Hebreux se rendent tributaires à Eglon, Roy des Moabites	123.a
Gotholia emploie toutes ses forces pour destruire la lignee de dauid là mesme		Hebreux demandent vn Roy à Samuel	140.b
Grenouilles sont sur toute la terre d'Egypte	49.a	Hebreux refusans la domination de dieu, aiment mieux estre sous vn Roy terrien	145.b
Grecs ont apprins l'Arithmetique, & Astrologie des Chaldeens	12.a	Hebreux, remis en bon estat par Saul	148.b
Grecs plus curieux d'eloquence que de verité	656.b	Hebreux redoutez des peuples voisins	la mesme
Gresse espede & furieuse, advenue en Egypte du temps de la sortie des Iuifs	49.b	Hebreux inobeyssans à Dieu	149.b
Guerre ciuile entre les Hebreux	119.a & 171.a	les Hebreux pillent les idoles des Philistins, & les rompent par pieces	176.a
Guerre cruelle des Israelites contre la lignee de Beniamin.	120.a	les Hebreux croissent tant en richesses, qu'en nombre de gens, sous le regne de Salomon	206.b
		les Hebreux gardent opiniastremēt le serment qu'ils	

# T A B L E.

font	408.a	212.b
Hebron ville de Chanaan, habitation d'Isaac	26.a	Helie parle hardiment à Achab, l'arguant de son idolatrie & melchanceté.
Hebron ville de la lignee de Iuda octroyee à Dauid pour y habiter	170.b	231.a
Hebron ville fort ancienne, domitile & habitation d'Abraham	12.a	Helie seul defend la religion, contre trois cens faux prophetes.
Hebron prinse par les Hebreux	118.a	231.b
Hecate Abderite, Philosophe historien, & Orateur courtifan	668.b	Helisee impetie la pluye.
Hecatombes, oblations de cent bœufs	693.a	231.a
Helcana pere de Samuel.	135.b	Helie fuyant Iezabel, abbattu de grãde facherie prie Dieu qu'il luy enuoye la mort.
Hecatombaron, moys des Atheniens	88.b	212.a
Helene Royne des Adiabeniens fait assembler les plus grands Seigneurs pour faire Izates son fils Roy.	669.b	Helie predict la pluye à Achab. la mesme,
Helene voyant la famine regner en Hierusalem enuoya acheter des bleds & figes seiches qu'elle distribua aux indigens	641.a	Helie recoit commandement de Dieu d'oindre & sacrer Iehu Roy sur Israel, Azael Roy des Sytiens & Helisee pour estre prophete.
Helie prophete predict la secheresse à Achab Roy d'Israel	230.a	231.b
Helie iette son manteau sur Helisee, & tout soudain prophetise	212.b	Helie par le commandement de Dieu defend aux messagers d'Ochozias d'aller demander conseil à Beelzebub pour sa guarison
Helie resuscite de mort à vie l'enfant d'une veuve de Sarepta	230.b	Helie predict la mort au Roy Ochozias
Helie nourry & substanté par une veuve de Sarepta	230.a	Helie escrit lettres à Ioram Roy de Iuda, par lesquelles il l'argue de son impieté & luy predict ses calamitez futures, & sa mort miserable
Helie nourry par les corbeaux		343.a
		Helie Prophete homme velu ceint d'une ceinture de cuir
		340.a
		Helisee fils de Saphat, disciple d'Helie
		341.a
		Helisee prophetise au son de la Musique
		la mes.

TABLE

Helisee impetie des eaux pour l'armee d'Israel la mes.	yez aux ennemis deuant que faire la guerre	105 b
Helisee multiplie l'huile à vne pauvre femme vesuc.	Hermee surnommé Danaus Roy d'Egypte	68. b
342. b	Hermippe historiographe.	
Helisee aduertit Ioram des embusches, quiluy estoient dressees par les Syriens.	6-7. a	
342. b	Herodes chasse Andromachus & ses autres plus grād amis	548. b
Helisee ayant Dieu avec soy ne craint point ses ennemis qui estoient enuoyez pour le prendre là mes.	Herodes fait prendre Ezeccias	480. b
Helisee prie qu'ils soiēt frappez d'auēuglement là mes.	Herodes est en la grace de Cassius	485. b
Helisee ne veut point que le Roy d'Israel frappe sur les Syriens ses ennemis, mais plustost qu'il leur dōne des viures, & qu'il les traite humainement •	Herodes vie de grande clemence & benignité enuers les Tyriens	488 a. b
343. a	Herodes se veut tuer	491 b
Helisee predict au Roy Ioram grande abondance de viures en Samarie	Herodes fait bastir vn palais, & vne bourgade qu'il appella Herodion	461. a
344. a	Herodes se retire a Machus Roy des Arabes pour auoir secours de luy	492. b
Helisee fidele & veritable en ses propheties là mes.	Herodes gaigne à force d'argent Antoine	487. b
Helisee predict à Azael la mort de Adad, Roy de Syrie.	Herodes fait Roy de Hierusalem par le moyen d'Antoine & de Cesar	493. b
345. b	Herodes enuoye son frere Ioseph en Idumee avec mille hommes de pied	495. b
Helisee ploie pour les calamitez futures de son peuple là mesme.	Herodes fait descendre dans des coffres ses Soldats pour deffaire des brigans cachez aux cauernes.	496. b
Helisee predict à Azael qu'il seroit Roy de Syrie	Herodes fauorisé de Dieu, & de ce qu'il luy aduint	498. b
Helisee commande a vn de ses disciples d'aller ioindre Iehu pour estre, Roy d'Israel	Herodes en grand danger.	499. a
347. a	Herodes part pour aller en Samarie espouier la fille d'Alexand. c.	
Heliopole, ville d'Egyte dite la cité du Soleil		674. a
Henoc, fils de Ruben		40 a
Heräuts doiuent estre enuo-		

## TABLE.

- d'Alexandre. 499. b
- Herodes a autant d'affaire à reprimer ceux qui le secouroient qu'à deffaire ses ennemis. 500. a. b
- Herodes sceut bien recompenser ceux qui luy auoient fauorisé à prendre Hierusalem. 501. b
- Herodes baille la souueraine sacrificature à Ananel. 502. a
- Herodes delibere faire Aristobulus grand Sacrificateur 503. a b
- Herodes ialoux de sa femme Mariamné. 507. a
- Herodes appaise Antoine à force de presens. 506. b
- Herodes fait mourir Hyrcanus 513. b
- Herodes ayant faict mourir Hyrcanus s'en alla promptement vers Cesar, & se purge vers luy. 514. b. 515. a
- Herodes reçoit magnifiquement Cesar en la ville de Prolemaide. 515. b
- Herodes fait vne belle harangue à ses Soldats voyant qu'ils perdoient quasi cœur. 510. b
- Herodes subiugue les Arabes & comment. 512. a
- Herodes met à effect la hayne conceüe contre sa femme. 517. a b. 518. a
- Herodes fait de grandes lamentations de sa femme apres l'auoir fait mourir 518. b
- Herodes deuiet cruel & fait mourir ses familiers 519. a. b
- Herodes prend enuie de se remarier & espouse la fille de Simon Sacrificateur 514. a
- Herodes fait approcher belés & distribuer au peuple. 525. b
- Herodes fait bastir Cesaree. 525. a
- Herodes fait bastir vn temple en l'honneur de Cesar. 527. a
- Herodes se mettoit la nuict en habit dissimulé avec le populaire 528. a
- Herodes va en Italie. 532. a
- Herodes se met sur mer pour aller voir Agrippa. là mes. 536. b
- Herodes mal fortuné en sa maison, & bien fortuné dehors 536. b
- Herodes met son fils Antipater au seruice d'Agrippa. 537. b
- Herodes va à Rome, & accuse ses deux fils deuant Cesar. là mesme
- Herodes estant retourné de Rome fait assébler le peuple & luy declare ce qu'il auoit fait 540. b
- Herodes propose les pris aux Musiciens, iousteurs & luites, Cesaree estant paracheuee 541. a
- Herodes fait faire plusieurs bastimés en plusieurs lieux 541. b
- Herodes pour sa liberalité, déclaré le maistré des luites & ioustes. 544. a

T A B L E.

- Herodes entre de nuit au sepulchre de Dauid. 544. a  
 Herodes va de mal en pis depuis qu'il eut violé le sepulchre de Dauid. 544. b  
 Herodes reprit aigrement son frere Pheroras. 546. a  
 Herodes auoit trois Eunuques qu'il aimoit fort pour leur beauté 547. b  
 Herodes fait prendre son fils Alexandre 549. a  
 Herodes enuahit le royaume d'Arabie 551. b  
 Herodes fait mettre plusieurs gens en la torture à cause d'Alexandre 553. b  
 Herodes estant arriué en Beryte, accuse furieusement ses fils 556. b  
 Herodes fait emprisonner son barbier avec Tyro & ses cōpagnons 558. a  
 Herodes fait nourrir les enfans de ses deux fils 591. a  
 Herodes a neuff femmes 561. a. b  
 Herodes fait executer quelques Pharisiés, & pourquoy 563. a  
 Herodes accuse la femme de Pheroras. la mesme  
 Herodes defend à son fils Antipater & à sa mere, la compagnie de Pheroras 563. b  
 Herodes commence à descouvrir la trahison d'Antipater 564. b 565. a  
 Herodes sceut que Pheroras sō frere fut empoisoné. 565. b  
 Herodes reçoit lettres de ses amis de rome que son fils Antipater auoit pourchassé sa mort 566. a  
 Herodes escrit à son fils Antipater la mesme  
 Herodes quelque peu addoucy pour les remonstrances de son fils 568. a  
 Herodes remonstre deuant Varus la cōiuration de son fils Antipater 566. b. & 567. a  
 Herodes reçoit les lettres qu'Antiphilus enuoyoit d'Egypte à Antipater 570. a. b  
 Herodes tōbe malade, fait son testament, & laisse son royaume au plus petit de ses fils. 571. a. b  
 Herodes grieuement malade par punition de Dieu. 573. b  
 Herodes en sa dernière maladie deuint si cruel qu'il cōceut en son esprit vn cas fort execrable. 573. b  
 Herodes commande auer son fils Antipater 574. a  
 Herodes change de volonté & de testament, & baille le royaume à Archelaus 574. b  
 Herodes Tetrarche entre en l'amitié de Tibere Neion. 589. b  
 Herodes prend sa belle sœur Herodias en mariage 565. a  
 Herodes puny, pour auoir fait trancher la teste à Iean Baptiste 595. b  
 Herodes impetie de Claudius la puissance sur le temple

T A B L E.

& le thresor sacré	538.b	loniés & la captiuité de Ioa-	
Herodes frere du grand A-		cim Roy de Iuda.	
grippa meurt	644.a	368.a b	
Herodes sœur d'Agrippa en-		Hieremie & Baruc se cachēt	
uieuse de la bonne fortune		euuant la fureur du Roy Ioa-	
de son frere	604.a	cim	368.b
Herodote historiographe		Hieremie prophetise la redu-	
661 a		ction de Hierusalem par le	
Herodotus Halicarnasseus, hi-		moyen des Perles & Medes	
storiographe	667 a	370.b	
Hesiodo historiographe.	7.a	Hieremie conseille au Roy	
Helspagnols anciennemēt ap-		Secedias rendre Hierusalē	
pellez Thobelians descen-		aux Babyloniens.	31.b
dēt de Thobal	8 b	Hieremie predict au Roy Se-	
Hezarbum, Roy des Madia-		decias que les faux prophe-	
nites, prins en guerre, & tué		tes le tromperoiēt.	370.b
par Gedcon	12.b	Hieremie se contente de de-	
Hezechiel Prophete, en son		meurer es ruines & mafures	
ieune aage est mené captif		de Hierusalem	373 b
en Babylon par Nabucho-		Hiericho, ville abondante en	
donosor	369.a	baume & en palmes.	90.a
Hezechiel prisonnier en Baby-		Hiericho prinse	112.b.&
lon predict la destruction du		495.b	
temple.	370.a	Hieroboam, fils de Nabath,	
Hezecia fils d'Achas succede		seruiteur de Salomō.	120.a
au royaume de Iuda		Hieroboam sollicite le peuple	
358.b		se reuolter de Salomon.	
Hezecia mesprise les menaces		là mesme	
du Roy d'Assirie.	318.b	Hieroboam craignant le Roy	
Hezecia laisse son habit Roial		Salomō, se retire vers Sufac	
& se vest d'un sac, monstrant		Roy d'Égypte.	
signe d'humilité.		là mesme	
362 b		Hieroboam rappellé d'Égy-	
Hezecia malade, prie Dieu		pte par aucuns gouuerneurs	
de luy prolonger la vie, &		d'Israel.	220.b
luy donner lignee, & il l'ob-		Hieroboam bastit deux tēples	
tient.	363.b	& fait deux veaux d'or	
Hieremie, prophete, redige		211.b	
par escrit vers de lamētatiō		Hieroboam irrité par les pa-	
pour Iosias	367.b	roles du Prophete Iadon-	
Hieremie predict la destructiō		nette la main sur luy, laquelle	
de Hierusalem par les Baby-		tous incontinent deuiēt sei-	

T A B L E

che, & la priere du Prophe- te, retourna en sa premiere force & vigueur	212.b	669.b
Hieroboam adiouste foy aux paroles d'vn faux Prophete.	221, b	Hin, mesure ancienne des Hebreux
Hieroboam contraint le peu- ple d'Israël adorer les veaux d'or	212.a	74.a
Hieroboam fils de Ioas succe- de à la couronne d'Israël.	353 b	Hirā Roy de Tyr amy de Da- uid & de Salomon
Hieroboā fils de Ioas du tout adonné à idolatrie	355.a	663.a
Hierusalem ville, iadis appel- lée Salem	13 a & 170.a	Hiram Roy grand edificateur de temples
Hierusalem, ville forte & de nature & d'artifice	118.a	664a
Hierusalem assiegee & prinse par force par Dauid	175.a	Hirame concubine de Ptole- mee Physcon, prie pour les Iuifs
Hierusalem appelée cité de Dauid	175.b	685 a
Hierusalem pillée par Susac Roy d'Egypte	179 a	histoire Iudaïque antique de de cinq mille ans
Hierusalem refaite & reparee par Ozias Roy de Iuda	357.a	654 b
Hierusalé profanee par Ma- nasses roy de Iuda	394. b	histoire Grecque est de recēte memoire
Hierusalem fortifiée par Ma- nasses Roy de Iuda	363 a	955.a
Hierusalem assiegee par Na- buchodonosor Roy de Ba- bylon	369. b	histoire Barbare plus authenti- que que la Grecque.
Hierusalé prinse d'assaut par les Romains avec grande tuerie de Iuifs	475.b	659. b
Hierusalem rendue tributaire au peuple Romain, par Pom- pee	474.b	hystoires des Tyriens tour- nees de langue Phenicien- ne en langue Grecque par Menander.
Hierusalem cité ayant iadis cent cinquāte mille habitās.		215. a
		histoires Annales ancienne- ment estoient reposees aux archiues publiques
		656 a
		l'historien doit proposer sim- plement la verité
		470.a
		historiens dissimulateurs, ou ignorans
		655.a
		Homere Poete viuoit deux censans apres la guerre de Troye.
		655 b. de pays incer- tain
		68. a
		hommes attribuans leur felici- té à leurs forces & vertus.
		7 b
		hommes ne peuent tromper Dieu.
		115
		hommes adorans les bestes ne sont indignes d'estre esti- mez hommes
		686.a

# T A B L E.

homicides puniz en la loy de Moyse selon la qualité & gravité	700 a	hyrcanus offrant l'encens au temple, Dieu parla à luy	458.a
honneur fait par contraincte ne merite grace	666.b	hyrcanus hayt des Pharisiens	458.b
honneur aux vieux, & à Dieu.	700.a	hyrcanus meurt laissant cinq fils	459.a
hospitalité deniee aux estrangers par les Sodomites.	14.a	hyrcanus faict adiourner Herodes	481.b
hospitalité d'Abraham	14.a	hyrcanus humainemēt traicté de Phraates roy des Partes.	552 a
hospitalité de Loth	14 b		
hospitalité & maintien vers les estrangers	700 a	I.	
hospitalité recommandee en la loy de Moyse	101.a	<b>I</b> Abes, ville de Galaad, prinse par les Israclites, & tous les habitans mis au fil de l'espee	121.a
hur Roy des Madianites, occy en bataille par les Hebreux	91.a	Abes pere de Selum	356.b
husim, fils de Dan	40.a	Jacob sortant du ventre de sa mere tient Esau par le talb	19 b
hyoscyamos herbe	69 a	Jacob est benit par son pere Isaac	20.b
hyperberetheon, mois des Macedoniens	74.a	Jacob met vne pierre sous sa teste en lieu d'un cuisin, & s'endort, & en dormant void vne eschelle	21.a
hyrcanus faict de grands dons au roy Ptolemee & à la royne Cleopatra	422.a	Jacob du consentement de ses parens s'en va en Mesopotamie vers Laban son oncle.	21 b
Hyrcanus guerroyé de ses freres fait faire vn fort & magnifique chasteau, lequel finalement se tua, craignāt la force d'Antiochus	423	Jacob fait vœu à Dieu, & l'accomplit	21 b
hyrcanus troisieme fils de Simon fut fait grand Sacrificateur.	454b	Jacob raconte à Laban, pour quoy ayant laissé ses parens s'en estoit venu en Mesopotamie	22.a
hyrcanus fait ouvrir le sepulchre de David, & en tira trois mille talens	456.a	Jacob esprins de la beauté de Rachel	21 a
hyrcanus enuoye ambassadeurs à Rome	456.b	Jacob reproche à Laban la	

## T A B L E.

tromperie qu'il luy auoit faite, baillant vne fille pour autre	22. b	Iacob se met en chemin pour aller voir Ioseph son fils en Egypte.	39. b
Iacob demande Rachel en mariage à Laban	22. b	Iacob sortant de la terre de Chanaan, pour aller en Egypte, offre sacrifice à Dieu au puits de iurement.	39 b
Iacob espouse Rachel	23. a	Iacob voyant Ioseph en Egypte, de trop grande liesse pé sa rendre l'esprit.	40. a
Iacob demande congé à Laban de s'en retourner vers ses parens	23. b	Iacob fait la reuerce à Pharaon	40. b
Iacob esproue la volonté de ses femmes, pour retourner en son pays	23. b	Iacob & ses enfans pasteurs de brebis.	40. b
Iacob commis sur les troupeaux & pascages de Laban l'espace de vingt ans.	23. b	Iacob prie ses enfans que son corps soit enterré en Hebron	41. a
Iacob enuoye des messagers au deuant d'Esau sō frere.	24. b	Iacob aagé de 147. ans, meurt en Egypte	41. a
Iacob luitte contre l'Ange, & est le plus fort	25. a	Iaddus Sacrificateur, eut en vision Dieu, qui l'aduertit de mettre gardes tout autour de Hierusalem	406. a
Iacob luitant avec l'Ange, eut vn neif blessé	25. b	Iaddus meurt du mesme tēps d'Alexandre Roy des Macedoniens	407. a
Iacob se prosterne deuant Esau.	25. b	Iadon Prophete tué par vn lion, à cause de son inobedience	213. a
Iacob obtiēt le droit de primogeniture d'Esau, pour des Lentilles.	26. b	Iadon Prophete enuoyé de Dieu pour prophetizer deuant Hieroboam	2. 2. b
Iacob prent plaisir aux songes de Ioseph, & les interprete	27. b	Iadon Prophete enseuely hōnorablement en Sichē	223. a
Iacob trouue les dieux de Laban que Rachel auoit desrobés	26. a	Iael, femme Ceniēne tuē Syfara	124. b
Iacob estant en soucy de ses enfans, enuoye Ioseph vers eux	27. b	Iair Galadite gouuerneur d'Israel eut trente fils tous dextres à cheuaucher.	329. a
Iacob se cōriste grandement de la perte de Ioseph.	29. a	Ial, gardiē des thresors de Dauid.	202. a
Iacob enuoye tous ses enfans en Egypte (excepté Benjamin) pour achepter du bled	38. a		

## T A B L E.

Ianneus nommé aussi Alexandre est fait Roy des Iuifs 461.a	Iehu oint & sacré Roy d'Israel 347.a
Ianias roy 661 b	Iehu tue le Roy Ioram. 348.a
Iar moys des Hebreux 208.b	Iehu fait son entree en Iezrael où il fait mettre à mort Iezabel 348.b
Iaziel Prophete predit à Iosaphat, & au peuple de Iuda la victoire qu'ils deuoient obtenir de leurs ennemis sans coup frapper. 239.a	Iehu cherche ceux qui estoient de la race d'Achab, & les fait mettre tous à mort 349 a
Ibis espece d'oyseau ennemy des Serpens. 41.a	Iehu fait trencher les testes à quarante deux parens d'Ochosias Roy de Iuda. là mesme
Idolatrie ne sert à Dieu aux hommes idolatres. 687.a	Iehu permet aux israelites d'adorer les veaux d'or 349.b
Idolatres executez à mort par Iehu 310.a	Iehu contempteur de Dieu. 351.b
Idoles des Philisthins rompuës & mises en pieces par les Hebreux 176.b	Iephthé constitué chef de l'armee des Hebreux. 116a
Idolatrie venue d'amour 686.b	Iephthé fait vœu à Dieu. 119.b
Idumeens ayans occy leur Roy se reuolent de l'obeissance de Ioram Roy de Iuda 346.a	Iephthé victorieux sur les Ammonites. la mesme.
Idumeen, c'est à dire demy Iuif 495.a	Iephthé combat contre Ephraim & se purge à ceux de la lignée d'Ephraim. la mesme.
Iebuseens, chassez de Hiernusalem. 175.b	Iesus Christ condamné à mort par Ponce Pilate. 151.a
Iean grand Sacrificateur, tue son frere Iesus, dans le tēple 404.b	Ietro, & ses successeurs reçoivent possession en la terre promise avec les Hebreux 118.a
Iean Capitaine du Roy Iosaphat 236a	Ieux de Circé celebrez à Rome 615. b
Iehu fils pe Nemissis est constitué Roy sur Israel par le commandement de Dieu 232 b	Ieux celebrez à Rome en l'honneur de Cesar. 619.a
Iehu Prophete reprēnt Iosaphat Roy de Iuda. 236.b	Iezabel edifie vn temple à Bel dieux des Tyriens. 216.b

# TABLE.

Iezabel persecute Helie.	697
232.a	
Iezabel donne le conseil & le moyen de faire mourir iniquement & iniustement Naboth	233.a
Incestes execrables deffendus par Moysse	76.b
Infidelité des Hebrieux, disans que Dieu ne gardoit pas ses promesses	79.b
Infideles executez à mort par Iehu	350.a
Instructions salutaires de Iosaphat Roy de Iuda aux gouverneurs & magistrats	238.b
Instructions salutaires de Samuel, à Dauid apres quil l'eut oinct & sacré Roy.	151.b
Instrumens de musique de diuerses sortes, & en grand nombre, mis au temple de Salomon	211.a
l'Interest de la Republique est est que nul n'vse mal de sa propre chose	700.b
Interpretation des choses qui estoient au tabernacle, & des habits sacerdotaux.	69.a b
Inuectiue cõtre les augures & diuinations	600.a
Inuectiues	656 b
Inuention bonne de Ioad Sacrificateur pour amasser argent du peuple pour la reparation du temple	351 b
Inuention de choses nouvelles, est argument d'in-	
constance	697
Ioab prince de l'armee de Dauid	172 b
Ioab procure de faire tuer Varric.	182 a
Ioab remet en grace Absalom vers Dauid, & le remeine en Hierusalem.	186.a
Ioab tue Absalom	190.b
Ioab mis à mort par le commandement de Salomon.	104 b
Ioab tue Amasa en le baisant	194.a
Ioacim Roy de Iuda mis à mort par Nabuchodonosor	369.a
Ioacim reçoit le Roy des Babylonniens & toute son armee en Hierusalem.	369.a
Ioab Sacrificateur conspire contre Athalia	350.a b
Ioab commande que Athalia soit mise à mort	351.a
Ioas ont ioas pour estre Roy de Iuda	300.b
Ioas Sacrificateur	350.a
Ioahas Roy de Iuda emprisõné, & priué de son royaume par le Roy d'Egypte	367.b
Ioas seul sauué & garmy de la mort	350.a
Ioas est oinct & couronné Roy de Iuda au 7.an de son aage	351.a
Ioas apres la mort de Ioad Sacrificateur oublie Dieu & la vraie religion	352.a
Ioas Roy de Iuda fait lapider iniustement Zacharie dedans le temple. là mesme	

## TABLE.

- Ioas espuise le thresor de Dieu, & des roys ses predecesseurs pour donner à Azael Roy de Syrie, à fin qu'il ostant le siege de deuant Hierusalem là mesme
- Ioas Roy de Iuda tué en trahison par les amis de zacharie 352.b
- Ioas indigne d'estre ensepuely au sepulchre de ses predecesseurs à cause de son impieté la mesme
- Iobach, torrent, aupres duquel l'Ange luita contre Iacob 25.a
- Iobach, riniere perd son nom entrant dedas le fleuve Iordain. 89.b
- Iobel fils de Lamech & d'Adainuteur de faire pavillons. 4.a
- Jonas entouyé en Niniue pour prescher, s'enfuit 355.a
- Jonas predict à Hieroboam roy d'Israel: qu'il vaincroit les Syriens, & aggrandiroit grandement son royaume. là mesme.
- Ioas presche aux Niniuites. là mesme.
- Jonathas deliuré du danger de mort par les Israelites. 148.b
- Jonathas rasche d'appaiser son pere Saul courroucé contre David. 155.b
- Jonathas declare à David le mal que luy brassoit Saul, & luy conseille de s'enfuir pour sauuer la vie 155.a
- Jonathas fils de Saul tué en bataille. 169.a
- Jonathas amy & cousin d'Amnon le conseille comment il pourra iouyr de sa sœur Thamar 184.a
- Jonathas fils de Samna console David desolé pour la mort d'Amnon son fils. 185.a
- Jonathas, fils d'Abiathar le mostre fidele à David. 187.a
- Jonathas fils de Samna rue par terre vn monstrueux geant, & le meit à mort 199.b
- Jonathas & Simon vengent la mort de leur frere 439.a
- Jonathas assailly de tous costez & trahy de tous 439.b
- Jonathas amasse grand nombre de soldats & assiege la forteresse de Hierusalem 446.b
- Jonathas abandonné de tous ses gens 449.a
- Jonathas ne voulant accepter la sacrificature fait son excuse 634.a
- Ionie aprins son nom de Iana 8.b
- Ioram Roy d'Israel fait la guerre au Roy des Moabites & obtient victoire 341.b
- Ioram fils ainsé du Roy Iosaphat, succede au royaume de Iuda 342.a
- Ioram Roy d'Israel courroucé cõtre Helisee, cõmande qu'il soit mis à mort. 343.b
- Ioram se repent d'auoir donné sentence de mort, contre



## TABLE.

Ioseph commande que ses os soient portez en la terre de Chanaan	41.b	aux gens de guerre	112.a
Ioseph fait pēdre vingt hōmes des plus riches d'Alcalom.	419.b	Iosué accuse les Gabaonites de tromperie	112.b
Ioseph homme Hebrieu scri- pteur Grec	654b	Iosué donne secours aux Ga- baonites	113.b
Iosephe truchement	55.a	Iosué fait pēdre les cinq Rois qui estoient venuz assaillir les Gabaonites	113.a
Ioseph au temps de la famine distribue le bled à tous venās	33.a	Iosué fait partage de la terre de Chanaan aux enfans d'I- srael	114.b
Iosias fils d'Amnon n'ayāt que huiēt ans, succede au royau- me de iuda	365.a	iosué choisit sa demeurance en Sichem	117.a
Iosias escoute volontiers ire les liures saints & les fait lire à son peuple. là mesme		iosué capitaine des israelites.	176.a
Iosias est blessé d'vn coup de flesche par vn Egyptien, du- quel coup il mourut	367.b	iosué meurt aagé de cent & dix ans	117.b
Iosué est ordōné gouverneur sur le peuple d'Israel, au lieu de Moyse	95.a	iothan fils de Gedeon predit la ruine d'Abimelech, & de ceux de Sichem ayant pro- posé la similitude des ar- bres	126b
Iosué ratifie le serment des es- pies fait à Rahab.	109.b	iothan vit par les montagnes l'espace de trois ans.	127.b
Iosué enuoye des espies en Hiericho	108.b	iothan fils d'Ozias succede au royaume de iuda	357.a
Iosué fait passer le fleuve ior- dain à toute son armee sans aucun peril, & la façon de passer.	109.b	iotar pere d'Amasia, & mary d'Abigail.	189.b
Iosué ayant passé le iordain dresse vn autel de douze pierre, en memoire du pas- sage miraculeux.	110.a	ioyr grand & long du temps de iosué, faisant la guerre aux cinq Roys	113.a
Iosué maudit ceux qui reedi- fioient la ville de Hiericho.	110.b	iyrom Roy de Tyr amy de Da- uid, enuoye à Salomon grā de quantité d'or & d'argent cedre & pins, pour bastir sō palais royal	215.a
Iosué depart les butins & des- pouilles de la ville d'Ain		Iyrom refuse les vingt villes de Galilee, que Salomon luy auoit donnees. là mesme	

T A B L E.

Isaac naist selon la promesse de Dieu faicte à Abraham, & pourquoy ce nom luy fut donné	45.b	16.a	Israel paillarde avec les filles des Moabites, & Madiani- tes	91.b
Isaac, diction Hebraique signi- fie riz.	au mesme		Israelites sustentez & nourris de manne par l'espace de quarante ans au desert.	16.a & b
Isaac circoncy le huitiesme iour.	au mesme		Israelites s'obligent par ser- ment à garder les loix & or- donnances de Dieu	106.b
Isaac obeissant à Dieu & ses parens	16.a		Israelites moissonnent les bleds des Chanancens	110.a
Isaac prepare l'autel, où son pere le vouloit sacrifier	16.b		les Israelites apres auoir pas- sé miraculeusemēt le fleu- ue Iordain, celebrent la feste de Pasque	110.a
Isaac & Ismahel enterrent leur pere Abraham	19.a		Israelites s'adonnent à l'agri- culture, sous le regne de Sa- lomon	206.b
Isaac fuyant la famine, par reuelation de Dieu se reti- re en Gazar, terre d'Abime- lech & fait alliance avec luy	19.b & 20.a		Israelites greuez de tributs im- portables	122.b
Isaac commande à Esau d'al- ler chasser, & de luy appor- ter de la venaison	20.a		Israelites subiuguez par la- bin roy des Chanancens	124.a
Isaac donne la benediction à Esau	20.b		Israelites vaincus par les Phi- listhins.	136.a
Isaac aagé de cent octante cinqans meurt en Aëbron, & est ensepuely par ses en- fans au sepulchre de son pe- re.	26.a		Israelites reiettent les Pro- phetes de Dieu & les met- tent à mort	356.a
Isboseth fils de Saul constitué Roy sur Israel, par Abner	171.		Ithobal, roy des Tyriens & Sidoniens pere de Iezabel	229.b
Isboseth occy en trahison estant seul en sa chambre	174.a		Iubal fils de Lamech inuenta l'art de musique, & la har- pe, & le psalterion	4.a
Ismahel fils d'Abrahā auteur des Arabes	15.b		Judaisme imité par les Gen- tils.	667.a
Ismahel se marie avec vne femme Egyptienne, de la- quelle il eut douze enfans,			Judaisme cause sedition	686.a

# T A B L E.

Iudas surnommé Machabee, succede à son pere Machias. 427 a	leurs loix & reuerans enuers Dieu. 474.2
Iudas celebre la feste du re- couurement du temple hui & iours durant sacrifiant 419.b & 430.a	Iuifs conuoiteux de nouveau- tez 576.a
Iudas fortifie les murailles de Hierusalem & la ville de Bethsura 430.a	Iuifs diuisez en trois sectes, Esseneens, Sadduceens, & Phariseens 450.2
Iudas & ses freres, prennent sur les Idumeens la ville de Chebron, rasent la ville de Marissa & battent la ville d'Azor. 431.b	Iuifs chassez de Rome pour leur forfait 593.2
Iudas s'offre pour estre esclau- ue, ou pour mourir; pour son frere Beniamin, & la bel- le harague qu'il fit à Ioseph à ces fins 37.a.b	Iuifs peu communicans aux autres hommes. 659 b 660.a
Iudas vient en Egypte pour signifier à Iosephe la venue de Jacob 40.a b	Iuifs sont arrestez, non voya- geurs, & pourquoy. 679.b
Iudas meurt vaillamment cõ- battãt, & est honorablemẽt enseuely à Modin 437 a	Iuifs affligez pour l'obseruan- ce de la loy. 669.a
Iudas & Matthias esmeuent la ieunesse 572.a	Iuifs faits citoiens d'Alexan- drie par don royal. 683 b
Iudas Galileen premier au- teur de la quatriesme secte de Philosophie. 587.b	Iuifs ont tenu la domination. 692.a
Iudee region premierement habitee par Chanaan fils de Cham. 9.b. & 11.a	Iuifs bruslez dans des cauer- nes par les gens d'Antiochus 426 a
Iudee opprimee de grande fa- mine. 81.a	les Iuifs & les pays de Iudee prennent leur nom de Iuda. 395. b
Iudee fertile en baume. 117 b	Iugement de Dieu ineuitable. 116.b
Iuifs appellent le septiesme iour Sabbath & se reposent en iceluy. 1 b	Iuges instituez par Samuel. 140.b
Iuifs affranchis 383.b	Iuges constituez par le Roy Iosias. 365.b
Iuifs bons obseruateurs de	Iule Cesar occy au Senat. 483.a
	Iuremens estranges deffendus 667.a
	Iustice incorruptible. 700.a
	Izates veut estre circoncis 659.a b
	Izates Roy secouru de Dieu & foy & les enfans 69 b
	Izates meurt. 643.a

## TABLE.

L	
<b>L</b> Aaban frere de Rebecca, & protecteur de sa vir- ginité	18.b
Laban deçoit iacob	22.a
Laban poursuit iacob.	23.b
Laban demande pardon à ia- cob	24.b
Laborfardach fils de Neglisar succede au royaume de Ba- bylon.	379.a
Laboureurs & gens de villa- ge apportent decimes au temple de Hierusalem	366.a
Lac Asphaltite.	667.b
Lacedemone & Crete ver- tueuses par fait, Athenes par dict	698.b
Lacedemoniens constans ob- seruantes de leurs loix.	702.a
Lacedemoniens infracteurs de leurs loix par pusillani- mité	702.b
Lacedemoniens belliqueux	702.a
Lacedemoniens inhospitiaux & illegitimes en mariages.	706.a
Ladres bannis de la compa- gnie des hommes.	76.a & 344 & 677.a
Lamech fils de Mathusalé	4.a & 5.a
Lamech vescu neuf cens & cinquante ans	5.b
Lamentation des israelites, pour la mort prochaine de Moyse leur cōducteur	107.b
Lamentations composees par	
Dauid à la louage de Saul, & de ionathas	170.b
Langages diuersifiez en la tour de babylon	7.b
Larrecin deffendu.	700.a
Lea ialouse de l'amour que ia- cob portoit à Rachel sa sœur	22.b
Lea fait coucher Zelpha sa chā- briere avec iacob, pour a- uoir lignee.	23.a
Legislateurs ambitieux de pri- me antiquité.	694.b
Lepreux & immundes chas- sez d'Egypte	672.b
Lettres incognuës du temps de la guerre Troiëne.	651.b
Leuites dediez au seruice de Dieu	87.a
Leuites, auoient l'office de chāter les pseumes & him- nes au tēple sur les instru- mens de musiques	161.b
les Leuites ne prenoient fem- me q̄ de leur lignee.	657.b
Liberté donnee aux hommes apres le deluge d'vser des a- nimaux ainsi qu'il leur sem- blera bon	6.b
Liberté rendue aux israeli- tes.	122.b
Liberté ostee aux iuifs.	143.b
Licence poetique a faict les dieux l'ayens	704.a
Licence d'escrite fabuleuse- ment est poetique non hi- storiale.	672.a
Licences legales.	706.b
Lignee des Grecs descēd de Ianan.	8.b
La lignee de Leui ordonnee & commise, pour garder le	

TABLE

tabernacle	75.b	Loy touchant les puits & fossez	104.b
Liures des Prophetes.	668.a	Loy touchant les deposts.	la mesme
Loth herberge les anges qui estoient venus à Sodome.	14.b	Loy touchant les outriers mercenaires	101.a
Loth aime mieux abandonner ses deux filles à paillardise, que de voir faire violence à ses hostes là mesme.		Loy touchant la guerre.	105. & 106.a
Loth predict la ruine de Sodome à ses gendres la mesme		Loy connubiale	69.a
Loth deceu par ses filles.	15.a	Loy Mosaique fort rigoureuseuse	701.a
Les louâges de David	203.a	Loy enseignant, cōmandant, deffendant & punissant.	la mesme
Les louanges de Moyse, & de la loy par luy donnee	81.b	Loy Iudaique laborieuseuse	702.a
Louanges en bouche propre, vilaine	691.b	Loy Lacedemonique oyseuse	la mesme
Lous, mois des Macedoniens.	88.b	Loy des Atheniens deffendant noualité.	701.b
Loy des fēmes accouchees.	76.a	Loy touchant les Sacrifices & purifications	73.a
Loy de ialousie	77.b	Loix d'Orsaph pontife Helipolitain	673.a
Loy de Moyse touchant les decimes.	87.a	Loix & mœurs accoustumees ne se changent facilement	679.b
La loy des premices.	la mes.	Loix attribuees aux dieux pour plus grande authorité	695.b
Loy des tesnoings	99.b	Loix inhumaines, inciules, & misanthropiques.	679.a
Loy des meurtres, & meurtriers.	la mesme	Lumiere crée au premier iour	1.a
La loy pour les Rois.	100.a	Lumiere perpetuellement esclairantes au temple de ierusalem.	669.b
Loys des bornes des terres & possessions.	la mesme	La Lune posée au ciel le quatriesme iour.	1.b
Loy des mariages en la loy de Moyse.	101.b	Lydiens peuple anciennemēt nommez Ludiens, & leur origine.	19.a
La loy pour susciter semence à son frere deffunct.	102.a & b		
Loy des creiteurs & debiteur	103.a		
Loy des serfs.	103.a		
Loy touchant les choses perdues & trouuees	104.a		

# T A B L E.

## M

<p><b>M</b>Acha, fille de Tholmai, Roy des Gessuriens, femme de Dauid, &amp; mere d'Absalom. 172. a</p> <p>Machir prince de la region de Galaad, fait bõ recueil à Dauid. 189. b</p> <p>Mada fils de Iaphet, prince des Mediens, ou Medes. 8. b,</p> <p>Madianites alliez avec les Arabes &amp; les Amalecites, font la guerre aux Hebreux &amp; sont victorieux. 125. a</p> <p>Madianites sauuez &amp; esparnez à la deffaitte des Amalecites 149. b</p> <p>Mago, souche des Magogiés, autrement appelez Scythes. 8. b</p> <p>Malalehel aagé de cent soixante &amp; deux ans engendra Jared. 5 a</p> <p>Malchus Prophete, autrement nommé Cleodemus, a recuilly les histoires des Iuifs. 17 b</p> <p>Malichus fait emprisonner Antipater 486 a</p> <p>Mambres allié avec Abraham 13. a</p> <p>Manachase, vestement sacerdotal, &amp; la façon d'iceluy. 64 a</p> <p>Manaham tue Selum Roy d'Israel 359 b</p> <p>Manahem prophetise que Herodes seroit Roy des Iuifs 364. a</p>	<p>Manasses fils d'Hezechia succede au royaume de Iuda. 364. b</p> <p>Manasses souille ses mains du sang des Prophetes. 364 b</p> <p>Manasses change sa malheureuse vie 365. a</p> <p>Manethon Egyptien, historiographe. 7. a</p> <p>mangerie &amp; beuuerie prohibee au temple 689. a</p> <p>Manne enuoyee aux israelites au desert. 80. a</p> <p>la Manne defaut aux israelites apres qu'ils eurent passé le fleue Iordain. 110. a</p> <p>mara, diction Hebraique, signifie douleur 134. a</p> <p>mara, lieu au desert 54 a</p> <p>marchandise cause cognoissance. 660. a</p> <p>mardochee aduertit la Roync Ester de la conspiration des deux Eunuques 397. a</p> <p>mardochee couuert d'un sac &amp; de cendre. 398. b</p> <p>mariages des prestres Iuifs aux filles seules de leur sang 657. b</p> <p>marmots venerez solennellement en Egypte 670. a</p> <p>marshenam moys des Hebreux. 5. a</p> <p>martyrs Iuifs. 701. b</p> <p>masnaemphthes, chapeau sacerdotal 67. b</p> <p>massabazen, habit sacerdotal. là mesme.</p> <p>mathan sacrificateur de Baal, mis à mort 351. a</p> <p>mathusalé fils de malalecl. 4. a</p>
---	--

T A B L E.

4.a	Mathusalé laisse le' gouuernemēt à son fils lamech	655.b
5.a	Mathusalé fils d'Enoch	5.a
	Matthias bruslé avec ses complices par le commandement d'Herodes	372.b
	Mattathias Sacrificateur, de la lignee de Ioarib	4.5 b
	Mattathias remonstre à ses gens qu'il ne falloit faire difficulté de combattre le iour du Sabbath	426.a
	Meander fleuve	412.b
	les Medes rompent le royaume des Assyriens	164.a
	Medos mis sous l'obeissance de Sethosis Roy d'Egypte.	662.b
	Melchisedec Sacrificateur du Dieu souuerain	13.a
	Melchisedec Roy de Salem reçoit benignement Abraham & ses gens.	au mes.
	Melchisedech diction Hebraïque, signifie Roy iuste au mesme	
	Memphis, ville d'Egypte	44.b
	Menander translateur des Annales des Tyriens	215.a & 360.b
	Mensonge volontaire en l'histoire	655.a
	Mensonge ne vaut rien, & flaterie n'excuse	688.a
	Menterie indigne d'homme libre	687.a
	Mer, vaisseau d'airain fait par par Chiram	210.a
	Merueilleuse diligence d'Edifice	
	Mefas, quatriesme fils d'Aram, prince des Mesaniés.	10 a
	Mesopotamie region fascheuse & difficile aux pelerins, & voyagers, & la raison	18.a
	Mesopotamie pleine de brigans & voleurs. au mesme	
	Mespris de Dieu en quoy consiste	150.a
	Mespris de Dieu puny	347.b
	Mesren region, autrement appelée Egypte	9.a
	Methir, tunique sacerdotale.	68.a
	Meurtriers doiuent estre punis en toute seuerité	6.b
	Michee prophete emprisonné par Achab	235.b
	Michol mariee à Dauid	155.a
	Michol sauue la vie à son mary Dauid	156.b
	Michol est rendue à Dauid	172.a
	Minos iuste legislateur	69.b
	Mineus Roy d'Egypte, edificateur de Méphis	216a
	miphiboseth, fils ds Ionathas	179.b
	miracles de Dieu calomniez par vn faux Prophete	223.a
	mithridates thresorier du Roy Cyrus	384.a
	moabites diuisez des Amortheens; par le fleuve Arnorr.	88.b

T A B L E.

Moabites tuez & mis en fuite par Saul	23.b	Moyse met dedans l'arche sacree, les tables des dix commandemens	65.a
Moabites font la guerre au Roy Iosaphat	339.b	Moyse separe la lignee de Leui de tout le residu du peuple, pour la consacrer au seruice de Dieu	75.b
Mochus historiographe	7.a	Moyse & Aaron prient Dieu pour le peuple	80.a
Mœurs pour loy	694.b	Moyse ambassadeur de Dieu vers le Roy d'Egypte	85.a
Molon historien	682.a	Moyse exempte la lignee de Leui de tout le fait de la guerre	87.a
Monde creé	1.b	Moyse purifie l'armee polluee pour le corps de mariam	88.b
la Mort ne saisit personne sans la volonte de Dieu	107.b	moysse demande conseil à Dieu s'il doit assailir les Amorrhéens	89.a
vn Mort resuscité par l'attouchement des os du prophete Helisee	353.a	moysse offre sacrifices à Dieu & festie le peuple	90.a
Moyse legislateur des Iuifs	6.a	moysse instruit Iosue en l'art militaire	58.a
Moyse exposé par son pere sur les eaux	43.a	moysse frappe la mer de sa verge, & la mer est diuisee	52.b
Moyse refuse les sein des nourrices Egyptiennes au mesme		Moyse compose vn cantique en vers hexametres	53.a
Moyse par la prouidence de Dieu est nourry de ceux mesmes qui auoient deliberé de le faire mourir	43.b	Moyse frappe vne roche de sa verge, & soudain en sortit abondance d'eau	56.b
Moyse pourquoy est il ainsi nommé au mesme.		Moyse fait oraison à Dieu pour le peuple	55
Moyse en l'aagé de trois ans doué de grand beauté au mesme		Moyse fait vn banquet de vne estoire à Iosue	59
Moyse est nourry secrettemēt avec grand crainte en la maison de son pere l'espace de trois mois	41.a	Moyse en la montagne Sina, reçoit les deux tab	
Moyse reçoit le conseil de son beau pere Raguel touchant les gouuerneurs qui doiuent estre instituez	60.a		

# TABLE.

des dix commandemens 60.b	homme diuin & admirable 677.a
moÿse demeure en la montagne de sina quarante iours & quarante nuicts sans manger ne boire 62.a	moÿse appellé par les Egyptiens Tisithes 678.a
moÿse estimé plus que homme 81.a	moÿse estimé mage par les Philosophes 694.a
moÿse tandis qu'il leuoit les mains à Dieu Israel vainquoit 58 b	moÿse premier legislateur. 694.b
moÿse fait denombrement de toutes les lignees & familles, excepté de celles de Leui 77 b	moÿse oste le Diademe de Pharaon de dessus sa teste, & le foule aux pieds. 44.a
moÿse commande au peuple d'Israel de ruiner les temples de leurs ennemis idolatres 97.b	moÿse accusé de meurtre enuers le Roy d'Egypte 48 b
moÿse explique les loix donnees de Dieu 98.a	moÿse voit Dieu au buisson. 46.b
moÿse recite vn cantique hexametre 106.a	moÿse est enuoyé de Dieu aux Hebreux, & à Pharaon 47.a
moÿse foudroie maledictions sur les transgresseurs des loix de Dieu. au mesme	moÿse reçoit signes de sa vocation 49.b
moÿse recommande à Dieu le peuple d'Israel, & prie pour luy au mesme	moÿse raconte à Aaron tout ce qu'il auoit ouy & veu en la montagne de Sina 47.B
moÿse fait obliger le peuple Israelitique à garder les loix de Dieu 106. b	moÿse se presente deuant le Roy d'Egypte, & luy declare sa commission, laquelle il preuue par signes 48. a
moÿse ministre & vicaire de Dieu 107.a	munificence des Roys du monde enuers Salomon 218.a
moÿse meurt aagé de six vingts ans 108a	les murs de Hiericho ruez par terre sans aucune violence 110.b
moÿse truchement de Dieu. 61 a	Musique par qui inuentee. 4.a
moÿse aduertit Aaron de sa mort 88.b	<b>N</b>
moÿse tenu des Egyptiens	Nabal signifie fol 164.b
	Nabal puny par iuste iugement de Dieu 15.a
	Nabal obtient pardõ de Dauid de ce qu'il l'auoit outragé la mesme

T A B L E.

- Naboth est lapidé par le peuple. 232.a
- Nabuchodonosor fausse sa promesse enuers le Roy Iocim, & le fait tuer 369.a
- Nabuchodonosor emmene en Babylon trois mille hommes captifs au mesme. 375.b
- Nabuchodonosor meurt 378.b
- Nabuzardan enuoyé en Hierusalem pour piller le tēple. 373.b
- Nadab & Abiud tuez miraculeusement 72.a
- Nabad tué en trahison. 228.b
- Nathan dit à Dauid, que Dieu ne veut qu'il edifie le tēple. 178.a
- Nathan repréd Dauid, pour le meurtre d'Vrie 182.b
- Nahum prophetise la destruction de Ninue & des Assiriens 357.b
- Nazariens ne boient point de vin 87.b
- Nehemie fut deux ans & trois mois à bastir les murailles de Hierusalem 396.a
- Nehemie meurt. au mesme
- Neron fait empoisonner Britannicus, tuer sa mere, & sa femme Octauiia 647.a
- Nicolas Damascenien historiographe 6.a & 687.b
- Nicolas soustient la cause tant d'Herodes que d'Archelaus, contre les ambassadeurs des Iuifs 583.b
- Nil fleuve, autrement dict Geon 2.b
- Ninus Roy de Ninie. 355.a
- Niriglisoror occupe le royaume de Babylone 666.a
- nisan, mois, autrement Xanticus. 5.a
- Noé admonestoit les hommes de laisser leurs vices. 4.b
- Noé preserué du deluge 5.a
- Noé sort de l'arche 6.a
- Noé, dit Nochos par les Grecs 9.a
- Noé plante la vigne 9.b
- Noé enyuré, est mocqué de Cham au mesme.
- Noé meurt, ayant vescu neuf cens cinquante ans 6.b
- Numidius Quadratus fait crucifier ceux que Cumanus auoit prins prisonniers 645.b
- O.
- Ase, ville d'Egypte 683.a
- Obadam reçoit la benedictiō de Dieu 177.a
- Obdias deliure cent Prophetes de la furie de Iesabel 231.a
- Ochozias enuoie demander conseil de guarison à Bel-

# T A B L E.

zebud.	340.a	attribuces à Dieu	
Ochozias mis en possession du royaume de Iuda, par les habitans de Hierusalem		704.a	le Paue du temple de Salomō couuert de lames d'or
346.b		209.b	
Œuvres de Dieu	1 a	Pauois d'or de fonte	218.a
Offrandes pour la fabrique du temple	225.b	Pechez occultes griefuēt punis de Dieu	81.a
Offrandes d'Abel	3.a	Paincture & sculpture cause d'idolatrie	704.a & b
Offrandes de Cain.	la mes.	Pelise subiuguee	568.a
Olda propheteſſe	366.a	Pantateuc de Moyſe	658.a
Onias aimé de Dieu	471 a	Perſans cōſtans en leur loy.	
Onias grand Sacrificateur, aua ritieux.	418.a	706.a	
Ophni & Phinees fils d'Elī		Perſes, & leur origine.	19.a
135.a		Peſte enuoyee de Dieu aux I- ſraelites	94.a
Opinions diuerſes en Egypte touchant la Religion.		Peſte horrible en Samarie.	
11 b		361.a	
Orphelins recommandez en la loy de Moyſe.	100.a & 101.a	Peſte enuoyee de Dieu en l'ar- mee de Sennacherib	
Ozias ſuccede au royaume de Iuda. 355. b eſt addonné à l'Agriculture, là meſme, apprend l'art militaire a ſes ſoldats. 356. a eſt frappé de ladrerie, la meſme meurt de triſteſſe, laiſſant le gouvernement de ſon royaume à ſon fils Iothan.		393.a	
356.b		Peſtilence & ſedition en Egy- pte	11.b
		petra, ville capitale d'Arabie, anciennement appellee Ar- cé	88 b
		petra, ville en la region de Ga- baon	57.a
		Petra, ville, autrement appellee Recem	95.a
		Phacé Roy d'Iſrael tué	
		358.b	
		Phaccia tué en banquetant	
		356. b	
		Phalna, fils de Dauid	
		176.a	
		Phanuel, lieu où l'Ange appa- rut à Iacob	24 b
		Pharaon deſire Sara femme d'Abraham	11 b
		Pharon baille grand ſom-	

## P

**P**aleſthins, peuple circon-  
cy 667 b  
Pamira, ville, autrement dite  
Thadamor 216.a  
Particide 685.b  
Paſques 110a  
Paſſions humaines vainement

# T A B L E.

me d'argent à Abraham	au meſme
au meſme	Phuté, region
Pharaon met ſon Diademe	au meſme
ſur la teſte de Moÿſe	Phuteens peuple de Lybie
44.a	au meſme
Pharaon reſiſte à Dieu	Pilate accuſé de meurtre
50.a	593.a
Pharaon menace Moÿſe de le	Platon imitateur de moÿſe
faire mourir	704.b
au meſ.	Pompee ne veut point tou-
Pharmath, mois des Egyptiens	cher aux threſors du Tem-
50 b	ple de Hieruſalem
Phelletes fratricide, tué par	474 b
Ithobal	Pompee corrompt la liberté
664 a	Judaïque
Pheniciens, peuple circoncy,	6: 2.b
667.a	Porcs abominables enuers les
Philift' historiographe	Iuifs
6 6.a	au meſme.
Philiftins, ennemis des He-	Prefre ſainct repreſente
brieux	dieu
51.b	498 b
les Philiftins creuent les yeux	Prefres de Rome crucifiez
à Samſon	592.b
133 a	Prefres & ſacrificateurs e-
Philiftins conſultent de r'en-	ſtoient chroniqueurs & hiſto-
uoyer l'arche aux Hebricux	riens publics
137.a	657 a
Philiftins tuez & deſconfits.	Prefres abſtemies
153.b	669b
Philon le vieil hiftorien	Prefres doiuent exceller les
671.a	autres en ſaincteté & ſapien-
Phinees, fils d'Eleazar tue	ce
Zamry, & Choſby	693.a
94.a	Pſalterion instrument de mu-
Phinees ſuccede à ſon pere en	ſique par qui inuenté
la ſacrificature	4.a
117 b	Pſeaumes compoſez par
Phifon fleuve autrement ap-	Dauid
pellé Ganges	395.b
2.a	Ptolemee, nom commun
Phora fleuve appellé autre-	aux rois d'Egypte
ment Euphrates	179.a
au meſme	Ptolemee entre dedans An-
Phrygiens peuple	tioche, & prend deux co-
15.b	ronnes, l'une d'Asie, l'autre
Phur, fils de Cham	d'Egypte
9.a	446.a
Phur, riuere en Mauritanie	Ptolemee aſſiegé ptent les
	deux freres d'Hyrceanus
	& les fait foueter ſur les

# T A B L E.

murailles 454.b  
 Ptolemee Lathurus deffait le  
 Roy Alexandre 462 b  
 Ptolomee Lage, Roy entre-  
 reneur des Iuifs 684.a  
 Ptolemee Roy de bonn aire  
 668.b  
 Ptolemee tué miserablémēt.  
 497.a  
 Pyramides 41.b  
 Pyrrhus inuenteur de morif-  
 ques 620.b  
 pythagoras, philosophe  
 655.b  
 pythagoras vsurpateur de la  
 doctrine Mosaique.  
 667.a

Q

**Q**uintilia bateleuse con-  
 stante en la torture  
 616.b

R

**R**Abath ville capitale de  
 la region d'Ammon as-  
 siegee par Ioab, prinse &  
 mise à sac par Dauid. 183.b  
 Rachel baille en mariage à  
 son mary Iacob sa seruante  
 Bala. 23.a  
 Rachel desrobe le sidoles de  
 son pere 23.b  
 Rachel meurt en enfantant  
 Benjamin 25.a  
 Raguel, sacrificateur de Ma-  
 dian 46.a  
 Raguel adopte Moysc pour  
 son fils 46. b  
 Rahab hostesse cache les es-

pies enuoyez par Iosué  
 109.a  
 Rahab recompensee par Io-  
 sué 110. b  
 Ramath ville en la region de  
 Galad prinse par Baafa, &  
 par iceluy fortifice  
 226.a  
 Rameaux sortent de la verge  
 d'Aaron 87 a  
 Raphidim, lieu au desert, où  
 les Israelites murmurent cō-  
 tre Moysc 56.b  
 Rapsodites d'Homere de pie-  
 ces ramassees 655.b  
 Rebecca, fille de Batuel  
 18.a  
 Rebecca mariee à Isaac par  
 le consentement de ses pa-  
 rens 19. a  
 Rebecca enceinte d'Esau &  
 de Iacob la mesme.  
 Recommandation de la loy  
 mosaique 69.a  
 Religion Iudaïque prohibee  
 de communiquer aux Gen-  
 tils 687.b  
 Republique instituee en la vil-  
 le de Hierusalem ordonnee  
 de bonnes loix  
 391.a  
 Republique des Hebrieux  
 bien instituee par Samuel  
 140.b & 85 a  
 Roboam se retire en Hieru-  
 salem 221. b  
 Roboam mesprise la vraye re-  
 ligion 24.a  
 Ruben tasche de deliurer Io-  
 seph des mains de ses freres  
 28.a  
 ruben deuast Ioseph de-

# TABLE

dans le puis	28.b	d'Israel	358.b
Ruth oste le soulier de celuy qui ne la vouloit prendre à femme, & l'en frappe en la iouë & Lors Booz l'espousa.		Salmanasar enuoye des sacri- ficateurs aux Chuteens pour leur apprêdre la loy de Di- eu	361.a
135.a b		Samarie purgee d'idolatrie	349.b
S.		Samarie habitation des Roys d'Israel	355.a
<b>S</b> Abaville capitale d'Ethio- pic	45.b	Samarie habitee par les Chu- theens	360.a
Sabbath, signifie repos	1.b	Samarie, autrement Sebaste, chasteau distant de Hierusa- lem d'vne iournee	512.a
Sabbathosin mal d'enguines.	682.b	Samarie, assiegee par Hyrcan- uz, prise & rascé rez terre.	458.a
Sacrificateurs d'Egypte par art magique font ce que faisoit Moysc	48 a	Samarie adiointe à Judce	684.a
Sacrificateurs constituez gar- diens des liures sacrez, du ta- bernacle, & del'Arche	106.a	les Samaritains font trêcher- les: testes à septante fils d'A- chab	149.a
Sacrificateurs d'Egypte soli- citent de faire mourir moise	45 b	Samaritains, peuple malin	391.b
Sacrificateurs se doiuent abste- nir de vin	77.a	Samson espouse' vne fille des Philisthins	131.a
les Sacrificateurs de Hierusa- lem iettent leurs fêmes pro- phanes	394.a	Samson tue vn Lion	131.b
les Sacrificateurs ont grande dissention contre les prestres	648.b	Samson despouille les Ascalo- lonites	132.a
Sacrifice agreable à Dieu	150. b	Samson' brusle les bleds des Philisthins	la mesme
Sacrifice de Roy payé au dieu d'Israel	684.b	samson repudie sa femme la mesme	
S: doc, premier sacrificateur du temple edifié par Salomô	373.b	samson s'amourache de Da- lila paillarde philistine	132.b
Salem, ville depuis dite Hie- rusalem	13.a	samson porte sur ses espauls les portes de Gazaïam	
Salamnasar Roy des Assiriens, fait la guerre à Osea Roy		samson deceu par Dalila	133.a
		samson tue mille philisthins	

# T A B L E.

avec vne maschoire d'Asue 1:2.b	Saul mesprisé d'aucuns de ses subiets 143.b
Samson meurt apres auoir iugé & gouuerné Israël vingt ans 1:3 b	Saul pouffé de l'esprit de dieu 144.a
Samuel prophete 135.b	Saul est oinct & sacré Roy 145.a
Samuel consacré à Dieu la mesme	Saul inobeissant à Dieu, & à Sa muel 146.b
Samuel en l'age de 12. ans fait office de prophete 135. b 136.a	saul prent Agag Roy des A- malecites 145.b
Samuel ne beuuoit que d'eau. 135.b	saul procure le bié des madian- nites 149.b
Samuel institue iuges par les villages 140 a	saul porte enuie à Dauid 154.a
Samuel predict aux Israelites combien de maux ils endu- reroient 141.a.b	saul cōstitue Dauid capitaine de mille hommes 154a
Samuel truchement de l'inten- tion de Dieu. 147.b	saul delibere de faire mourir Dauid 155.a
Semuel reprant asprement Saul de son inobtissance. 146.b	saul iure qu'il ne fera aucun outrage à Dauid 155.b
Samuel tasche de faire l'ap- pointemēt de saul enuers Dieu 147.a	saul presente sa fille michol en mariage à Dauid 154.b
Samuel par le commandemēt de Dieu constitue Dauid Roy d'Israel 151.a.b	saul enuoye plusieurs gens armez pour prendre Dauid, lesquels en lieu de l'amener prophetisent, saifz de l'es- prit de prophetie 156.b. 157.a
Sanagar fils d'Anath, gouuer- neur d'Israel 123.b	saul transporté de son enten- dement 157.a
Saphat, pere d'Helisee. 231.b	saul prent vne hallebarde pour tuer Ionathás 158.a
Saphat, vallee 227.b	saul reprend Achimelech. 159.b
Sara femme d'Abraham 10.b	saul commande que Achi- melech soit mis à mort 159.b. 160.a
Sara meurt 17.b	saul donne sa fille michol en mariage à Phalta, Dauid vi- uant 164.a
Sarepta, ville situee entre Tyr & Sidon 230.a	saul esprouue l'amitié de Da- uid 164.b
Sared, fils de Zabulon 40 a	
Saul constitué Roy contrc son gré 143b	

## TABLE.

Saul chasse de son royaume tous deuins & sorciers 165.b	sedecias faux prophete don- ne vne buffe à michee pro- phete de Dieu 237.a
Saul donne congé à Dauid de combatre contre Goliath. 153.a	sedecias constitué roy de Hie- rusalem 369.b
Saul deuient demoniaque 151.b	sedecias deceu par les faux prophetes 370.a
Saul remercie Dauid de ce qu'il luy a sauué la vie 165.b.166.a	sedecias assiégué par les Baby- loniens & vexé de peste & de famine 370.b & 371.a
Saul trouue vne femme qui a vn esprit familier, laquelle feit venir l'ame de Samuel pour parler à luy 166.a	sedecias prins par les Babylo- niens 372.a
Saul & ses fils barailent vaillã- ment contre les philisthins. 169.a	sehon occy par les Israélites. 89.a
Saul est blessé 169.b	sel semé sur les ruines de si- chem 128.a
Saul prie son Costillier, de le tuer 169.b	selennar & Adramelech fre- res mettent à mort leur pere sennacherib 363.a
Saul prie vn ieune Amaleci- te de le tuer, ce qu'il feit 169.b	selum tue en trahison Zacha- rie roy d'Israel, & occupe le royaume 356.b
Saul se plante son espee en l'e- stomach se voulant tuer soy mesme 196.b	selú est mis à mort par mana- chem la mesme
Sauterelles infinies en Egypte 50.a	sumei demande pardon au roy Dauid 187 & 192.b
Scaurus prent argent d'Aristo- bulus 471.a	semei a la ville de Hierusalé pour prison, sur peine de la mort d'en sortir 205.a
Scaurus assiege petra en Ara- bie 475.a	semei viole le serment faict à Dieu 205.a
sciences inuentees, grauees en deux pilliers. 4.b	semei est mis à mort par Ba- naia 205.a
scipio fait trencher la teste à Alexandre fils d'Aristobulus 478.a	semiramis royne d'Assirie. 665.a
seba seditieux decapité en la ville d'Abelmacha. 194.b	Senaar territoire habité par les enfans de Noé apres le deluge 7.a
secheresse grande 230.a	Sennacherib ayant fait guer- re à Hezechia permet fai-

## TABLE.

re paix avec luy	361.a	454.b	
Sennacherib est tué en trahison par ses fils	363.a	sina montagne propre pour pasturages	46.b
Sepulture ne doit estre à aucun niec	103.a	sobach, chef de la gendarmerie des syriens, blessé par Druid en la bataille	181.a
Serpent suborne Eue	2.b	socrates Philosophe Grec	692.b
Serpent déclaré ennemy de l'homme & de la femme & puny pour sa malice	3.a	socrates condamné à mort	705.b
Serpens innumerables au pais d'Egypte	45a	sodome abödante en richesses ruinee par feu du ciel	12.a
Seruitude eternelle des Egyptiens	691.b	sodomites se rebellent aux Assiriens la mesme.	
Serh, fils d'Adam homme vertueux	4.a	sodomites se desbordent à toute sorte de pechez & vilaines	14.a
Sichem, territoire fort propre pour pasturage.	27.b	salomon, fils de David	176.a
sichem, ville des samaritains rasée iusques aux fondemens.	128.a	salomon esleu Roy des Hebreux deuât qu'il fust nay puis oinct leur Roy	198.b
sichem habitation de Iosué	117.a	salomon fait enseuelir David son pere	203.a
sichem & son pere & tous les sichimites tuez par siméon & Leui	26.a	salomon fait mettre à mort son frere Adonia	204.a
sidoniens fournissent David de matiere pour bastir le temple de Dieu	198.a	salomon iuge tressagement du different des deux pailhardes	206.a & b
silo, lieu où estoit le tabernacle de l'alliance	135.b	salomon a surpassé tous les Hebreux & Egyptiens en sapience	207.a
Simeon, fils de iacob & de Lea, & l'explication de son nom	25.a	salomon en dormant a vne vision	131.b
simon esleu de tout le peuple principal chef des Iuifs	453.a	slomō reçoit humainement la Royne d'Egypte, & d'Ethiopic	217.b
simon fait applanir la montagne où estoit la forteresse de Hierusalem	453.a	salomon enragé apres les femmes	219.a

## TABLE.

Salomon se marie avec fem-  
 mes idolatres 219.b  
 Salomon devient idolatre, &  
 n'est repris de son impie-  
 té par vn Prophete enuoyé  
 de Dieu. là mesme  
 Salomon aduertty des trahi-  
 sons de Hieroboam, le veut  
 mettre à mort 210.a  
 Salomon le plus sage des Roys  
 63.a.b  
 Salomon Athenien, Legislateur.  
 94.b  
 Thaces, peuple, & leur origi-  
 ne 18.b  
 Thair, autrement nommé la  
 terre d'or 216.b  
 Tharsiens chassés par Saul  
 66.b  
 Translation des ans depuis A-  
 dam iusques à l'edification  
 du temple de Salomon  
 98.b  
 Thebrusée par regat Pha-  
 rar Roy d'Assirie. 158 ab  
 Thebains subiuquée par le Roy  
 de Babylone 368.a  
 Thebains peuple, iadis nommé  
 Thebains 10.a  
 Thebains sont chassés par le  
 Seigneur Dieu 344 b

### T

Tabernacle fait par le cõ-  
 mandement de Dieu.  
 2. b 63.a. & b. & 64.a  
 Tent pesant cent mines.  
 5.b  
 Tanaïs fleuve 8.a  
 Tanaïs ville en Egypte 12.a  
 Temple de Salomon. 239.a

le Temple de Dieu mesprisé.  
 351.b  
 Temple de baal rasé iusques  
 aux fondemens 351.a  
 Temple de Hierusalem basty  
 & paracheué en sept ans  
 391 a  
 Temple de Hierusalé bruslé.  
 587.b  
 Temple de Iupiter 663.b  
 Temple d'Ephese 691.a  
 Temple Delphique là mes-  
 me  
 Temple de la vie des hõmes  
 limité de Dieu 10.b  
 Tesmoignage ne doit estre  
 deféré aux femmes. 99 b  
 Thab, fils de Nachor, & de  
 Ruma 9.b  
 Thales Philosophe 654 b  
 Thamar, fille de Dauid, &  
 sœur germaine d'Absalom.  
 196.a  
 Tharbis, esprise de l'amour  
 de Moysé. 45.b  
 Tharé pere d'Abraham, d'Aa-  
 ron & de Nahor 10.a  
 Tharsiens peuple de Cilicie  
 8 b  
 Tharsus, capitale ville de Ca-  
 licie ainsi appelée de Thar-  
 sus fils de Ianan  
 là mesme  
 Thebains, bougres 706.a  
 Theodectes Poete 411.a  
 Theophile, historien Grec.  
 671.a  
 Theophraste 667.a  
 Theopompe troublé de son  
 entendement 415 a  
 Thermodoon, fleuve. 667.a  
 Thermuth adopte Moïse pour  
 son fils 44.a

Theudas grand  
 64).b  
 Thiciens, autre  
 ces  
 Thobel prem  
 Thobel pere  
 Thobel hom  
 queux  
 Thobellien  
 pellez H  
 de Thob  
 8.b  
 Thury, m  
 211.b  
 Thygram  
 8.b  
 Thygra  
 Thiez  
 Tybere  
 succed  
 589.b  
 Trachon  
 Tremb  
 rusal  
 Tribur  
 de fi  
 Trogl  
 en  
 Ch  
 Troy  
 me  
 Tryy  
 pa  
 Tyr  
 ri  
 Tyr  
 Ty  
 Ty  
 T)

T A B L E.

Theudas grand enchanteur 643.b  
 Thiriciens, autrement dit Thracés 8.b  
 Thobel premier forgeur. 7.a  
 Thobel pere de Naama 7.a  
 Thobel homme riche & belliqueux la mesme  
 Thobelliens, aujourdhuy appelez Hepagnols, sont issus de Thobel fils de Iaphet. 8.b  
 Thury, mois des Hebreux 211.b  
 Thygrammes fils de Gomor. 8.b  
 Thygrameens peuple, appelez Phrygiens la mesme  
 Tybere Neron fils de Iulia succede à son beaupere. 589.b  
 Trachonite region 10.a  
 Tremblement de terre en Hierusalem 356.a  
 Tribunal de Salomon couuert de fin or 215.a  
 Troglodite, region donnée en possession aux fils de Chetura 41.b  
 Troye la grand ville renommee 655.b  
 Tryphon tué en la ville d'Apamia 454.a  
 Tyr, ville principale des Tyriens 208.b  
 Tyr, cité Metropolitaine de Phenice 665.b  
 Tyrannie d'Absalom 186.b  
 Tyrannie du Roy Hieroboã 212.a.b  
 Tyrans honnorez & entretenuz 693.b

Tyriens fournissent Dauid de matiere pour edifier le temple de Hierusalem. 198.a  
 tyriens contraires aux Iuifs 661.a

V

Vaisseaux d'or & d'argent, mis au temple de Salomon 211.b  
 Vaisseaux dediez au seruice des idoles bruslez par Iosias Roy de Iuda 366.b  
 Vasthi femme du Roy Artaxerxes 397.a  
 Vengeances des Rois appartient à Dieu 165.b  
 Venus mascule prohibee en la loy Mosayque sur peine de mort 669.a  
 la Verge de Moysse conuertie en serpent signe de la vocation 47.a  
 la Verge de Moysse deuore les verges des Sacrificateurs d'Egypte 48.b  
 Verité est corrompue pour complaire aux hommes 671.b  
 Vertus mesprisee cause calamitez 146.a  
 Verru annoblit ses possesseurs 167.a  
 Vice prins pour vertu. 697.b  
 Vices commandez par loy 709.b  
 Vicissitude des choses. 691.b  
 Violon fait par Dauid. 195.b

X

## TABLE.

<p><b>X</b> Antique, moys des ma- cedoniens 50.b Xerxes Roy de Perse. 658.a</p> <p style="text-align: center;">Z</p> <p><b>Z</b> Abadias prince de la li- gnee de Iuda 239. a Zabel prince Arabe trenche la reste à Alexandre, &amp; l'en- noye au Roy Ptolemee 446 b Zacharie lapidé dedans le té- ple 352. a Zacharie Roy d'Israël, tué en trahison 356. b Zamar Roy d'Israël se brusle soy-mesme dedans son Pa-</p>	<p>lais royal 129. a Zambrias chef de la lignee de Simeon 93 a zenon, Philosophe Grec 692 ziba, accuse miphiboseth en- uers David 166 a ziceleg ville de David prin- se par les Amalecites. 168. a zoilus par tyrannie occupa Dora &amp; la fortesse de strató 461. a zopyrion, historien Grec 671 a zorobabel môstre combien est grande la puissance des femmes 371 b</p>
--	--

FIN DE LA TABLE DES  
Antiquitez Iudaïques.

